This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07579695 7

LENOX LIBRARY

Astoin Collection.
Presented in 1884.

POÉSIES FRANÇOISES

DES XVe ET XVIe SIÈCLES

Montaiglon
NKH
Sat

ASTOIN NEW-YORK

Paris, impr. GUIRAUDET et JOUAUST, rue S.-Honoré, 338.

RECUEIL

DE

POÉSIES FRANÇOISES

DES XVe ET XVIe SIÈCLES

Morales, facétieuses, historiques

RÉUNIES ET ANNOTÉES

PAR M. ANATOLE DE MONTAIGLON

Ancien élève de l'école des Chartes
Membre résident de la Société des Antiquaires de France

TOME VII

A PARIS
Chez P. JANNET, Libraire

MDCCCLVII

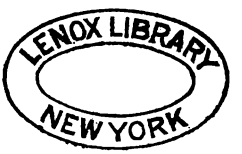
LENOX LIBRARY
NEW YORK

De la louange et excellence des bons facteurs qui bien ont composé en rime, tant deçà que delà les montz [1].

Plusieurs ont esté bons facteurs
Et de maintz livres vrays autheurs,
Et premier maistre Alain Chartier
De mains bons propos est chartier[2].

Mechinot[3] a fait les *Lunettes*
Des princes, et sentences nettes

1. Cette pièce curieuse se trouve dans le second volume des *Motz dorez du grand et saige Cathon*, de Pierre Grognet, maistre ès arts et licencié en chacun droit; Paris, Denis Janot et Jean Longis, 1533, feuillets xxij recto à xxiv verso. Comme le livre est impossible à réimprimer en entier, nous en extrairons quelques pièces curieuses qui sont tout à fait distinctes, et qui antérieurement avoient peut-être été publiées à part. Comme annotation nous n'avons cru devoir mettre que des renvois à Lacroix du Maine et du Verdier; pour ne pas répéter incessamment les noms, nous ferons remarquer que les tomes 1 et 2 de l'édition de Rigoley de Juvigny se rapportent à Lacroix du Maine, et nous désignerons sous les chiffres 3, 4, 5, les tomes 1, 2, 3, de du Verdier.

2. Chartier se rapporte ici non au sens de charrette, mais à celui de charte, chartre, prison, et, par extension, archives. — I, 11; III, 30.

3. I, 549; IV, 469.

Bien moralles sans pallier
Et George aussi l'aventurier[1].

Dentes je mectz en ma rubriche
Pource que son sens est moult riche;
D'enfer parle et de paradis;
Theologie est moult en ses dictz.

Aussi Petracque, Florentin,
Bon facteur vulgaire[2] et latin;
Jehan Bocace n'est des derniers;
Maintz livres a faictz singuliers.

Seraphin[3], natif d'Ytalie,
Estoit de bonne poësie.
Glaume Lorris[4] fit le romant
De la Rose subtillement,

Avecque maistre Jehan de Mun[5];
Mais point n'est utille au commun,
Comme tesmoigne Jean Gerson,
Qui des vertus avoit le son[6].

1. C'est Georges Chastellain. (I, 264; IV, 31.)
2. C'est-à-dire bon poète en italien. Le livre de Dante sur la langue vulgaire est intitulé : *De eloquentia vulgari.*
3. Il en a été question dans la note sur le triomphe de dame Vérole. (T. 4, p. 222-223.)
4. I, 362; IV, 1041.
5. I, 545.
6. Ceci se rapporte à la guerre que Gerson et Christine de Pisan firent au Roman de la Rose. Cf. le livre de M. Thomassy sur Christine, 1838.

Quand au regard de Pathelin
Trop practiqua son pathelin.
Girard Vaillot de l'Auxerrois
Estoit facteur latin françoys [1].

Maistre Françoys, nommé Villon,
Bien sçavoit rimer sur billon
Tant jours ouvriers comme dimenches,
Quant il cerchoit ses repues franches [2].

Quant au regart de Coquillart,
C'estoit ung composeur gaillart [3].
Pierre Fabry est autenticque;
Bien le monstre en sa Rethoricque [4].

Jehan Regnier, le bailly d'Auxerre,
Point ne tenoit son peuple en serre;
Des fortunes bien composa
Et en belle rithme posa [5].

Laisser ne fault point Molinet [6],
Car il a bien son moulin net,

1. N'a pas d'article.

2. Villon fait déjà partie de la Bibliothèque elzevirienne; il est inutile de dire que les Repues franches ne lui sont qu'attribuées.

3. Notre ami M. d'Héricault le publie en ce moment.

4 I, 277; V, 270.

5. I, 580; IV, 509. Ce qu'on appelle son Livre des Fortunes, c'est le discours de ses fortunes et adversités lorsqu'il étoit prisonnier à Beauvais. Paris, Jean La Garde, 1526.

6. I, 552; IV, 472.

Et aussi maistre Jehan Le Maire [1]
Tant prose que rithme scet faire.

Maistre Rogier de Collerie,
C'est un docteur de colle rie
A faire epistres et rondeaulx,
Et les compose très fort beaulx [2].

Jehan Bouchet est homme sçavant;
Point n'en voy qui aille devant [3].
Jehan Marot [4] et Guillaume Cretin [5]
Ont bien fait ouir leur retin.

Et de present Clement Marot

1. I, 332; IV, 455.

2. M. d'Héricault l'a publié. Dans sa préface, il a justement remarqué que Grognet en avoit inséré beaucoup de rondeaux dans le second volume des Motz dorez, d'où nous extrayons cette louange des bons Facteurs; il faut ajouter que les mêmes se retrouvent dans les éditions gothiques des Motz dorez de 1535 et de 1545, et que par elles on peut restituer le vers qui manque à l'édition de Collerye et à sa réimpression dans un des rondeaux les plus heureux (p. 223 de l'édit elzev.). Je redonne d'après les Motz dorez le premier couplet, en imprimant en italiques le vers nouveau:

Faulte d'argent c'est douleur non pareille;
Faulte d'argent est ung ennuy parfaict;
Faulte d'argent est par dict et par faict
Qui bons pions de tristesse travaille;
Quant Courroux dort, Faulte d'argent l'esveille.
Et pour soulas nous l'envoye en effect.

3. I, 458; IV, 356.

4. I, 537; IV, 458.

5. I, 323; IV, 79.

Faict merveille, et Rodin Perot[1];
Dudict Marot la grand doctrine
Demonstre bien sa Clementine[2].

Octavian de Saint-Gelays,
Virgile et Ovide en françoys
Composa auctentiquement;
Chascun le scet evidemment[3].

Maistre Marcial, homme saige,
Fist les Vigilles, en beau langaige,
Du roy Charles de grant renom,
Qu'on nomme septiesme du nom[4].

Maistre Gilles, nommé Cybille
Il s'est monstré très fort habille,
Car il a tout traduyt Thérence,
Où il y a mainte sentence[5].

Jehan du Pin a faict en sa vie
Champ vertueulx, dit Mandevie;

1. Je ne connois nullement Rodin ou Robin Perrot. Pierre Rodin me seroit tout aussi inconnu.

2. Les premières œuvres de Marot parurent d'abord en 1532, chez Pierre Rosset, sous le titre de *L'Adolescence Clementine.*

3. II, 199; V, 152. — 4. II, 92.

5. La double traduction complète de Térence, en prose et en vers, imprimée en gothique chez Verard, et ensuite chez Gme Le Bret (cf. Brunet, t. 4, p. 423), est anonyme. Le nom donné par Grognet s'y rapporte-t-il? Nous l'ignorons. Nous ne trouvons pas de maître Gilles Sibille dans La Croix du Maine; est-ce un surnom du fameux Nicolas Gilles l'historien?

Des visions bien composa
Qu'en rithme et en prose posa[1].

Maistre Myto et maistre Cruche[2]
Estoient bons joueux sans reprouche.

1. I, 574; IV, 502.

2. On trouve maître Cruche curieusement nommé dans le Journal d'un bourgeois de Paris (p. 13-4), récemment publié par M. Lalanne pour la Société de l'histoire de France, que nous avons déjà eu à citer. (Cf. t. 1, p. 109.) C'est dans le mois d'avril 1515, et l'on remarquera que ce ne peut être une allusion aux folles dépenses de l'entrevue du camp du Drap d'or, qui n'eut lieu qu'en 1520 : « En ce temps, lorsque le roy estoit à Paris, y eut un prestre qui se faisoit appeler mons^r Cruche, grand fatiste, lequel, un peu devant, avec plusieurs autres, avoit joué publiquement à la place Maubert, sur eschafaulx, certains jeux et novalitez; c'est assavoir sottye, sermon, moralité et farce, dont la moralité contenoit des seigneurs qui portoient le drap d'or à *credo* (nous dirions à crédit) et emportoient leurs terres sur leurs espaules, avec autres choses morales et bonnes remonstrations. Et à la farce fut ledit mons^r Cruche et avec ses complices, qui avoit une lanterne par laquelle voyoit toutes choses, et, entre autres, qu'il y avoit une poulle qui se nourrissoit sous une sallemande, laquelle poulle portoit sur elle une chose qui estoit assez pour faire mourir dix hommes. Laquelle chose estoit à interpreter que le roy aymoit et joissoit d'une femme de Paris qui estoit fille d'un conseiller à la Cour du Parlement, nommé mons^r Lecoq. Et icelle estoit mariée à un advocat en Parlement, très habille homme, nommé mons^r Jacques Dishomme, qui avoit tout plein de biens, dont le roy se saysit. Tost après le roy envoya huict ou dix des principaux de ses gentils-

André de la Vigne, sans erre,
A faict le Blason de la guerre [1].

Albin, nommé des Avenelles,
Bien composa bonnes navelles,
Rithmant le Remède d'amours,
Dont plusieurs ont faict grands clamours [2].

René Macé n'est à omettre,
Car il a bon sens et bon mettre [3];

hommes, qui allèrent souper à la taverne du Chasteau, rue de la Juifverie; et là y fut mandé à faulces enseignes ledict messire Cruche, faignantz luy faire jouer ladicte farce; dont, luy venu au soir à torches, il fut contrainct par les ditz gentilshommes jouer ladicte farce; pourquoy incontinent et du commencement icelluy fut despouillé en chemise, battu de sangles merveilleusement et mis en grande misère. A la fin, il y avoit un sac tout prest pour le mettre dedans et pour le getter par les fenestres, et finallement pour le porter à la rivière. Et eut ce esté faict, n'eust esté que le pauvre homme cryoit très fort, leur monstrant sa couronne de prestre qu'il avoit en la teste; et furent ces choses faictes comme advouez de ce faire par le roy. » Nous n'avons malheureusement rien à citer sur maître Myto, qui étoit peut-être un de ses complices.

1. I, 22; III, 78. Voy., sur son Miracle inédit de saint Martin, Onésime Leroy, *Études morales, philologiques et littéraires, sur les mystères dramatiques*, p. 301 et suiv., et *Histoire comparée du théâtre et des mœurs en France*, p. 392 et 430-42.

2. I, 61; III, 38. L'ouvrage cité par Grognet n'est qu'une traduction d'Ovide.

3. II, 370; V, 411.

Ung autre René Pelletier
Se dit grand maistre en ce mestier[1].

Et ung autre Jacques Colin[2]
Peult estre dit dieu Apolin,
Tant en sçavoir comme eloquence;
De tel peu trouverez en France.

On l'a veu de si bel arroy
Qu'il est admis lecteur du roy,
L'Esclave Fortuné se renge
Du sainct nombre de ceste renge[3].

Du Pont-Alais[4] nul ne desbat

1. La Croix du Maine ni du Verdier ne parlent de ce René Pelletier.

2. I, 400; IV, 273.

3. C'est Michel d'Amboise. (I, 117; V, 58.)

4. Pour celui-ci, voici le commencement de l'article de du Verdier IV, 503): « Jean du Pont-Alais, chef et maître de joueurs de moralitez et farces à Paris, a composé plusieurs jeux, mystères, moralités, satyres et farces, qu'il a fait reciter publiquement, sur echafaut, en ladite ville. » Marot en a parlé dans sa première épître du Coq à l'Asne (édit. Lenglet-Dufresnoy, in-4, t. 1, p. 483):

Escrivez-moi s'on fait plus feste
De la lingère du palais,
Car maistre Jean du Pont Alais
Ne sera pas si outrageux,
Quand viendra à jouer ses jeux,
Qu'il ne vous face trestous rire.

Des Périers lui a consacré sa Nouvelle XXX. Cf. l'éd. Lacour, t. 2, p. 133, et sa note, et aussi M. Ed. Four-

Qu'il ne face à chascun esbat,
Et, quant à ses gentilz suppostz,
Assez disent motz à propos.

Maistre Jehan Divry de Beauvois [1]

nier, *Variétés littéraires*, t. 3, p. 141, note 2. Enfin Régnier a signé l'une de ses épîtres (édit. elzev., p. 244) :

Votre serviteur à jamais
Maistre Janin du Pont Alais.

1. Cette curieuse mention de la patrie de Jehan Divry montre qu'après avoir imprimé d'Ivry avec une apostrophe (t. 3, p. 168 et 203), j'avois eu raison (t. 4, p. 86) de remarquer que, puisqu'il traduisoit en latin son nom par *Divius*, il n'étoit pas d'Ivry près Paris, qui se dit *Ivriacum*. Je remarquerai en même temps que *Les Etrennes des filles de Paris*, données dans le 4e volume, p. 77-85, se trouvent, sans nom d'auteur et moins les rondeaux, dans les deux éditions gothiques des Motz dorez de Cathon, de 1545 et 1555, où se trouvent également reproduites d'autres pièces anonymes données dans ce recueil d'après des éditions séparées, comme les Contenances de table (cf. t. 1, p. 186-98), la Doctrine des bons serviteurs (cf. t. 2, p. 140-45). La ballade de l'Antechrist (cf. t. 5, p. 319-20) se trouve aussi dans le second volume des Motz dorez de Grognet, feuil. 85 verso. — Ce même second volume contient (feuillet 139) ces vers, qui complètent et rectifient la mention d'un Jean Divry dans Sauval, que j'avois cité t. 4, p. 86 :

Pour remener à bon memoire
Mil quatre cens quatre vingtz treize,
Vendredy, septiesme de juing,
Mené fut devant le commun
Et bruslé vif à la voyrie
Jehan Langloys, prebstre, qui varie

De composer scet moult de voix.
A Sens y a maistre Calabre,
Qui rithme en branche et en labre[1].

A tous propos, sans rien obmettre,
Tant soit en prose comme en mettre,
Nous avons maistre Jehan Bergier[2]

En la foy, luy natif d'Ivry,
Estant reputé sans appuy
De bon lignaige, fils de prebstre,
Et heretique contre l'estre
De la saincte foy veritable
De Jesu Christ et proufitable :
Car il avoit, par heriste,
Osté le très sacrée hostie
Des mains du prebstre celebrant,
Comme chascun est remembrant,
En l'eglise de Nostre Dame,
Dont il est reputé infame.

1. Si c'étoit quelque poète du 17e siècle, Loret ou Scarron, qui disoit que Calabre rime en labre, ce seroit une plaisanterie pour l'oreille; mais elle n'existe pas ici, où rithmer a le sens d'écrire des vers. Maître Calabre ne seroit-il pas un composeur de farces, comme maître Mytho et maître Cruche, et n'étoit-il pas fameux pour employer de certaines façons de parler on ne peut plus populaires, qui faisoient rire les écoutants? Branche et labre m'ont bien l'air d'être de vrais mots d'argot, et le vers me paroît signifier: qui fait si bien parler les gens qui emploient ces deux argots qu'on désigne par les noms de branche et de labre, ou, plus simplement, en indiquant le tout par la partie, les gens qui parlent argot.

2. Manque dans La Croix du Maine et dans du Verdier.

Qui des loix est dit grant bergier.

Robert Porcin [1] devers Auxerre
Bien scet coucher sa rithme en serre;
Mère-Sotte, appellé Gringoire,
Est dit docteur en cest affaire [2].

Nul n'est homme, tant soit mynchot,
Qui doyve contempner Vachot [3],
Car de rithmer scet la praticque,
Regaillardant tout phantasticque.

De Castanea de Thoucy [4]
Scet bien rithmer sans grant soucy,
Tant en latin comme en françoys;
Bon est facteur de l'Auxerroys.

Celluy Castenea rithma,
Françoys et latin estima;
Son *Compendiole* [5] l'enseigne,
Aussi fait Noix, Figue et Chasteigne [6].

1. Manque de même.

2. Ses œuvres feront partie de la Bibliothèque elzevirienne.

3. Auteur de la Déploration des États de France (1513), donnée dans ce recueil. (Cf. t. 3, p. 280, et la note.)

4. Toucy est à cinq lieues d'Auxerre. Il devroit s'appeler en françois *Châteigne*. Manque dans La Croix du Maine et dans du Verdier.

5. *Compendiolum*, petit résumé.

6. C'est évidemment la farce dont je signalois un exemplaire incomplet dans une note précédente (cf. t. 4, p. 134, note 3), sous le titre de : *Traitté plaisant et sentencieux de Figue, Noez et Chastaigne, et contient trois*

Guillaume Michel, dit de Tours[1],
De bien rithmer en scet les tours,
Et, pour se monstrer des delivres,
Plusieurs il a traduyt de livres.

Maistre Jacques, barochien,
De bien composer n'en craint rien[2].
Gilles Corrozet[3] promptement
Compose bien parfaictement.

Ung autre facteur est Bourron[4],
Qui n'est point nourry de mourron;
Tant, soit du soir que du matin,
Rithme en françoys et en latin.

Nous avons Anthoine du Sès[5],
Lequel bien parle des excès;
L'Esperon fist de discipline,
Où l'on peult veoir bonne doctrine.

petites parties: *la première est joyeuse, la seconde serieuse, et la tierce theologalle.* Nous avons par Grognet le nom de son auteur, et sans lui l'on n'auroit guère pensé que ce nom même étoit employé dans ce titre.

1. I, 334; IV, 107.

2. Je ne sais quel est ce maître Jacques, sans doute autre composeur de farces; je serois tenté de lire *barochien*.

3. Ce recueil a déjà donné de lui plusieurs pièces.

4. Manque dans La Croix du Maine et dans du Verdier, et le nom ne peut pas ne pas avoir sa vraie forme; elle nous est assurée par la richesse de la rime.

5. Il faut écrire du Saix. (I, 51; III, 139.)

Loys Choquet[1] et Dadonville[2]
Rithment aux champs et à la ville,
Et plusieurs autres, dont le nom
M'est incongneu, auront renom.

1. IV, 597.

2. Imp.: Dadonnille. (I, 168.) Nous avons déjà donné deux pièces de cet auteur.

Les Ventes d'amour divine.

Cy commencent les Ventes d'amour divine, comprenant aucunes fleurs et herbes odorantes et prouffitables aux corps humains[1].

La Soucye.

Je vous vens la belle soucye :
Saige est celuy qui se soucye
Et qui a souvent en son cueur
Nostre sauveur et redempteur.

1. Cette pièce est un in-8 gothique de 4 feuillets ; au titre, un bois très grossier d'un homme et d'une femme se parlant ; au dernier verso, un grand N historié est placé au milieu de la page. — Il est évident que, devant le succès du jeu des Ventes (cf. notre t 5, p. 204–23), une âme pieuse a voulu le tourner au profit de la religion et a écrit les méchants vers qu'on va lire ; mais la contrefaçon n'eut pas le succès de l'original. L'on connoît de nombreuses éditions des Ventes d'amour, l'on en découvrira encore, et de nouvelles impressions, et des rédactions différentes ; il seroit peut-être difficile de citer des Ventes d'amour divine une autre édition que

La Lavande.

Je vous vens la doulce lavande :
Mal vit celuy qui ne s'amende
Ayant en soy contriti on
De Jesus et sa passion.

Le Gerofflier.

Je vous vens le doulx gerofflier :
En Dieu nous devons tous fier,
En nostre cueur ayant mémoire
De paradis la belle gloire.

Le Cyprès.

Je vous vens le joly cyprès :
Regarder nous debvons de près
Que ne soyons point entachez
D'aulcuns des sept pechez mortelz.

Le Lys.

Je vous vendz la fleur de lis :
Chacun doibt prendre ses delitz
A Dieu servir et reclamer
Et sa doulce mère (re)clamer.

La Marjolaine.

Je vous vendz la marjolaine :
Ung chascun si doibt prendre peine

celle dont l'existence nous a été révélée par l'exemplaire que nous en avons rencontré à la Bibliothèque de l'Arsenal, dans le même volume que le Cry de joye de Corrozet.

A Dieu servir et reclamer
Et de tout son cueur prier.

La Rose vermeille.

Je vous vendz la rose vermeille :
Avoir debvons tousjours l'oreille
D'entendre bien de Dieu l'office
Au lieu où l'on faict son service.

La blanche Rose.

Je vous vendz la blanche rose,
Vous priant que l'on se dispose
De nettoyer sa conscience,
Bien et mal prendre en patience.

L'Ysoppe.

Je vous vendz l'ysoppe odorant :
Aller nous debvons adorant
La croix où Jesus fut pendu,
Son precieux corps estendu.

La Parevanche.

Je vous vendz la parevanche :
Garder nous devons le dymanche
Et les festes entierement
Qui nous sont de commandement.

La Saulge.

La saulge vendre je vous veulx :
Nous debvons estre curieux

De faire bien, laisser le mal,
En despit du dyable infernal.

Le Rommarin.

Je vous vendz le doulx rommarin,
Non poignant comme jonc[1] marin,
Qui le chief perça de l'espine
Du doulx Jesus, qui est tant digne.

La Marguerite.

Je vous vendz la marguerite,
Qui est sur toutes fleurs eslite :
Servez la Vierge souveraine,
Qui est de toute bonté pleine.

La Mente.

Je vous vendz la petite mente,
Vous priant que ayez entente
D'avoir pure confession,
Aussi vraye contricion.

Le Fenoil.

Je vous vendz le fenoil plaisant,
Qui est à la bouche odorant :
Servez de cueur, je vous en prie,
La très douce vierge Marie.

La Melize.

Je vous vendz la bonne melize ;

1. Imp. : jour.

Honnourer debvons gens d'eglise
Pour l'honneur de Dieu nostre père,
Pour nous garder de vitupère.

La Toute-bonne.

Je vous vendz la toute-bonne :
Mal ne fault dire la personne.
Qui d'aultruy parler vouldra,
Regarde soy ; il se taira.

Le Muguet jaulne.

Je vous vendz le jaulne muguet :
Nous debvons tous avoir l'aguet
De prier pour les trespassez
Qui de ce monde sont passez.

Le Muguet blanc.

Le muguet blanc je vous veult vendre,
Vous priant que vueillez entendre
A Dieu servir devotement,
Affin que allez à saulvement.

Le Basilic.

Je vous vendz le bon basilic :
Ung chascun doibt estre subtil
De soy garder de Dieu offendre,
Ou ses peines d'enfer attendre.

L'Armerie saulvaige.

Je vous vendz l'armerie saulvaige :
Ung chascun doibt prendre couraige

De conforter les povres gens
Qui sont malade et indigens.

L'Eglantier.

Je vous vendz l'esglantier joly :
Nostre cueur doibt estre amoly
En ayant contemplation
De Jesus et sa passion.

La Jalousie.

Vendre vous veulx la jalousie,
Vous priant que point on n'oublie
De mettre en son entendement
Tout ce qui est escript devant.
Prions Dieu et sa doulce mère
Qu'ilz nous gardent de mort amère
Quand ce viendra au finement ;
Que nous ayons tous saulvement.

Amen.

Mourir convient, c'est chose dure ;
Nul ne revient de pourriture ;
Souvent advient selon nature,
Et n'en souvient à créature.

Cy finent les Ventes d'amour divine, imprimez nouvellement à Paris en la rue Neufve Nostre Dame, à l'enseigne de l'Escu de France.

Discours de la vermine et prestraille de Lyon, dechassée par le bras fort du Seigneur, avec la retraicte des moines, après la sommation à eux faicte; regrets, deploration, mort et épitaphe du Pape. Ensemble les louanges données au Seigneur pour les grandes merveilles qu'il ha fait voir au peuple de sa bergerie et à la consolation de tous vrays Fidèles. Par E. P. C. Avec l'épigramme du dieu des papistes.

M. D. LXII [1].

Au Lecteur.

Ami lecteur, prens en gré ce discours,
Et ne t'enquiers, s'il te plaist, de l'autheur;
Car, quel qu'il soit, il ha visé au cours
Des grans merveilles que fait le Createur
Durant ce temps remply d'estonnement;
Si mieux que luy quelque autre prent envie
De reciter le fait plus amplement,

1. In-8 de 30 pages, plus un feuillet blanc, sous les signatures A–C; 27 lignes à la page.

Joyeux seray, et loueray la vie
D'un tel esprit en vray contentement.

Préface.

Cagots, caphars et [toute] la vermine
Sont du Seigneur [très] justement punis;
Ils s'amusoyent [toujours] à la cuisine;
Mais on les ha [de]chassez de leurs nids.
Void on pas là du Seigneur le bras fort,
Les grans merveilles et puissance hautaine?
Certes de Dieu la parole est certaine
Qui ha predit [que] l'injure et le tort
Que l'on feroit à l'un de ses enfans
Seroit vengé de sa haute justice.
Ainsi s'est-il monstré doux et propice,
Lors mesmement que les plus triomphans
Deliberoyent tout perdre et renverser
En un moment du Seigneur la parole,
Et c'est cela qui ses esleuz console,
Par vive foy qu'ils ont de traverser
Là sus au ciel, où se grand Dieu habite.
Voylà comment du Seigneur la poursuite
S'est demonstrée devant tous à ceste fois;
Voylà comment du Seigneur l'exercite
Ha triomphé par sus princes et rois.
Qui est celuy qui jamais eust pensé
En un instant voir cas si merveilleux,
Mesme en [ce] temps l'un des plus perilleux
Qui ayt jamais devant noz yeux passé,
Voir si soudain la parole de Dieu
Leue, preschée et annoncée en maint lieu?

Ha, Roy des roys, des seigneurs le Seigneur,
A toy soit gloire, empire et tout honneur!
Ainsi soit-il[1].

Discours de la vermine et prestraille de Lyon dechassée par le bras fort du Seigneur.

Moynes s'en vont et prestraille à cras;
Il est bien temps qu'ils deslogent aussi;
Rien n'en feroyent sinon qu'on feist ainsi
De leur mestier qu'on chauffe l'ipocras;
Car l'estraignant, comme l'esponge [l]yvre
Le suc qu'elle ha et toute la substance,
Rendra alors, je dy, à nostre France
Tout ce qu'il faut que bien tost luy delivre.
Mais c'est pitié quand à part moy je songe
De ces pourceaux, ces truans et infects,
Les sacriléges, larcins et forfaicts;
Certainement je dy que ceste esponge
Doibt regorger et rendre entièrement
Ce dont ces braves crient si molement;
Puis, reprenans la laine et la toison
Qui font mignards ces pères venerables,
Informer faut si de droit et raison
L'on determine qu'ils delaissent leurs tables.
Sus donc, caphars, venez avant et viste,
Car contre vous se fait telle poursuite
Que, si mocquez vous estes de ce monde,
C'est le salaire de ceste vie immonde.

1. Ici on lit en grosses lettres DIS, qui peut paroître les initiales d'un nom, mais qui n'est qu'une réclame.

Responce par la Vermine.

Faut-il marcher et sortir de l'autel
Pour citer lieu à ces nouveaux chrestiens?
C'est bien assez pour se rendre à Postel
Ou à Mahon, que j'estime et tiens
Grand roy, prophète et bon seigneur du pape.
Mais que dy-je? si quelc'un ce propos
M'oit proferer, me voylà au rolle escrist
De ces galans et de leur Antechrist.
Or de fuyr je ne suis pas dispos
Pour garentir ma vie de leurs mains,
Tant seur je suis que fiers et inhumains
Sont envers nous ces Huguenaux joyeux
De se venger du tort qu'ils nous proposent
Pour avoir fait à leurs pères et eux
Je suis perdu quoyque Guysards y posent [1];
J'ay le sens tors; je me voy detestable
Voire des hommes et sus tous miserable
Si n'ay secours du pape ou d'enfer.
Vien donc, helas! nostre amy Lucifer;
Vien relever, vien redresser sus table
Viande, marmite et potage versez
Cy bas en terre et presque renversez.

L'Autheur réplique :

Si le barbet, rongeant l'os, fait grimace,
Si le lyon se plaist tenant sa proye,
Si le coquin coquinant tient sa besace

1. Imp. : Guysard et Postel.

Et si le chat d'une souris prent joye,
Quoy que rumine et murmure après,
S'esbahist-on maintenant si exprès
Fripons, caphars, moynerie et prestraille
Tant se tormentent, tant grondent ruminans?
Car, quand on dit à ceux-cy qu'on s'en aille,
Rendans le suc qu'ils tiennent, puis mil ans,
Disent très bien qu'on les a mis léans
Non pour sortir ny pour se rendre aussi;
Mais, quoy que disent, par mort sera transsi
Tout moyne et prestre, cagot et missotier [1],
Sinon que viste il change son mestier.

Déploration et regrets de la Vermine.

Helas! quel temps, quel siècle tant divers,
Quelle misère, ouy plus que miserable,
Sortir ainsi de ce cloistre notable,
Prestres, Chartreux, Augustins et Convers [2],
Que faites-vous? Dormez-vous à l'envers?
Ouvrez voz yeux, voyez-les à nostre huis
Ces Huguenots qui demandent raison
De la laine, et aussi de la toison.
Mais que ferons? Helas! plus je n'en puis,
Tant je me trouve en mon conte esperdu.
Sans point de faute ils nous mettront à sac
Pour retirer ce qu'ilz avoyent perdu,
Quoy que pour noussoyent de Guyse ou Sauczac.
Ha! mon temps doux, où est ce que tu vas?
Me laisse-tu à mon besoing, helas!

1. Diseurs de messes. — 2. Imp.: Carmes.

Près de soucy et loing de mes esbas?
Ha! je me meurs, sanglotte et rens l'esprit
Pour abysmer avecques l'Antechrist.
Mais quoy? Nostre ost, nostre gendarmerie,
Gentilz garçons expers et belliqueux,
Pas ne souffrez que nostre moynerie
Ravie soit, mais plus forts soyez qu'eux.
Escoutez donc, mettez icy un point
Entre les autres; ceste gent ne doit point
A (my) nuict et jour nous poursuir, et ne cesse,
Pour rayer bas nostre très feinte messe;
Vous, faindrez-vous contre ces heretiques?
O mes amys, je vous fay la promesse,
Si vous vainquez ces rusés schismatiques,
Que sur mes biens aurez rente notable
D'or et d'argent ou autre recompense
Qui soit condigne, ainsi comme je pense,
De voz labeurs. Et si moy, venerable,
Ne puis conter de mes mains les deniers;
Car vous sçavez que tous mortelz nous sommes,
Moynes et prestres comme les autres hommes,
Je vous declaire et aux miens je commande
Que mes debetz soyent reculez derniers,
Et que premier payé soit vostre bande.
Or c'est assez, au moins comme il me semble,
Car, sans faillir, j'ay crainte et si tremble,
Voire avec peur que soyons ruynez
Et d'Huguenaux soudain exterminez.

Sommation portant commandement aux moynes de vuyder incontinent.

Çà, moynes, çà, troussez voz blancs habitz,

Despeschez tous et monstrez voz vertus;
Ne regardez à funèbres n'obitz,
N'à purgatoire, n'aussi voz long vestus;
Car voicy l'heure qu'il convient desloger.
Çà, marmitons, çà, fripons, papelard,
Ailleurs qu'icy vous faut aller loger.
Que tardez-vous? Sont-ce les poids au lard
Qui font plorer et regretter vostre art?
Quelle practique, quels trompeurs de gens laiz!
Mais irez vous, moynailles et punais?
Vie avant, sus à coup, hay, dehors!
C'est trop tardé; cerchez ailleurs pasture,
Ou autrement pour vostre nourriture,
Coups de bastons porterez sus voz corps.

L'adieu et retrajte des moynes.

Adieu, helas! mes plaisirs, mes amours;
Adieu liesse, adieu tous les esbas;
Adieu confort; adieu l'aise et soulas;
Adieu le cloistre; adieu tous les fins tours;
Adieu la souppe, et adieu la moynerie;
Adieu vous dy la trippe, la bedaine;
Adieu choux gras, prez, puyts et la fontaine;
Adieu vergers, où ma joye est périe;
Adieu soyez, mes frippons et racaille;
Adieu vermine et toute la prestraille;
Adieu vous autres, quand on dit qu'on s'en aille;
Adieu mes jours, mon lict et mon repos;
Adieu mes vins, adieu vous dy, mes pots;
Adieu trestous, de l'Antechrist supposts;
Adieu ma nymphe, ma tandron, ma Janette;

Adieu faucons, plaisante venerie;
Adieu oyseaux, adieu mes petis chiens;
Adieu barbets, plus ne vous entretiens;
Adieu les carthes, les dez et piperie;
Adieu, helas! nostre friponnerie;
Adieu perdrix, pigeons, poulets, pluviers;
Adieu la sauce qu'on fait sur les ramiers;
Adieu chapelles et pain de livraison;
Adieu vous dy sans faute, c'est raison;
Adieu chasteau, bassecourt et maison;
Adieu mes vins d'amoureuse liqueur;
Adieu vous dy, tous mes frères à milliers;
Adieu convers, et tous les Cordeliers;
Adieu vaisselle et la tapisserie;
Adieu soyez, Jacopins et prelats;
Adieu chanoines, adieu gaudisserie;
Adieu trestous, adieu, car je suis las.

Providence monachale pour chercher moyen de vivre après son departement.

Or çà, amis, que ferons-nous pour vivre?
De tenir champs pour abbattre et tuer,
Le beau premier m'y veux évertuer.
Est-ce bien dict? Commençons à poursuyvre
Ces Huguenaux, possesseurs de nos biens.
Mais que dis-je? Vault-il pas mieux aller
Par cy, par là, de noz mains travailler,
Qu'estre semblables à mastins ou à chiens,
Sans nul grever, comme dit l'Ecriture?
Elle le dit; de le faire n'ay cure,
De polluer nos beaux doigts, noz mains oinctes.

Quoy, travailler? Comment le ferons-nous?
Possible il n'est[1] de passer par ces poinctes;
Non, car je dy que ce n'est la coustume[2]
Car, quant à moy, j'ay galle [et] apostume,
Je suis meseau et très vilain, ordeux;
Voyez mes mains, de ladrerie teinctes;
Or n'est possible, oyez le haut et clair.
Sus donc, garçons, escoutez moy comment
Nous revivrons. Je suis un bien peu clerc;
A mon advis [et] plus commodement
Pourray parler à tous, aux grands messieurs,
Tout ainsi comme je fais à mes cieurs
Quand en mes prez je prens esbattement.
Or disons donc, je pense à nostre cas:
Si commençons à ces grands advocats,
Puis aux marchans faire rendre la gorge.
Que vous en semble?—C'est bien dict, par sainct [George!
Mesme de moy je m'accorde à tel cas;
— Et moi aussi. — Et nous tous, par ensemble;
La, donc, galans, point ne vous tourmentez;
Car, ce faisant ainsi, comme il me semble,
Nous serons tous puissans et remontez.
Mais qu'est cecy? Par ma foy, je suis yvre,
De tel langage inventer et poursuyvre;
Ces marmitons, ces fripons de cuysine;
Ces jouvenceaux craignent tous la famine.
— Non, non. — Alors, yvre ne suis de vray;
Alons, marchons, arrière, fantaisie;

1. Imp.: il n'est possible.

2. L'imprimé met ce vers après:

Elle le dit; de le faire n'ay cure.

Le beau premier qu'en mes poings je tiendray,
Je suis tout seur qu'il y perdra la vie;
Mais si plus fors que nous ou noz bastons
Nous rencontrons, disons que nous tastons
S'ils sont des nostres ou de l'huguenodie,
Et cependant qui sauver se pourra
Fera beaucoup et mort eschappera.
D'estre penduz c'est pour le moins qu'il fault;
Le premier pris qu'il commence le sault.
Ne craignons point, nenny, non, ce n'est rage
Ny moins encor pour perdre le courage.
Tuons, frappons, menons icy les mains
Que soyons veuz vaillans et inhumains.
Ha! qu'est cecy? Fuyons, fuyons, amys;
Helas! voicy huguenaux, ennemys
Des bons suppostz de nostre mère Eglise;
Retirons-nous vers le seigneur de Guyse.
Alons, galans.

La Complainte de la Louve romaine, condannée du Seigneur.

Comment pourra mon clergé prendre haleine
En ce dur temps, tant estrange et divers?
Helas! comment vient l'heure si soudaine
En ce pays et par tout l'univers?
A! mes enfans, mes tendres creatures,
Vrays champions de la grasse marmite,
Souffrirons-nous qu'ainsi tombe à l'envers
Et que ceux-ci ravissent noz pastures,
Faisans sur nous si exacte poursuite?

Helas! compères, gardiens et chartreux,
Que voz regards me semblent soucieux.
Que feras-tu, mon amy, mon clergé,
Estant ainsi d'huguenaux affligé?
Monteras-tu vers le grant roy des cieux
Pour reclamer son aide et son secours?
Las! je ne puis à luy dresser ma veue,
Car fort je doute ma voix n'estre entendue.
Ha! Juppiter, à toy va mon recours;
Donne faveur, donne allégéance
A mon clergé navré de tel tourment
Que peu s'en faut que mon âme ne sorte
De son logis et de moy se transporte.
Las! roy plaisant, mon seigneur Juppiter,
Fay que ces maux nous puissons eviter,
Et d'huguenaux les mains aspres eschapper.
Mais qu'est cecy? Si l'on me veut happer,
Contraint seray de rendre conte au double,
Et c'est cela qui plus mon cerveau trouble,
Voire avec peine et fascherie dure;
Car certain suis qu'à la mesme mesure
Qu'auray versé, on versera au double,
Comme l'escrit nostre Apocalypse
En certain lieu, si bien j'en suis recordz!
Ha! conscience, quel crime, quels remordz!
Tu as raison de me tirer en lisse,
Parmy ces lieux me ruant en tenèbres.
Mais, ô Enfer, retire toy de moy;
Ne m'apprehende en ce piteux esmoy;
N'aye memoire des pompes et funèbres
Dont nourry ay tout mon clergé et moy,
Las! trop à l'ayse, dont fort je m'en repens.

Vien donc, des astres le second gouverneur ;
Monstre ton ayde sur moy ton serviteur ;
Car banny suis du royaume des cieux,
Et au vray Dieu ne puis lever mes yeux.
Las ! s'en est faict de moy très detestable !
Mourir je vay de rage espouventable,
Car le grand roy, l'eternel et grand juge
Sur mes prelatz, (curez) et esvesques cornus,
Prononcé a, voire sans nul refuge,
Sentence à mort, qui nous rend bien camus.
Ha ! mort amère, mort mortelle et dure,
Fault-il chez toy nous soyons estendus
Et languissans, ciez ou bien pendus?
Jà ce tourment j'apprehende et endure,
Dont mon cœur fend et en deux se mespart.
Mais n'y a il appel quelque autre part
Pour evoquer de mon procès la cause?
Nenny, nenny, bien tard suis arrivé :
Car autre juge ne sera jà trouvé.
Helas ! donc, helas ! mes petis marmitons,
Tenez mes reins que mon cueur se repose
En attendant d'enfer les diablotons.

Epitaphe du pape mort.

Pape papaule couvert de papillons
A faict le saut, duquel n'auray envye ;
Or certain [est] que diables à millions
Ont du puant l'âme du tout ravie ;
Dont soit chanté au Seigneur la louange
A haute voix, et joye à ses anges,

D'avoir ainsi mis l'eglise [1] à delivre
De ce grand monstre infernal Antechrist.
Ont ce qu'est dict à la fin du beau livre,
Livre certain, que sainct Jean a escrit.

Recit de l'œuvre du Seigneur en la ville de Lyon pour action de grâce.

Dieu nous a fait voir
Par son grand pouvoir
Ce siècle doré
Et tant desiré.
Marot ou Clement
Disoit bien comment
Et en beau langage,
Qu'après son aage
Ce don precieux
Nous aurions des cieux.
Ainsi, peuple estrange,
Chantera louange
De cueur et de voix
Au grand Roy des roys,
Et, par tout sentier
Ou parmy la rue,
Le doux charretier
Avec sa charrue
Ira benissant
Le Dieu tout puissant.
L'artisan de ville
Sera plus habile

1. Imp. : son eglise.

Qu'oncques n'a esté
En ceste cité
Ny en sa famille,
Et, pour soulager
Son labeur, par champs
En plusieurs baux chans
Ouyr on pourra,
Qui vivant sera,
Chanter le Seigneur,
Parmy le vergier,
Que Dieu aux enfans
Par Christ adoptez
Et pour siens contez
De tous temps, là sus
Le mettant dessus.
Mais où est celuy
Qu'est pareil à luy?
Le Dieu souverain
De sa propre main
Et de son beau fort
A fait tel effort;
Viste et soudain,
De ceste cité
Peuple a suscité,
Pour jetter dehors
Prestres salles et ords,
Et leur messe feinte
Du tout l'a esteinte.
Or on s'esbahist
Que si doucement
Ceux que Dieu hayst
Ont esté traictez

Si humainement;
Car, aux grans alarmes,
Hommes de leurs armes
Pas un n'ont blessé
N'à mort offensé,
Tellement que Dieu,
En ce mesme lieu,
Nous a bien fait voir
Et appercevoir
Qu'il peut tout de rien
Sur chascun chrestien
Qu'il[1] sur ennemis
A[2] en regne mis;
Car, sans coup frapper,
L'on a veu happer
Tous ces grans vaisseaux
Qui sembloyent si haults,
Et, si la prestraille[3],
Orde, salle et immonde,
N'est plus en ce monde,
C'est Dieu qui d'en haut
A fait ce qu'il faut
Pour les enfans siens
Fidèles chrestiens.
Nous donc, qui ne sommes
Seulement fors qu'hommes,
Disons hardiment
Que Dieu seulement
Du pouvoir qu'il a

1. Imp.: Qui. — 2. Imp.: Qu'il a. — 3. Il manque une rime.

A fait tout cela.
A toy, donc, Seigneur,
Soit gloire et honneur.

Continuation, en forme disputative, de la delivrance des fidèles au Seigneur.

Ils avoyent beau faire,
Dieu vouloit parfaire
Ce qu'ils ne vouloyent
Et où ne pensoyent.
Mais je leur demande,
Puisque Dieu commande
En sa loy escrite,
Que Moyse cite
En son Levitique,
Quel autre cantique,
Quels commandemens,
Quelles decrétales
Ou quels jugemens
Veulent ces prestrailles
Qu'on observe mieux
Que ceulx-là des cieux?
Ou quelle doctrine
Veulent commander,
Autre que divine,
Pour faire garder?
On lict en un lieu
Qu'escrit sainct Matthieu
Qu'à neant honorent
Et leur Dieu revèrent
Ceux là qui de bouche,

Où le cœur ne touche,
Font des mandemens
Pour commandemens;
Car il est escrit
Qu'il faut en esprit
Le Seigneur servir
Et luy obeir;
Sinon, c'est en vain
Et sans la parolle
Escrite par roolle
Qu'un tel si travaille,
Faisant rien qui vaille
De sa propre main
Aujourd'huy ou demain,
Dont avons estrange
Ouy mesme d'un ange
S'il veut prononcer
Et nous annoncer
Une autre doctrine
Qui ne soit divine:
Or qui adjoustera
En ce livre, aura
Pour sa recompense
Le mal qu'il ne pense
Et par jugement
D'enfer le tourment.

Des pasteurs mercenaires estrangers chassés hors la vigne du Seigneur.

Le grand Seigneur, le grand Dieu tout puissant
Ces merveilleux presens grans et petis
A demonstré au peuple, benissant

De cueur et voix ses divines louanges,
Quand a voulu que tous pasteurs estranges
Fussent chassez et jettez et sortis
Hors de la vigne du seigneur Jesus-Christ,
Comme luy-mesme et plusieurs l'ont escrit,
Establissant en leurs places et lieux
Les vrais pasteurs pour bien la cultiver
Et sa parole au dessus relever
Contre le gré d'un peuple envieux.
Leur belle dulie
Et hyperdulie
N'entretiendront plus
Le peuple en abus;
Car leur chimagrée,
Hymnes et suffrage
Au Seigneur n'aggrée
Dont n'y a passage,
Dicté ou écrit
Par le Saint-Esprit,
Qui face ou approuve
Ce que cette louve
De Romme, antechrist,
Montre par escrit.
Ainsi tous fidèles[1]
Doivent humblement
Te rendre, Seigneur,
Fort devotement,
Gloire et honneur
Pour toute action
De l'affection

1. Il manque ici un vers.

Que tu as des cieux.
Fait devant nos yeux
Icy à Lyon
Par religion.

Fin.

Epigramme du Dieu des papistes.

Voicy le Dieu des prelatz et du pape,
Qui tout l'argent des papistes attrape.
Il fut extraict et print son origine
D'eau seulement et d'un peu de farine.
Il a esté dans le feu fricassé
Entre deux fers, où il est compassé.
Puis, estant cuit, d'un trenchant ferrement
En rondeur est reduit entièrement.
A son plaisir qui veut l'achepte et vend
A quarterons, à douzaine ou au cent,
Et faut, qui veut parfaire un tel ouvrage
Estre vestu d'habits de badinage;
Car, quand on dit la messe papistique,
Le prestre adonc le fait et sophistique
Par charmes, croix, adjurations, signes,
Par soufflemens, singeries et mines,
Et marmotter en si grand' abondance
Qu'il est fait tel comme le prestre pense.
Estre achevé, on l'eslève et honore;
Chacun papiste à son pouvoir l'adore,
Luy allument torches, cierges, chandelles,
Dont il ne voit la lumière d'icelles.

Maint instrument d'orgue, cloche ou chanson
On sonne à luy, mais il n'entend le son
Parcequ'il est muet, aveugle et sourd,
Et neantmoins pour le voir chascun court.
Mais à luy vient telle adoration
A detriment et grand confusion;
Car tost après des prestres menotiers
Il est brisé par places et quartiers;
Son propre père, et qui l'a faict, le mange
Le plus souvent, ou quelque fois le range
Auprès de luy en un coin à l'escart,
Où il le met sur l'eschaffaut à part,
Tant qu'on ait fait la farce et mommerie,
Qui devant Dieu est pure mocquerie.
Puis on le met en prison en l'armoire,
En la salière ou bien dans le cyboire,
Auquel on pend se povre Dieu au croc.
Et, s'il advient qu'il y demeure trop,
S'il est ainsi que le prestre s'oublie
A enfermer ou serrer son oblie,
Le rat subtil, qui toute la nuict gratte,
La luy restraint des dents et de la patte,
Ou bien, s'il faut qu'il soit dehors marchant,
Le prestre adonc lequel le porte aux champs,
Comme appartient à un tel Dieu qu'il est,
Luy fait l'honneur qu'on fait à un mulet,
Faisant clocher une telle campane
Qu'on met au col d'un mulet ou d'un asne.
Il est sujet à beaucoup d'escarmouches,
Qui luy sont faits par araignes et mouches,
Mais, non pourtant qu'il soit Dieu insensible,
Dieu de neant, et qu'il est corruptible,

Qui, comme void chascun par raisons vives,
Rien ne vaut fors qu'à cacheter missives
Ou encoller et affiger placards
Aux carrefours, qu'on met en toutes pars,
Ce non obstant, par trop grand intervalle
Il a credit en la terre papale,
Voire si grand que qui le veut nier
Incontinent on le fera nier,
Brusler tout vif, escarteler ou pendre,
Couper la teste ou aux tortures tendre
Et tourmenter par si cruel martyre
Comme sera possible de l'elire.
Sous la faveur, papes et cardinaux,
Et leurs prelats font à tous mille maux,
Lesquels icy ne seront pas dressez,
Car en public chascun les voit assez,
De perpetrer lesquels ils n'ont nul honte
Parcequ'ils n'ont personne qui les donte.
En maints pays, royaumes et provinces
Sont abestis les rois, seigneurs et princes
Si sottement qu'ils pensent qu'en tout lieu
L'oblie soit Jesus Christ fils de Dieu.
Mais l'Eternel, un matin, en effet,
Corrigera leur pernicieux fait
Et destruira instamment et à haste
Ces abuseurs avec leur Dieu de paste,
Et abbattra de Rome l'Antechrist
Pour donner bruit à son fils Jesus Christ,
Lequel après nous donnera entendre
Comment il faut sa saincte cène prendre,
Qu'il ordonna en ceste intention
Que ceux qui ont communication

Au sacrement, lors leur ame est nourrie
Dessous l'espoir d'une eternelle vie.
Le pain, lequel nourrit le corps de l'homme
Le corps du Christ nous represente, et comme
Il nous nourrit spirituellement
L'ame et l'esprit en ce sainct sacrement;
Le vin, qui tient l'homme gay et joyeux,
Monstre le sang de Jesus precieux.
Lequel nous rend à tous spirituelle
Refection et la vie immortelle.
Ce sacrement nous donne ce bon roy
Et nous à luy, si nous avons la foy,
Croyans qu'il est mort et ressuscité
Pour effacer de nous l'iniquité
Et nous conduit des bienheureux au port,
Nous delivrant de l'eternelle mort.
Ce sacrement ce beau don ratifie
Et de Jesus la mort nous signifie,
Qui s'est offert une fois à son père
Pour nous tirer hors de toute misére.
Dire ne faut ne penser en ses esmes
Que ce pain soit le corps de Jesus mesmes,
Mais seulement le signe d'iceluy
Qui nous conduit et nous envoye à luy,
Lequel par foy en nos cœurs recevons
Toutes les fois que ce pain nous prenons.
Voylà le but lequel il nous faut suyvre,
Si nous voulons eternellement vivre.

Fin.

Noel nouveau de la description ou forme de la Messe, sur le chant de Hari bouriquet[1].

AU LECTEUR.

Ce Noel qui t'est à cette heure
Presenté n'est fait sans raison:
Car il faut bien que tu t'asseure
Que voicy sa droite raison.

VERITÉ DECOUVRE TOUT.

M. D. LXI.

Noel nouveau.

Si l'on sonne une cloche
Dix ou douze coups,
Le peuple s'approche,
Se met à genoux;
Le prestre se vest,
Hari, hari l'asne, le prestre se vest,
Hari bouriquet.

1. Ce Noël satirique, qui vient très bien à la suite de

Du pain sur la nappe,
Un calice d'or
Il met, prend sa chappe,
Dit : *Confiteor* ;
Le peuple se taist,
Hari, hari l'asne[1], [*le peuple se taist*,
Hari bouriquet].

Si tost qu'il achève,
Le peuple escoutant
Sa parole eslève
Et respond autant
En plus haut caquet,
Hari, hari, l'asne, [*en plus haut caquet*,
Hari bouriquet].

Après l'*Introïte*
Et quelque oraison,
Dit la chatemite
Kyrie leison,

l'épigramme du Dieu des papistes, si spirituelle et si sensée dans toute sa première partie, a été très fameux et se retrouve dans plus d'un recueil ; nous le donnons d'après un exemplaire de l'édition originale, qui se trouve chez M. Cigongne. M. Veinant en a un autre exemplaire : c'est un petit in-8, de 4 ff., le premier pour le titre avec le verso blanc, et le dernier blanc. M. Le Roux de Lincy l'a redonné dans son Recueil de chants historiques françois (16e siècle), p. 266.

1. A partir de cette strophe, à l'exception de la dernière, la répétition du 5e vers et le mot de *Hari Bouriquet* sont remplacés par un *etc.*

Des fois plus de sept,
Hari, hari l'asne, [*des fois plus de sept*,
Hari bouriquet].

Puis chante une epistre
Par grand saincteté,
Couvrant sous ce titre
Sainte verité;
Voilà le secret,
Hari, hari l'asne, [*voilà le secret*,
Hari bouriquet].

Puis une legende
Ou prose en latin,
De peur qu'on n'entende
Tout son patelin,
Du sainct qu'il lui plaist,
Hari, hari l'asne, [*du saint qu'il lui plaist*,
Hari bouriquet].

Du sainct Evangile
Il prend quelque endroict,
Qu'il couppe et mutile,
Comme il est adroict
De faire tel faict,
Hari, hari l'asne, [*de faire tel faict*,
Hari bouriquet].

Le *Credo* il chante;
En le prononçant
De croire il se vante
Au Dieu tout puissant;
Mais rien il n'en fait,

Hari, hari l'asne, [*mais rien il n'en fait,*
Hari bouriquet].

Assez le declare
Quand il vient exprès
Sainct Maur, sainte Claire,
Invoquer après,
Laissant Dieu parfaict,
Hari, hari l'asne, [*laissant Dieu parfaict,*
Hari bouriquet].

Un morceau de paste
Il fait adorer;
Le rompt de sa patte
Pour le devorer,
Le gourmant qu'il est,
Hari, hari l'asne, [*le gourmant qu'il est,*
Hari bouriquet].

Le Dieu qu'il sait faire,
La bouche le prend,
Le cœur le digère[1],
Le ventre le rend
Au fons du retraict,
Hari, hari l'asne, [*au fons du retraict,*
Hari bouriquet].

1. Cela rappelle le mot fameux de Cicéron dans le *De natura deorum*, et qui ne doit d'avoir été respecté dans les manuscrits qu'à la façon dont il est comme perdu dans un livre antérieur au christianisme, où l'on ne pouvoit supposer que l'auteur pût frapper si juste une idée qui n'existoit pas : *Ecquem tam amentem esse putas qui illud quo vescatur deum credat esse.* (Lib. 3, § 16.

Puis chante et barbote
Quelque chapelet,
Puis souffle et puis rotte
Sus son gobelet,
Puis à sec le mect,
Hari, hari l'asne, [puis à sec le mect,
Hari, bouriquet].

Le peuple regarde
L'yvrongne pinter,
Qui pourtant n'a garde
De luy presenter
A boire un seul traict,
Hari, hari l'asne, [à boire un seul traict,
Hari bouriquet].

Quand monsieur le prestre
A beu et mangé,
Vous le verriez estre
En un coin rangé
Gaillard et dehaict,
Hari, hari l'asne, [gaillard et dehaict,
Hari bouriquet].

Achève et despouille
Tous ses drapeaux blancs,
En sa bourse fouille
Et y mect six blancs:
C'est de peur du froid,
Hari, hari l'asne, c'est de peur du froid,
[Hari, hari bouriquet].

La Polymachie des Marmitons, ou la gendarmerie du Pape. En laquelle est amplement descrite l'ordre que le Pape veut tenir en l'armée qu'il veut mettre sus pour l'eslevement de sa marmite. Avec le nombre des capitaines et soldats qu'il veut armer pour mettre en campagne. A Lyon, par Jean Saugrain. 1563 [1].

Proclamation pour lever gens de guerre.

LUCIFER.

Or sus, or sus, tous compagnons de guerre,
Venez vous en servir le Dieu en terre;
Marchez sous moy, je seray conducteur
De tous ceux-là qui auront si bon cœur,

1. In-8 de 8 feuillets non paginés, sous les signatures A.-B. L'un des deux exemplaires que pos-

D'armes porter pour defendre son siége,
Car pour certain on le veut prendre au piége;
On a desjà encloué ses canons,
Brisé, rompu ses fulmigations,
Gasté la messe et ce qu'on y adore;
On est après à pis luy faire encore.
Jà, jà, desjà sa marmite est tombée,
Qui ne sera que par vous relevée.
C'est fait de luy, il souffre trop de maux;
Sus donc, venez, mes rouges cardinaux,
Supposts loyaux du siége apostatique,
Venez icy pratiquer la rubrique
Qu'avez promis par serment au saint Père.
Archevesques, venez, qu'on ne diffère,

sède M. Cigongne a été plié pour être envoyé dans une lettre. Il a été fait de cette pièce une réimpression *fac-simile;* elle est anonyme, mais les deux notes manuscrites mises sur l'exemplaire de cette réimpression, que j'ai eue sous les yeux, nous donnent le nom de l'éditeur; en voici la transcription : « Don de M. Thomassin, docteur en médecine, membre de la Légion-d'Honneur, et imprimé par lui en 1806.—Brochure tirée à 25 exemplaires, dont deux sur vélin. » Quant à la pièce elle-même, c'est une sorte de triomphe et de montre dramatique. S'il n'a pas été réellement récité dans quelque fête, ou encore s'il n'y a pas figuré à l'état de représentations peintes accompagnées d'écriteaux,— et ces deux suppositions sont possibles, — il faudra toujours y voir une imitation soit de ces processions semi-dramatiques qui défiloient dans les fêtes, soit de ces tentures peintes, à personnages et à cartels, qu'on peignoit pour les tendre à l'un des principaux endroits d'une ville et sur le passage d'un cortége.

Et vous aussi, ô evesques mitrez,
En quelque lieu que soyez empestrez.
Après, venez, vous, messieurs les abbez,
Prieurs, curez, de moy vous vous gabez.
Savez-vous pas que j'ay sur vous puissance,
Et que de moy tous vos biens par souffrance
Vous avez eu. Mon fils aisné le Pape,
En sa fureur s'une fois vous attrape,
Il vous fera plus petis que jamais,
Mais il faudroit qu'il fut en bonne paix.
Venez donc tous, vicaires et diacres,
Prestres rasez, chanoines, archidiacres,
Prevosts, docteurs, sorbonistes gaillars,
Venez-y tous, venez de toutes pars,
Carmes aussi, Augustins, Bons-Hommeaux,
Cordeliers gris, Jacobins, Blans-Manteaux,
Et Bernardins, Celestins et Chartreux,
D'y accourir ne soyez paresseux;
Venez-y tous en très bon équipage.
Ou autrement vous en aurez dommage.
Je vous enjoins que toute la prestraille
A ce jourd'huy se trouve en bataille;
Bien vous serez pour le seur appointez,
Fust-ce de moy, je vous pry, n'en doutez;
Deliberez de marcher sous l'enseigne
Du grand pontife et qu'aucun ne rechigne;
Car, s'il ne met bon ordre à sa marmite,
Elle sera à ce coup desconfite.

Il se faut adresser en la rue de Fausse Religion, au logis de madame Idolâtrie, à l'enseigne d'Abus, et là demander le prince des Ténèbres, et vous serez enroullez de rechef.

Et luy bailler l'extrême et dernier ordre ;
Chacun s'essaye à la mettre en desordre ;
Mais il la faut, deussions-nous trespasser,
Avec les mains la garder de verser.

LES ABBEZ, *lieutenants.*

Ils l'abatront, mais leurs fièvres quartaines !
N'ont-ils frayeur de si bons capitaines?
Tant que j'auray en mes mains cette crosse,
Je les ferai chanceler en la fosse
De dure mort et masles et femelles,
Jusqu'aux enfans qui succent les mamelles ;
Nos mains seront nuict et jour occupées
A les passer au fil de nos *espées.*

LES PRIEURS, *enseignes.*

Quoy qu'indispos soyons, ventrus et gras,
Si n'avons nous la goutte, crampe aux bras,
Comme on verra, et le devoir sçavons
Faire très bien, pourveu que nous beuvons ;
Il est bien vray que, sans boire, en bataille,
Nous n'avons pieds, ne bras, ne main qui vaille ;
Faites mener cervelas et jambons.
Vous nous verrez avoir lors les cœurs bons ;
Es grans assauts, ayans farcy la pance,
Nous passons tous les hommes en vaillance.

LES CUREZ, *sergans de bende.*

Par des malins nous sommes outragez

Vilainement, mais si nos *asperges*
Mettons en main, ainsi comme les mouches
Vont en yver cerchans les creuses souches,
Ils s'en iront fuyant aussi en haste
Que la brebis qui craint du loup la patte;
Par mes heures, ils n'attendront, je pense,
Qu'on vienne aux mains vers leur foible puissance.

OFFICIERS DE LA ROUE DE ROME[1], *mareschaux de camp*.

Prendre conseil, quelquefois en donner,
Et par le bon tousjours se gouverner,
Doit le bon prince; on a veu raser Troye,
Ses fors brusler et ses gens mettre en proye
Par le conseil de Nestor, d'Ulixes;
Par bon conseil les Romains sont passez
En tous climats de la terre habitable;
Sur les mers ont heu victoire honnorable;
Ayans icy donques si bon conseil,
Si excellent qu'il n'en est de pareil,
Ne doutez point, rien ne vous celerons',
Et au besoin nous vous conseillerons;
Car traistre il est, je veux que l'on le sache
Qui à son prince un prudent conseil cache.

VICAIRES, *lance-espessade*.

Nous sommes drus, accors et tous de taille
Pour bien frapper, soit d'estoc, soit de taille;

1. C'est-à-dire du tribunal de la *Rote*.

On nous verra, s'on vient à approcher,
Sur ces mastins si bien escarmoucher
Que resister, tant soyent-ils belliqueux,
Pas ne pourront à nos coups furieux;
Car nous savons conjurer la tempeste
Et aux esprits des gens mors faire teste.

PRESTRES, DIACRES SOUS-DIACRES, ACOLITES, *mareschaux-des-logis et fourriers.*

En cest endroit ne vous chaille, sainct Père,
Nous saurons bien mettre ordre à tout l'affaire,
Et prendre garde, estans fort diligens,
Où faut loger, camper et seoir nos gens.

DOYENS, CHANOINES, PRÉBANDÉS, *caporaux.*

En nostre estat, qui est de consequence,
Mettrons bon soin, grand peine et diligence,
Nous y portans tant bien et brusquement,
Que vous aurez de nous contentement.

PRÉVOST ET AUTRES BENEFICIEZ, *caps d'esquade*[1].

Quant est de nous, il ne sera pas veu
Que nostre cœur soit à l'assaut recreu;
Nous combatrons tant qu'en ces braves corps
Y aura sang, et nous soyons tous mors.

1. Chefs d'escouade.

SECRETAIRES, IMAGIERS, FAISEURS D'ENCENSOIRS, DE TORCHES, VITRIERS ET AUTRES GAIGNE-DENIERS, *dizeniers.*

On nous verra des assaux bien porter,
Puis qu'on nous veut des mains le pain oster.

CHANTRES, *enfans perdus.*

Quoy! nous veut-on garder meshuy de boire?
O meschans gens! par le bon Dieu de gloire
Ainsi n'ira; tant qu'aurons vigueur forte,
Père béat, nous vous ferons escorte.

MOYNES, *estradiots.*

Nous entrerons les premiers aux combats,
Et ruerons tous nos ennemis bas
En leur donnant tout soudain telle estorce
Qu'ils demeureront du premier coup sans force.

FONDEURS DE CLOCHES, *maçons et pionniers.*

S'il faut fraper ou faire quelque mine
Contre la gent temeraire et mutine,
Nous le ferons, et n'y aura rempart
Que l'on ne fonde et renverse à l'escart.

MARGUILLIERS, *tabourins.*

Nous sonnerons si bien à toute reste,
Pour donner cœur à l'armée céleste.

Que du grand bruit s'estonnera la terre
Et s'enfuiront nos ennemis grand erre.

ORGANISTES, *fiffres, clairons et trompettes.*

Jamais Triton ne fit mieux son devoir
Pour les beaux dieux de la mer esmouvoir
Que nous ferons pour esmouvoir les cœurs
Des champions de la guerre amateurs.

SORBONISTES ET DOCTEURS EN CANON [1], *maistres de l'artillerie.*

Dressons, dressons contr'eux nos gros canons,
Et tant de coups de boullets leur donnons
Que tout chacun les entende tonner,
Afin de mieux nos haineux estonner.

1. On a joué souvent sur le double sens du mot, cela étoit si facile. Je citerai à ce propos la bévue de certains commentateurs de Shakspeare. C'est dans la scène II du Ier acte, quand Hamlet se dit :

> Or that the Everlasting had not fixed
> His canon against self-slaughter.

Ils y ont vu un vrai canon et ont fait changer à Shakspeare Dieu en artilleur. Le sens est tout simplement et sans calembour : Si l'Eternel n'avoit pas établi de commandement contre le meurtre de soi. En anglois, comme en françois, c'est le sens de *canon*, *règle*, *décret*, le sens conservé dans *canon*, décision des conciles, et dans l'appellation du droit canonique.

INQUISITEURS DE LA FOY, *prévosts des mareschaux.*

Tant en ferons par les piques passer,
Bouillir, rostir, griller et fricasser,
Qu'on sentira d'une lieue à la ronde
La puanteur de leur charongne immonde.

PROCUREURS, *archers des prévosts.*

Si en nos mains nous les pouvons tenir,
Ces meschans là, nous les ferons punir.

AUGUSTINS, *piquiers.*

Chacun de nous sçait manier la pique
Et en user lorsqu'en guerre on nous pique.

CARMES, *harquebusiers.*

Nous visons droit et tirons si très bien
Qu'impossible est que nul nous montre rien.

JACOBINS, *hallebardiers,*

Pour assommer et fendre jusqu'aux dents
Nos ennemis, nous sommes trop ardens.
A mort! à mort! nous portons pour devise;
N'est-ce pas bien l'estat de gens d'eglise?

CORDELIERS, *hommes d'armes.*

De coutelats, haches et rude lance,
Nos ennemis combatrons à outrance.

CELESTINS, *archiers de compagnies.*

A coup de lance et masses asserées
Tost cesserons ces troupes esgarées.

CHARTREUX, *guidons.*

Tant que le bras entier au corps sera,
Nostre estandart et guidon haussera.

BERNARDINS, *chevaux legiers.*

Le vent ne va si bien que nos chevaux;
Un foudre c'est et par monts et par vaux;
On ne nous peut attraper de vitesse
Et bien savons nous tirer de la presse.

LES FILS DES GENS D'EGLISE, *vivandiers.*

Puisque n'avons de nos pères et mères
Aucun bien fait, ne nous soucions guères;
Le camp suyvons et sommes vivandiers,
A cest estat nous servons volontiers.

COURTISANES, PUTAINS ET RIBAUDES DES PRESTRES, *bagage et garde d'iceluy* [1].

Pour cuisiner et mesnager [2] nous sommes,
Propres ès champs et pour servir aux hommes.

PROMOTEURS, *espions*.

Faire le guet et l'ennemy surprendre,
C'est tout cela à quoy savons entendre.

1. Il y avoit souvent des filles de joie suivant l'armée avec le bagage; les exemples en sont fréquents dans les mémoires. Dans un des derniers numéros du *Bulletin de la Société du protestantisme françois* (numéro de janvier-février 1857, p. 379-81), M. Auguste Bernard a publié une curieuse ordonnance de paiement de François Ier, du 18 février 1540, donnant à Cécille de Viefville, dame des filles de joye suivant la cour, 45 livres tournois pour les étrennes de janvier, et la quittance de cette Cécille de Viefville. Mais M. Bernard me paroît aller trop loin en voyant dans cette dame des filles de joye une La Vieuville; il n'en est certainement rien. Il y a en France plusieurs localités du nom de Viéville: une dans la Haute-Marne, deux dans les Vosges, une dans la Meurthe, une dans la Meuse, une dans la Somme; Hesdin, d'où les deux pièces sont datées, est même près de la dernière, puisqu'il est dans le Pas-de-Calais, et je crois que cette honnête dame étoit d'un de ces Viéville, et portoit comme nom celui du pays où elle étoit née.

2. Faire le ménage.

Mots du guet.

Accipe, cape, rape;
Sunt verba placentia Papæ.

LE PAPE, *voyant son armée ensemble.*

Or tout va bien, y vienne qui voudra,
Par mes pardons; nul ne se meslera
De guerroyer contre mes marmitons,
Que tout soudain à mort ne le mettons.
Et qui pourroit faire outrage au grand prestre?
Car Lucifer, mon bon seigneur et maistre,
Luy-mesme a fait le cry par tout le monde.
C'est luy, c'est luy, sur lequel je me fonde;
Aussi est-il de mon siége papal
Vray défenseur; mon cas ne va pas mal;
Je le voy là qu'il s'en vient devant moy.

LUCIFER *rend compte au Pape de ce qu'il avoit fait en son voyage.*

Là, père sainct, là laissez tout esmoy,
J'ay très bien fait tout partout mon devoir,
Ainsi qu'avez en ce beau camp peu voir.
Sont-ils bruyans? Sont-ils escarbillats?
Sont-ils hardis? Sont-ils asperlucats?
Ils ne faudront ceste marmite grande
De soustenir, que l'on ne la répande;
Car, si un coup elle va tresbucher,
Il nous faudra retirer en enfer;
Avecques moy vous feray bien loger,

Et y estant, serez hors de danger
De ces meschans, malheureux Huguenots
Qui tant icy troublent nos *audi-nos*.

Fin.

Achevé d'imprimer le 20e *jour d'avril* 1563.

La Letanie des bons Compaignons [1].

De petit disner et mal cuyt,
De mal soupper et masle nuyt,
Et de boyre du vin tourné,
Libera nos, Domine.

De manger pain brun, noir et bis,
De vestir deschirez habitz,
D'estre cité ne adjourné,
Libera nos, Domine.

De tonnoirre, pluye et deluge,
Et de sentence de fol juge,
Et d'estre à tort emprisonné,
Libera nos, Domine.

De vieille putain qui se farde,

1. Je prends cette pièce farcie dans le Cathon : *Des mots dorez, en latin et en françois*, édit. de 1545 et 1555. Elle est trop dans le goût de la Patenostre des verolez (voir notre premier volume, p. 68-72) pour ne pas être plus ancienne que 1545 et ne pas être une pièce antérieure seulement recueillie dans les Motz dorez.

De coup d'espée ou hallebarde,
D'estre de masque[1] empoisonné,
Libera nos, Domine.

De femme qui est cautumnière[2],
Bordelière ou tavernière,
Qui a honneur abandonné,
Libera nos, Domine.

D'usuriers et frauldeurs de blé,
Et de vendeurs de vin troublé[3],

1. Ne faudroit-il pas lire *de musque*, c'est-à-dire de musc? On pourroit aussi comprendre : d'être poursuivi par des gens masqués, qui font d'autant plus impunément leurs méchants tours.

2. Est-ce perfide, rusée, de caute? Est-ce pour coutumière?

3. Dans le second volume des *Motz dorez du sage Caton*, de Pierre Grosnet, on trouve (feuillet 109) ce rondeau contre les taverniers qui broullent les vins :

Broulleurs de vins malheureux et mauldits,
Gens sans amour, faulx en faitz et en dits,
Qui ne tendez qu'à dampnable avarice,
Soyez certains que divine justice
Vous pugnira de bien brief, je le dis.
Les vins nouveaulx vous seront interdits;
Point n'en burez, car des fois plus de dix,
Dieu, qui voit tout, congnoist vostre malice,
Broulleurs de vins.

Sur ces vendeurs de vivres trop hardis,
Baillifz, prevostz, n'y soyez point tardifz;
Besongnez-y, exerçant vostre office,
Car aultrement, se n'y mettez police,
Enfer vous suyt et non pas paradis,
Broulleurs de vins.

Cf. aussi ce recueil, t. 5, p. 101.

Et de marchant trop affiné,
Libera nos, Domine.

Des ennemis qui nous font guerre,
Qui nous destruisent nostre terre
Et le bien qu'on nous a donné,
Libera nos, Domine.

Peccatores, te rogamus, audi nos.

Ayons vin fraiz.

Donnez nous perdrix et pigeons,
Graces gelines et cochons,
Et nous remples de vin noz potz;
Te rogamus, audi nos.

Donnez nous bon pain, bonne chair,
Et la belle fille au coucher
Pour faire la beste à deux doz;
Te rogamus, audi nos.

Donnez nous grant foyson de vin
Pour mieulx boyre soir et matin,
Et puis argent à tout propos;
Te rogamus, audi nos.

Ayde nous en faictz et en ditz
Et puis en la fin paradis;
Nostre abbé et tous ses supposts,
Te rogamus, audi nos.

Oremus.

Dieu Bacchus, nostre très grant maître,
Vueillez les suppostz recongnoistre;
Donnes nous les proprietez
Que ne soyons point desgoustez,
Et que tousjours, soir et matin,
Nous trouvons bon chair, pain et vin,
Entre le nez et le menton,
In secula seculorum.

Amen[1].

1. Le second volume des *Motz dorez du grand et saige Cathon* donne (feuillet xciiij) une petite pièce farcie qui sera ici bien à sa place :

Proverbe des taverniers contre les biberons qui n'ont point d'argent.

Vous qui bëuvez de course,
In nostra caupona,
Mettez main à la bourse
Pour savoir qu'il y a.

Et, si vous la trouvez
Sine pecunia,
Plus avant n'y entrez
Sine licencia.

Car, s'il n'y a *credo*
Ou *testimonia*,
Sachez que *de vero*
Vous lairrez *vadia*.

Des Villains, Villenniers, Vilnastres, et doubles Villains[1].

Trois vices a villain parfaict,
Folle parole et villain faict;
Le tiers mal doit finir sa vie,
Car il est faict par villennie.

Si aucun bien faict en sa vie,
Il le faict par ypocrisie,
Pour decepvance de la gent,
En practiquant tousjours l'argent.

S'aucun villain vous est courtoys,
Gardez-vous bien du contrepoys,
Car à la fin vous trahyra;
Vostre bien à soy tirera.

Oncques villain, jour de la vie,

1. Extrait du second volume des *Motz dores du saige Cathon*, 1533, feuillets cxxxj recto à cxxxij verso. Il reste du Moyen Age une pièce du même genre, et beaucoup plus spirituelle, les XXIII manières de villains, et qui a été publiée par MM. Jubinal et Eloi Johanneau, Paris, 1834, in-8 de 32 pages.

Ne fist amour ne courtoysie,
Et ne croys pas, en confidance,
Que villain ait ferme creance.

Ung villain de mauvais usaige
Ne croit jamais de bon couraige
Aux bons prescheurs n'à leur parloir;
Il dist : « C'est pour le nostre avoir. »

Ung villain parfaict de nature
Ne creust oncques en l'Escripture;
Il dit que ce ne sont que peaulx [1],
Dont n'est pas digne des pourceaux.

Quant ces villains sont à loysir,
De detracter ont leur plaisir
Des gentilz hommes du pays,
Tant soient amys que ennemys.

Quant le villain paye son seigneur
Ou son curé, c'est grand douleur;
De peu que le cueur ne luy part;
D'ung chascun dit : « C'est ung coquart. »

Quant le villain de mal affaire
Trouve son seigneur debonnaire,
Par trop le hait et le desprise
Pour trop vouloir faire à sa guise.

1. Les manuscrits étoient presque toujours sur vélin, ce qui rend raison de la façon dont, pendant près d'un siècle, on tira sur vélin tant d'exemplaires de livres imprimés.

Quant le villain fait sa journée,
Il est avant prime passée
Qu'il soit là où il doit aller,
Par quoy ne gagne son disner.

Ung villain riche est sans pitié;
En luy n'a doulceur n'amytié;
Avare est, chiche et usurier;
D'ung chascun tire le denier.

A bien parler d'ung villennier,
S'il trouve aucun en son dangier,
Il luy fait orgueilleux visaige
En luy monstrant son gros couraige.

Les plus faulx entre les villains
Toujours verrez à faire plains
Pour acquester et pour conquerre,
Tant soit en paix comme en la guerre.

De nuyt, quant la lune luyra,
Toutes bornes arrachera
Sur la terre de son voisin;
Dieu ne craint, ne soir ne matin.

Plusieurs villains ont male teste,
Tant soyent jours ouvriers comme feste;
Le villain qui sort de baver
Fait tous les voisins aboier.

Il dit: « J'ay veu le roy d'Espaigne
« Et tout le pays de Cocaigne[1]. »

1. Le mot est resté jusqu'à nos jours, et Béranger a fait là-dessus une chanson; il est aussi très ancien, et

Par son mentir, par son parler,
Il songe, il resve, [il] veut railler.

Nous trouvons des villains ramages
Nez et nourris en ces bocaiges;
Quant les verrez en parlement,
Sont esbahis honteusement.

Il y a villain tavernier
Qui despend ce qu'il peult gaigner,
Puis portera faulx tesmoignage,
Fusse contre le mariage.

Souvent villains verrez coupaux [1]
Par dessus les autres rurauIx,
Et ne demandent qu'advantaiges,
Et de leurs femmes sont umbraiges.

Oignez villain, il vous poindra,
Poignez villain, il vous oindra;
A brief parler d'un villoyn,
Il ne vault rien, ne près ne loing.

D'aultres y a, doubles villains,
Envilnastrés [2] de propos mains;
Trop sont villains et [trop] vilnastres,
Qui ne visent jamais les astres.

l'on connoît, dans le recueil de Méon, le vieux fabliau de Coqaigne.

1. Copault, c'est la même chose que cocu.
2. Imp.: envilnastry.

Ung villain ne veult rien sçavoir,
Tasche ung chascun à decevoir;
Tant soit aujourd'huy que demain,
Velà l'estat d'un gros villain.

Finis.

Les regrets et complaintes des gosiers alterez, pour la desolation du pauvre homme qui n'a croix.

Nouvellement imprimé à Paris[1].

Aux Lecteurs.

Lisez, lecteurs, ce livret nouveau faict,
Et, si croyez quelque poinct imparfaict,
Il vous plaira la faute supporter
Prenant le bien, et le mal n'emporter;
Vous n'y voirrez mettre l'or ou l'argent
A plus hault prix que le roy le consent;

1. Nous donnons cette pièce d'après le *fac-simile*, in-8 de 16 pages, imprimé par M. Montaran chez Guiraudet. Sur le titre, à la suite des mots : *Nouvellement imprimé à Paris*, on lit la date de 1675, qui est de toute impossibilité. En 1675 on n'auroit jamais pensé à réimprimer une pièce de ce tour. Il y a là une erreur qui vient ou de M. Montaran ou de son original. 1575 seroit au moins possible, mais la pièce est encore antérieure à cette époque.

Ceux qui y parlent n'enfraignent point ces loix,
Car tous d'accord n'ont ne pille ne croix[1].

Aux pauvres Pions.

Pleurons, pleurons, pauvres pions;
Plus n'avons pots ne demi-ons,
Qui de soif avons la pepie,
Helas! nous avons la rouppie,
Le ventre sec, et froict aux dois;
De saouls nous perdons la coppie;
Le pauvre monde n'a plus croix.

Aux Nez enrubinés[2].

Où est le temps que nous solions plorer
En adorant le Dieu Bacchus,

1. Au lieu de cette expression on a dit pile et face du moment où il a été d'usage de mettre la figure du souverain sur le côté où jusque là l'on avoit mis une croix. L'origine de cette dernière expression, par laquelle on en est venu à désigner l'argent lui-même (cf. ce recueil, t. 3, p. 296, et le mot *Croix* dans les Curiosités françoises d'Oudin et dans le Dictionnaire d'argot de M. Michel, p. 127-128), est donc parfaitement claire; mais la valeur et le sens originaire du mot *pile* le sont beaucoup moins, et je ne ferai pas à mes lecteurs l'injure de transcrire les vingt explications saugrenues qu'a rassemblées sur ce point le Dictionnaire de Trévoux.

2 Enluminés, couverts de rouges rubis.

Nos nez de rubis decorer,
Tous enyvrez mettre bas cus;
Plus n'avons pistoletz [1] n'escus;
Le tavernier dict : « Rien n'accrois. »
Vendu avez dague et malcus [2].
Le pauvre monde n'a plus croix.

Aux Beuveurs de bière.

Perdu avons le chant de joye;
Morte est toute joyeuse chère,
Pour nous reconforter le foye,
Il nous faut boire de la bière;
Cela nous refroidist l'herbière
Et desconforte les gualois;
Boire nous fault à la rivière;
Le pauvre monde n'a plus croix.

Aux Taverniers.

Venez avec nous lamenter
Entre vous qui tenez taverne;
Vous ne nous orrez plus heurter,
Car Faute-d'argent nous gouverne;

1, Synonyme de pistoles.

2. Imp. Marcus. — En se souvenant que le personnage dont l'apôtre Pierre coupa l'oreille au jardin des Oliviers s'appeloit Malchus, il est facile de comprendre, avec les confusions perpétuelles de la langue populaire, comment ce nom d'homme en est arrivé à signifier une épée.

Serrez hardiment la lanterne [1];
Couchez-vous de jour, car je crois
Que clore vous fault la poterne,
Le pauvre monde n'a plus croix.

Aux Morseaux sallez.

Vuidez hors, andouilles et saulsiches,
Boudins, pastez, jambons sallez;
Force nous est devenir chiches,
Car nos deniers s'en sont vollez;
Par vous aux gosiers sont coullez,
Dont maintenant à haute voix
Crions, comme gens sang-meslez :
Le pauvre monde n'a plus croix.

Aux Artisans.

Plourez aussi, pauvres boursiers [2];
De bourses n'avons plus mestier.
Destallez-vous, gentils mersiers,
Allez apprendre autre mestier.
Retirez vos quartes, quartier [3];
Nul ne lit au livre des Rois.
Serrez vos livres, libratier;
Le pauvre monde n'a plus croix.

1. Pour se faire reconnoître, les taverniers suspendoient, le soir, une lanterne allumée devant leurs boutiques.

2. Faiseurs de bourses et d'aumônières.

3. Fabricant ou vendeur de cartes à jouer.

Aux Practiciens.

Sergens, procureurs, advocats,
Conseillez à nos crediteurs,
A qui nous devons mains ducats,
Qu'ils considerent nos clameurs
Pour contre nous n'estre plaideurs
Sans nous livrer divers abois;
Car à present sommes jueurs.
Le pauvre monde n'a plus croix.

Aux Joueurs d'instrumens.

Joueurs d'instrumens, pour danser
A Sainct-Agnen[1] ou autres lieux,
A present vous pouvez cesser;
Point n'avons le ventre joyeux,
Ains tout fasché et ennuyeux,
Qui n'est guery de vin bourgeois[2];
De vos jeux nul n'est envieux.
Le pauvre monde n'a plus crois.

1. Si la pièce est parisienne, il s'agiroit des environs de la chapelle de Saint-Aignan, qui se trouvoit dans la rue de la Colombe, en la Cité, une rue qui va du quai à la rue Chanoinesse, autrefois du Cloître-Notre-Dame. L'église de Saint-Aignan d'Orléans est bien autrement fameuse. Il y a aussi un Saint-Aignan à Rouen, et la bière, dont il est question dans la pièce, est une boisson plus septentrionale que parisienne ou orléanoise. Mais je n'oserois rien décider.

2. Parceque, pour se guérir, il n'a pas de vin bourgeois, c'est-à-dire de bon vin, de celui que se peuvent payer les bourgeois.

Aux Femmes deshonnestes.

Paillardes, qui estes tant drues [1],
Et vous, puantes maquerelles,
Retirez vous longs cols de grues;
Ne subornez plus les pucelles;
Ordes putains, vous estes celles
Par qui n'avons escus de poix;
Ne vous fardez pour estre belles;
Le pauvre monde n'a plus croix.

Aux Rôtisseurs.

Pour rôtir veau, bœuf ou mouton,
Faut fendre bois, chacun l'entend;
Mais la chair du pauvre pieton
Au soleil rotye se sent;
C'est par faute d'acoustrement
Qui [2] ne peut avoir à son chois,
Pour ce qu'on dit communement:
Le pauvre monde n'a plus croix,

Aux Barbiers.

Helas! que j'ay de mal aux dents!
Barbier, n'y sçauriez-vous que faire?
Dites moy tost qui est dedans
Qui me fait tant crier et braire.

1. Amoureuses; la langue du Moyen Age avoit le substantif *drueric*.
2. Pour: qu'il.

Le mal qu'ils font est ordinaire,
Sans excepter terme ne mois;
Ils maschent tout devant derrière:
Le pauvre monde n'a plus croix.

Aux Apothicaires.

Point ne nous faut prendre la courre
Pour cercher un apothicaire,
Car, pour faire vuider la bourse,
Point ne luy faut de clistère;
Par force de faire grand chère
Est purgée par maintes fois,
Dont maintenant avons à faire[1]:
Le pauvre monde n'a plus croix.

Aux Joueurs de Farces.

Facecieux gens sans soucy,
Vous passez temps joyeusement;
Pleust à Dieu que fussions ainsi!
Helas! et jouez plus souvent;
Pour chasser dueil aucunes fois,
Resjouissez honnestement
Le pauvre monde qui n'a croix.

Aux Cuisiniers.

Vous perdez beaucoup, cuisiniers,

1. Imp.: affaire.

Que n'avons la bonne cuisine ;
Mais voilà : Faute de deniers
Nous faut faire piteuse mine ;
Plus n'avons cousin ne cousine
Qui ait cinq œufs après ses pois ;
Faulte de gaigne tout afine ;
Le pauvre monde n'a plus croix.

A ceux qui couchent sur le feurre[1].

Coucher nous convient sur le feurre
La nuict, qui nous garde de rire ;
Soucy n'avons que vault le beurre,
Car nul de nous n'a plus que frire ;
Changé avons, qui est le pire,
L'estain en escuelle de bois ;
Toute pauvreté nous aspire ;
Le pauvre monde n'a plus croix.

A ceux qui vendent le ciel[2].

Las ! nous avons le ciel vendu
Qui sur la couche tenoît serre ;
L'argent qu'en avons obtenu
A servy d'achepter la terre ;
Des pourceaux craignons plus la guerre
Que des sergens trois mille fois ;
Sur nous tombe cruel catherre :
Le pauvre monde n'a plus croix.

1. Sur la paille ; le mot s'est conservé dans le nom de la rue du Fouarre.

2. Il ne s'agit pas là de vendeurs de pardons, mais seulement du ciel du lit.

Aux Larrons.

Vous, accourcisseurs de pendans [1],
Qui estes aspres à la pince [1],
A nous ne soyez pretendans
[. . . . . .];
Le beau licol qui coute un mince
Vous servira de contre poix;
Vendez hors de nostre province :
Le pauvre monde n'a plus croix.

Aux Porteurs de souliers percez.

Entre nous et les Cordeliers
Y a quelque peu difference;
Par dessus percent leurs souliers
En signe d'humble reverence;
Nous, par dessous avons dispence
D'y faire des trous deux ou trois;
C'est contre notre conscience;
Le pauvre monde n'a plus croix.

1. La corde qu'on passe au cou d'un condamné se raccourcit de la longueur du tour qu'on lui fait faire, d'où, pour ceux qui mériteront d'être pendus, la qualification pittoresque d'accourcisseurs de pendants.

1. Cf. t. 5, p. 150. Le vers

...Et qu'on garde la pince,

de *la Vengeance des femmes* (dans ce même volume, p. 173), peut aussi bien vouloir dire : *gardez-vous de voler*, que *gardez-vous d'être pris*.

Aux Mesureurs de bled.

Nous avons une faulse mine[1];
Mesureurs de bled ne serons;
Par hanter la belle tourmine,
Les troux y font d'infaicts cerons[2];
Conseillez-nous que nous[3] ferons;
Nous sommes en grands desarrois;
Ains qu'il soit cent ans nous mourrons;
Le pauvre monde n'a plus croix.

Aux Couturiers.

Couturiers, adieu la banière[4];
Drappiers, vous voylà à basac[5],

1. Allusion au double sens de *mine*, apparence du visage, et *mine*, mesure de capacité, dont la forme se conserve dans le mot minot.

2. C'est-à-dire cirons.

3. Imp.: qu'on y.

4. Comme tous les corps d'états, les couturiers se réunissoient en confréries, et chacune ne manquoit pas d'avoir une bannière, qu'elle s'efforçoit de faire plus riche que celles de ses rivales. Dire *adieu la bannière*, c'est-à-dire: vous n'avez plus assez d'argent pour vous payer une bannière et subvenir aux frais de vos réunions.

5. Vous voilà ruinés. Le Glossaire de l'Ancien théâtre françois me paroît l'expliquer très bien en supposant que c'est tout simplement l'expression *en bas*, *à bas*, au dernier mot de laquelle on a ajouté une terminaison de fantaisie. Cette façon d'ajouter un mot, une syl-

Car nous avons trouvé manière
De nous vestir chacun d'un sac;
Dieu, qui pèse les vents sans marc[1],
Nous donnera contre hyvers frois
La chaleur en nostre estomach,.
Le pauvre monde n'a plus croix.

Aux Menuisiers.

Vos outils pouvez bas poser,
Menuisiers, sans faire pour nous
Chaires pour nos corps reposer;
Nous disnons bien sur nos genoux;

labe sans valeur et qui change selon la mode, est fréquente; c'est ainsi qu'il y a une vingtaine d'années, le peuple terminoit en mard tout ce qu'il vouloit ridiculiser, et disoit *épicemard* pour épicier, etc.; c'est encore ainsi que, dans les pensions de petites filles, et cela depuis un temps qu'on ne sauroit apprécier, car il n'y a rien de plus traditionnel que les habitudes de l'enfance, on s'exerce à parler en *gue*, c'est-à-dire à ajouter cette terminaison à toutes les syllabes, en employant la même voyelle que celle de la syllabe précédente; ainsi: Tugue megue digui quegue tagua sœurgeur m'aga tendgen. Quand cela est dit vite, avec la sûreté que donne l'exercice, c'est une sorte d'argot. Le *javanais*, cette fantaisie du monde interlope dont M. Nestor Roqueplan parloit dernièrement dans un de ses feuilletons, est du même genre; il consiste à mettre entre toutes les syllabes la syllabe *ave*.

1. Sans avoir besoin de poids, dont le marc étoit un. — Sans y penser, ce dieu qui pèse les vents est comme une parodie du Jupiter assemble-nues des poètes.

Nos pieds posons en bas tout doux ;
Tallons sentent du cul le poix [1] ;
Ainsi mangeons nos pauvres choux :
Le pauvre monde n'a plus croix.

A ceux qui disnent sous les orgues [2].

Encor nous faut-il tenir morgues.
Où mettrons-nous cousteaux sur table?
Où? Helas ! droict dessouz les orgues!
La table y est mal profitable ;
Là, pour viande delectable,
Avons son de trompe et hautbois [3],
Dont nostre ventre est lamentable;
Le pauvre monde n'a plus croix.

1. Nous avons si peu à manger que nous ne nous asseyons même pas pour le faire et que nous mangeons debout; mais on conviendra que le désagrément de faire porter à ses talons le poids dont parle notre auteur n'est pas à comparer à celui dont parle Villon dans le fameux vers :

Saura mon col que mon cul paise.

2. Les orgues des églises étant habituellement au-dessus de la porte d'entrée, la partie qui se trouvoit au-dessous étoit une espèce de porche, endroit intermédiaire entre l'église et la rue, et où l'on se réunissoit. Dîner sous les orgues, c'est être sous les orgues à l'heure du dîner, c'est-à-dire ne pas dîner.

3. Nous avons la musique de l'orgue dont certains jeux imitent la trompette ou le hautbois; on a encore, à propos de l'orgue, des expressions de même nature : il a ses jeux de flûte, ses jeux de trompette, de cor, de voix humaine, etc.

Aux Forgeurs de billon.

Vous qui forgez[1] or ou billon,
Et d'argent gouvernez la source,
Forgez, sans que plus babillon;
L'attente nous est trop rebource;
Si d'ouvriers n'avez assez pour ce,
Prenez-nous, nous sommes de chois;
Nous en ferons pour nostre bourse:
Le pauvre monde n'a plus croix.

Aux Usuriers.

Les usuriers ont nostre bien;
Plus n'avons de quoy en gaigner;
De nostre estat ne faisons rien,
Qui nous fait quasi enrager;
Plus n'avons que boire ou menger;
De quoy passerons-nous les Roys[2]?
Il faut dormir et puis songer:
Le pauvre monde n'a plus croix.

1. Avant que la monnoie fût faite au balancier, chaque côté étoit, l'un après l'autre, frappé au marteau dans les coins d'acier; c'est ce qui rend compte de l'expression de forger.

2. Qu'avons-nous pour célébrer la fête des Rois?

Ballade interroguant pourquoy
Le pauvre monde n'a de quoy [1].

D'où vient la desolation
Qui le pauvre monde desole?
D'où vient la variation
Qu'on apperçoit en sa parolle?
D'où procède que soubs le polle
Endure si divers effrois?
Pourquoy dict-on pour parabolle :
Le pauvre monde n'a plus croix?

Pourquoy est-ce qu'Ambition
Le tient en sa superbe escole?
Pourquoy a domination
Sur luy Guerre, qui son bien vole?
D'où vient cela qu'il branle et crolle
Sans estre stable en nuls endroits :
Le pauvre monde n'a plus croix [2].

Pourquoy est-ce qu'Ambition
Le veut repaistre de frivolle?
D'où vient que mainte illusion
Devant ses yeux souvent bas vole?
Pourquoy Hypocrisie fole
Le tient-elle en liens estroits,
Qui fait que ce propos recolle :
Le pauvre monde n'a plus croix [3]

1. Cf. dans le t. 5 la p. 35, et surtout la p. 73.
2. Cette strophe est incomplète d'un vers.
3. Nous mettons ici cette strophe, qui, dans l'origi-

Pourquoy celuy prend mieux que colle
Lequel dame Avarice acolle ?
Veult-il divertir loix et droits ?
Pourquoy est-ce que l'on extolle
Plus un sot qu'un sage apostolle ?
Pourquoy dit-on sans protocolle :
Le pauvre monde n'a plus croix[1] ?

Dixain monstrant au Monde en grand douleur Que son péché luy cause son malheur.

Ne t'esbahis, ô monde lamentable,
Si dessus toy tombe douleur extresme ;
C'est tout par toy, cas tu n'as la foy stable
Pour operer en Dieu, ton grand supresme.
Tu ne le crains, tu n'ayme que toy-mesme ;
Tu hays cestuy lequel te monstre au doy
De nostre Dieu la souveraine loy ;
Tu ne la vois, tu ne la veux entendre ;
Mais tiens-toy seur que selon qu'est ta foy
Te sera fait ; garde toy de mesprendre.

Autre dixain à ce mesme propos.

T'esbahis-tu, monde, de grands travaux
Que tu reçois en ce val lamentable ?

nal suivi par M. Montaran, se trouve plus loin et à tort entre le second des deux dizains suivants et le mot *fin*.

1. Cette strophe n'a que sept vers.

Ton vil péché te cause tous ces maux,
Te rendant vil et pauvre et detestable.
Si tu estois ferme, constant et stable
A aymer Dieu ainsi qu'il est requis,
Tu recevrois de Dieu les biens exquis.
Mais le malheur qui dedans toy redonde
Priver t'en faict; c'est pourquoy as acquis
Pleur, dueil, travail, qui consomment le monde.

FIN.

La Complaincte douloureuse de l'âme dampnée[1].

Cy commence la complaincte de l'ame dampnée, faicte à l'utilité et salut d'ung chascun pe-

1. In-8 gothique de 16 feuillets de 27 lignes à la page, sous les signatures A-B. Au titre, un bois de la Mort avec sa faux sur l'épaule, emmenant un religieux tenant un livre et appuyé sur un bâton; sur sa cagoule est cousue ou brodée une croix en forme de T; des deux côtés latéraux, deux bordures d'ornements avec des fonds pointillés; au-dessous, une bordure en largeur avec des têtes de femmes regardant en l'air, et, des deux côtés, une petite main, comme celles qu'on employoit en typographie en tête des alinéas. Le verso du titre est occupé par la préface. Au verso du dernier feuillet, un homme en longue robe et en bonnet à plume: il a, près de la bouche, une petite banderole avec le mot *Plusieurs*, et une femme, jambes et bras nus, vêtue d'une robe courte et grossière qui pourroit bien être une haire, une coiffe sur la tête et ayant à la main un gros chapelet; elle a sous ses pieds une banderole avec le mot *Devocion*. — M. Brunet (t. 1, p. 745) en indique trois autres: l'une de Michel Lenoir, in-4 goth. de 12 ff. non chiffrés; l'autre, sans lieu ni date, petit in-8 gothique avec des figures en bois; et l'autre, in-4 de 18 ff. non chiffrés, à 25 lignes par page, sous les signatures A-C.

cheur, à laquelle sont contenus les regretz qu'elle a au lict de la mort du temps passé qu'elle a employé aux délices du monde et à tous pechez, et non pas à penitence ne autres biens faictz; par quoy commence à entrer en desespoir comme la mort vient et prend l'âme impourveue; comment les diables dieñt à l'âme qu'ilz l'accuseront devant Dieu, et que point n'en mentiront pour la tenir au desespoir; comme elle voit les diables qui l'atendent pour la mener en enfer, et, d'aultre part, son bon ange qui l'abandonne, et dessus le vray juge qui luy apert tout yré; comme le corps est en desespoir et envoye l'âme avec les diables en enfer; comme Dieu luy donne raison par quoy elle est dampnée; le procès des parents qu'ilz ont pour ses biens après sa mort, avec admonition salutaire pour penser [à] la fin.

Cy commence l'Ame, et dit :

Helas! helas! plus que helas!
Se mille foys disoye helas!
Ne me pourroye assez plaindre,
Ne ma tristesse faire maindre;
Car mes douleurs espouventables
Me sont au cueur trop estainguables,
Trop cruelles et trop merveilleuses,
Trop horribles et trop angoysseuses;
Car à moy, meschante creature,
Engendrée de pourryture,
Me treuve seulle sans secours,
Et m'en voys à la mort le cours,

Sans mercy et sans esperance
De jamais avoir alegance,
Car dessus terre n'a personne
Qui de mon mal secours me donne;
Car mes amys et mes parens,
Qui se sont monstrez apparens
De moy aymer quant dominoye,
Et èsquelz grant fiance avoye,
A ce passaige dangereulx
Et à ce morceau douloureulx
M'ont laissé et habandonné,
Et de tous pointz congé donné;
Et, qui pis est, quant les pessoyes
De grans plaisirs et de grans joyes,
De ris, de jeulx et de soulas,
Ne me soulcioye de ce pas
Que passer [me] fault en present,
Dont mes douleurs me font present;
Mais folement m'acompagnoient
Et le corps et l'âme enveloppoient
Comme moy en toute follye;
Car [tout] ainsi le fol follye,
Par continuelle acointance
De très maulvaise acoustumance.
Helas! et moy, povre pecheur,
De toutes parts plain de douleur,
A qui ma vie plus touchoit
Que à personne qui lors vivoit,
Lorsque on disoit que j'estoye saige,
Que ne pensoye à ce passaige
Si très cruel et si horrible,
Si espoventable et si terrible,

Au moins aux pecheurs comme moy.
Tel le cognoys et tel le voy,
Et tel le treuve la creature
Qui de peché s'âme [1] ne cure;
Bien le debvoye lors penser,
Imaginer et repenser
Quant en bonne santé j'estoye;
Mais après le monde couroye
Comme s'il me fust pardurable,
Et d'aultre part estoit le diable
Qui les yeulx du cueur me bendoit
Pour moy mener où il vouloit.
Jamais à la mort ne pensoye;
De ouyr parler n'en vouloye,
Et se j'eusse aultre veu mourir,
Loing de là m'eust fallu courir.
Or me voy bien assailly d'elle
Et de sa passion mortelle,
Comme en trahyson et sursault.
Helas! tout le cueur me tressault,
Ne eschapper, las! ne luy puis;
Ne sçay voye ne pertuys
Où je puisse trouver garant
Ne par amy, ne par parent,
Et si me sens si assailly
De douleur que tout mis failly.
En vertu et en patience
N'a rien que ma douleur ne pense,
Et comme desconfit me sens;
Pource [je] n'ay pas mis mon sens

1. Imp.: son âme.

D'acoincter dame Pourveance
Contre le diable et sa meschance,
Et n'ay voullu mon corps offrir
De apprendre à peine souffrir,
Mais en delices et en jeulx,
Dont à present trop fort me deulx.
Si me fust-il bien necessaire
De penser à voye salutaire;
Car il vault mieulx tart que jamais,
Et se ne sçay se mes malfais
Vouldra Dieu si briefvement remettre;
Mais en sa grâce me fault mettre,
Car sans sa grâce, pis que enfers[1]
M'en voys ès tenebreux enfers,
Où bien petitement pensoye
Quant au monde en santé estoye;
Car je croy que parfaictement
Oncques le mien entendement
Ne mis à y penser une heure,
Et pour ce n'ay qui me sequeure.
Plongé suis en pensées vaines
Des acoustumances mondaines,
Et ainsi en moy decevant,
Longue vie me promettant,
Cuidoye penser à ma conscience;
Mais Mort prent sans deffiance,
Sans deffiance ne respit,
Tant (la) Mort à ma vie a despit.
Or voy ma grant deception
Et la très grande abusion,

1. Malades et *infirmiers*.

Et le temps passé gracieulx
Que mon très doulx Dieu glorieulx
M'avoit donné pour tout bien faire.
Ay [pris] en toute heure contraire;
J'ay perdu temps sans recouvrer;
Car qui mort est ne peult ouvrer
Choses qui jamais bien luy face
Ne qui ses pechez luy efface.
Ha! povre âme hydeuse et layde,
Où iras-tu trouver remède?
Courroucé as Dieu et l'Eglise,
Par quoy as perdu la franchise
Donnée à toy franchement
Pour en faire ton saulvement,
Et au diable as faict servi·
Par ton peché et par ton v
Que faces ne quoy ne comme
Ne sçay; car du commandement
De Dieu je n'ay compte tenu,
Et ainsy me suis maintenu
En orgueil, envye, paresse,
En avarice de pecune,
Sans faire abstinence aulcune
Et en luxure là très orde,
Qui hommes et femmes sans ordre
Sans raison, sans discretion,
Met en grande confusion,
Dont tant conscience me remort
Que le [re]mors qui tant me mort
Sans aultre mal est suffisant
De moy mettre tout mort gisant,
Dont mon âme est espoventée,

Et si durement tourmentée
Qu'elle n'ose du corps saillir,
Dont souvent me faict tressaillir
Et trembler et muer couleur,
Et rengregier ma grant douleur,
Et d'aultre part très durement
Elle est forte [force?] hastivement
De partir [de] mon meschant corps,
Ha! quel pitié et quel discors
A en la dure departie
Où l'ame ne soit quelle partie
Ou bien ou mal aller ira;
Le corps sçait bien qu'il pourrira
Et qu'après reprendra son âme
Pour mettre en joye ou en flamme,
Là où [n'est] nul deffinement
Et où fin est commencement.
Ha! quelles pensées douloureuses,
Quelles departies piteuses
A en ce dur departement
Que faire me fault promptement
De celluy qui bien me vouloit,
Mon très doulx Dieu, qui tant m'aimoit
Et qui tant de foys m'a tiré
De grans perilz et retiré
A luy, se l'eusse voulu croyre!
Mais de luy n'avoye memoire,
Et longuement m'a attendu,
Se à luy me fusse rendu;
Mais bien peu de luy me chailoyt
Fors aucunes fois qui me saulvoyt
Des infortunes où j'estoye,

Dont quelque grâce luy rendoye,
Ou qu'il me rendoit grans richesses,
Ou grans honneurs, ou grans lyesses,
Que très follement despendoye
Et en nul usaige mettoye.
Encores m'estoit bien advis
Que par mon sens et mon advis
Trestout ce grand bien me venoit,
Sans penser que Dieu le donnoit.
Ainsi ay despendu mes jours;
N'en retien que peines et pleurs.
Helas! se povoye rachapter
Et bien chierement achepter
Une toute seulle journée
De ma malle vie passée,
Quelz promesses et veulx feroye,
Et de bien bon cueur les tiendroye,
De bien tost faire penitence
Et de la prendre en patience,
De fouyr le monde pervers
Et de suplier Dieu par vers
De mes Heures ou de mon Psaultier[1]
Et faire offrandes à l'autier[2]
Où le sainct Sacrement repose;
Jamais ne feroye aultre chose.
Au moins [faits] de misericorde,
Qui oste la misère et corde
Dont le diable m'a faict lyer,
Feroye pour moy des[l]yer.

1. En disant les versets des offices ou des psaumes.
2. Ancienne forme du mot autel. Cf. t. 5, p. 279.

Ma chair metteroye sans fiction
Bien bas pour grande affliction,
Et au diable feroye grant honte,
Car de luy ne tiendroye compte.
Mais avant je pense au long temps
De vingt, de trente, soyxante ans,
Que Dieu m'a donné en ma vie,
Où je n'ay n'en tout, n'en partie,
Faict bien, au moins qui bien peu vaille.
Et maintenant, se Dieu me baille
Ung jour ainsi que je le demande,
Bien petite seroit l'amende
Pour quelque bien qu'en ung jour faice
Sinon que par pitié efface
De purgatoire mes pechez,
Dont long-temps suis entachez,
Et pour ma voulenté offerte,
Sans y querir aultre desserte,
Mieulx m'eust valu jeune finir
Que ainsi ma vie deffinir.
Plus y ay vescu, plus suis chargé,
Car mes maulx ay multiplié,
Et plus suis chargé de mal fais,
Et plus grans trouveray les fais.
Fol est qui demande vieillesse,
Sinon que à bien faire s'adresse,
Où j'ay pensé petitement.
Tout me va douloureusement,
Car mes pensees ont esté vaines,
De toutes mondanitez plaines.
Bien est mauldit qui est au monde
Qui ne faict l'ame nette et munde,

Or suis-je au terrible dangier
Où je ne me puis revenger.
J'ay si très souef mon corps nourry
Que en ay faict ung tison pourry
D'enfer, qui ne deffinera
Ne jamais à la fin n'yra.
Que maulditz soyent les soulas
Du monde, dont je suis ès latz!
Pour eulx suis en grande meschance,
Se la divine Providence
Ne pourvoye à mon povre faict
Sans regarder à mon mal faict;
Aultrement je pers moy et Dieu,
Ne jamais n'yray en ce lieu
Où est paix sans division
Et la très doulce mension[1]
De Dieu et des sainctz et saintes,
Et où anges font joyes maintes
Par très doulce voix et louange.
Là n'y a ange ne archange
Qui ne loue Dieu et Marie,
Qui de Dieu est mère et amye.
Charité y est si commune
Qu'elle est à tous [joye] commune,
Par vraye amour qui les assemble.
Ainsi louent Dieu tous ensemble.
Et je me trouve en tel dangier
Que je vois ma vie abreger
Et mon juge qui est present,
Auquel ne puis faire present

1. Cf. t. 3, p. 160, note 6.

De chose où il n'ait desplaisir,
Car oncques ne fis son plaisir.
Or voy mes tourmens efforcez
Et les douleurs de mon âme forcez[1]
De saillir de mon meschant corps.
Ha! que je souffre grans effors!
Plus n'en puis : nature me fault,
Et la douleur trop fort m'assault;
Je pers mon sens et mon sçavoir,
Ma puissance et mon povoir,
Et ma vertu de corps et d'âme,
Et ne sçay plus que je reclame.
Ma langue me tient au palays,
Et n'ay puissance desormais
De plus parler; mon vis pallist,
La peau s'estresse et jaulnist;
Mes deux yeulx s'en vont chancelant,
Et ma veue s'en va tremblant;
Mes lièvres aussi sont retraictes
Et se sont loing de mes denz traictes;
Mon nez estouppe ses conduitz :
Plus n'ay, pour allener[2], pertuis;
Ma bouche aplatist et estresse
De grant douleur, de grant destresse;
Ma gorge escume de douleur;
De ma bouche sault grand pueur;
Mes nerfz commencent à desrompre,
(Et) mes vaines de douleur à rompre;
Ma poictrine se soubzlièvе.
Je congnois que la vie est briefve

1. Imp. Forgez. — 2. Haleiner, respirer.

Pour le cueur qui enfler se veult,
Pour la douleur où il se deult.
Toute ma chair fremit et sue,
Et de douleur tremble et tressue.
Mes membres sont tous confondus,
Et sont les os fors tous fondus,
Et mon ventre joint à mon dos :
Ne a entre deux que les os,
Et n'y a une seulle vaine
En mon povre corps qui soit saine;
Je n'ay sang qui vie me donne.
Ainsi Nature m'abandonne,
Encommençent ma discipline[1].
Mon poulz me pert, ma vie decline;
La Mort m'assault de fort en fort.
Helas! helas! quel desconfort!
Quelz gemissemens et quelz plains
Feray-je? car en tous mes plains
Me treuve de reconfort vuide,
N'en ce chemin ne treuve guide,
Ne compaignon, ne compagnie,
Qui me suivist toise et demye
Pour quelque chose que feis onques.
Helas! et que ferai-ge donques?
Que n'ay-je éu devant mes yeulx
Le mirouer des jeunes et vieulx,
Lorsque en santé au monde estoye,
Qui m'eust faict tirer droicte voye!
Et maintenant m'y fault nurer

1. Ma punition.

Et tous mes pechez remirer[1] !
[Je ne cuidoye de mon corps, las!]
Que si tost tombast en tes las :
Point ne congnoissoye la sequelle[2]
Si douloureuse et si cruelle,
Comme maintenant je le voys.
Ha! c'est bien tart, car j'apperçois[3]
Mon très piteux deffinement.
J'ay esté trompé finement
Et par bien maulvaise finesse.
Las! je congnois bien quel fin esse
De vivre sans aulcun bien faire.
Helas! ce n'est pas à reffaire !

1. Les vers suivants expliquent à merveille cette allusion :

I. jour, pour lor orguel marcier,
Leur apert j miréoir Diex,
Tourble et oscur à veoir de iex
Et lait; de ce ne vous ment-gie,
C'ièrent iij mort de vers mengié.
. . . : . . . . . .
Dist li autres : « Compains, mar voi
Tel mirooir, se ne m'i mire,
Souffrés, vous, que Diex le vous mire,
Diex si le nous a mis en voie;
Ce miréoir le nous envoie
Pour mirer; si nous i mirons,

Le dit de Baudouin de Condé, dans : l'Alphabet de la mort de Hans Holbein, suivi d'anciens poèmes françois sur le sujet des trois mors et des trois vis, que j'ai publié l'année dernière.

2. La suite, le résultat; de *sequi*.

3. Imp. : je l'apperçois.

Le mal qu'ay[1] fait me demourra,
Et mon meschant corps se mourra
Et demourra viande à vers,
Gisant à terre tout envers,
Et la povre âme douloureuse
A son adventure piteuse
Va, et voyt ses plaisirs passer
Si legierement (de) trespasser
Comme une bouffée de vent :
Car les plaisirs passent devant
Au regard de eternalité
Ou de sa perpetuité.
Où il fauldra qu'elle demeure,
Cent mille ans ne luy sont une heure.
Mon âme voit present ses mal faitz
En dis, en pensées, en faitz,
En toutes ses iniquitez,
Dont l'ame et corps ne sont quitez.
De les muer[2] bien s'efforce,
Mais à grans cris et à grant force
Luy respondent bien rudement :
« Devant ton juge, qui ne ment,
Rapporterons, sans en mentir,
Dont ne nous sçaurons desmentir[3];

1. Imp. : que j'ay.

2. Faut-il lire *muser*, cacher, ou comprendre *muer* dans le sens de rendre muets ?

3. On trouve ici, dans le texte, les seize vers suivants, qui sont trop malades pour pouvoir être restitués ; c'est pour cela que nous les donnons en note :

De la vie meschante et folle,
Qui par le monde court et volle,

Ne pour toy jà ne mentirons,
Mais verité luy dirons,
Et te accuserons loyaulment
Enceque trés deloyaument
As faict contre sa voulenté
Et peché contre sa bonté :
Car, si tu vois bien en ton faict,
En rien qui soit ne meffaict;
Mais pour bien mal luy as rendu.
Ainsi as ton bien despendu.
De sa pure grâce t'a crée,
Et puis aprés regenerée.
Racompter les grans passions,
Les tourmens et afflictions,
Qu'il a eu pour te rachepter
Et des mains du diable gecter,
N'est langue qui bien le sçeust dire;
Toute sa vie fust martyre :
Car en sa chair, dès son enfance,
Tousjours a souffert penitence;

Et comment d'admonition,
Que Dieu, par inspiration
De ton ange et [de] ses docteurs,
Et de ses notables prescheurs,
Ainsi que avez revellé
Le doulx Sauveur et les recueille
Pour tant bien faire en veillant
Et pour ce les va reveillant;
Mais qui de ce parleit,
Fol estoit, pour rien n'y valoit,
Car en ce peché est endormye
Pour ce que ton juge ne dort mye,
Qui te fera tel jugement.
Ne croye pas que tel jugement.

Et [puis] la fin est si cruelle
Qu'il a voulu endurer telle[1]
Affin que fusses heritière
De son royaulme et personnière
Avec les glorieux anges,
Apostres, martyrs et archanges!
Se nous mentons, si nous reprens,
Et, si bien as faict, si le prens:
Car ainsi te compaignerons
Et compaignie te ferons,
Car nous t'avons tousjours hantée,
Et savons que tu [t']es temptée
Toy-mesmes pour ton peché faire,
Et dirons trestout ton affaire,
Les lieux et les circonstances
Où tu as peché par plaisances,
Et dirons ce que sçaurons dire
De tes maulx, pour plus fort te nuyre,
Car nous sommes tes aigneuses[2],
Et jamais n'en serons menteuses.
Nous te ferons du goust taster.
Icy sommes pour toy haster;
Saulx du corps sans faire demeure,
Car icy n'a qui te sequeure. »
Helas! povre ame douloureuse,
De toutes [façons] douloureuse!
Bien sauldray du corps à grant peine
Pour tousjours souffrir mal et peine.
Las! moy-mesmes me suis dampnée,

1. Imp. : celle. — 2. Le mot est évidemment corrompu; y avoit-il *accuseuses?*

Et, se la sentence est donnée
Contre moy, c'est juste raison,
Car jamais ne quis achoyson
De laisser le mal pour le bien,
Ne oncques ne creigny le lien
De peché, dont je suis ès latz
Des cruelz ennemys, helas!
Plus cuyde rappaiser mes plains,
Et plus de douleurs me complains;
Plus vois avant et plus me couvre[1],
Et plus mon meschief se descouvre.
J'ay peché de propre science
Contre le mors de Conscience[2];
J'ay le Sainct-Esprit contredit,
Guerroyé en faict et en dit,
Toutes foys qu'à mon cueur frappoit
Et que empescher me vouloit
De faire mes plaisantes follyes
Et mener mes maulvaises vies.
La grace de Dieu me suis tollue,
Qui plusieurs foys m'a revestue,

1. Imp. : plains.

2. Le mot *mors* est pris ici au propre. Le mourant se suppose avoir eu dans la bouche un mors qui y avoit été mis par la Conscience, et auquel il n'a jamais obéi. Dans les représentations des Vertus, la Prudence tient souvent un mors à la main. Ainsi, à Nantes, dans l'admirable tombeau du duc François II, Michel Columb, figurant la Prudence dans l'une des grandes figures de femmes debout qui veillent aux quatre angles du tombeau, lui a donné pour attributs une lanterne et un mors de bride.

Et dehors [de] moy l'ay boutée
Et à mon pouvoir reboutée.
Mon bon ange, pour moy mouvoir
A Dieu servir et faire debvoir,
Faisoit[1] en toute diligence;
Mais sa peine a perdu en ce.
J'ay espoventemens terribles;
Helas! je voy choses horribles,
Horribles et trop merveilleuses :
Car je voy les bestes crueuses,
Les diables d'enfer entour moy;
Je les voy et [les] apperçoy,
Les ay tous[2] entour de mon lict,
Où ilz ont joye et delict
De penser que en ceste journée
Me auront pour estre tourmentée.
Ilz crient, et [tous me] menassent,
Ne nulle aultre chose (ne) me brassent,
Fors, pour moy devorer, m'avoir[3],
Me faire entendre et sçavoir
Que j'ay gaigné à les servir
Et à leurs graces desservir.
Je voy leurs faces très hydeuses
Et leurs figures merveilleuses,
Qu'à peu que n'en saulx hors du sens,
Car je me treuve seul et sens
Amy, ne privé, ne estrange.
Helas! je voy [là] mon bon ange
Qui piteusement me regarde,

1. Imp.: Debvoit. — 2. Imp.: J'aytout.
3. Imp.: Fors n'avoir pour moy devorer.

Pourceque oncques, pour sa garde,
Ne m'ay voulu de mal garder.
Las! il ne me peult regarder;
Trop me faict estrange regard,
Comme celuy qui n'a regard
A moy, ne ne me gardera
Et jamais ne regardera.
Helas! et lors où regardoye
Quant son vouloir bien ne gardoye?
Emprès mon lict aultre gard[e] ay;
Petitement y regarday,
Dont je suis forment à reprendre,
Car qui mal cherche mal doibt prendre.
Pource mon ange m'abandonne,
Sans que ung tout seul confort me donne,
Et me laisse[1] à mon adventure,
Sans jamais prendre de moy cure,
Es mains de ceulx que je servoye
Quant au monde en peché vivoye.
Las! je voy dessus moy mon juge,
Où j[e d]eusse avoir mon refuge,
Se feusse tel que je deusse estre:
C'estoit mon demeure et mon estre[2],
Et moy mesmes me suis tollu
Pource que obeyr n'ay voulu
A faire ses commandemens,
Dont je souffriray grans tourmens;
La face m'appert comme iré[e],
Et si l'a contre moy virée,

1. Imp.: laisse.
2. Cf. t. 5, p. 6.

Comme celuy qui a talent
De me monstrer son mal tallent.
Pour quoy me sens en grant doubtance
D'avoir dure et juste sentence,
Car longuement m'a attendu
Sans qu'à luy me soye rendu ;
Et plus longuement m'atendoit,
Et plus ma vie empiroit ;
Plus a esté longue l'attente [1]
Et plus longue sera l'amende [2].
Son regard m'effroye forment
Et me espovente mallement,
Car chère me monstre croueuse
Et (par) semblance bien rigoureuse.
Sa sentence espoventable
Et son jugement importable
Porter me fault, car je ne puis
Luy eschapper, et si ne puis
Conseil lors qu'à crier et braire,
Car de plaindre ne me puis taire
Contre [3] très amère sentence
De la divine Providence,
Où il n'a appellation
Faicte ne protestation,
Ne excusation qui vaille.
Là brusler me fault, comme paille
Au fort feu se boute et prent.

1. Imp. : t'attente.
2. Non pas dans le sens de composition pécuniaire, mais dans celui d'expiation.
3. Imp. : O comme.

Las! fol ne croit jusques il prent;
En enfer tousjours demourré,
Et en mourrant point ne mourré;
Je souffriray sans mort souffrir,
Ne nul ne me viendra offrir
Allegement de ma souffrance.
Pire est le feu que souffre en ce:
Car jamais le feu ne s'estaint,
Et plus brusle et moins se faint
D'ardoir et brusler povres âmes
Par sa challeur et par ces flammes.
Qui portera ceste sentence?
Helas! qui aura patience
De la souffrir et endurer,
Puisqu'en deffaillant fault durer,
Et durer sans jamais faillir [1]
Ne sans jamais de deuil saillir?
Mais luy va en son mal croissant
Et le batant et le froissant;
Nulz qui y sont n'y ont confort,
Car âme n'y a reconfort,
Ne appel, ne jour, ne respit,
Et qui a son mal en despit,
Pour [ce] despit moins en respite,
Car charité point n'y habite,
Ni la vertu de pacience,
Ni d'allegement esperance.
Tout mal y est en desespoir,
Sans jamais avoir aultre espoir.

1. On trouve ici dans l'imprimé ce vers sans sa rime :

Et qui de douleur estre creu.

Las que endure[r]ay de maulx?
Et je voy là [près] les bourreaulx
Qui enragent de m'attraper
Pour sur moy ferir et frapper.
D'aultre part voy hommes et femmes
Parmy ses feux, parmy ses flammes,
[Tous] ceulx avec qui je pechoye
Quant au monde en follye estoye,
Qui me viennent accompaigner
Et en leurs bains boullans baigner
De serpens et de crapaulx plains
Qui leur rongent et piedz et mains,
Et nez et oreilles et yeulx,
Sans que personne en soit piteux,
Et tousjours sentent punaisie;
Pour leur luxure envieillie
Et d'aultre peché sans mesure
Leur faict avoir ceste pointure;
Ne jamais ne verront clarté,
Et de douleur n'auront charté [1],
Tousjours brayront par desespoir,
Et de plourer n'auront povoir;
Tousjours [...] le point de finée
Seront, sans jamais de finée
En ce cruel horrible lieu,
Mauldit et diffamé de Dieu,
De dyables et âmes dampnées
Qui a telles peines destinées,

1. Quand une chose devient chère, on peut s'en passer; mais pour eux la douleur ne sera jamais chère, puisqu'on la leur donne pour rien.

Qui jamais que mal ne feront
Et tousjours en ce point seront.
Tousjours y a douleur nouvelle,
Et tant que on ne sçayt laquelle
Est la plus aspre et la pire;
Et tousjours auray le martyre.
Or mauldit soit ce meschant monde,
Puisqu'il convient que par luy fonde
Es puis des enfers crueulx,
Horibles, puans, tenebreux.
Helas! pourquoy fus oncques née
Ne de Dieu faicte ne creée
Pour avoir telle affliction
De douleur sans remission?
Helas! pouvre homme, que diray?
Mon âme tousjours mauldiray,
Car par [ses] faulx gouvernemens
Default après elle en tourmens;
Aller n'y a nul qui m'en garde,
Ne seureté, ne saulvegarde;
Je sens tant de mal et d'angoisse
Que tout le cueur me rompt et froisse.
Hé! montaignes, sur moy tombez
Et me froyssez et me rompez,
Et me mettez à coup à terre
Que l'âme musse et enserre,
Et que mon juge plus me voye,
Affin qu'en desespoir ne soye:
Car il se monstre si crueulx
Vers moy et si très mal piteulx,
Si espoventable et si terrible,
Et la face si [très] horrible,

Que je vouldroye estre pendu
Et de grand douleur confondu,
Affin qu'au monde ne portasse
Plus de douleur [et] n'endurasse,
Et que les robbes me mussassent
Et de grant douleur me tirassent.
Las ! que me vallent maintenant
Les grans honneurs et le bonbant
Que souloye au monde mener,
Et la joye que demener
Faisoye à mes compaignons ?
Tout ne me vault pas deux ongnons.
Où sont mes bagues et joyaulx,
Mes bleds, mes vins, à grans monceaulx ?
Où sont mes robbes de fins draps ?
Icy demourront, et tu fauldras.
Où sont les richesses boustées,
Qui ne me vallent troys tostées,
Dont je souloye avoir foyson
Sans droict, sans ryme et sans raison ?
A ce n'ay pas pensé souvent ;
Tout s'en est allé comme vent
Et par trespas (et) aussi soubdains,
Car de trestous les biens mondains
Ne me demeure que douleur,
Grans gemissemens et grans pleurs ;
Bien me debvoye engresser
Et les bons morceaulx approcher
De moy sans faire abstinence,
Pour faire de mon corps pitance
Aux vers et au diable plaisir
Et au dernier luy rendre m'âme
Pour mettre en si cruelle flamme,

Qui devoit estre presentée
Des anges et ès cieulx levée
En paradis devant son Dieu;
Là estoit ordonné son lieu
Devant son Dieu, son très doulx père,
Qui pour lui souffrit mort amère,
En la compaignie des sains,
Qui de toute joye sont plains.
Or va là, je ne l'ose dire,
En enfer au cruel martire
En hainne de Dieu et des sainctz,
Dont comme forcené devientz.
Je la voulsisse retenir,
Mais je ne la puis plus tenir;
Elle sauldra par grant destresse
D'elle et de moy en destresse;
Vecy les bourreaulx qui l'attendent
Et les [1] crochets vers elle tendent
Pour la mener en grant douleur;
En leur maison n'y a que horreur [2].
Si me fault faire maintenant,
Car j'apperçois bien clerement
Que c'est trop tard d'avoir pourveu
A mon faict, et tart l'a[y] congneu.
Sens n'ay que de tout point ne faille
Et n'ay repentance qui vaille,
Ne esperance qui proffite;
De foy et charité suis vuide:
Ainsi de ma maulvaise vie
Maulvaise mort est ensuyvie.

1. Imp.: tes.
2. Imp.: herreur.

Dieu parle et dit:

Je t'ay crée et regenerée
Et de mon sang t'ay racheptée,
Et tu as le diable servy:
Or as ce que as deservy.

Le Diable parle et dit:

Avant, avant; avancez-vous
Pour vous galler avec[ques] nous.
Icy sommes pour vous payer
De vos services le loyer;
Regarde cy tes grans pechez,
Dont tu es plain et entachez;
Rien ne te vault repentence
N'avoir en Dieu esperance.

L[es] Ame[s] dampnée[s].

Avec[ques] nous vous baignerez
Icy et accompagnerez,
Pourceque nous accompaignastes
Au peché où vous vous baignastes.

Le bon Ange du dampné.

Ha! povre pecheur se m'eusse creu,
Au dangier ne fusse pas cheu
Où je te voy, dont me desplaist;
Plus n'y vault parolle ne plaist.

Les Parens du mallade.

Mort est; n'y a plus que penser,

Et de ce nous fault avancer
De partir[1] meuble et heritaige
Et que chascun ait son partaige.

L'Acteur.

Si vous prie, mes bons amys,
Puisque au monde Dieu nous a mis,
Encores en bonne santé,
Faictes des biens à planté,
Et n'attendez point à demain
Vous qui avez cueur et corps sain:
Car en vous n'a demain ne heure
Où vous soyez seurs du demeure;
Vostre demeure est ung trespas
Qui s'en va plus tost que le pas;
N'attendez pas la mort soubdaine:
Car à mourir si a grant peine,
Et gemissemens et de pleurs,
Que l'on n'entent que ses douleurs.
Les diables d'ung costé tourmentent,
Et les amys d'aultre demandent;
La maladie trop fort point.
Ainsi la maladie n'a point
De repos ne de allegeance;
Si a petite repentance,
Sinon que Dieu pour son povoir
Qu'il a, avec[ques] le povoir
De saulver trestous les pecheurs,

1. Imp.: Et departir.

Mais que à luy retournent en pleurs
Et en [très] parfaicte science
De cueur et en grant desplaisance,
Avec ferme et bon couraige
De jamais (re)tourner en l'usaige
De peché, qui gette les flammes
Au feu d'enfer, ou [de] ses flammes
Luy face par son grant pardon
De misericorde le don;
Mais c'est chose moult dangereuse
D'attendre la fin perilleuse.
On peult mourir soubdainement
Ou n'avoir point d'entendement
Et estre privé de la parolle,
Comme beste mue[1] et folle;
Et pour ce, se vous estes saige,
Pour Dieu, n'attendez ce passaige.
Ayez pure confession
Et en cueur grant devotion,
Repentance ferme et estable,
Et satisfaction vaillable;
Regardez bien à vostre faict,
Où vous avez contre Dieu meffaict,
Vous jugeant devant qu'il vous juge,
Grâces rendant au très hault juge,
Et priant Dieu benignement
Bon soit pour vous son jugement.
Ennuy n'ayez de penitence,
Laquelle soit à la chevance

1. Muette, de *mute*.

Ou le tresor que trouverez
Tantost après que finerez[1].

Cy finist la Complaincte de l'âme dampnée, nouvellement imprimée à Paris, pour Jehan Sainct Denys, librayre, demourant en la rue Neufve Nostre Dame, à l'enseigne Sainct Nycolas.

J'ajouterai à la Complainte de l'âme damnée une note sur une pièce du même genre qui n'a pas assez d'intérêt pour être réimprimée en entier, mais qui est assez rare pour mériter qu'on la signale, surtout parce qu'elle a un nom d'auteur. Son existence a été révélée par une vente récente (Catalogue de livres rares et curieux dont la vente aura lieu le lundi 22 juin 1857 et jours suivants; Paris, J. Techener, in-8 de 128 pages), où elle figuroit sous le n° 909. C'est un in-8 gothique de 23 feuillets et un feuillet blanc, de 25 lignes à la page. L'impression en est correcte;

1. Les lettres initiales des dix derniers vers de cet avis de l'auteur donnent *Rouge Belot*. Comme on ne le connoît pas d'ailleurs, et que le premier nom est singulier, je me contente de signaler cet acrostiche, sans affirmer qu'il ne soit pas fortuit.

l'on remarque seulement l'emploi de formes orthographiques particulières aux pays picards et flamands, le *ch* pour le *c*, et d'autres encore. En voici le titre :

Conseil de volentiers morir.

Je me nomme par bon advis
Conseil de morir non envis[1],
Par ce dialogue de l'Ame
Et du Corps. Mon nom vray je clame,
Et après baille Fossetier
Conseil de morir volentiers,
Puis fait d'une oraison present
Pour aller au sainct sacrement.

Imprimé en Anvers par Martin Lempereur, l'an M.D.xxxij.

Puis vient cette dédicace, que nous réimprimons en entier :

Prologue à la sacrée Majesté Imperiale.

Charles Cesar, prince tousjours auguste,
Des empereurs chinquiesme de ce nom,
Dieu vous doinst vie humble, honorable et juste,
Digne de gloire et d'immortel renom.
Je, Julien Fossetier, prebstre indigne,
Qui en Haynault ay eu d'Ath origine,

1. De bon gré.

Anchien de quattre vingz ans et plus,
Vous fay ce don, en priant que Jesus,
Duquel descend de hault tout don parfait[1],
Perface en vous ce qui est imparfait.
Qui mon don list de corage et d'esprit
De rendre à Dieu son esprit est esprit,
S'il n'est plus dur que pyerre d'aymant,
Et plus que Dieu les biens du monde aimant,
Doner à Dieu coer et ame il ensaigne.
Qui là ne vise en vain list et bargaigne,
Car l'Escripture est de peu de value[2]
S'elle n'est bien à son droit entendue;
Et, entendue, et non bien mise à oevre,
Profite peu, car les cieulz elle n'oevre;
Toutefois elle est de Dieu ordonée
Pour cela faire et des docteurs donée.
Parquoy j'ay fait ce livretteau petit,
Pour enserrer en cescun appetit
De desirer estre avec le Saulveur,
Duquel l'amour est d'infini sapveur.
Qui bien le list, offrant à Dieu son tout,
De Dieu aimer n'ara jamais le bout.
Il n'y a vers ne mot en ce traictié

1. *Omne donum perfectum desursum est a patre luminum. Jacobi I.* — Dans tout le courant du volume, l'auteur continue à mettre en manchettes un grand nombre de citations de l'Ecriture et des Pères, souvent aussi des sortes de sommaires ou des remarques en françois, comme celles qu'on voit plus loin; quelquefois il ne met que le mot : *notés*.

2. *Comment la saincte escripture profite.*

Indigne d'estre amamment[1] practiquié.
Maschiés ces mos, Cesar, car mon desir[2]
Est cescun mettre en celeste plaisir.

Après ce prologue vient l'ouvrage, qui est dans la même donnée que le *Dialogue de l'Ame et du Corps*, publié dans le troisième volume de l'*Ancien théâtre françois*. Il est suivi de cet épilogue :

Envoy de l'auteur à la sacrée Majesté Imperiale.

Charles Cesar, vostre benevolence
Prende en gré de Julien Fossetier,
Prebstre indigne, ceste simple advertence,
Laquelle il vous dedie volentiers,
Priant qu'il plaise à Dieu vous avanchier
Grâce de cy regner tant noblement
Que merites en ce royame entier
Vivre et regner perpetuelement.

Envoy aux aultres auditeurs.

Vous aultres qui ce dialogue ouy
Avés, ayés cescun coer esjoy,
Et vous ornés de fidèle esperance
D'avoir à Dieu eternele acoinctance.
Nulz l'obtenra s'il n'est amy fiable
A ung cescun et bienfacteur amable.

1. Avec amour, avec affection.
2. *Désir de l'acteur.*

Priés à Dieu qu'il vous doinst volentiers
Rendre âme, et face ainsi à Fossetier.

Enfin, le volume est terminé par de petites pièces dont voici les titres : « Sieut une briefve et profitable declaration du bien de mort voluntaire. — Sieut ung record de la Passion pour utilement rechepvoir le pain de l'autel. — Que tous biens vienent de Dieu, et que il est seul facteur de tous nos biens. — Du pecheur considerant son estat. »

Enfin, au verso du 23e ff., se voit la marque de Martin Lempereur, qui est gravée dans Brunet, t. 2, p. 197. Le blason est à un clou posé en pal, surmonté d'une couronne fermée, chargé en sautoir d'une râpe et d'une cuiller, et accosté des lettres M K, Martin Keysere, nom flamand de l'empereur. Les emblèmes me paroissent ceux convenables à un martyr; la cuiller, de la forme de nos cuillers à pot, peut être prise pour celle avec laquelle on versoit du plomb fondu.

Le Trophée d'Anthoine de Croy, prince de Portian, souverain des terres d'outre et deçà Meuze, comte d'Eu, marquis de Reynel, baron de La Faulche et Montcornet lèz Ardennes, Mauru, Pargny et Longny au Perche, pair de France, et chevalier de l'ordre du Roy. Par Ubert Philippe de Villiers, secretaire dudict sieur prince.

A Monseigneur le Prince de Condé.

A Lyon, par Jean Saugrain. 1567.
Avec permission [1].

A Monseigneur, Monseigneur le prince de Condé.

Monseigneur, celuy-là ne se peut vanter d'avoir esté affectionné serviteur de son maistre si, après le decès d'iceluy, il ne tasche à tesmoigner, en quelque façon que ce soit, la fidelité et affection qu'il luy portoit

1. In-8 de 7 feuilles, sous les signatures A.–B; les vers imprimés en italiques; 27 lignes à la page. Au titre, la marque du libraire: un monstre moitié oiseau, moitié serpent, la tête surmontée d'une étoile; autour, la devise :

en son vivant. Ce que m'estant assez cogneu, je me suis efforcé, pour preuve de mon fidèle service, de publier en partie, car le tout ne pourroy-je pas, les vertus heroïques de monseigneur et très

Ultro succedere votis. — Charles de Croy, comte de Portian et de Seneghen, seigneur de Bar-sur-Aube et d'Araines, et second fils de Henry de Croy, quitta les Pays-Bas et vint s'établir en France, parce que les biens qu'il eut en partage y étoient situés. Il y épousa Françoise d'Amboise (P. Anselme, V, 639) et il en eut Antoine de Croy, en l'honneur duquel est écrite notre pièce. Celui-ci fut créé marquis de Raynel au mois d'octobre 1560, et prince de Portian par lettres du mois de juin 1561. Par son mariage avec Catherine de Bourbon-Vendôme, — seconde fille de François Ier de Clèves, et par là sœur du prince de Condé, ce qui explique la façon dont notre poète désigne Antoine de Croy comme neveu et allié de celui-ci, — Antoine de Croy devint pair de France et comte d'Eu, qualité par suite de laquelle il prêta serment au parlement de Paris, le 12 août 1566. (Anselme, V, 639.) Il ne devoit pas survivre beaucoup à cet honneur; comme neveu par alliance du prince de Condé, c'est-à-dire de Louis de Bourbon, premier du nom, celui qui fut tué à Jarnac le 13 mars 1569, il s'étoit fait protestant, ce qui ne plut guère à la cour, et ce qui fut indirectement cause de sa mort, à propos de laquelle je laisserai la parole à L'Estoille (coll. Michaud et Poujoulat, 2e série, t. 1, part. 1re, année 1567, p. 20) : « Le prince de Portian (il avoit alors 26 ans), jeune seigneur martial et grand guerrier, mourut à Paris, le 5 may, d'une fièvre chaude, causée d'une cholère mêlée d'excès, qui fut qu'ayant joué à la paume tout le long du jour, ayant esté mandé sur le soir aux Tuilleries, où le roi Charles IX le tint deux heures descouvert dans le jardin desdites Tuilleries, à la lune et au serain, après luy avoir tenu quelques rudes

honoré maistre le prince de Portian, vostre très humble nepveu decedé, ayant pris la hardiesse de vous dedier ce peu que j'en ay tracé, tant parceque le sujet est fondé sur la vertu, à quoy vous estes naturellement nay, comme pour avoir eu l'honneur ce gentil et vertueux prince d'estre vostre serviteur non moins affectionné que très humble et obeissant nepveu et allié.

Vostre très humble et très obeissant serviteur à jamais, *Hubert Philippe de Villiers*.

propos, jusques à le menacer de perdre la teste, pour Linchamp, place frontière (Linchamps, Ardennes, canton des Hautes-Rivières), qu'on avoit donné à entendre à Sa Majesté qu'il faisoit fortifier, estant revenu en sa maison, outré de despit et de cholère, comme il avoit le cueur merveilleusement grand, envoya querir du vin, et, estant en chaleur et alteré, beut trois cartes de vin et mangea trois platelées d'amandes toutes vertes, et s'en va coucher là dessus, qui est le poison qu'on a escrit et dit qu'on luy avoit baillé. Vers ce temps on divulgua à Paris les vers de M. Lulier... ainsi que le tombeau de M. le prince de Portian, etc. » Ce doit être notre pièce même. Quant au poison dont parle l'article, nous trouvons des traces de cette opinion populaire dans la légende de Domp Claude de Guise (dans les mémoires de Condé, t. 6, 1743, p. 45-53), qui consacre trois chapitres (14 à 16) à l'empoisonnement prétendu et aux regrets. Ce qui est le plus sûr, c'est que, en septembre 1570, sa veuve épousa en secondes noces le duc de Guise, qui fut tué plus tard aux Etats de Blois. S'il en faut croire le Labourcur (Additions aux Mémoires de Castelnau, Bruxelles, in-fol., 1731, t. 1, p. 380-81), ce seroit précisément le seul homme que son mari mourant l'avoit priée de ne pas épouser.

Le trophée d'Antoine de Croy, prince de Portian[1], *comte d'Eu, marquis de Reynel*[2], *baron de la Faulche*[3] *et Montcornet lez Ardennes*[4], *Mauru*[5], *Pargny*[6] *et Longny au Perche*[7], *pair de France et chevalier de l'ordre du Roy.*

DIALOGUE.

La Posterité et l'Histoire.

POSTERITÉ.

Nymphe, que fais-tu là? Mais quel nouveau souci
Te meut de travailler et de suer ainsi?

L'HISTOIRE[8].

Je ramasse en ce lieu l'ennemie destrousse,

1. Château-Portien, Ardennes, arrond. de Rethel.
2. Haute-Marne, arrond. de Chaumont en Bassigny.
3. *Ibidem.*
4. Ardennes, arrond. de Mézières.
5. Maurupt-le-Montois, Marne, arrond. de Vitry le-François.
6. Ardennes, arrond. de Rethel.
7. Dép. de l'Orne.
8. A partir d'ici, les noms des deux interlocutrices sont en abrégé et imprimés à l'intérieur des vers. C'est encore de l'usage dans les impressions des pièces de théâtre en Angleterre; mais nous trouvons l'usage françois, de les mettre complets et en vedette, tellement plus clair aux yeux et à l'esprit que, même dans cette pièce, qui n'a rien de dramatique, nous le suivons et nous départons sur ce point de notre original.

De Cupidon vaincu l'arc, la flesche et la trousse,
De l'effroyable Mort la fière faulx poignante,
Et le fatal rouet de Fortune inconstante.

POSTERITÉ.

Pourquoy faire cela?

L'HISTOIRE.

Pour bastir un trophée
A un prince vainqueur, dont la gloire, estoffée
D'une tant memorable et heureuse victoire,
Des plus braves vainqueurs efface la memoire.

POSTERITÉ.

Mais auquel des mortels si bragard est permis
D'avoir ainsi domté si puissants ennemis?
Hé! pour Dieu, dy-le moy.

L'HISTOIRE.

A un Anthoine.

POSTERITÉ.

Quel?
Cet Anthoine romain qui s'est fait immortel,
Se rendant de son temps le plus valeureux homme
Qui se trouvast pour lors dans la superbe Romme?

L'HISTOIRE.

Ce n'est pas celuy-là; ce n'est celuy-là non.
De cestuy dont je parle est autre le renon,
Et, tant que la vertu çà-bas soit reverée,

De cestuy ci sera la memoire honorée,
Ayant tousjours, par tout, contre tous, combatu
Pour suyvre le party de la saincte vertu.

POSTERITÉ.

Quoy ! ce brave Romain n'en feit il pas de mesme,
Alors qu'il s'exposoit en tout danger extresme
Et que son estomach et sa robuste main
Garantissoit souvent tout un peuple romain?
Cela, n'est-ce vertu?

L'HISTOIRE.

C'en est quelque apparence;
Mais souvien-toy qu'il fault qu'une brave vaillance
Soit tousjours moderée et non pas furieuse;
Autrement la vertu se rendroit viticuse.
Ainsi ce loup felon vertueux pourrois dire
Quant le foiblet aigneau cruellement deschire;
Le tigre et le lyon on pourroit bien ainsi
Vertueux appeller, et l'ours sauvage aussi,
Exerçants dessus tous les autres animaux,
Beaucoup plus foibles qu'eux, la rage de leurs maux.

POSTERITÉ.

Qu'est-ce donc que vertu?

L'HISTOIRE.

Vertu, c'est de cognoistre
De ce grand univers le seigneur et le maistre,
Ce que l'on nomme Dieu, et puis rendre en tout lieu
L'honneur que veut de nous cet admirable Dieu;

Balancer tous nos faix au poix de la raison,
Et ne s'en destourner en aucune saison;
Se comporter au reste et faire entre les hommes
Luire nostre equité et sçavoir qui nous sommes;
Ainsi les vicieux seront cogneus de tous,
Et les bons vertueux fleuriront parmy vous.
Or ce brave Romain, que tu m'as ramentu,
Ce chemin vertueux oncque suyvre n'a sceu,
Ny luy, ny la pluspart de ceux que tu estimes
Entre tes devanciers glorieux et sublimes;
Car celuy-là couroit, serf de sa passion,
Comme cheval sans mords, aprés l'ambition,
Et, comme furieux, injustement s'aplicque
A renverser l'estat de sa grand republicque;
Mais enfin, accablé des malheurs, idolâtre,
Mourut tout forsené au sein de Cleopâtre.

POSTERITÉ.

Oh! celuy-là duquel tu vantes tant la gloire,
Est-il mort illustré de plus riche memoire?

L'HISTOIRE.

Ouy.

POSTERITÉ.

Comment?

L'HISTOIRE.

Ainsi; car sa force et valeur
Triomphe de l'Amour, de Mort et du Malheur,
Et l'autre se perdit en l'amour d'une femme;
Son malheur l'accabla et le rendit infâme,
Et la mort à la fin feit voir à tous combien
Il vesquit autrement qu'en vray homme de bien.

POSTERITÉ.

Et cestuy-ci, comment?

L'HISTOIRE.

Jamais il n'eut sougy
D'aymer lascivement tant qu'il vesquit icy,
Et ne pollut jamais d'amour desordonnée
De son pudicque lict le sacré hymenée.

POSTERITÉ.

Estoit-il autre qu'homme, et ne sçait-on pas bien
Comme cas asseuré qu'il ne se trouve rien
Plus propre à esmouvoir que l'attrayante grace
De femme belle?

L'HISTOIRE.

Ouy, mais ce vice n'a place
Parmy les gens de bien, et n'en fut oncq attainte
La saincte âme de ceux qui ont de Dieu la crainte:
Car ceste affection plus tôst n'est allumée
Que de Dieu la parole, en un bon cœur semée,
Amortit ceste flame et repousse à son aise,
Comme l'eau la chaleur d'une vifve fournaise.

POSTERITÉ.

Voylà l'amour donté; mais par quelle puissance
Peut il vaincre en son temps du Malheur l'arrogance?

L'HISTOIRE.

D'une illustre vertu que Force l'on appelle

Ce grand homme a rendu sa memoire immortelle.
Mettant dessous ses pieds des malheurs le soucy,
Le fouloit, le prenoit et maistrisoit ainsi
Qu'un brave lionceau fait le chien qui s'efforce,
Mais en vain, de forcer sa redoutable force,
Et resistoit ainsi aux malheurs survenants
Qu'un rocher combatu et des flots et des vants
Dans l'ocean salé, ou bien comme la teste
De l'Apennin pierreux batu de la tempeste.

POSTERITÉ.

Cas estrange! Mais quoy! faut-il bien vaincre encore
La Mort, qui des humains les ans ronge et devore?

L'HISTOIRE.

Aussi facilement que tu ferois un verre,
Ou le foible labeur d'un fresle pot de terre.

POSTERITÉ.

Comment?

L'HISTOIRE.

Sçais tu pas bien que la mort est la vie
A ceux qui ont de Dieu la saincte loy suyvie?
Celuy-là meurt de mort dont les friands delices
L'ont tiré, en vivant, au chemin de tous vices;
Mais tous les vertueux par mort vivent ès cieux,
Et près du Dieu vivant triomphent glorieux,
Comme ce prince icy, lequel de la vertu
A frayé en vivant le sentier peu batu,
Et maintenant reluit par ses vertus très grandes
Plus clairement çà bas que les terrestres lampes;

Car, la Mort pensant bien encoffrer sa memoire,
Vertu l'a deterrée et fait vivre sa gloire.

POSTERITÉ.

O l'homme grand! O Dieu! quel prince estoit-ce là?

L'HISTOIRE.

Encor promettoit-il beaucoup plus que cela
A qui le cognoissoit; car, en tout exercice
Dont un roy peult tirer d'un tel que luy service,
Il estoit si bien nay qu'il ne se trouvoit point
Homme qui mieux que luy sçeut arriver au poinct
D'exercer sa valeur et la faire paroistre
Parmy les gens de bien qui la pouvoyent cognoistre.
O Roy! roy des François [1], dont la force et grandeur
Te promet quelquefois du monde la rondeur,
Roy dont la grand vertu donne bien à entendre
D'estre un jour un Cesar ou un autre Alexandre,
Que tu perds aujourd'huy! Je le sçay bien moy-mesme,
Qui l'ay veu t'implorer en son mal plus extresme;
De [ton] nom reveré les honneurs souloit dire,
Et, mesmes en mourant, souspiroit: Sire! sire!
Or à la fin le Ciel, jaloux de nostre bien,
Ne laissa guère à nous ce qu'il pretendoit sien,
Et, quelque temps avant que le vouloir reprendre,
Comme de son chery le donnoit à entendre
Par signes evidents, par faictz prodigieux,
Qu'avons touchez au doigt et perçeus de nos yeux.

1. Charles IX, monté sur le trône en 1560; il avoit alors à peu près dix ans. Il étoit donc âgé de 17 ans l'année de la mort d'Antoine de Croy.

Mais las! genre mortel de trop foible puissance
Dont l'aide et le secours manque à la cognoissance!

POSTERITÉ.

Et, si l'on eust cogneu ceste fière menace,
N'y avoit-il remède à si grande disgrace?

L'HISTOIRE.

Pourroit estre qu'ouy; mais l'homme n'est pas sage
Qu'après l'effect passé du sinistre presage,
Ny qui sera celuy qui pourroit destourner
Le mal que sur son chef le ciel veult retourner?
Jà ce bon prince avoit la mort entre les dents,
Qui tost devoit trancher le filet de ses ans
Et remaschoit desjà la mortelle amertume,
Alors qu'un feu fatal sinistrement s'alume
Dans les munitions d'une des places siennes,
Forte, s'il en est point, tout joignant les Ardennes,
Que Montcornet l'on nomme, et lors ce feu espars
Les fondemens profonds esbranle en toutes pars,
D'un confus tintamarre en bas la place mine;
Le fort bondit en hault et s'en va en ruine.
Peu paravant, le jour estant encor fort clair,
Tout aussi tost brouillé, d'un ondoyant esclair
Discourant parmy l'air, ireusement menace
Du Chasteau-Portian la redoutable place;
Le ciel tonne d'en hault et d'un esclatant foudre
Frape l'un des costez et le réduit en poudre.
Bien peu de temps après, ce prince, joignant Seine,
Discourant costoyé d'un brave capitaine,
Son cheval bronche et tombe à plat contre la terre;
Le prince n'y prend garde, et, poursuyvant son erre,

Après avoir volté, au lieu mesme se rend,
Où luy advient encor tout le mesme accident;
Le cheval se ressourd, et, comme tout farouche,
Par[t] viste de la main, et, le frein en la bouche,
Comme tout furieux, gallope par la pleine,
Ne pouvant estre alors retenu qu'à grand peine.
Quelques jours escoulez, ô estrange merveille!
La nuict, tout en songeant, en sursaut se resveille,
Et, comme furieux, monstre une contenance
D'un homme de grand cœur qui se met en defense;
Mais, le songe escoulé, et revenu à soy,
Enquesté du motif de ce soudain effroy,
Dict qu'il songeoit avoir jà desjà sur sa teste
La main d'un sien haineux, toute felonne et preste
Avec un fer cruel luy ouvrir le costé,
Et luy avoir le cœur cruellement osté.
Et vous, fidèles chiens, les troupes compaignables
De vostre maistre bon, à luy tant aggréables,
Je ne sçay quel esprit vous a bien faict cognoistre
L'heure que vous perdriez nostre seigneur et maistre
Quand le long de la nuict, par vos tristes abois,
Sans qu'on peut moderer vostre funèbre voix,
Par hurlements affreux temoignastes assez
Qu'il s'en alloit bien tost au rang des trespassez.
Vivez heureusement, or vivez, meutes chères,
Sans que le pied d'un cerf ou ses rames meurtrières
Vous offense à jamais; et tousjours puissiez-vous,
Quelque part que soyez, avoir traictement doux!

POSTERITÉ.

Tu m'as dict, saincte Nymphe, et m'as deduict encore

Le nom et la vertu que ce bon prince honore ;
Mais, s'il te vient à gré et que ce soit raison,
Instruy-moy de sa race et sa noble maison.

L'HISTOIRE.

Sa race est de Croy, famille très illustre,
Des Epirotes grecs portant l'antique lustre,
Ayant d'antiquité sa vertu merité ;
De commander seigneurs d'une noble cité,
Croye nommé[e] en Grèce ; et de reste grand'ville
Rapporte le surnom ceste brave famille,
Qui se peut bien vanter parmi celles du monde
D'avoir autant esté heureusement feconde
A porter empereurs, ducs, barons et seigneurs
Propres à commander, pleins de gloire et d'honneurs,
Qu'autre qui ait esté dès le temps qu'on remarque
La vaillance du grand Alexandre monarque ;
La France le sçait bien, l'Allemaigne s'en loue,
Et tout autre pays qui le cognoist l'advoue,
Mesmes par cestuy-ci, en qui l'on voit reluire
La gloire d'avoir peu trois monstres fiers destruire :
L'Amour par grand effort de sa pudicité,
Fortune, s'il en est, par forte fermeté,
Et la Mort par la foy, qui le fait vivre ès cieux
Au lieu qu'il esperoit près du Dieu glorieux.

Tandem ad astra ferar.

Toute la première partie de cette pièce roule sur la comparaison du prince Antoine avec le général romain du même nom. Dans les notes du deuxième chant de *la Henriade*, Voltaire a cité des vers relatifs à Antoine de Bourbon, le père de Henri IV, qu'il avoit tirés des manuscrits de M. le premier président de Mesmes, dans lesquels la pointe roule aussi sur cette comparaison ; mais ces vers ne sont que le premier couplet d'une chanson que M. Péricaud, de Lyon, me communique tout entière, d'après une transcription faite par M. Breghot du Lut, son beau-frère, sur une copie du temps. Le dernier vers cité par Voltaire :

Le Navarrois en fait autant,

est d'une allusion plus positive et plus personnelle. Il peut donc y avoir des copies de cette chanson où chaque dernier vers auroit ainsi toute sa pointe et sa clarté; mais on ne peut donner que ce qu'on a.

1. Marc Antoine, qui pouvoit estre
Le plus grand seigneur et le maistre
De son païs, s'oblia tant
Qu'il se contenta d'estre Antoine,
Servant laschement une royne,
Et encor en fait on aultant.

2. Esaü quitta l'adventage
Du grand honneur de son lignage
A ung qui l'alloit supplantant,

Et, n'aïant sceu garder la place,
Faict destruire toute sa race,
Et encor en fait on aultant.

3. Saül son ennemi[1] pardonne
Pour estre dict bonne personne,
Dont Dieu marry et mal contant,
Son regne romp, et en avance
Son prochain et en faict vengeance,
Et encor en fait on aultant.

4. Achab ne cognoist sa folie
Quand Joab le reconcilie;
Mais il cognoist qu'en le flatant
Ce bras qui l'accole l'enferre
Pour venger Azael son frère,
Et encor en fait on aultant.

5. Chuzai feit tant par son langage
Qu'il abusa le fils mal sage,
Inconveniens racomptant,
Jusques quand le fils de Sarvie[2]
Luy ravit le règne et la vie,
Et encor en fera on aultant.

6. Salomon servit tant les femmes
Qu'après plusieurs actes infames,
A leurs dieux se vint submetant,
Dont dix pars des siens le laissèrent
Et ung aultre règne dressèrent :
Possible en fera on aultant.

1. Agag. *Rois*, XV.
2. Joab.

7. Jesabel pour Achaz commande[1],
Tient le cachet, aux juges mande
Que Naboth meure protestant
Pour son bien; mais les chiens les mangent
Et l'injure du Seigneur vengent :
Possible en fera on aultant.

8. Mort Ochosie, sa mère enrage
Et meurdrit le royal lignage,
Fors Joas, qu'on va latitant[2]
Jusques que l'Eglise amassée
La tue comme une insensée :
Possible en fera on aultant.

9. Josias, qui purgea l'Eglise,
Fait follement une entreprise
Au vouloir de Dieu resistant,
Car il receut plaie mortelle
Sans sçavoir d'où vient la querelle :
Possible en fera on aultant.

10. Les Juifs Jesuscrist receurent,
Mais les prestres tant les deceurent
Qu'ils crient tous en ung instant :
« Pilate, qu'on le crucifie! »
Va donc et à telles gens te fie,
Car ils t'en feront bien aultant.

1. Evidente allusion à Catherine de Médicis.
2. Cacher, de *latitare*.

La desolation des frères de la robe grise, pour la perte de la marmite, qu'est renversé.

S. MATHIEU, 7.

Or donnés vous garde des faux prophètes, qui viennent à vous en habit de brebis, mais par dedans sont loups ravissans.

A Lyon, M.D.LXII.

CHANSON.

Assemblons-nous, frères de robe grise,
De couvent en couvent,
Pour nous combatre à la gent qui mesprise
Nostre estat si souvent;
Souffrirons-nous qu'on nous vienne reprendre,

1. Je n'ai pas vu l'original de cette chanson; je la donne d'après une copie *fac-simile* de 4 ff faite par M. Leber et conservée à Rouen dans sa collection (n° 5717). Cette pièce ne sera pas la dernière pièce protestante que nous trouverons imprimée à Lyon avec la date de 1562 : cette abondance s'explique tout naturellement quand on songe que c'est l'année dans laquelle

Ou surprendre,
Voulant prendre
Vengeance de nous?
Faisons le fait à la justice entendre,
Sans attendre,
Car esclandre
On fait à nous tous.

Gardons les loix du benoist saint François
Pour vivre en paix, ainsi que petits roys;
Portons l'habit,
Quoy qu'en l'habit
Journellement moquez nous y soyons;
Il nous suffit,
Mais que proffit
Avec la vie et vestement ayons.

Mais pensent-ilz que soyons Dieu ou anges

Lyon tomba entre les mains des protestants, à un hardi coup de main du trop fameux baron des Adrets. (Cf. catalogue Coste, t. 1, p. 148.) A la suite de cette surprise, les protestants furent quelque temps maîtres à Lyon, et ils en usèrent de toutes façons. Quant à cette marmite, que nos lecteurs ont déjà vue figurer dans le titre de la Polymachie des marmitons du pape, c'est une aménité biblique que les deux partis se jetoient à la tête. J'ai vu un opuscule catholique en prose qui avoit pour titre : *La marmitte renversée et fondue de laquelle nostre Dieu parle par les saincles Escritures, où est prouvé que la secte calvinique est la vraye marmitte*, et pour épigraphe : *Mets la marmitte ronde sur les charbons, afin qu'eschauffée elle se brusle et se fonde*, ce qui vient d'Ezéchiel, chap. 24, verset 11.

En ce val terrien,
Ou qu'il nous soit deu aucune louange
Quand faisons quelque bien?
Advis leur est que sommes simpl' hermites,
Vray[s] levites
Ypocrites
Soyons, ou meschans,
Disans qu'avons maintes vepres destruites,
Et poursuites,
Mal instruites
De nos piteux chantz.

Quel meschant bruit font ilz sur nous courir?
Mieux aimerions dedans un feu mourir.
Religion,
Abusion
Ne doit commis, ainsi que requis est;
Ains oraison,
Toute saison
Doit faire à Dieu sans en prendre request.

Que n'est vivant Descornibus, sans blasme,
Qui tant nous supportoit?
Bien vengeroit ce vitupère infâme
Qu'avons en cet endroit;
Aide il avoit de toute la Sorbonne,
Qu'on dit bonne,
Et qui donne
Grans enseignemens.
Las! il avoit, ô la sainte personne!
Qui qu'en grongne,

Ou regrongne
Par faux argumens.

Où est aussi *Lupus*, le bon frater,
Et *Bernardus* qu'on vouloit escorter;
Titelmanus,
Imperius,
Benedictus aussi, très grans docteurs?
Galterius,
Antonius,
Sont mors aussi, desquels gettons mains pleurs.

Plus de secours nous n'avons à ceste heure
En ce pays icy,
Fors Velours Verd qui de prescher labeure,
Ayans de nous soucy.
Bien on l'ha ouy hier, en plaine chaire,
O Luthere!
Temeraire,
Filz de l'Antechrist,
Qu'ilz soient bruslez, sans autre enqueste faire[1],
Au canon escrit.

Et fussent-ilz vestus de velours vert,
Qu'ilz soient bruslez! le monde rien n'y perd.
Et puis après,
Par nous, discretz,
Tout à loisir on s'enquerra du fait;
Les mots sacrez
De nos decretz
Monstrent qu'on doit abolir tel forfait.

1. Il manque ici deux vers.

Si cordeliers en une estrange terre
Ont fait aucun delict,
Et qu'on en a bruslé en Angleterre
Pour leur peché maudit,
Et ce[1] sans faute, est-ce pourtant à dire
Qu'on doit rire
Et mesdire
De nous en ce point?
Puis peu de temps, on a fait chose pire,
Par grand ire,
Ce que dire
Ne sommes à point.

Point nous n'avons Dieu sous le pied bouté,
Comme un curé a fait par cruauté;
Si tel meffait
Nous eussions fait,
Dedans un feu eussions esté bruslez;
Par un effet
D'amoureux fait,
Meschans caphars en sommes appelez.

Voit-on pas bien que faisons penitence,
Portans vestemens longz,
Et que faisons, pour la commune offense,
A minuict oraison?
Chacun de nous n'est ceint que d'une corde
Sale et orde,
Qui recorde
Que sommes gens sainctz.
D'argent porter nul de nous ne s'accorde;

1. Le texte donne *saint*, ce qui n'offre pas de sens.

En concorde,
Sans discorde
Allons en lieux mains.

Semblablement, aucuns de nos souliers
Dessus les pieds ne sont partout entiers;
Plus cizellez,
Escartelez
Sont que les chausses à quelque vieux soldart.
Doncques, pensez
Et repensez,
S'aucun de nous on doit nommer caphard.

Mater Dei, saint Antoine de Pade,
Confortare nobis;
Cor contritum habemus fort malade,
Et tristis est nobis;
Lutherius, plenus de furorie,
Par tout crie,
Et decrie
Noster conventus,
Porte canor (?) à nostre chair ravie,
Et monnoye
Pour la vie,
Bene conventus.

Quare, quare, non gaudebit nostros,
In camera de fame visuros;
Ita, ita,
Pro debita
Facere de mane vismi (?).
Nostra vita

Consolata
Quando habent de fœmini generi (?).

Nostre bissac, jadis tout plein d'andouilles,
N'est plus rien rapportant;
Nous avons beau contrefaire grenouilles,
Criant et barbottant,
Nostre frère Judas, sur son espaule forte,
Ne rapporte,
En la sorte
Que souloit, deniers;
De nous donner la grand mère en est morte.
La cohorte
Nous enhorte
Que sommes trop fiers.

Helas! helas! on nous tient pour larrons,
Et si on dit que les femmes trompons;
Nostre credit,
Ainsi qu'on dit,
Pour tout jamais s'en va avant le vent;
On nous maudit
Nostre credit,
Et, qui plus est, nous et nostre couvent.

Où est le temps que devant nostre face
Tout genoil flechissoit,
Et qu'en monstrant nostre ypocrite face
Chacun nous benissoit?
Dès maintenant la pluspart nous injure,
Et conjure,
Comme ordure

Plaine de malheur.
Si telle escole encores longtemps dure,
La rasure[1],
Chose seure,
N'aura plus d'honneur.

Helas! helas! que ferons-nous, *fratres*,
Si on nous voit en noz convents frustrez?
D'autre mestier
Avons mestier,
Pour nostre vie[2] avoir en tout pays.
Sans plus crier,
Vueillons prier,
Afin que Dieu ne nous laisse esbahis.

1. La tonsure, et par là nous-mêmes, qui sommes tonsurés en notre qualité de moines.
2. Dans la copie de M. Leber : avie.

Chanson piteuse, composée par Frère Olivier Maillard en pleine prédication, au son de la chanson nommée : Bergeronnette savoysienne, *et chantée à Thoulouze environ la Penthecouste par ledict Maillard, luy estant en chaire de prédication, l'an mil cinq cens et deux, et bien tost après trespassa* [1].

Il te fault mourir à ce coup cy,
Puisque le grant sainct [2] est sonné;
N'aves vous point ouy le cry?
Quant à moi, je suis estonné.
Monde, tu es bien assommé;

1. Nous donnons cette chanson d'après une édition séparée possédée par M. Cigongne. C'est un in-4° goth. de 3 ff. Au titre, un bois d'Adam et d'Eve aux deux côtés de l'arbre de la science, autour duquel est enroulé le serpent. M. l'abbé de Labouderie, dont on peut voir l'éloge nécrologique dans l'Annuaire de la Société impériale des Antiquaires de France, année 1851, in-16, p. 53-69, a publié avec une bonne notice le sermon de Frère Olivier Maillard prêché à Bruges en 1500; Paris, 1826, in-8 de 44 pages, et 9 feuillets pour le sermon. Dans son introduction, pages 25-28, il a réimprimé notre chanson piteuse. Mais sa remarque : « Quelques

Ne-pense tu point à cela?
Chacun a esté adjourné
Pour rendre conte et reliqua.

Generalle citation
A esté donnée à chascun
En plaine predication;
Quant à moy, je n'ay peur que d'ung;
Bien sçay que nul n'eschappera
Et ne respondra que pour ung,
Car chascun pour soy parlera
Pour rendre conte et reliqua.

Par les freres predicateurs
Sommes cités et convocqués;
Entre vous, endurcis pescheurs,
Ne faictes que vous en mocquer.
Mais la mort vous viendra croquer
Devant qu'il soit ung an en ça;
Lors vous aurés bel escouter
Pour rendre compte et reliqua.

Nous sommes aussi invités
Souvent par flagellations,

bibliographes assurent, je ne sais sur quel fondement, que Maillard avoit chanté cette chanson piteuse dans un sermon qu'il fit à Toulouse très peu de temps avant sa mort », tombe devant le titre que nous avons transcrit. Maillard mourut au couvent de Sainte-Marie-des-Anges, dans un des faubourgs de Toulouse, le 13 juin 1502. Pâques, en 1502, étoit le 27 mars; la Pentecôte, par conséquent, se trouve être le 6 mai.

2. Cloche, de *signum*.

Maladies, infirmités,
Et maintes tribulations;
Divines inspirations,
Remors de conscience y a;
Nous donnent persuasion
Pour rendre compte et reliqua.

Que vous en semble, gaudisseur(s),
Qui en tout mal vous employés;
Ne congnoissés vous le prescheur(s)
Que frère Olivier vous nommés?
Vostre terme pas n'oubliés;
Il faut aller de par de là,
Devant que soyent deux ans passés,
Pour rendre compte et reliqua.

Bonnetz rouges et chappeaux blancz,
Ribleurs et gasteurs de pavés,
Vous mourrés tous, pour parler franc,
Et serés dampnés et sauvés.
Maillard vous a très bien lavés.
Las, vous amenderés vous jà,
Qui menés la viè que savés,
Pour rendre compte et reliqua?

Levés les cueurs et vos esperitz,
Femmes qui menés haulx caquetz,
Qui vous estes allés offrir
A ces festes et aux banquetz,
Et aux estrangiers par acquestz;
Dieu scet les maulx qui se font là;
Vos procès sont desjà tous faitz
Pour rendre compte et reliqua.

Quant quelque vice commettras,
Considère que Dieu le voit;
Soit tant secret que tu vouldras,
Aussi le diable l'apperçoit.
Pour vray, si Dieu le permettoit,
Il t'estrangleroit sur cela,
Mais fol ne croit tant qu'il reçoit,
Pour rendre compte et reliqua.

Vous aultres [qu']avés l'aultruy [gage]
Induement et oultre gré,
Ou [bien] qui par faulx languaige
Avés personne revelé
Publicquement ou en celé,
Ou detracté, soit çà ou là,
Fault que cela soit reparé
Pour rendre compte et reliqua.

Faulx ypocrites glorieux,
Gens folz qui vous glorifiez
Et qui faictes les marmiteux,
Et sur tous vous justifiés,
Estes vous bien certifiés
Que en vous n'a ne si, ne quoy?
Pas ne s'i fault en trop fier
Pour rendre compte et reliqua.

Vous, filles de devocion,
Vierges pures, sacré vaisseau,
Et aultres gens de religion,
Vostre corps doibt estre ung tombeau
Pur, brave, tout net et precieulx,

Pour y loger Dieu, par deça,
Qui vous conduira sur les cieulx
Pour rendre compte et reliqua.

Disposons nous à bien mourir;
C'est le remede que je y voy;
Ungz et aultres, grans et petis,
Et chascun pense bien de soy,
Pour soy trouver devant le roy
Quant la trompette sonnera.
Povre pescheur, appreste toy
Pour rendre compte et reliqua.

Amen.

Le plaisant Boute-hors d'oysiveté[1].

DIXAIN AU LECTEUR.

Vous qui voulez recreation prendre
Et chasser hors fascheuse oysiveté,
Lisez icy, et vous pourrez apprendre
Plusieurs bons tours, lesquels faits ont été

1. La première édition de ce recueil de poésies a paru en 1553, à Rouen, chez Robert et Jean Du Gort, sous le titre de : *Boutehors d'oysiveté, contenant aucuns joyeux propos mis en ryme françoise.* Malheureusement nous n'avons pu parvenir à en trouver un exemplaire, et, comme l'éditeur des *Joyeusetez*, qui a compris ce volume dans son recueil, nous n'avons pu nous servir que de la réimpression faite à la fin du 16e siècle et dont un exemplaire est conservé à la Bibliothèque Impériale. Celle-ci a pour titre : *Le plaisant Boutehors d'oysiveté, à Rouen, chez Loys Costé, rue Escuyère, aux trois ††† couronnées,* et se compose de 25 feuillets en trois cahiers, signés (K), L, M ; nous avons déjà eu occasion de signaler que Costé, en mettant un feuillet de titre à chacune des pièces qu'il réimprimoit, se donnoit la facilité de

Et puis escrits tous par joyeuseté
Pour recreer l'esprit oysif de l'homme.
Pourtant, s'aucun desire sçavoir comme
Cest œuvre est dict, pour la cause premise
Certainement à bon droict on le nomme
Le Boute-hors d'oysiveté remise.

Le petit livre aux Lecteurs.

QUATRAIN.

Tant seulement pour passer temps
J'ay esté fait tel que je suis,
Parquoy, lecteurs, soyez contens
De[s] joyeux propos que poursuis.

les vendre séparément, et, en leur donnant pour signatures une série commune, conservoit le moyen de les assembler en recueils identiques. Au verso du dernier feuillet, un bois représentant saint Pol, évêque de Léon, et saint Yves; le dragon et l'oiseau qui les accompagnent soutiennent un écusson sur lequel un J et un Q séparés par une queue d'hermine; cette dernière et la nationalité des deux saints montrent que cette marque est celle d'un libraire ou d'un imprimeur breton qui nous est inconnu, et qu'elle étoit tombée après lui aux mains de Costé, qui s'en est servi comme d'un sujet. Pour en revenir à notre volume, il est bien certain que toutes les pièces ne sont pas du même auteur et que ce doit être tout à fait un recueil composé de choses prises çà et là. On retrouveroit certainement quelques-unes de ces épigrammes en feuilletant les poètes du temps, mais ce seroit bien du temps employé

DIXAIN AU LECTEUR [1].

Au lieu de cartes et de déz
Et de hazard tous autres jeux,
En passant temps une heure ou deux
A ce *Boute-hors* regardez
A celle fin que vous gardez
De chagrin et d'ennuy fascheux,
Au lieu de cartes, etc.

De lire icy point ne tardez
Et vous verrez propos joyeux,
Au lieu de cartes, etc.

Rescrit pour envoyer à très honorable personne Monsieur de.

N'estoyent deux points, seigneur très honoré,
Dont je congnoy vostre cœur decoré,
Jamais n'eusse eu le vouloir d'attenter
A vous donner ny à vous presenter
Ce petit livre, attendu que d'effait

pour un maigre résultat; je n'y ai pas reconnu de pièces de Mellin de Saint-Gelais, ni de Marot, et ce sont à peu près les seuls qu'on pourroit me reprocher de n'avoir pas reconnus.

1. Il faudroit dire rondeau.

Il est d'un gros et rude stille fait,
Et que ce n'est present ou don exquis,
Tel que seroit bien licite ou requis
Pour estre offert à vostre reverence.
Mais, cognoissant par certaine apparence
Deux points en vous, comme ay dit pour tout vray,
J'ay bien voulu faire ce coup d'essay,
Vous requerant en ce me supporter,
Si trop hardy vers vous me puis porter.
Et, pour en bref vous dire, mon seigneur,
D'iceux deux points le premier et greigneur,
C'est qu'en effect, de vostre adolescence
J'ay veu en vous une benevolence
De vray amour, dont jusques à ce jour
M'avez montré, à vray parler, maint tour
Qu'icy delaisse à dire et proposer,
De peur qu'aucuns n'ayent à supposer,
Par quelqu'envie ou cavillation,
Qu'ils fussent dits par adulation;
Le second point, lequel en vous je voy,
Est que vos dits et promesses ont foy,
Et sur ce poinct je me veux arrester
Et par escrit un petit contester.
Mais, pour afin de vous donner entendre
Le poinct final auquel je veux pretendre,
Il est besoin de vous faire à sçavoir
Les grans honneurs lesquelz j'ay peu avoir
Tout en un an à cause des offices,
Des dignitez, aussi des benefices,
Lesquelz on m'a conferez sans requeste,
Tant que jamais cheval, ny autre beste
N'en feut tué, ou peut mort encourir,

Je mercie Dieu, pour à Rome en courir.
Premierement evesque on m'a peu faire
Des Innocens[1], par quoy, pour tel affaire,
Il m'a cousté je ne sais pas combien,
Non pour avoir lettres ou sceaux, mais bien
Pour festoyer et traitter les suppots
De l'evesché, qui vidèrent mains potz
Sans les gallons; ce que je n'entends dire
Pour reprocher, mais seulement pour rire;
Car je voudroye, ainsi m'aid' Dieu, que deusse
Par chacun an en faire autant, et j'eusse
Le droit de prendre en mon intention
Sus Saint-Ouen cent francs de pension.

1. Dans le fameux *Triomphe de l'abbaye des Conards de Rouen*, il n'y a pas de trace qu'il y ait eu à Rouen un évêque des Innocents, et M. Rigollot n'en a pas parlé dans son curieux volume des *Monnoies inconnues des évêques des Innocents, des Fous*, etc. (Paris, Merlin, 1837); il n'y est question de cet évêché joyeux qu'à Amiens (*passim*). qu'à Laon (p. 21-24), à Noyon (p. 28-29), à Saint-Quentin (p. 32), à Roye (p. 33), à Péronne (p. 34), à Toul (p. 41-46), à Reims (p. 50), à Lille (p. 76), à Châlons-sur-Marne (p. 212), à Abbeville, et à Arles (p. 125). Mais il n'y a pas ici lieu de douter; s'il est question plus loin de Notre-Dame, ce qui ne caractérise pas Rouen suffisamment, on verra aussi qu'il est en même temps question de Saint-Ouen, ce qui ôte tous les doutes. Par là le sceau bachique dont M. André Pottier m'a montré obligeamment, à Rouen, une empreinte, et dont un amateur de la même ville possède le coin original, n'est plus aussi certainement applicable aux suppôts de l'abbaye des Conards; il pourroit aussi bien se rapporter à ceux de l'évêque des Innocents.

Durant ce temps qu'evesque pouvoye estre,
On m'a esleu de Frarie encor maistre,
Dont me convient tenir maison ouverte
Et table aussi par plusieurs fois couverte,
C'est à sçavoir de vin et de viande,
Pour tous venans traicter à la demande,
Voire au moyen qu'ils fussent des confrères,
Sans rien payer, pour leur faire grans chères,
Sinon ès jours qu'on fait certains banquets
Là où ne sont impotents ny manquets,
Ains sont mouvans leurs bras, leurs mains et doits,
Voire à plaisir les uns aucunefois
Entour les plats, les autres entour pots,
Sans s'endormir ne prendre adonc repos,
Pour s'employer deuement en la besongne
Durant le temps qu'il convient qu'on y songne :
Car il seroit bien tard, à vray parler,
Venir après qu'on a peu destaller.
Or, si (vous) voulez vous enquerir combien
Pour un banquet, pour vray, ils estoient bien,
Je vous responds que, pour soixante et saize
Ou quatre vingts, on les eust peu bien aise
Finir [Finer?] en table et tous bien entaillant,
Non degoustez, et quittes en baillant
Pour leur escot dix deniers, et non plus,
Dont me falloit payer tout le surplus,
Tant qu'il m'en a cousté, avec ma peine,
Pour tels honneurs d'escus une vingtaine,
Ce que ne plains ou reproche en effect,
Ains marry suis qu'encor je n'ay mieux fait.
Or, de tous cousts lesquels j'ay pu avoir,
Nul m'a despleu, fors un : c'est assavoir

Qu'après trois nuits j'ay eu la raverdie
D'une très apre et griefve maladie,
Qui m'a tenu environ des jours vingt,
Dont en mon corps si très grant mal advint
Que je cuydoye adonc à tous propos
Que m'eust navré la déesse Attropos;
Mais, Dieu mercy, j'en suis, pour cette fois,
Bien eschapé, ainsi comme je crois,
Ce qui n'a pas esté sans avoir mis
Beaucoup d'argent et avoir en amis,
Vers lesquels suis, possible est, redevable
De six escus, qui n'est somme grevable
Ne grande aussi, entendu les grands frais
Que tout au long de cette année ay faits.
Or, desirant m'acquitter de tel somme,
Je suis venu à visiter en somme
Tous mes papiers pour voir s'avoye cedule
D'aucuns debteurs; mais trouvée en ay nulle
En quoy personne obligée peut estre
Vers moy, sinon vous, mon seigneur et maistre.
Que dites-vous? Je faux, car, à vray dire,
C'est moy vers vous, pour tant m'en veux dedire,
Vers les plaisirs et biens faits apparens,
Lesquels m'ont fait autrefois vos parens,
Et que ma vie en partie je tiens
D'eux et de vous. Ainsi le maintiens.
Or, bien vray est qu'une lettre ay trouvée,
De vostre main escritte, et approuvée
Par vostre seing manuel, en laquelle
Contenue est cause semblable et telle
Que, si de vous j'ay besoin ou affaire,
Me promettiez, combien qu'estoye tenu
De vostre escrit faire le contenu,

Servir, m'ayder et aussi subvenir,
Qui est le point auquel je tends venir;
Non pas que vueille or ou argent pretendre
Avoir de vous, mais vous donner entendre
Qu'ameroye mieulx qu'il me fut deu d'aucun
Cinquante escus que plus en déusse un,
Tout pour oster le soin qu'avoir pourroye
De satisfaire à qui je [le] devroye.
Ce que je dits n'est pourtant que je doibs
Les six escus dessusdits; toutes fois,
Je voudrois bien, pour la cause predite,
Au crediteur en estre desjà quitte,
Ou trouver homme, ainsi que pourroit estre
Vostre personne, ô mon seigneur et maistre,
Qui me vousist, non prester ny donner
Ces six escus, mais trop bien ordonner
Me les bailler, par telle condicion
Que tous les ans fusse en subjetion,
Un certain jour, de dire, après la messe[1],
De Profundis, et, là où de promesse
Je failliroye, au lieu des dessusdits
Escus baillez, j'accorde en payer dix,
Ou autrement m'oblige en payer trente
Quand je tiendray cinq cents livres de rente,
Ou que seray chanoine à Nostre-Dame.
Sans contredit et sans litige d'ame,
Voilà, Monsieur, des points et moyens comme
Bien me vouldroye obliger à un homme.
Puisqu'ainsi est donc qu'entendez au vray
Le mien vouloir, plus je ne poursuivray

1. D'après ce vers, l'auteur de cette supplique pourroit être un clerc engagé dans les ordres.

Ne deduiray ce point en mon escrit,
Ains feray fin en priant Jesus-Christ
Qu'il vous doint vivre autant que la Sybille,
Ou que Nestor, l'ancien roy de Pyle,
Et, procedant toujours de bien en mieulx,
Puis, après mort, regner lassus ès cieulx.
Après tout, dis-je[1], il vous plaira ce don
Vous faits present, et, maintenant ce don
Avoir au gré, pardonnant à present
Se j'ay failli[2] en ce petit present,
En le prenant, car ainsi je l'entends,
C'est à sçavoir tout en passant le temps,
Et contre plus, afin qu'on ne me voye
Estre menteur, la lettre vous envoye
En quoy vers moy obligé vous ai dit,
Tout pour en faire à vostre vueil et dit.

Description d'une haye en equivoque, faite à la requeste d'aucune honorable dame nommée Marie de la Haye[3].

QUATRAIN.

Icy est descripte une haye

1. Imp.: dit-il. — 2. Imp.: fait.

3. Dans l'*Ode pour Dieu gard à la ville de Paris*, écrite par Charles Fontaine en juin 1544, et qui fait partie de son rare volume : *Nouvelles et antiques nouvelles*, etc., le 36e quatrain est adressé à M. le conseiller Robert de La Haye, et le calembour ne manque pas d'y figurer :

Dieu gard La Haye non hoüe
Seure, vive, et qui onq ne pieque.

Comme le quatrain suivant est adressé à sa femme,

A l'appetit d'aucune dame,
Honneste autant de corps que d'ame,
Dite Marie de la Haye.

Celuy qui est en obscure prison
Sans avoir fait tort, crime ou mesprison,
Fort enserré par les pieds et les mains,
Cause a-il pas, tant les soirs que matins,
De souspirer et vivre à desplaisir?
Et, au contraire, un qui a le plaisir
D'estre en repos près d'une belle Haye,
Où, pour certain, il n'y a riens qui haye,
Ains tout y est qui peut un cœur humain
Rendre joyeux, ou il est inhumain,
N'a-il pas cause et très juste raison,
S'il n'a le cœur plain de grand'deraison[1],
De s'esjouir? Certes, je dits que ouy,
Ou en mes dits ne seray pas ouy,
Quand la haye est, au gré de sa pensée,
Si bien d'honneur tissue et compensée
Qu'impossible est que langue en peut mal dire,
S'elle n'estoit plaine d'envie ou d'ire,
Veu que le thim croist sur le premier rang;

Marie Buzelin, l'identité de prénom feroit penser que notre pièce a été faite pour cette Marie de La Haye, et il ne seroit pas impossible que l'auteur en fût le même Charles Fontaine. Il n'y auroit d'ailleurs rien d'impossible à ce qu'on trouvât une pièce de celui-ci dans une publication rouennaise, puisque dans ses *Ruisseaux* (Lyon, 1555, p. 123) on lit un dizain adressé à M. de Saint-Antort, premier président à Rouen.

1. Imp.: de grande raison.

Puis le muguet et romarin la rend
Plaine d'odeur et tousjours en verdure;
La marjolaine en tout temps y verdure;
La rose aussi, avec[ques] le vray basme,
[L'embaume encor de son odorant basme];
Œillets y sont en million et en cents
Plus redolents que n'est musc ou encens,
Bref, ceste Haye est de telle ornature,
Qu'elle semble un vray chef de nature
Ou que ce soit un paradis terrestre
Le plus plaisant qui peut sur la terre estre.
Or, pour sçavoir qui est dedans l'enclos
De ceste Haye, arbres y sont enclos,
Entre lesquels y est, près de la porte,
Un amandier, lequel amandes porte [che,
D'un goust si doux, tant de cœur comme en bou-
Qu'impossible est que cil, qui [en] embouche
Pour en gouster seulement, n'ait le cœur
Tout enyvré de leur douce liqueur.
Dessus cest arbre espandent leurs deschans
Les oysillons, tant des bois que des champs;
Le rossignol y tient la haute-contre
Et le ramier tient la basse à l'encontre;
Autres oyseaux entonnent le subjet,
Car chacun d'eux à ce faire est subjet;
Lors le serin, qui doucement déduit,
Là taille en chant, qui est un grand deduit;
Puis sous cet arbre y est un doux agneau
Portant au col un cercle ou un anneau
Tout de fin or, auquel pend une croix,
Signifiant Jesus, comme je croy,
Lequel parmy l'herbe haute et espesse

Mène et conduit, en la forme et espèce
D'un bon pasteur, autres petits agneaux [1]
Qu'il a purgez et lavez, non en eau,
Mais en son sang, quand son corps et son ame
Il exposa pour iceulx, tant les ame.
Près de l'agneau y est une armarie [2],
Bien enseignant que sans doute à Marie
La Haye doit pour vray appartenir
Quand tel surnom est veue à part tenir;
Dedans le champ, qui est d'azur couvert,
Fleurs de lys d'or y sont à descouvert,
Et au meilleur [3] deux cœurs y sont de fait,
Dont l'un ne peult sans l'autre estre deffait,
Tant vray amour iceux bien a liez,
Uny, conjoincts et ensemble alliez.
Pour abreger, tant par dit que par fait,
Impossible est qu'on sçeust l'honneur parfaict
De ceste Haye assez bien alloser,
Et, s'on me dit que jusques à l'oser
J'en suis venu, je n'y veux contredire,
Quant ç'a esté pour à l'encontre dire
Que bon vouloir à mon esprit fait mettre
A rediger par équivocque mètre
La grand' noblesse et grâce très parfaite
Dont Nature a ceste Haye parfaite
Et de tous biens decorée et munie,
Tant qu'il n'est riens qu'el ne luy communie,

1. Sous la voûte du Gros-horloge de Rouen est sculpté en bas-relief, et par allusion aux armes de la ville, le bon pasteur au milieu de son troupeau.
2. C'est-à-dire une armoirie, un écu blasonné.
3. Au milieu.

Touchant beauté pour croistre son renom,
Dame d'honneur que par nom et surnom
J'ay au dessus de cest escrit nommée
Ainsi comme digne de renommée,
Pour qui je prens et entens ceste Haye
En tant qu'as nom Marie de la Haye.

Chanson faite sur ladite Haye, se chantant sur le chant de ceste chanson : Ne venez plus ceans, mon amy, je vous prie.

En la ville de Rouen, une Haye jolye
Y est de toutes fleurs si parée et polye
Qu'aucun humain n'en vit oncques jour de sa vie
Une autre qui fut mieux de tous points asservie.

En tous temps y croist thim et la rose florie,
Et le joly muguet, avecque l'ermerie[1],
Puis le doux rossignol, tant matin que serie,
N'y cesse d'y chanter d'une gorge serie.

Dedans l'enclos y a une belle praerie
Où est un amandier portant une armarie,
Où deux cœurs par honneur Amour joinct et marie,
Dont l'un est d'un amant et l'autre est de Marie.

Huitain contenant les biens desquels se doit contenter l'homme en ce monde.

De mille escus la bourse toujours plaine
Et d'ame et corps estre bien à son ayse,
Puis bien vestu de soye ou fine laine,

1. Imp. : Lermerie.

Et femme avoir, laquelle en tout complaise,
Maison aussi où tout soit qui bien plaise ;
S'un homme n'est de ce content, il fault
Le mener droit, combien qu'il luy desplaise,
En un gibet ou dessus l'eschaffaut.

Dixain sur la reponse du philosophe Aristippus, faite à la demande de Lays pour coucher une nuict avec elle[1].

Aristippus, desirant à coucher
Avec Laïs, pour prendre son deduit
Et son plaisir, pour de près la toucher,
De l'enquerir il fut premier induit
Combien payeroit pour une seule nuict.
El' respondit qu'il laisseroit contant
Cent escus d'or, non un seul moins contant,
S'aucun plaisir d'elle vouloit sentir;
Mais luy rendit : « Ha ! sur ma foy, point tant
N'achapteray encore un repentir. »

Huictain d'un Larron voulant rober de nuict un homme qui n'avoit rien.

Aulcun larron, environ le minuit,
Vint pour rober la maison d'un pauvre homme
Qui s'eveilla quand il ouyt le bruit
De ce larron, auquel il dit en somme :

1. Il seroit impossible et inutile de suivre ce vieux dire grec dans toutes ses répétitions; pas un peut-être n'a été cité et mis en vers tant de fois.

« De ta folie esbahy suis, et comme
« Tu viens icy pour aucun bien surprendre,
« Quand, à plain jour, la valeur d'une pomme
« Tant seulement je n'y pourroys bien prendre. »

Dixain d'un Roy et d'un Quidam qui lui ressembloit.

Un roy voyant aucun de face et corps
Luy ressemblant du tout comme vray frère,
Luy demanda : « Fus-tu jamais records
« D'avoir ouy que mon père eust affaire
« Avecq' ta mère? » Auquel, sur tel affaire,
Cestuy quidam a respondu : « Non, Sire;
« Mais bien vray est qu'autres fois j'ay ouy dire.
« Que fort souvent mon père alloit en court,
« Ains que jamais fussiez né. » Par tel dire,
Comme bien prins, le roy se teust tout court [1].

1. Soleo in Augusto magis mirari quos pertulit jocos quàm ipse quos protulit, quia major est patientiæ quam facundiæ laus, maxime cum æquanimiter aliqua etiam jocis mordaciora pertulerit. Cujusdam provincialis jocus asper annotuit. Intraverat Romam simillimus Cæsari, et in se omnium ora converterat. Augustus perduci hominem ad se jussit, visumque hoc modo interrogavit : « Dic mihi, adolescens, fuit aliquando mater tua Romæ? » Negavit ille, nec contentus adjecit : « Sed pater meus sæpe. » (Macrobii Saturnalium dierum libri II, cap. 4, De jocis Augusti in alios et aliorum rursus in ipsum.) On a renouvelé l'histoire pour Henri IV et Baudesson, le maire de Saint-Dizier. Cf. les *Mots historiques* de M. Ed. Fournier, Paris, Dentu, 1856, p. 18.

Deux unzains d'un Changeur et d'un Pipeur.

ertain pipeur vint, sur un tour de feste,
A demander à un changeur combien
Vaudroit bien d'or aussi gros que sa teste,
Duquel propos cestuy changeur fut bien
Lors esbahy, pensant qu'il eust ce bien,
Dont au pipeur, ayant grand faim aux dents,
Dist : « Avecq' moy disnerez cy-dedans. »
Puis, par après luy avoir fait grant chère,
Cestuy changeur luy a dit : « Que je voye [hère,
« L'or que disiez. » — « Ha! ha! » respond ce
« Je ne l'ay pas, mais j'entens si l'avoye. »

Quand le changeur eust bien ouy le dire
De ce gallant, encor de crainte et paour
D'estre moqué, de sa bourse il luy tire
Un beau teston qu'il luy a baillé pour
Tenir secret entierement ce tour,
En luy priant qu'à faire s'appareille
[A autres dix une ruse pareille]
A celle fin que seul ne soit deceu,
A quoy failly le compagnon n'a pas,
Tant que dix jours suyvans il a reçeu
Bien dix testons et autant de repas.

Dixains de deux Gallans surpris avec la femme d'un quidam.

insi comment deux gallans banquetoyent
En la maison d'un Robin turelure,
Et que tous deux avec sa femme estoyent
Pour acomplir le deduit de nature,

Voicy venir le mary d'aventure
Heurter à l'huys, ce qu'entendant la femme,
Craignant avoir et encourir diffame,
Dit aux mignons : « Retirer il vous faut
« Pour et à fin de n'estre apperçeuz d'ame,
« Voire au plus tost, l'un en bas, l'autre en haut. »

Iceux cachez, entré est le Jenin[1],
Lequel sa femme a reprins durement
Comme un yvrongne et tant béu[2] de vin
Qu'il ne sçavoit qu'il disoit bonnement,
Par quoy luy dist : « Va, meschant garnement,
« Tu mengeras nostre bien et substance. »
Mais il [luy] dit : « Va, sotte, sans doubtance
« Celui qui est lassus au plus haut lieu
« Nous payera tout », comme par tel instance
Pensant parler tant seulement de Dieu.

Ce qu'entendant l'un des gallans jà dit,
Caché en haut, pensant que l'homme à part
De luy parlast, adoncques respondit
Que l'autre estant caché bas à l'escart
Devoit payer la moitié pour sa part.
Et par ainsi ces deux mignons trouvez
Tous deux se sont coulpables approuvez,
Dont au mary tost et sans deloger
Afin de n'estre adultères trouvez
Ont accordé vingt escus d'or payer.

1. Cf. Glossaire de l'ancien théâtre français, p. 319.
2. Imp. : ébu.

Dixain d'un Quidam auquel fut donné dix escus par un roy et n'en reçut que sept du thrésorier.

Un quidam dix escus par un roy [1] [ment
Furent donnez, mais sept tant seule-
Le threzorier luy en livra, par quoy
Pour le larcin montrer subtilement,
Ce quidam vint au roy habillement
En luy disant : « Per ou non, pour autant? »
Le roy, pensant qu'eust [2] dix escus contant,
Dist: « Je prens per. » — « Certes, sire, il est non;
« Vous le perdrez », dit le quidam, « pour tant
« Qu'estes servy d'un threzorier larron. »

Dixains d'une gageure faite par un porteur de rogatons vers son hostesse.

ucun porteur de rogatons peust faire
Vers son hostesse une gageure telle,
C'est qu'el' viendroit baiser son reli-
quaire
Pourveu qu'el' vint à l'eglise; mais elle
Gaiga que non; pour tant en main fidelle
A déposé un escu pour sa part
De la gageure encontre ce caphard,
Qui lendemain, estant le jour d'après,
Son reliquaire est venu [prendre] à pair,
Qui en public dit ces mots tout exprès :

1. Peut-être François Ier. Les trésoriers de son temps en étoient bien capables.

2. Imp. : qu'il eust.

« O bonnes gens ! autant hommes que femmes,
« Sçachez que j'ay des reliquaires saints
« Apportez cy, non point pour gens infâmes
« Ainsi que sont paillardes et putains,
« Dont, s'aucuns sont de tels vices attains,
« Je les prye de ne venir cy
« Pour les baiser, ne d'y donner aussi
« Or ou argent, et si leur fais deffenses
« D'eux approcher des reliques, ainsi
« Qu'excommuniez et gens remplis d'offenses. »

Ce qu'entendant, autant jeunes que vieux,
Se sont levez par grant devotion
Pour les baiser, afin que vicieux
Ne feussent veuz, et que suspition
D'eux on n'eust point. Or, par telle action,
L'hostesse, adonc se voyant bien surprinse
N'osa, de paour d'estre estimée ou prinse
Pour pute ayant fait son mary cocu,
Q'elle ne vint les baiser en l'eglise,
Et par ainsi el' perdit son escu.

Dixain d'un debteur disant la patenostre n'estre en tous points veritable.

Un bon marchand, presqu'à tous redevable,
Disoit un jour que beaucoup n'approuvoit
La patenostre en tant que veritable;
En aucun point pour vray ne la trouvoit.
« En quoy? » a dist celuy qui l'esprouvoit.

Ou escoutoit : « En ce », dit-il, « qu'en rien
« Mes crediteurs ne me quittent, combien
« Que prions Dieu que mes debtes redonne ;
« Ainsi comment un crediteur le sien
« A ses debteurs remeit, quitte aussi donne [1]. »

Huictain d'un Roy et d'un Rustique ayant acheté uns souliers neufs.

Un jour, un roy rencontrant un rustique,
Lequel portoit uns souliers neufs sur soy,
Luy demanda combien en la boutique
Du cordonnier ils luy coustoyent ; à quoy :
« Et devinez, monsieu », dist-il au roy.
Adonc le roy cinq solz luy vint à dire :
« Vous ne mentez », se dit-il, « sur ma foy,
« Que d'ung liard [2] », duquel mot on peut rire.

Onzain d'un glorieux Président.

Un president, glorieux par nature,
Chevauchant près d'aucuns et certains lieux,
Ouyt sonner les cloches d'avanture,
Au quarrillon, dont il fut bien joyeux,
Pensant qu'on fist tel son pour ses beaux yeulx ;

1. Ce passage du Pater a de tout temps été tourné en satire ; ainsi, dans Rabelais, liv. 2, ch. 1 : « Le soleil bruncha quelque peu, comme *debitoribus*, à gauche. »

2. *Liar*, en anglois, signifie menteur ; et l'on a dit dans l'ancien françois *liarre* pour *larre*, voleur.

Or, en faignant n'appeter tel honneur,
Disoit qu'on fist lors cesser le sonneur;
Mais luy fust dit par un quidam que point
On ne sonnoit pour luy, mais pour la feste
De monseigneur saint Crespin ; par tel point
Monsieur fut veu estre fol manifeste [1].

Dixain d'un Procureur de religion perdant tous procez par faute de mentir.

Quelque advocat, de gaigner envieux
Par bien mentir tous procez, se peut faire
En un couvent moyne et religieux,
Et, luy reçeu, on luy commit l'affaire
Du procureur du couvent; mais ce frère
Du tout perdoit les procès qu'il menoit;
Or luy, enquis [2] à quoy cela tenoit,
Dit que c'estoit pour ce que de mentir
Totallement en procez s'abstenoit,
Dont affermoit pour vray s'en repentir.

Huictain d'un Soldart.

Le dernier jour de karesme, un souldard
Qui de jeusner ne prit oncques la peine,
Après soupper, qu'il estoit jà tout tard,
Ayant la mague ou la pance fort plaine,

1. C'est, avec une autre forme, la fable de l'Ane chargé de reliques. Il arriva la même chose à Christine de Suède croyant, devant les fontaines de Rome, qu'on les faisoit jouer pour elle.

2. Interrogé, *inquisitus*.

Voyant aussi la Pasque estre prochaine
Et luy bien saoul, a peu dire en soy-mesme :
« Je voudroye bien, c'est chose très certaine,
« Avoir jeusné tout au long du karesme. »

Huictain[s] d'un Gentillastre ayant le nez mangé ès mittes.

Un gentil-homme, ayant tout le visage
Cicatrisé pour avoir combattu
Pour son plaisir en ville et en village,
Tant qu'en avoit le nez presque abattu,
Disoit adonc, pour monstrer sa vertu,
Qu'en maints combats s'estoit si bien porté,
Qu'après avoir bien frotté et battu
Son nez luy fut d'un faucon [1] emporté.

Dont, luy malsain, il disoit quelquefois
A un bon frère, assez facécieux,
Qu'à chascun jour de karesme, à son choix,
Il mangeoit chair, pour se preserver mieux
De mal ; sur quoy, dist le religieux :
« Tu fais ainsi, monsieur le gentillastre,
« Qu'un qui prepare, ains que sur luy ait lieux
« Sicatricez de verolle, une emplastre. »

1. Pièce d'artillerie; mais cette désignation a été choisie pour son équivoque, et ce n'est pas la seule de la pièce.

Balade sur la qualité des femmes.

Si femme veut, un homme aveuglera,
Eust-il en soy d'Argus tous les cent yeux;
Si femme veut, un homme abusera,
Combien qu'il soit fin et ingenieux;
Si femme veut, encore fera mieux,
Car l'homme fort rendra foible et debile;
De ce tesmoins sont escrits en mains lieux
Sanson, David, Salomon et Virgile.

Si femme veut, un homme destruira
Combien qu'il soit en biens très copieux;
Si femme veut, un homme enrichira,
Le faisant chiche et avaricieux;
Si femme veut, d'un parler gracieux
Un homme iré fera doux et facile,
Comme a rendu, par art industrieux,
Sanson, David, Salomon et Virgile.

Si femme veut, un homme piequera
Jusques au sang par dict injurieux;
Si femme veut, un homme prisera
Et soustiendra, l'exaltant jusqu'aux cieux.
Si femme veut, un homme studieux
Du tout fera et rendra imbecille,
Veu qu'elle a peu faire croire à ses dieux
Sanson, David, Salomon et Virgile.

Envoy.

Prince, il n'est riens plus que femme envieux

Ne qui soit[1] plus pour bien mentir habile
Pour decevoir autant jeunes que vieux,
Sanson, David, Salomon et Virgile[2].

Histoire joyeuse d'un Jongleur.

Aucun jongleur, de mentir fort habille,
Fist lors crier aux carfours d'une ville
Qu'en son estable il avoit une beste
Comme un cheval, lequel avoit la teste
Où el' devoit pour vray la queue avoir,
Ce que le peuple appetant fort à voir,
Est convenu[3] dedans l'hostellerie
De ce jongleur plain de grand tromperie,
Voire des cens aucunes fois bien quatre,
Payant chacun un sol, sans rien rabattre,
A celle fin que la beste on leur monstre,
Comme estimans et pensans voir un monstre.
Or faut sçavoir qu'au haut du rastelier
Cestuy mocqueur lors avoit pu lier
Le sien cheval par la queue en arrière,
Qu'il leur monstroit, disant que son derrière
Estoit au lieu où il devoit avoir
La teste; ainsi concluoit par l'affaire
Qu'à son dit cry avoit peu satisfaire.
Or, cognoissant les gens estre mocquez,
De rire adonc ont esté provoquez;

1. Imp. : De qui sont. — 2. Cf. t. 5, p. 83.
3. S'est réuni. Bien des gens qui parlent de la *Convention* ne remarquent pas que le mot en soi ne vouloit pas dire autre chose que l'Assemblée.

Mais ce jongleur leur pria par amour
Ne reveler aux autres cestuy tour,
Ce que luy ont promis non seulement;
Ains, qui plus est, sont venus tellement
Induire tous les autres d'y aller,
Qu'un seul ne fust[1], à vray dire et parler,
Qu'il n'y allast; mais tous, sans delayer,
On contraignoit ains qu'entrer de payer.
Par ce moyen, ce fallacieux homme
D'or et d'argent peust amasser grand somme.

Autre histoire de deux Hommes et d'un Advocat.

Deux compagnons et voysins voyant estre
Un advocat de loysir en quelque estre
Auquel tous deux cognoissance ils avoient,
Mais pour autant que trompeur le sçavoyent,
Ils sont venus à lui jouer ce tour:
C'est à sçavoir qu'ils sont venus autour
De luy, feignant estriver et debattre,
Comme voulans quasi l'un l'autre battre.
Cest advocat, les cognoissant tous deux
Et les voyant ainsi debattre entre eux,
S'en est venu leur dire: « O mes amis,
« Quelle folie et erreur vous a mis
« A tel discord qu'avez presentement,
« Veu que souliez si très parfaitement
« Vous entr'aymer? » A quoy l'un peut redire
Que l'autre estoit un meschant, à vray dire,
Quand luy nioit cinquante francs tournois

1. Imp.: Fist.

Qu'il luy avoit prestez en plusieurs fois,
Ce qu'en effet l'autre contredisoit,
Et par ainsi son voisin il disoit
Estre menteur. Or tenoient-ils bons termes,
Et, comme on dit, de la mouë estoyent fermes
Pour bien le cas dissimuler, afin
Que l'advocat, neantmoins qu'il fut fin,
Ne s'apperçeut de leur fraude et cautelle,
Dont luy, pensant que la chose fut telle,
Il leur a dit : « O mes amis, je veux
« Certainement vous appointer tous deux;
« Allons nous en tous trois boire d'un pot
« De vin ensemble. » Or furent de ce mot
Les autres deux bien contens, entendu
Que leur desir et tout leur pretendu
Estoit de faire à l'advocat payer
Un bon escot. Par quoy, sans delayer,
Ils sont venus à la taverne faire
Grand chère entre eux, sans parler de l'affaire
De leur discord, jusques et vers la fin
De cest escot, qu'ils estoyent plains de vin,
Que l'advocat, pensant bien avoir d'eux
Pour l'accord faire un escu d'or ou deux
Avec l'escot, leur a dit : « Mes amys,
« Il vous convient passer [un] compromis
« Que j'escriray et aussi dicteray,
« Et par ainsi je vous appointeray »,
Et, pour ce faire, encre et papier a prins.
Mais à grand peine il avoit entreprins
A commencer à escrire et dicter
[Le] compromis, quand l'un l'autre irriter
Est revenu, lorsque pouvoit escrire

Cest advocat, faisans semblans, sans rire,
Tenser entre eux et reprendre contens,
Dont l'advocat, les escoutans crier
L'un contre l'autre, est venu les prier
D'eux retirer jusqu'à tant qu'il eust fait;
De quoy joyeux ils furent en effet,
Car à ce point seulement ils tendoyent,
Et de luy fors que ce mot n'attendoyent
Pour le laisser illec tout seul, afin
Que tout l'escot il payast en la fin.
Eux partis hors de la taverne, ils ont
Compté le cas à plusieurs, qui se sont
Jusques au lieu transporté tout pour rire,
Voyans monsieur l'advocat à escrire
Bien empesché, et besongner de teste,
Et, pour le compte abreger quant au reste,
Sçavoir convient que monsieur peust bien estre
Une heure ou deux à escrire la lettre
Du compromis, puis heurta par après
Pour appeller [lors] ses deux gens exprès.
Mais nul survint pour son bruit et appel,
Fors un de ceux de la taverne, auquel
Il dit qu'il eust, pour afin de compter,
Faire à present les deux autres monter,
Lesquels avoit, pour n'ouyr leurs debats,
Tous deux un peu envoyez jusqu'en bas.
A quoy respond le serviteur que ceux
Qu'il demandoit estoyent partis tous deux,
Passée estoit une heure et davantage,
Sans rien payer ou laisser aucun gage
Pour leur escot. Ce que Monsieur oyant,
Gratte sa teste, ayant grant dueil, voyant

Qu'ils l'ont bien prins. Neantmoins tout son dueil,
Il fut contraint payer l'escot tout seul,
Qui se montoit à des sols trente-quatre,
Sans qu'il peut onc un seul denier rabatre.

Autre histoire d'un Quidam faignant estre medecin, et de plusieurs marautz[1].

Certain quidam, congnoissant bien les tours [jours
Et grans abus, lesquels par chascuns
Font les marautz pour attraper argent,
Par decevoir et tromper mainte gent,
Faignant avoir leurs membres langoureux,
Manquets, perclus, impotens, douloureux,
Et estre aussi de maladie attains,
Et tourmentez de plusieurs maux de saints[2],
Voulut monstrer par certaine efficace
Jadis, au roy la cautelle et fallace
De leurs abus, et, pour ce faire mieux,

1. Conte très connu et qui termine le fabliau du Vilain mire. Pogge l'a répété dans une de ses *Facéties* (n° 89), et l'on peut voir les indications de l'édition de Noël (t. 2, p. 182), en attendant que son travail soit complété dans l'édition des *Facéties* qui paroîtra dans la Bibliothèque elzevirienne.

2. On sait que la plupart des maladies avoient un saint auquel on en attribuoit la guérison. Ainsi saint Loup guérissoit de la rage, saint Faron des hémorroïdes, etc. On peut voir une énumération d'un certain nombre de saints de ce genre dans le *Journal de l'amateur de livres*, année 1848, p. 86 87.

Il a fait dire et crier en maints lieux
Que le vouloir du roy estoit en [1] somme
De delivrer et aumosner grand somme
D'or et d'argent aux pauvres agitez
De mal, ayant regard aux qualitez
De leurs langueurs, pour aux uns plus donner,
Aux autres moins, ainsi comme ordonner
Plairoit au roy. Or, par après avoir
Telle nouvelle ou edict fait sçavoir,
Tous les marautz et belistres d'entour
Cestuy pays sont tous, en mains [2] d'un jour,
Venus ensemble. Aucuns estoyent
Ameniclez, et les autres jettoyent
Sang de leur bouche; un autre se plaignoit
D'ydropisie, et un autre faignoit
Estre goutteux; un autre sembloit estre
A demy mort, tant monstroit piteux estre,
L'autre muet et perdre la parolle,
L'autre vexé de la grosse verolle.
Quand au surplus, bien seroit difficile
De dire tous [les] abus de leur stille,
Dont je m'en tais; mais, s'on enquiert combien
Estoyent iceux, je vous respons que bien
Ils pouvoyent estre un cinq cens, tous enclos,
C'est à sçavoir dedans un certain clos,
Au bout duquel estoit aucun estage,
Dont contemploit le roy en son courage
Et en son cœur la peine et le martyre
Qu'à son advis un chacun d'iceux tire.
Mais ce quidam dessus dit, entendant

1. Imp.: *car.* — 2. Imp.: *maint.*

Bien leurs abus, est venu ce pendant
[Auprès du roy, se mettant à luy dire:]
« A ces marautz feroye[-je] un tour pour rire,
« Tout pour monstrer les abus dont ils usent,
« Et dont [1] chacun communement abusent? »
Ce que le roy, par recreation,
Luy a permis. Lors, sans dilation,
Cestuy quidam, pour venir mieux à fin
De son affaire, s'est fait lors medecin,
Et est venu à visiter ces gueux.
Puis, par après avoir veu chacun d'eux,
Il leur a dist: « Je vous veux guerir tous
« Qui estes cy, mais il faut que de vous
« J'en prenne trois, voire les plus mal sains
« Et qui de mort semblent les plus prochains,
« Pour les brusler et en cendre reduire,
« A celle fin d'icelle cendre cuyre
« Dedans un pot, et puis faire de l'eau
« Et de la cendre un oygnement nouveau
« Pour guarir tous les autres, sans aucun
« En excepter. » Ce qu'entendant, chacun
De ces marauts fut fort espouventé;
Par quoy voyant ce quidam absenté
Un peu arrière, à fuyre [2] ils ont tous prins,
Ainsi comment craignans estre surprins
Pour l'un des trois lesquels on devoit prendre,
Comme il est dit, pour estre mis en cendre.
Or avoyent-ils si grand haste d'aller
Et d'estre hors, à vray dire et parler,

1. Imp.: donc.
2. Cf. l'avant dernier vers de la page 184 et 197.

Que ceux lesquels faignoient estre debiles,
Quant au courir, du corps estoyent agiles.
Pour dire au vray, il n'y avoit boyteux,
Manquet, aveugle, impotens ny gouteux,
Que ne fuyoit, chacun en son endroit,
Trop plus soudain qu'un homme fort et droit,
Tant qu'en effect et bien petit d'espace,
De telles gens vuydée fut la place.
Ce que voyant, le roy fut si joyeux
Qu'il a donné d'escus un cent ou deux
A ce quidam, qui tel bon tour a fait,
En le disant medecin très parfaict.

Autre hystoire d'un Affronteur et d'un Curé de village.

Un affronteur, bien cognoissant le stille
De tromper gens, tant aux champs qu'à la ville,
Vit quelque jour un curé de village,
Gras et refait de corps et de visage,
Lequel portoit une bougette plaine
D'or et d'argent, voire bien à grand peine.
Or, par après que ce trompeur en somme
L'eust bien gûigné [1], il dit : « Voicy mon homme;
Autre que luy chercher ne me faut point. »
Pour tant, si tost qu'il a veu son bon poinct,
Il est venu fort gracieusement
Le saluer, et cauteleusement
A luy donner encore le bonjour.

1. Imp. : guidé.

Puis, cela fait, luy pria par amour
Se transporter, s'il avoit le loysir,
Chez un brodeur avec luy, pour choisir
Aucun chasuble, en donnant à entendre
A ce monsieur, auquel voulut pretendre
Acception, que les parroissiens
Et thresoriers jeunes et anciens
D'un certain lieu luy avoient donné charge
D'acheter un chasuble beau et large
Pour leur curé, faignant qu'au prealable
Cestuy monsieur estoit du tout semblable
Audit curé, comme il estoit records,
Quand en grosseur et en hauteur[1] de corps,
Qui est la cause et la raison pour quoy
Il a requis et deprié de soy
Se transporter au logis et ouvreur[2],
C'est à sçavoir du plus prochain brodeur,
Pour dessus luy en essayer [quel]qu'un.
Le curé donc, ne pensant mal aucun
Ny tromperie, est venu quand et quand
Chez le brodeur avec cest appliquant.
Eux deux venus ensemble à la boutique,
Ce bon marchand, rempli de grand trafique,
A demandé à voir chasubles maints,
Lesquels subit luy ont esté attains,
A celle fin de choisir à son vueil.
Mais à cela ne tendoit pas son œil,
Ains seulement à tromper et seduyre
Le bon curé pour le gaigner, et[3] fuyre
Quand il auroit sa bougette surprinse.

1. Imp.: douleur.— 2. Ouvroir, boutique.—3. Imp.: à.

Dont, pour venir à sadite entreprinse,
Cest affronteur luy-mesme d'un chasuble
Le bon curé vous revest et affuble
Pour voir si bien luy pourroit convenir.
Puis, pour toujours approcher et venir
Où il pretend, il dit à ce bon prestre
Que le chasuble, en effet, pouvoit estre
Très bien sur luy, et aussi propre et droit,
Sinon [1] dessus et environ l'endroit
Où sa bougette avoit ceinte et pendue.
Or, quand monsieur a la chose entendue,
Incontinent, combien qu'il fust encor
De se chasuble estant tout de drap d'or
Lors revestu, sa bougette a desceinte,
Laquelle estoit à l'entour de luy ceinte,
Et sur un coffre ou buffet l'a posée,
Où pas si tost n'a esté deposée
Que ce galant du lieu ne l'ait surprinse;
Puis bien soubdain sa course et fuite a prinse,
Voyant monsieur avoir le dos tourné
Et qu'il estoit de chasuble atourné.
Or estoit jà ce hère emmy la rue,
Fuyant, premier que monsieur eust sa veue
Onc retournée, et luy, voyant qu'ainsi
Fuyoit à tout sa bougette, il fut si
Lors esperdu de son entendement
Qu'il n'eust le sens d'oster cest ornement,
Mais est couru soudainement après
Ainsi vestu, en criant [2] tout exprès :

1. Si ce n'étoit, excepté.
2. Imp.: en certain.

« Prenez, prenez ce larron qui s'enfuit. »
Or, le gallant [au] contraire estoit duit
De crier haut qu'on arrestast le prestre;
Car le disoit hors de son bon sens estre
D'ainsy courir après luy. Quand au reste,
Cestuy brodeur eust bien mal en sa teste,
Quant il a veu ainsy devant ses yeux
Fuire et courir l'un l'autre à qui mieux mieux,
Tant qu'il pensoit que ce cas, en effect,
Pour le tromper iceux deux eussent fait.
Pourtant s'est prins à courir après eux,
Criant qu'on eust à prendre tous les deux,
Et notamment qu'on arrestast celuy
Qui son chasuble emporte dessus luy.
Les gens, voyant ces trois personnes là
Ainsi courir, ont esté de cela
Fort esbahys, [et] signamment du prestre,
En estimant pour vray iceluy estre
Larron, ou bien de son sens transporté
En tant qu'avoit ce chasuble emporté
Et qu'i[l] l'avoit dessus le dos encore,
Qui fut la cause et raison peremptoire
De l'arrester pour le chasuble rendre.
Mais il leur dit qu'ainsi fuyoit pour prendre
Cestuy lequel l'avoit peu desrober,
Non pour rien le chasuble rober,
En affermant que le loysir alors,
Pour plus tost fuyr, n'eust de le mettre hors
De dessus luy. Or, pour abreger, comme
Il leur contoit tout l'affaire, son homme
Fuyoit tousjours, courant de rue en rue,
Tant qu'à la fin en a perdu la veue,

Et par ainsi monsieur fut abusé
Par ce mignon cauteleux et rusé.

Autre histoire d'un marchand et d'un sien serviteur menteur.

Comme un marchant chevauchoit son beau train
Et revenoit d'aucun pays loingtain
Accompagné d'un varlet seulement,
Qui luy estoit venu nouvellement,
Il est escheu que ce marchant alors
Peust adviser un lièvre courant hors
Ung champ d'avoyne en s'enfuyant au bois,
Que ce marchant vint à monstrer des doigts
A son varlet estant un fort menteur
Et de mensonge aussi grand inventeur[1].
Puis luy a dit, en s'arrestant tout court :
« Regarde et voy ce lièvre là qui court
« Emmy les champs, tant il est grand et beau. »
A quoy respond ce serviteur nouveau,
Que ce n'estoit rien, au regard de ceux
Qu'il avoit veuz, depuis un an ou deux,
En un pays où il avoit esté
Et demeuré tout au long d'un esté,
Quand affermoit et disoit à son maistre
Qu'en ce pays les lièvres pouvoyent estre
Veuz d'un chascun courir par monts et vaux
Bien aussi grans et gros que sont chevaux.
Quant ce marchand eut bien ouy le dire

1. Imp. : inviteux.

De son varlet, il n'a voulu redire
Adoncques mot, faisant semblant de rien.
Or, ce pendant, ils chevauchèrent bien
Une heure ou deux en parlant d'autre chose.
Puis, par après que le maistre suppose
Qu'à son varlet il ne souvienne plus
Dudit mensonge, en faignant, au surplus,
Luy-mesme encor nullement y penser,
Il est venu tel propos commencer,
Pour donner crainte et tremeur, en effet,
A son varlet estant menteur parfait,
C'est à sçavoir que vray [il] attestoit
Qu'environ deux ou trois lieue[s] estoit
Une rivière ayant nature telle
Qu'homme jamais ne passoit par icelle,
Fut par la planche ou par quelque bateau,
Qu'en traversant ne fut noyé en l'eau
Pourveu qu'il eust menty devant le jour
Auquel estoit; dont merveilleuse paour
Eust ce varlet, estimant que son maistre
Dist verité, et qu'il pouvoit congnoistre
Avoir ce jour menty bien lourdement.
A ceste cause il est tout doucement
Venu à luy, disant ces mots : « Pour vray,
« Ces lièvres là, sire, desquels vous ay
« Fait mention, ne sont du tout egaux,
« Quand en grosseur et hauteur, aux chevaux;
« Mais ils sont bien, croyez, tout aussi grands,
« A mon advis, que poulains de deux ans. »
Le maistre, oyant les propos et devis
De son varlet, peut, selon son advis,
Encor juger qu'il mentoit plainement,

Dont, au surplus, voyant certainement
Cestuy menteur avoir grand paour et crainte
D'estre noyé en l'eau qu'i[l] luy a fainte,
Il a voulu bien changer de propos.
Ce neantmoins, le varlet nul repos
Avoit en luy, tant craignoit l'eau, combien
Qu'en chevauchant il fist semblant de rien.
Dont, par après avoir longtemps tenu
Aucun propos, ce varlet est venu
Tout de rechef, comment estimant estre
Pris de ceste eau; lors a dit à son maistre:
« Il m'est venu, certes, sire, en memoire
« Presentement, que les lievres encore,
« Dont je vous ay jà parlé par deux fois,
« Pas bonnement ne sont, comme je crois,
« Si grands et hauts que poulains, mais trop bien
« Grands comme veaux, sans qu'il s'en faille rien.»
En ce disant, n'avoit membre sur luy
Qui ne tremblast, de grand crainte et ennuy
D'estre noyé, comme est dit. Neantmoins,
Encor mentoit pour le tiers coup de moins;
Ce qu'entendant, le maistre voulut faindre
Qu'il le croyoit, le voyant ainsi craindre.
Or ce pendant que pour sa menterie
Cestuy varlet avoit grand fascherie
Dedans son cœur, quelque eau il apperceut.
Pour tant soudain en luy mesme conceut
Que c'estoit l'eau de laquelle son maistre
Avoit parlé, dont sa crainte peust estre
Lors redoublée et cruë tellement
Qu'il est venu adoncque tout bellement
A confesser que les lièvres lesquels

Il avoit veuz, estoient pareils et tels
Que cestuy là qu'ils avoient rencontré
Et que son maistre avoit des doigts monstré.

D'un Pipeur venant à confesse à un bon prestre.

Un fin pipeur, voyant aucun bon prestre
En certain jour de feste à l'eglise estre
Pour confesser, s'en est vers luy venu,
Luy requerant l'ouyr par le menu,
Ce que le prebstre accorda bien soudain,
Pensant avoir karolus ou douzain
De ce gallant pour le confesser. Mais
Il [l'a servy bien d'un autre entremets;
Car, ce pendant qu'il estoit à genoux
Devant monsieur, faignant jetter courroux
Et maints souspirs pour son vice et péché,
Et que ce prebstre estoit bien empesché
A s'enquerir, certainement ce hère
Fouilloit[1] dedans la bourse ou gibessière
De ce bon prebstre, où estoyent sept escuz,
Dont en print cinq, comme à luy bien escheuz;
Les autres deux il laissa, jusqu'à tant
Que monsieur vint à luy dire entre tant:
« Ça, mon amy[2], criez à Dieu mercy
« De vos pechez, et vous souvienne aussy
« Vous repentir, et de ne laisser rien
« Que vous puissiez; car, entendez-vous bien,
« Vous ne seriez pas absouls autrement. »

1. Imp.: Fuyvilloit.
2. Imp.: Car, mon emy.

Sur quoy il a respondu promptement :
« De cela faire ainsi m'aid Dieu, pretends,
« Mais que donnez le loysir et le temps. »
« C'est la raison », dit monsieur, « besongnez,
— « Et à tout dire et confesser songnez. »
Sur tel propos cestuy mignon encore
Eut de rechef[1] le soing et la memoire
De refouiller dedans la gibecière
De son predit confesseur ou beau père,
Tant qu'à la fin les sept escus il eust.
Puis, par après les avoir, dire il peust
Au confesseur que plus rien ne sçavoit
Ou delaissoit, excepté qu'il avoit
Aucun remord de conscience en soy.
Le prestre adonc luy demanda en quoy :
« En ce », dit-il, « qu'ay desrobé la somme
« De six escus, ou de sept, à un homme,
« Dont me repens, et les voudroye bien rendre ;
« Mais, en effet, monsieur, il faut entendre
« Que je suis pauvre et en ay bien affaire,
« Dont vous requiers conseil sur tel affaire. »
Quant monsieur eust entendu cestuy poinct,
Certainement endormy ne fut point,
Mais est venu demander à cestuy
Bon penitent, s'il avoit dessus luy
Iceux escus : « Ouy », dit-il, « tout contant ;
« Les voylà tous. » Monsieur, ne se doubtant
Qu'ils fussent siens, de ce fut très joyeux ;
Par quoy luy dit : « Vous m'en baillerez deux,
« Les autres cinq vous retiendrez pour vous. »

1. Imp. : de recher.

Ce penitent, lors estant à genoux
Devant monsieur, et faignant jetter pleur
Et estre fort repentant en son cœur,
Dit à monsieur pour resolution :
« J'en suis content, mais qu'absolution
« De cestuy cas, monsieur, vous me donnez,
« Et, pour à fin que tout me pardonnez,
« En voylà deux, les plus beaux qui soient point
« De tous les sept, que je vous mets au poing. »
Incontinent que monsieur les receut,
Dedans son cœur très grand joye conceut,
Dont, sans tarder, absolution donne
Audit gallant, auquel encore ordonne
Tant seullement trois patenostres dire,
A quoy, pour vray, ne voulut contredire,
Estimant estre à cela bien tenu,
Veu qu'à ses fins il estoit parvenu.
Quant au surplus, faut entendre et sçavoir
Que ce bon prestre encor pensoit avoir
Ses sept escus dedans sa gibecière ;
Pour tant cuydoit faire au diner grand chère.
Mais, quand il vint regarder dans icelle,
Il n'y trouva une seule rouelle,
Par quoy fut fort dolent et esbahy,
Bien cognoissant avoir esté trahy
Par ce pipeur, qu'il avoit de tous cas
Entièrement absouz, ne pensant pas
Qu'il [l']eust robbé ou luy joué tel tour,
Et, pour autant, tout au long de ce jour,
Ce prestre fut tellement indigné
Qu'il n'a souppé, desjeuné ny disné.

Autre hystoire de deux couppeurs de bourse, desquels l'un fut pendu et l'autre fut fouetté.

Deux compagnons, se mettans au hazard
Et au danger seulement de la hard
S'ils estoyent prins, couroyent de ville en ville,
En exerçant nul autre train ou stille
Que de couper bourses et boursillons
Pour en avoir les argents et billons.
Or, par après avoir fait quelque cours
De temps ainsi et avoir fait maints tours
De passe passe, il escheut en la fin
Ils furent prins tous deux sur un larcin,
Et, quand et quand. condamnez, entendu
Leur fait et cas. L'un a esté pendu;
L'autre, fessé à plaisir, voyant pendre
Son compagnon, tant qu'il convient entendre
Qu'en le fessant il crioit comme un diable,
Et si dansoit et sautoit par semblable,
Pour la douleur qu'il sentoit sur son dos,
Tout escorché de peau jusque[s] aux os,
Et, pour venir à declarer le reste
De ceste histoire ou compte, il est certain
Que ce gallant eust congé lendemain [1]
De s'en aller, après avoir esté
Bien espoudré [2], et erds, et fouetté.
A ceste cause en chemin il s'est mis
Pour aller voir ses parens et amis.
En y allant, passe par une plaine

1. Imp. : l'ondemain.
2. Imp. : espondré.

Où il couppa aucune bourse plaine
D'or et d'argent, dont il s'est revestu
Et de tous points r'acoustré et vestu;
Puis en tel ordre est venu au pays.
Or de le voir furent fort esbahys
Tous ses parens et encor plus joyeux
Qu'ainsi estoit gay, joly et pompeux,
Luy demandant le pays et contrée
Où telle fortune il avoit rencontrée
Et en quel lieu pouvoit estre celuy
Qui s'en alla quelque jour avec luy.
Sur quoy il a respondu que si bien
Cestuy estoit marié, que pour rien
Il ne voudroit au pays revenir.
« Et de cela bien m'en dois souvenir »,
Dit le gallant; « j'y estoye en personne,
« Car en sa feste, environ après nonne
« Une heure ou deux. j'ay dansay bien à fait,
« Tout devant luy, une danse, en effet,
« Bien difficile, et si dansoye tout seul,
« Par quoy chacun jettoit sur moy son œil,
« Me regardant bien faire mon devoir,
« Tant de danser qu'à plaisir me mouvoir,
« Qui fut, pour vray, un très grant passe-temps,
« Combien que tous n'en fussent pas contens. »

Apologue d'une Souris et de ses petits Sourichons.

Pendant le temps que les souris avoyent
Entendement et que parler sçavoyent,
Il est escheu qu'aucune d'adventure
A ses petits sourichons lors pasture

Alla chercher; mais, premier que partir,
Elle leur a dit qu'après son departir
Chacun d'iceulx eust bien à se garder
En son absence, aussi à regarder
Ceux notamment qui pourroyent survenir
Emmy la chambre, ou aller et venir,
A celle fin de tout entièrement
Luy racompter là où premièrement
Elle seroit de retour, ce que faire
Luy ont promis et d'entendre à l'affaire,
Et sur ce point elle s'est departie.
Mais [pas] si tost elle n'a esté partie
Qu'entrer ne soit aucun glorieux coq,
Qui, en entrant, chanta *coquerycoq*
A haute voix, espanissant ses aisles [1],
Semblant vouloir perdre tous ceux et celles
Qu'il trouveroit en sa voye, par quoy
Ces sourichons ont eu, chacun en soy,
Très grand frayeur, pensant, à vray parler,
Que cestuy coq les deust tous avaller.
Or, ce pendant qu'ils craignoyent tellement
Voicy venir un chat tout bellement
Qui entre encor dedans ce mesme lieu
Voire à l'escart, en faignant prier Dieu,
Ainsi comment un bon et sainct hermite
Tant sçauroit bien faire la chattemite.
Les sourichons, voyans par un pertuis
Le chat ainsi debout derrière l'huys,
Furent quasi tous prests d'eux transporter

1. Agitant ses ailes, les ouvrant comme le paon fait de sa queue.

Par devers luy pour le reconforter
Et luy donner la bonjour; mais, par crainte
Qu'avoyent iceux que le coq n'eust attainte
Dessus leur corps pour les ravir et prendre,
Ilz n'ont osé cestuy cas entreprendre;
Par quoy se sont en leur nid tenus clos
Jusques à tant que fussent hors l'enclos
De ceste chambre et coq et chat tous deux
Adonc yssus et loing separez d'eux.
Ce temps pendant la mère est revenue,
Dont fort joyeux furent de sa venue
Ses sourichons, lesquels luy ont compté
Qu'ils avoyent veu ung grand oyseau monté
Sur ses ergots, jettant cry si horrible
Et leur monstrant un aspect si terrible
Qu'ils pensoyent tous, tant estoyent esperdus
Et effroyez, à l'heure estre perdus;
Mais luy ont dit aussi, touchant le reste,
Qu'ils avoyent veu une autre simple beste
Derrière l'huys, laquelle sembloit estre
Douce et devote, et en rien s'entremettre
De vouloir mal à personne, par quoy,
Si n'eust esté la[1] grand crainte et effroy
Qui les tenoit, eussent esté vers elle,
Tant leur sembloit amyable et belle.
Quand ceste mère eust ouy referer
Iceux propos, adonc, sans differer,
Elle a inquis ses petits seullement
De quelle sorte estoit l'habillement
De ceste beste; à quoy les sourichons

1. Imp. : à.

Ont respondu que c'estoient gris plichons.
Ce qu'entendant la souris peust redire :
« O mes enfans, pour au vray vous le dire
« Et vous narrer le sujet et le point,
« Croyez d'un cas qu'au monde n'avez point
« Pire ennemy que ceste fausse beste ;
« Combien qu'el semble estre simple et modeste,
« Douce et devote et en nul mal encline,
« Ce neantmoins icelle est très maligne
« Et ne pretend qu'à vous perdre et destruire,
« Dont en tout lieu il vous la convient fuyre[1]. »

1. Ce joli récit, dont les lecteurs de cette collection elzevirienne ont déjà lu une autre forme dans Morlini (fabula XIV, p. 192-93), a échappé aux recherches de M. Robert. Il faut ajouter aussi aux indications réunies par lui (t. 2 de son édition des Fables de La Fontaine, p. 11) celle de Jean Girart. Dans son volume intitulé : *Joannis Girardi Divionensis Assonæ Sequanorum*, I. et P. *Poemata nova*. Parisiis, apud Guillelmum Auvray, 1584, se trouvent des *Narrationes fictitiæ* dont la plupart sont des apologues. La première est intitulée : *Mus vetus, Alector rex, Catus eremita.* C'est notre fable agréablement racontée, et pleine de mots imitatifs que Nodier eût pu citer dans les notes de son édition de *Philomela.*

Fin.

La prise et deffaicte des Angloys par les Bretons, devant la ville de Barfleu, près La Hogue, en Normandie. Nouvellement imprimé à Paris. Mil cinq cens quarente trois. Avec congé[1].

Le vingt-deuxiesme jour de juillet mil cinq cens quarante troys, devant la ville de Barfleu, près la Hogue, au pays de Costentin, duché de Normendie, et se sont presentés grande compaignie d'Engloys et

1. Petit in-8 gothique de 4 feuillets de 28 lignes à la page. Au titre, l'écu de France, surmonté d'une couronne fleuronnée. Lediard, dans son *Histoire navale de l'Angleterre*, ne dit rien de cet engagement; mais l'on peut voir les *Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire de Bretagne*, par dom Moriee (t. 3, 1746, col. 1049), pour une commission donnée au sieur de Kerguelenen de visiter les vaisseaux que les mariniers de Cornouailles veulent armer en course. On trouve un peu après (col. 1051-53) les publications de lettres du roi et du dauphin, en date des 13 et 19 mars 1543, avant Pâques (1544), pour la libération de quelques vaisseaux anglois, avec deffense de leur meffaire par terre et par mer. Le vaisseau et les prisonniers pris par M. du Tourc auront dû être relâchés à ce moment.

plusieurs navires, et fort deliberez de faire leur debvoir, tous bien esquippés quant au faict de la guerre, et n'a esté à leur pouvoir de faire aucun grief ou dommaige à ladicte ville de Barfleu ny aux habitans d'icelle. Et lesdictz Anglois, departis devant ledict Barfleu, se sont retirez et presentez devant la ville de Cherebourg, audict pays de la Basse-Normendie, et joingnants la mer, et avoient en deliberation et volunté de la razer et abattre et du tout mettre à neant se ilz eussent peu parvenir à leur entreprinse. Sur lesquelles entreprinses et effortz desdictz Anglois, par la volunté de Dieu, se sont venuz à arriver deux bons navires de Bretaigne bien esquippez au faict de la guerre, et dedans des gens dudict pays, tous esprouvez et estimez au faict de la marine et de la guerre, lesquelz sont de bon cueur et ont grande affection de garder l'honneur et pays du noble roy de France. Vindrent ruer de grand courage sur les Angloys, de telle force et puissance qu'ils les contraignirent de eulx retirer et s'enfuyr jusques devant ladicte ville de Barfleu; et lesdictz Bretons les poursuyvirent jusques audict lieu, et eulx, estans les ungs près les aultres, ruèrent, chascun en son povoir et effort, grans coups d'artillerie et aultres faitz d'armes, en sorte et façon que audict assault et combat y est demeuré et a esté tué ung noble capitaine desdictz Bretons, qui est grant dommage et perte pour lesdictz Bretons et Normans, car il estoit fort estimé au faict de la guerre. Laquelle chose et fortune ainsi advenue sur les nobles barons

et gentilzhommes de Barfleu, prindrent et equippèrent deux navires dudict Barfleu, entre lesquelz estoit ung gentilhomme nommé Monsieur Tourc, homme d'armes, pour aller donner secours et ayde ausdictz Bretons, et ledict seigneur du Tourc, accompaigné desd ctz gentilzhommes, vint à grant puissance donner secours et ruer sur lesdictz Angloys, en sorte et manière que des deux premiers coups que ilz laschèrent l'artillerie sur lesdictz Angloys, en sorte qu'ilz mistrent en fons ung des navires, nommé entre les gens de la marine *Le Grant Martin de la ville de Londres d'Angleterre*. Cecy voyant, ung gros millourt d'Angleterre, et gouverneur dudict pays, se rendit avec sa compaignie audict seigneur du Tourc, et print ledict millourt à mercys avec ung aultre, pillote de la conduycte desditz navires d'Angleterre, lequel estoit natif de France et par lasche cueur s'estoit adonné aux Angloys et renyé son pays, lequel pillote, tout incontinent qu'il fut à terre, fut prins, lyé et mené aux prisons de Vallongnes, audict pays de la Basse-Normandie, et presenté incontinent aux juges dudict lieu de Vallongnes pour en faire bonne et briefve justice; attendu et remonstré ausdictz juges de Vallongnes que ledit pillote congnoissoit les lieux et places dudict pays de Normandie. Par quoy a esté condampné à avoir la teste couppée comme ung trahistre et meschant à son prince naturel, ainsi que il avoit bien merité et deservy. Et icelluy milourt, et son filz, qui luy tenoit compaignie, sont demourez prisonniers

avec les autres jusques au nombre de quatre vingts prisonniers ou environ, en la maison dudict seigneur, et ont esté lesdictz prisonniers baillez à luy en garde par le noble et puissant seigneur monsieur de Matillon [1], lequel est des nobles barons de Bretagne qui estoyent là presens [à] ceste bonne fortune et heur ainsi advevue ausdictz Normans et Bretons, par quoy nous en debvons remercier Dieu et le louer de sa force et puissance, honneur et victoire qu'il luy a pleu nous donner sur noz ennemys, le priant de bien bon cueur et affection que, par sa sainte grace, il nous vueille preserver et garder. *Amen.*

Chanson nouvelle, faicte et composée de la prinse des Angloys qui furent amenez à Ardres, et se chante sur le chant du premier jour d'Apvril courtoys.

Le capitaine d'Audruit [2], [regrette;
Monsieur du Reux [3], fort vous
Vous ne pensiez pas estre prins
En la sortes comme vous estes;

1. Sans doute Matignon. On sait que cette maison est originaire de Bretagne.

2. Audruic, dans le Pas-de-Calais, à 5 lieues de Saint-Omer.

3. Adrien de Croy, comte du Reu et ancien grand maistre de la maison de l'empereur, partageoit souvent avec le comte de Nassau le commandement des armées impériales. Cf. *Mémoires* de Guillaume de Bellay, coll. Mich. et Pouj., 1re série, t. 5, p. 391, 428-29.

Vous pensiés piller nos bestes
Et amener tous noz bustins;
Mais les Françoys vous ont rompu les testes,
Le demourant a esté prins.

Tant de gens de pied que de cheval
Dedans nostre garnison d'Ardres,
Devant le noble mareschal
Qui luy-mesme si les regarde
En leur disant : « Englois, quenaille,
Pour quoy venez en noz pays?
Si jamais on vous y attrape,
On n'en prendra nulz à mercy. »

Meschans Angloys, remplis d'orgueil,
Que ne servez-vous vostre maistre
Sans aller servir l'Empereur?
La chose seroit plus honneste.
Vous vous ferez rompre les testes
Si plus venez dedans Audruit;
Vous seriés mieulx en Angleterre
Pour deffendre vostre pays.

Quant vous partistes du pays
De Bresardezun du Carque
En pensant à Lonches [1] venir
Dedans le chasteau de Creseque,
On vous à tués comme bestes
Emmy les chans, sus les pastis;
Tous voz arcz ne voz arbalestes,
Ilz ne vous ont de rien servy.

1. A 4 lieues un quart de Saint-Omer.

Engloys, vous ne pensiez pas
Que la chance fust retournée ;
Quant vous vinstes dedans Audruit,
Ce fut pour vous malle journée:
Vous trouvistes dedans la prée
Avecques plusieurs Bourguignons;
Vous ne pensiez pas la venue
D'Ardres la bonne garnison.

Celuy qui feist ceste chanson,
Un harquebusier de la porte,
Estoit marry en sa maison
Qu'il n'estoit avecques la troppe ;
De son povoir eust fait efforse
Avecques ses bons compaignons,
A tout tuer eust esté propre,
Si n'eussent esté Bourguignons.

Finis.

Le Kalendrier mis par petits vers, composé par maistre Jehan Mollinet.

Imprimé à Paris, par Nicollas Buffet, près le collége de Reims[1].

Calendrier mis par petis vers
Selon le temps dur et divers.
Pour ce que bissexte eschiet,
L'an en sera tout desbauchiet [2].
Les douze Signes se desvoient,
Se disent tous ceulx qui les voient :
La Pucelle regardera
L'amoureulx qui mieulx luy plaira ;
Les deux Jumeaulx, que y adjouste,
Seront dehors se Baiart jouste ;

1. 4 ff. goth. de 21 lignes à la page. Au titre, un juge ou un roi assis entre un avocat et un laboureur ; au dernier vers, un seigneur assis entre quatre personnages debout. — Le collége de Reims étoit au coin des rues des Sept-Voyes et du Four. — Dans les *Dits et faits* de Jean Molinet, dont nous avons déjà donné les neuf preux de gourmandise, la pièce se trouve entre une Litanie burlesque et des Grâces sans vilenie, qui ont peut-être aussi été imprimées séparément.

2. Imp. : despanchiet.

Le Lyon se tiendra en mue,
Se monnoie ne se remue;
Mais autres signes regneront.
Sur gens et sur bestes seront
Escorpions et chauldes places,
Les bons Thoreaulx dessus les vaches,
Les gras Moutons sur les bouchiers,
Les Ballences [1] sur les greffiers,
L'Escrevice sur gens de guerre [2],
Le Capricorne sur la terre [3],
Le Sagittaire sur les buttes [4],
Et les Pis secz [5] sur bestes brutes.
Les jours auront trop plus de nonnes [6]
Que d'abbesse ne de chanoines,
Et si seront fort perilieux
De noyer aux gens moucquilleux.
Bon fera seigner toute gent

1. La balance est le symbole de la justice.

2. Par l'analogie de sa cuirasse avec celles dont se revêtent les gens de guerre.

3. A cause du grand nombre de *coupaulx*.

4. Les corporations d'archers avoient, en dehors des portes de la ville, des buttes factices contre lesquelles ils alloient s'exercer. En même temps cela se confond avec le mot *but*.

5. Calembour sur les *Pisces*, l'un des signes du zodiaque. — Molinet a laissé en dehors un des signes sur les douze, le Verseau, qui pouvoit pourtant prêter à un jeu de mots.

6. Il joue sur le double sens de nonnes, religieuses, et nonnes, heures du jour. C'est le jeu de mots du proverbe parisien:

Quant à Paris matines sonnes,
A Montmartre sonnent les nonnes.

Quant barbiers n'auront point d'argent.
Se dimenche en ce lieu terrestre
Faict la tarte, il changera l'aistre,
Car les moines a b auront[1]
Et les meuniers le d tiendront[2].
Du nombre d'or fera grant compte
L'usurier qui souvent le compte;
Mais il ne courra pas sur gens
Qui povres sont et indigens.
Si le Croissant monte en *Virgo*,
La belle sera pleine; *ergo*
Des nouveaulx temps aurons assez,
Mais que les vieulx soient passez.
Nous aurons en chambres et loges
Plus d'orlogeux que de orloges;
Quant les heures se deslyeront,
Les escripvains les relieront[3]
Et s'en retiendront les minutes
Les clercz, se bonnes sont et justes.
Les Cendres, se nous ratisons[4],
Aurons le jour des Batizons.
Nous aurons en noz quarantaines
Vingtz roys joustans à leurs quintaines.
Ceulx de Mortaigne[5] jeusneront
Si fort que plus ne mangeront;

1. Auront un abbé.

2. Tiendront le dé, seront les maîtres.

3. Les escripvains étoient en même temps relieurs. Au vers suivant, *heures* est pris dans son sens de mesure de temps.

4. R'attiser, attiser de nouveau; si nous continuons à faire du feu.

5. Peut-être les Morts.

Mais ceulx d'Arras et de Callais
Mangeront chairs, fromaiges et laictz.
Seulle une feste aurons à an
Entre Noël et Sainct Jehan [1];
Tous jours aurons les Innocens,
Se ce n'est pas force de sens.
Raisons aurons sans fiction
Ung peu devant l'Ascention,
Et puis sera le behourdis
Qui sera lourd et estourdis.
Mais les roys, desconfitz et matz,
Retourneront en leurs climatz.
Femmes tristes et cueurs marris
Recorderont [à] leurs maris
Ce karesme; en leurs mansions,
Les laudes et les passions,
Et, après leur commandement,
Leur feront, sans amendement
Et contre leur voulenté franche,
Porter la haire et la souffrance.
Pigneresses menant grans galles
Auront aux mains cloches et galles;
Par leurs rues, comme clicquettes [2],
Iront, sonnant leurs escalettes,
Et puis donront à leur curé
Bien à boire en hanap doré.
Nous aurons Pasques mangeant flans,
Aux quaresmeaulx se bledz sont grans.
D'huy en cent ans, sans tromperie,

1. La Saint-Jean d'hiver est séparée de Noël par la Saint-Etienne.

2. Les lépreux étoient tenus d'en porter et de les faire aller dans les rues, pour avertir de leur approche.

Toutes Pasques seront fleuries.
Sainct Pol sera près de sainct Pierre,
S'eulx deux sont mis en une pierre;
A Valenciennes, s'il eschiet,
Le trouverez sur le marchiet.
Nous aurons sainct Aubert pour vray [1],
Devant Nostre-Dame en Cambray;
La Chandeleur pourrez avoir
Fort bas devant le pot lavoir [2].
Après soupper les gros gourmans
Feront feste des Sept Dormans.
Si feront ceulx de sainct Laffart [3]
Solemnité de sainct Pensart.
Les croix, selon nos evangilles,
Seront à l'envers de leurs pilles [4].
Sainct Cornille et sainct Mehaultz,
S'arbres sont grans, ils seront haultz [5].
Quant vostre cul [vous] tournerez [6]
La feste sainct Luc trouverez,
Vierges feront de sainct[e] Roze [7]

1. Saint-Aubert a été évêque de Cambray, dont l'église principale étoit sous l'invocation de Notre-Dame, d'où s'ensuit qu'il se trouvoit devant elle.

2. Laver le pot, c'est en faire la purification, et la fête de la Chandeleur s'appelle aussi la Purification.

3. Le vrai nom est saint Liffart; ce doit être une allusion à lapper.

4. Croix et pile désignoient les deux côtés d'une pièce de monnoie.

5. Quant une corneille est sur un arbre, il faut pour qu'elle soit haute que l'arbre soit grand. Saint-Mehault ne seroit-il pas n'importe quoi qu'on *met haut*.

6. En en faisant l'anagramme.

7. Par allusion à la perte de leur virginité.

Plus feste que de sainct Ambroise;
Mais les sœurs du grant hospital
Mettront en casse [1] sainct Vital [2];
Sainct Christofle aurons grant et droit,
S'il y a place à la paroit [3].
Gens d'armes auront la coppie
De sainct Piat et de saincte Pie [4];
Mais à la fois auront aucune
Maulvaise eclipse de pecune.
Beuveurs, si leurs deniers sont cours,
Crieront sainct Lienard à secours [5].
De saincte Anne de trois quartiers
Feront feste les parmentiers.
Mareschaulx tiendront mieulx la foy
De sainct Clou [6] que de sainct Eloy.
Gens pesans, pour eux alleger,
Requerront souvent sainct Leger.
Tous sainctz aurons [7], qui qu'on en die,

1. Boîte, châsse, de *capsa*.

2. Il est là comme un confrère du saint Foutin canonisé par Rabelais.

3. On sculptoit souvent, à l'entrée des églises, une gigantesque représentation de saint Christophe; pour qu'il fût grand et droit, il falloit qu'il eût de la place sur la muraille. Celui de Notre-Dame-de-Paris étoit fameux.

4. Tous deux enfants du piot.

5. Parce qu'ils seront mis en prison; saint Liénard, sans doute à cause du calembour sur *liens*, étoit le patron des prisonniers.

6. Parce qu'ils emploient cinq clous pour attacher le fer au pied d'un cheval.

7. Jeu de mots sur le substantif *saint* et l'adjectif *sain*.

Quant tous serons sans maladie.
Les vigilles aurons des ames
Trois fueillès après les sept pseaulmes.
Saincte Bride sera devant
Sainct George, au cheval remouvant.
Sainct Lyon sera pour maint cas
Fort honnoré des advocatz,
Qui feront festes plus hastive
De Sainct Donas que de sainct Yve [1].
Sainct Martin aurons nous bien près
Du laid boiteux qui trotte après [2].
Sainct Ferieul, saincte Pichine [3],
Seront servis à la cuisine.
Sainct Anthoine, au gris mantelet,
Sera joingnant le pourcellet,
Et saincte Barbe rez à rez
Sainct Pol l'hermite, s'il n'est rèz [4].
Mais, quoy que l'ennemy soit fin,
Benoist sera Dieu à la fin.

1. Saint Yves est le patron des avocats, mais un patron trop désintéressé; ils aiment mieux un saint donnant.

2. Allusion au pauvre qui reçoit de Saint-Martin la moitié de son manteau.

3. Est-ce comme *fer* que saint Ferieul va à la cuisine; pichine, c'est la piscine ou le pichet.

4. S'il n'est rasé, il aura de la barbe.

Fin.

Le Debat du jeune et du vieulx amoureux [1].

Cy commence le Debat du jeune et du vieulx amoureux.

Le Vieulx *commence.*

Je suis le povre vieulx cassé
D'Amours, pour servir longuement,
Sans y avoir riens amassé
Que regret, angoysse et tourment;
Car, par le doulx commencement
Qu'Amours me fist pour moy attraire,

1. In-4 goth. de 6 ff. de 29 lignes à la page, avec la marque de P. Mareschal et de Barnabé Chaussard. Il y a dans les poésies gothiques françoises de Silvestre, in-8, 1830, une réimpression en xvj pages de cet opuscule, d'après une édition qui a pour titre : *Le Debat du Vieil et du Jeune. Cy commence le debat du vieulx et du jeune. Et premierement parle le vieulx.* M. Brunet (t. 2, p. 32) a catalogué d'autres éditions ayant pour titre : *Le Debat du Vieulx et du Jeune.*

Ma jeunesse et mon pancement
Ay usé, dont me fault retraire.

Ennuy m'a fait chasser dehors
Son service, sans recompance;
Chascun a getté son remors
A me faire avoir ceste avance.
Tant que j'ay eu jeune plaisance,
De riens jamais n'ay eu reffus;
Mais de vieillesse l'acointance
M'a fait jetter la raige sus.

LE JEUNE.

Helas! d'ont venez vous, bon homme,
Par la voye que vous tenez?
Et dictes-moy comment se nomme
Proprement le lieu d'ont venez?
Je vous requiers que m'enseignez
La façon où le monde bruyt,
Où jeunes gens sont assignez
Pour avoir bon los et deduyt.

LE VIEULX.

Je viens, mon amy, mon enffant,
Tout droit du service d'Amours,
A peu que le cœur ne me fent,
Tant y ay eu de maulvais tours;
A toute peine en suis ressours;
Ma jeunesse y ay laissée;
Pour achever mes derniers jours
En ay desplaisance apportée.

Quant j'y allay premierement
Tel estoye comme vous estes;
Recueilly y fus grandement;
Trestous les jours m'estoyent festes;
Me trouvoye en tous lieux honnestes,
Prenant tout à mon avantaige;
J'ay perdu, servant, mes requestes;
Service n'est pas heritaige.

LE JEUNE.

Qu'est-ce que de tout son estat
D'Amours, n'en quel lieu il se tient
Fault-il parler par advocat
A celluy qui devant luy vient?
Sçavoir devez ce qu'il convient
A ung jeune le bien querant,
Et, quant bon vouloir l'entretient,
L'on doit adresser l'ignorant.

LE VIEULX.

Va-t'en droictement par la trasse
D'ont je viens; en suyvant mon pas,
Tu trouveras une grant place,
Où tient Amour court et estatz,
Nommée le Desiré Soulas,
Où les gens sont doulcement pris;
Les avancez sont plus tost las;
Qui fait bien n'est jamais repris.

Dès l'heure que tu entreras,

Congnoyssance te conduyra ;
Seans tant de dames verras
Que sans cesser tout en bruyra,
Et tantost ton œil choysira ;
Par qui seras entretenu,
La coustume t'enseignera ;
Le dernier est le mieulx venu.

LE JEUNE.

Voire ; mais quoy, est-ce tout ung ?
Fault-il que par tout je m'avance
Et y faire de l'importun ?
Seroit-ce bonne contenance ?
Quant j'auray eu la congoissance,
Seroye [je] pour ce rebouté ?
D'aultres que moy qui n'ont puyssance
Ont biens par importunité.

LE VIEULX.

Il y en a de grant maison
Et de richement habillées,
Et de belles à grant foyson[1]
De moyen estat bien troussées,
Tant de fretin mal atournées.
Par tout tu auras ton quignet ;
Car à cela sont adonnées ;
Chose nouvelle fort leur plaist.

Devant toy en y a grant tas,

1. Réimp. de Silvestre : D'autres de petite maison.

Qui sont premièrement congneus,
Fort honnestes, tous gorgias,
Et par les dames soustenus,
Residamment s'i sont tenus,
Ausquelz te fault entretenir;
Des grans, des petis, des menus
Endurer fault pour parvenir.

LE JEUNE.

Je ne demande que servir;
Car c'est ce qui me fait troter,
Et, si là je puis advenir,
Loyaulment me vueil acquitter;
Car d'Amour ne vueil pas quitter
Se que j'espere y avoir,
Se j'engaige riens, l'acquitter;
Qui fait ce qu'il doit fait devoir.

LE VIEULX.

Tretous ont eu ce bon propos
A venir en ce doulx service;
Quant l'on y est, l'on n'a repos;
Je le sçay, car j'ay fait l'office;
Se ne t'y trouves bien propice,
L'on te tiendra pis que varlet,
Car il n'y fault pas estre nice;
Le beau y efface le let.

Coinct et joly, plaisant et debonnaire,
Ay veu le temps, tandis que je servoye,

Plaisirs mondains, que tant me souloient plaire,
M'entretenoyent ainsi que je vouloye;
De riens qui soit jamais ne me douloye;
En accroissant venoit de mieulx en mieulx;
Tant que j'ay peu, me tenoit tousjours joye;
Après jeunesse qui ne meurt devient vieulx.

LE JEUNE.

Se bien ne sers, je n'en veulx riens
De ce qu'y auray demouré;
Mais je ne scay ung tout seul bien;
A ce ne fus oncq adonné;
J'entens y estre honoré;
Espoir me fera estre appert;
Jà n'y seray deshonoré;
Bon guerdon attend qui bien sert.

LE VIEULX.

Les ungs y servent de la bouche,
Et leur cueur n'entend rien qu'ilz dient;
Ce n'est à ceulx à qui fort touche
Qu'entierement à ce se lient.
Il y en a tant qui follient;
Tu le trouveras fort estrange;
Pour mentir jurent et regnient;
Ferme n'est pas celluy qui change.

Aussi ung grant tas de coureurs,
Qui ne servent que de rappors,
De mesdisans et de mocqueurs,

Qui font faire tous les discors;
Les curieulx sont les plus fors;
Car, par leur trahyson couverte,
Ils baillent, quant sont leurs efforts,
Entre deux meures une verte.

LE JEUNE.

De quoy vivent doncques ceux-là
Qui y sont long temps pour eulx faire?
Qui est-ce qui leur fournira
Pour recouvrir à leur affaire?
Ne qu'est-ce que tant leur peult plaire
Que d'y demourer les contente.
De cela je ne me puis taire;
Seure n'est pas trop longue attente.

LE VIEULX.

Leans y a ung secretaire
Qui à tretous donne à manger;
C'est Penser, par dire, par plaire,
Auquel il te fauldra renger;
Tu le prendras sans le changer
En joye ou melancolie,
Et ne l'en pourras desanger;
Car qui bien ayme tard oublye.

LE JEUNE.

Le Penser, que fait-il avoir
A ceux qui ainsi le retiennent?

Quel bien, quel proffit, quel avoir,
Ont tous ceulx-là qui l'entretiennent?
Quelz gaiges ont ceulx qui le tiennent
Pour amy et intercesseur?
Je suis de ceulx qu'auprès vous viennent;
L'on dit tout à son confesseur.

LE VIEULX.

Tu en verras de pensionnaires,
Qui ont les grandes mansions[1];
Aussi aux gaiges ordinaires
En a de plusieurs nations;
Autres font lamentations,
Que Penser a mis en ce trouble
Par les grandes abusions;
Mauvais est le mal qui redouble.

LE JEUNE.

Qui delivre toutes ces choses
A ceulx qui y veullent entrer?
Où est-ce qu'elles sont encloses
Affin que m'en puysse accointer?
Se une fois m'y puis bouter,
Je feray tant que j'auray grace
En faisant semblant d'escouter;
Fol est qui son bien ne pourchasse.

LE VIEULX.

Les dames tiennent tout en main

1. Réimp. de Silvestre : pensions.

Des serviteurs tout leur salaire;
L'un est ennuyt, l'autre demain;
Chacun y est faict pour complaire,
Et cil qui cela ne scet faire
Ne s'i peult longuement tenir;
En prosperité ou affaire,
Tout serviteur doit obeyr.

De bon-vouloir à ceulx qui servent
Font pensions de beau-semblant,
A ceulx aussi qui les desservent
Leurs gaiges ordinairement;
A les servir ung chascun tent[1],
Et à toute heure ont bon accueil;
Mais, quant elles tournent le vent,
Adonc pour chacun est grant dueil.

LE JEUNE.

N'ont-elles point jamais mercy
Du bon, de l'humble, du leal,
Quant ung serviteur a failly,
Cuidant bien faire, et il fait mal?
Qui a plus, le pire ou feal,
De grâce à leur oppinion?
Je say bien, tant soit cordial,
Que faulte quiert punition.

LE VIEULX.

Le bon en a tousjours du pire;

1. Réimp. de Silvestre : Qui sont d'entretenir contens.

Le pire en a souvent respit;
Et, quant elles sont en leur yre,
Elles cessent par grant despit;
Rongent pensions jour et nuyt,
Gaiges sont tous anichillez,
Et à chacun fort cela nuyt;
Esbatemens sont avillez.

Tant en y a de mal contens
A l'eure que leurs gaiges faillent;
Et tous ceulx qui ont eu le temps
A gré, sans cesser ils travaillent;
Ils vont, ils viennent, à ce veillent,
Pour recouvrer sont en aguet,
Et, quant les dames se resveillent,
Les craintifz font tousjours bon guet.

LE JEUNE.

Revient chascun en son estat,
Quant leur yre est toute passée?
Est l'on tousjours en ce debat,
Perseverant en la fumée?
N'est jamais leur fureur cassée?
A l'on tousjours d'elles le groing,
Quant la grant chance est abessée?
L'on voit son amy au besoing.

LE VIEULX.

Selon que leur plaisir sera,
Aux ungs bailleront acointance;

Aux plus prochains il semblera
Que jamais n'eurent aliance,
Aux aultres la signifiance
De bien vouloir, soubz grans seigneurs;
Chascun le preigne en pascience;
A tous seigneurs toutes honneurs.

D'elles mesmes ont bien le sens
Pour estre partout bien conduictes;
Quant on vient à miliers, à cens,
A les recueillir sont si duytes;
Selon qu'ilz sont, font bien les suites,
Les mettent au pis, ou à part;
Les plus saiges sont plus reduytes;
Le serf a tousjours son brocquart[1].

LE JEUNE.

Que n'ont-elles tousjours lyesse
Pour chasser hors meschanceté?
D'ont leur vient la folle tristesse
Qui les met en diversité?
Quant leur vient ceste adversité,
N'y pevent-elles pas bien fouyr?
Pour eschever oysiveté,
L'on doit bien vivre et s'esjouir.

LE VIEULX.

Le dieu d'amours est corrompu,

1. Le premier bois d'un chevreuil.

Qui tient tout ce gouvernement;
Les bonnes vertus a rompu,
Verité layssée entierement;
Souppeson a mis en avant,
Qui de tous pointz fiance a nulle,
Et veult tousjours le moins sçavant;
En son endroit amour est nulle.

De luy viennent tous les obstacles
Qui courent à l'heure presente,
Les tors faiz [1] et tous les miracles,
De quoy chascun mal se contente.
Plus ne t'en ditz, prens ton entente
A te conduyre sagement;
Ne t'asseure trop, mais lamente;
Qui dit vray, jamais il ne ment.

LE JEUNE.

Pourquoy y a-vous tant tardé?
Que n'estes-vous plustost party?
Quant vous eustes tout regardé,
Que ne pristes aultre party?
Vous veistes le jeu mesparty,
Tandis que vous aviez jeunesse,
Vous deussiez estre desparty
C'est maulvais peché que paresse.

LE VIEULX.

Esperance de jour en jour

1. Chaussard : troffaiz.

Me trompe, et mon bon vouloir,
Qui m'ont produit en leur sejour,
Et si ne cessent d'eulx douloir;
Pas ne l'auras à nonchalloir,
Quant léans auras bien apris;
J'y ay fait tout mon povoir;
Mais les plus rouges y sont pris [1].

Ainsi repris n'en doy point estre;
Car le plus fol, comme j'ay fait,
Le varlet y devient tost maistre;
Qui moins vault est le plus parfait;
Comme souloit, n'est pas le fait;
A ceulx qui valent l'on reffuse,
Et demeure l'on imparfait
Pour Cuyder, qui tousjours abuse.

LE JEUNE.

Viengne que pourra,
Je voys jusque là
Veoir l'esbatement
Comment m'en yra.
Ne sçay qu'en sera?
A Dieu vous comment.

1. Proverbe très populaire. Ainsi, dans les *Repeues franches* (éd. Prompsault, p. 372) :

Les plus rouges y sont gruppez.

Et, dans la farce de la pipée :

Et, Roge-Gorge, il vous souviengne,
Quant vous fustes en ce point pris
Que les plus roges y sont pris.
Ne l'a-vous oncques jamais sçeu?

Cf. t. 1, p. 257; t. 3, p. 266, et t. 5, p. 198.

LE VIEULX.

Quant premierement
Ont l'avancement
Tous ceulx qui n'ont rien,
Bon enseignement,
Sain entendement
Font avoir le bien.

Adieu, je suis tien;
Escoute et retien;
Garde que diras;
Pren et entretien
Partout bon moyen;
Après moy viendras.

Explicit.

S'ensuit le passe-temps d'oysiveté de maistre Robert Gaguin, docteur en decret, ministre et general de l'ordre Saincte Trinité et Redemption des captifz, pour le temps qu'il estoit à Londres en ambassade, avec noble et puissant seigneur Françoys, Monseigneur de Luxembourg, pour le roy de France, attendant le retour de noble homme Walleren de Saint, bally de Senlis, lequel estoit retourné en France devers ledit seigneur pour certains articles touchans la charge de l'ambassade, Mil CCCC IIII^{xx}.IX, *au moys de decembre.*

In-8 gothique de 28 feuillets, sous les signatures A.-D., les trois premiers cahiers de huit feuillets et le dernier de quatre, 27 lignes à la page. Au titre un petit bois : David, derrière l'appui d'une fenêtre donnant sur un bassin, parle à Bethsabée au bain, nue et dans l'eau, mais seulement jusqu'aux genoux. Le dernier feuillet offre au recto un bois en largeur : un jeune homme parle à une femme ; à gauche, un homme plus

vieux, et que la gravure n'a peut-être pas eu l'intention de représenter vieux et contrefait, semble lui donner des conseils; entre ce vieillard et le groupe on voit au ciel le soleil sous la figure d'une tête très réelle entourée de rayons. Le verso offre un grand bois en hauteur d'un homme à genoux et tête nue offrant son livre à un seigneur assis dans un fauteuil en X: au fond une fenêtre à petits carreaux losangés. — Quant au sujet du poëme, ou, pour mieux dire, quant à l'ambassade pacifique qui en a été la cause et l'occasion, je laisserai la parole à Robert Gaguin : « Henry, roy d'Angleterre, septiesme de ce nom, envoya secours aux Bretons (Charles VIII n'étoit pas encore marié avec la reine Anne), combien qu'il, par long temps fuitif de son pays, venant à Charles, eust longuement demouré avec luy et liberallement reçeu ayde de pécune, si que Charles luy bailla nombre de gens d'armes, avec lesquelz, cheminant en Angleterre, commençea à mener guerre en laquelle Richard fut occis, et il recouvra le royaulme. Par raison de quoy feusmes en aulcunes ambassades par devers cil Henry avec François de Luxembourg et Charles de Marigny. Lequel Henry par quelle amitié, ne pour la recordation des benefices à luy faictz au temps passé par le roy de France, peult estre detenu et arresté qu'il ne menast son armée jusques à Boulongne, où, mettant son siège, s'efforçea la prendre d'assault. Finallement, les choses appaisées par Philippe des Querdes, gouverneur d'Arthoys, Henry remena son armée en Angleterre. Car, tant comme loysible luy fut,

sans l'offense des Angloys, il estoit amateur de paix, mais, pour complaire aux Angloys plus que par l'entreprinse de son engin, avoit amené les gens d'armes d'Angleterre, ad ce que des siens ne fut suspeçonné estre plus gracieux et bienveillant au roy de France que l'equité ne le vouloit. Le lendemain de la paix traictée avec Henry... Arras... fut de nuyct prins par les gens d'armes de Maximilian. » (Chroniques de France de Robert Gaguin, translatées en françoys. Paris, Ponset Le Preux, 1516, in-fol., feuillet 203 verso.)

Le titre même de la pièce nous apprend le nom des ambassadeurs qu'accompagnoit Robert Gaguin, et le prénom du premier permet de le reconnoître avec exactitude : c'est François de Luxembourg Ier du nom, vicomte de Martigues en Provence, qu'il reçut de Charles d'Anjou, IVe du nom, roy de Sicile et son cousin, par testament, à Marseille, le 10 décembre 1481. — Le roy Charles VIII l'envoya en ambassade en Angleterre avec Robert Gaguin, l'an 1488. Il fut fait gouverneur et grand sénéchal de Provence en 1491, et accompagna le même roy à la conquête du royaume de Naples, l'an 1495. (Anselme, III, 737; La Chesnaye, IX, 230.) Mais, malgré tout le désir de Gaguin et de Sestre, la paix se fit encore attendre : elle ne fu tconclue, à Etaples, que le 3 novembre 1492. (Dumont, *Corps de diplomatique*, 1726, in-fol., t. 3, 1re partie, pag. 291-6.) Maître Robert Gaguin, général ministre de l'ordre de la Trinité des Mathurins, faisoit encore partie des plénipotentiaires, puis-

qu'il figure (pag. 292) comme partie dans le traité.

Je serai moins affirmatif sur Waleran de Saint que sur François de Luxembourg. Les histoires de Senlis parlent, comme on va le voir, d'une famille de Saint-Simon à laquelle le bailliage de Senlis est comme inféodé; notre Waleran de Saint est peut-être un Waleran de Saint-Simon : « De son temps il (Simon Bonnet, évêque de Senlis de 1451 à 1496) accorda à messire Gilles de Sainct Simon, bailly et gouverneur de Senlis, une portion de la cour de son evesché pour edifier une chapelle en l'eglise de Nostre Dame, que ledict Simon a fondée en l'honneur de saint Jacques; la chapelle est appelée la chapelle du bailly, en laquelle sont ensepulturez tous ceux de sa famille. Depuis peu d'années, feu de bonne memoire messire Louys de Saint Simon, petit fils du fondateur, aussi bailly et gouverneur de Senlis et frère de messire Charles de Saint Simon, à present bailly et gouverneur, y a fait faire une cave pour servir de sepulture. » (Ch. Jaulnay, *Le parfaict prélat*, ou la vie et miracles de saint Rieule..., avec une histoire des choses plus remarquables arrivées... sous l'episcopat de chacun evesque de Senlis... Paris, J. Paslé, 1648, p. 530.)

Ung jour, allant à Vuestmaistre
En ung bateau, par la Tamise [1],
Je m'adressay au herault Sestre [2]
Et luy dis, comme on se devise [3] :
« Quel est le vent de la chemise [4]
Dont on dit que les femmes usent? »
Les oyseux à petit s'amusent.

1. Vuestmaistre, c'est Wetsminster, le Saint-Denis de l'Angleterre. Quant au détail que Gaguin s'y rend en bateau, il est de la plus parfaite exactitude. Par la disposition topographique de la ville plus encore que par l'absence de quais, la rivière est mieux qu'une promenade, elle reste une rue, et l'une des grandes artères non seulement du commerce, mais de la circulation de la ville. Toute la journée le chenal laissé libre au milieu des navires rangés à quai est sillonné de petits steam-boats, qui se croisent et s'évitent comme les voitures sur nos Boulevards, et vous prennent un penny pour toute la traversée de Londres.

2. Il y avoit en Angleterre trois rois d'armes : Garter, Southroy et Northroy; six ducs ou hérauts d'armes : Windsor, Richmond, Chester, Sommerset, Yorck, Lancaster; et quatre poursuivants d'armes : Red-Cross (Rouge-Croix), Red-Dragoon (Rouge-Dragon), Portcullis et Blue-Mantle (Manteau-Bleu). Il est facile de reconnoître dans le *Sestre* de Gaguin celui qui en 1489 étoit au titre de Chester.

3. Par manière de parler.

4. La grande dame dont parle Tallemant, et qui n'aimoit pas les garnitures en or ou en argent au bas de ses jupes, parce que cela lui déchiroit le visage,

Il me dit assés sobrement,
Comme sage, à peu de parolle,
Qu'il n'avoit [1] jamais longuement
Suyvy ne les clers, ne l'escole,
Et qu'ainsi de tele frivole
Les bons ne faisoient pas grant compte.
[. . . . . .[2]]

J'entendis qu'il me reprenoit
Honnestement, sans bruit ne noise,
Pour ce que bien il luy sembloit
Ma demande estre peu courtoise.
Tel aucunes fois le degoise
Qu'il n'avise où, ne quoy, ne quant;
Mal avisé ne se repent.

En sousriant lui respondis
Qu'il estoit permis quelquefoys
De soy recroire entre amis,
Tant aux champs, en ville ou en boys;
Mais, si luy plaisoit toutesfois
Voluntiers diroye autre chose.
Travail ront l'homme qui ne repose.

« Bien, dist-il, me plaist raisonner
De matière plus fructueuse,
Et vous plaira me pardonner

auroit pu mieux que personne expliquer cette vieille et spirituelle expression du vent de la chemise.

1. Imp. : nouoit.

2. Il manque ici un vers.

Si je fais la chose doubteuse ;
L'homme est de vie malheureuse
Qui du temps n'a cure ne soing ;
Mal porveu s'ecalle au besoing.

« Vous sçavés des secrès de court,
Comme ambassadeur, se me semble ;
Le bruit va par Londres et court,
Dont à aucuns le passer tremble,
Arons nous paix ? Que vous en semble?
L'ung n'en scet rien, l'autre devine ;
On vit mal où peuple domine. »

—« A ce je puis bien, à grant peine
Faire response qui soit seure.
Dieu conduyt nos fais et les maine,
Et les parfait en temps et heure.
Souvent en desplaist la demeure
Tant qu'à peu près on pert espoir ;
Dueil est attendre et rien avoir.

« Ce qui est au conseil des hommes
Est doubteux et braule souvent,
Ne plus ne mains comme le sómme
Au chef ennuyé et dolent ;
L'ung argue, l'autre deffent ;
Ire s'i foure et passion ;
Sot ne vient à conclusion.

« L'ung conseille paix, l'autre guerre ;
Chascun en parle d'apetit ;
Il semble à l'ung qui doit conquerre

Bon los d'estre fier et despit;
Quelc'un craint et se desconfit
Et fait des doubtes ung millier;
Bon sens duit bien au chevalier.

« Toutes fois, puisque vient à dire,
Vous semble paix estre si bonne? »
— « Bonne, dist-il; si la desire
Plus qu'autre bien que Dieu nous donne;
Mon corps et mes biens abandonne
Pour l'avoir. Hélas! paix soit faicte!
Joye sans paix est imparfaicte.

« Par paix, on vit en seureté;
Par paix, on se joue, on s'esbat;
On ne sçet qu'est malheureté;
On boit, on mengue à plain plat;
On couche, on dort, droit ou de plat;
On danse, on court, on vire, on trotte;
Beau temps garde qu'on ne se crotte.

« Paix est chose doulce à penser,
Gracieuse, belle et courtoise.
— « Mais qui veut, dis-je, tout espluscher;
Mieulx vault par aventure noise.
Qui l'une et l'autre branle et poise
Tost le pourra apparcevoir;
Cerchier fault pour le vray savoir.

« De ce ne vous donnés merveille;
Legierement le puis prouver.
Ecoutés et ouvrés l'oreille,

Et vous laissés duire et mener.
Je suis content de raisonner
Selon mon povre sentement;
En parlant vient l'entendement.

« Je dis donc, et est verité,
Que nature humaine est coquine,
Elle ayme et quiert oysiveté
Et a le cueur à la cuisine;
S'elle trouve qui la dodine[1],
Elle chome du jour la plus part;
Ayse fait l'homme estre festart.

« Ou, se non, elle tournera
Son fait en quelque paillardise,
Ou par orgueil riotera
A toy ou aultruy; c'est la guise.
Force est que l'esprit d'homme vise
Ou muse à une autre chose;
Tel est couché qui ne repose.

« Paix soit aise, aise oysiveté;
Oysiveté songe malice,
Malice convoite à planté,
Convoiteux n'a loy ne justice,
Où justice n'a, mais a nice,

1. Dodiner et dodeliner sont la même chose. Le refrain d'une chanson de nourrice : dodinette, dodino, en vient aussi. Le mot rime bien à cuisine, car on appeloit canards à la dodine des canards accommodés avec une sauce faite d'oignons.

Par lequel tout est destourné.
Trop gigue cheval sejourné [1].

« Nous sommes comme pors en l'auge
Si tost que repos nous a ouyle ;
Richesses nous viennent à bauge,
Esquelles chacun naque et fouylle ;
En son ordure l'ort se touylle,
Et plus en plus s'i envelope ;
Moult va droit qui jamais ne choppe.

« Paix les delices entretient ;
Les delices font l'homme gourt ;
Hanibal, se bien m'en souvient,
Congneut jadis d'ont tel mal sourt,
Quant à Capue, comme lourt,
Print les plaisirs oultre l'enseigne ;
Il n'est si fort qu'aise ne gaigne.

« Alixandre, qui tant a de bruit
Comme preux et grant conquerant,
Il gousta de se mauvais fruyt
Au païs de Perse la grant,
Ou par plaisance cuida [2] tant
Que comme Dieu on l'adoroit ;
Qui trop a trop se descongnoist.

1. Un cheval qui reste trop à l'écurie, qui ne fait pas assez d'exercice, est trop gai, trop vif, quand il sort.

2. Nous avons encore dans le même sens *outrecuidant*, participe d'un verbe inusité.

« Qui amollia le courage
Du douillet Sardonapallus,
Qui de filer aprint l'usage
Et fut mol comme femme ou plus,
Sinon d'aise l'abondant flus
Et de paix la longue asseurance?
Après grant plaisir grant soufrance.

« Pourquoy tumba en la fontaine
Narcisus, et là se noya,
Sinon qu'en paix la souveraine
Ses plaisances tant pourchassa?
Se Fortune l'eust de pieça
Travaillé, bien s'en fust retrait;
Vice par mal à bien se traict.

« Absalon, le beau chevelu,
Le filz et l'amour de David,
Qui tant le força qu'il voulu
Prendre sa seur à tel delit?
Il estoit en paix tout confit;
Aise le suivoit plus qu'à point;
Bien ne scet qui n'est de mal poínt.

« Regardés aprés quelque peu
Le repos et l'aise des dames,
Qui ne quèrent qu'esbat et jeu
Et fister leurs dois et leurs palmes,
Dont plusieurs ont esté infames
Et souvent leur en est mal pris;
Trop asseuré est tost surprins.

« Semyramis, l'Assyrienne,

Quant Belus son mary fut mort,
Elle se vit grant terrienne,
Et print son soulas et deport,
Tant què desir l'enflamma fort
D'avoir son filz outre nature;
Souef nourry ayme luxure.

« Dyna, la fille d'ung Ebreu [1],
A merveille mignote puselle,
Oysive et baude contre Dieu,
Descendit fringant et ysnelle
Et voulut voir la gent nouvelle;
Elle en fut tout à coup ravye;
Cueur baud et fol trop se devye.

« Qui fist aler dame Helaine
Voir Pâris qui venoit de Troye,
Fors Gayelle [2], la trop mondaine,
Qui à Pâris lui en fist proye?
Mignotise chatoule et froye
Dame qui n'a soing ne besongne;
Nul n'est chaste si ne besongne.

« Les dames Sabines, jadis,

1. Dina, fille de Jacob et de Lia. Cf. Genèse, chapitre 34.

2. Gayelle est moins connue que Dariolette qui perdit Genievre, mais c'est toujours la même figure, et elle changera bien des fois de nom en attendant que Francisco de Roja et Regnier l'appellent Célestine et Macette, et mettent dans le courant ces deux médailles définitives.

Regardans les jeux des Romains,
Furent prinses sus estaudis [1]
Non obstant leurs cris et leurs plains;
Elles cheurent toutes ès mains
De l'ung et l'autre, pelle mesle;
Fol est qui d'autruy jeu se mesle.

« Par les Ebrieux preuve mon cas
Qui en servage furent bons;
Mais, quant manne leur cheut à tas,
Ilz furent ingras des haux dons;
En leur ost [ilz] firent chansons,
Adorans l'idole d'ung veau;
L'homme est bon tant qu'il craint sa peau.

« Pour ce vault mieux, se dit le sage,
Aler en lieu où on gemit
Que d'estre en disner davantage
Où chascun se rigole et rit,
Car delice ouvre l'appetit
Et le desordonne et desvoye;
Moyen dueil vault mieulx que trop joye.

« Je n'obliray point Messaline,
Au temps de Glaude l'emperesse [2],

1. Sur des échafauds, la même chose que les hourds d'Antoine de la Salle et de Coquillart.

2. Gaguin ne rapporte pas emperesse à Claude, mais à Messaline; remarquons la forme Glaude, encore usitée dans le peuple, qui appelle toujours prunes de Reine-Glaude celles qui ont pris leur nom de Claude, la première femme de François Ier.

Qui en son aise feminine
Fut ville et salle jangleresse;
Jamais ne fut soule de presse
Qu'omme luy fist, tant estoit pute[1];
Œuil esgaré tire hors bute[2].

« Montons plus hault, jusques au ciel;
Nous verrons que les grans delices
Engendrèrent ès anges fiel
Et cheurent d'estas et d'offices.
Qui a tousjours grans benefices
En son aise se treuve abusé;
Plaisir trompe le plus rusé.

« Or, pour mettre fin à ce point,
Congnoissons que Dieu créa l'homme,
Et de labourer luy enjoint
En paine et sueur sans qu'il chôme,
Pource qu'en paix mengea la pomme
En son terrestre paradis;
Après ung mal en viennent dix.

« Paix doncques est bien à doubter
Qui fait tant d'inconveniens;
On voit en paix garsons muser,

1. C'est le vers de Juvénal :

Et lassata viris, nundum satiata, recessit.

Mais il y a loin de l'énergie latine au cynisme bourgeois du traducteur.

2. N'envoie pas sa flèche à la butte factice qui servoit aux exercices des corporations d'archers.

Estre oyseux en bourg et au[x] champs,
Jouer aux déz et aux berlans,
Hanter bordeaux et tous hasars;
Qui neant[1] fait vit de mauvais ars. »

— « Mère de[2] Dieu! respondit Sestre,
Quelle oppinion avez vous ?
C'est parlés, se me semble, en maistre,
Car vous estes contraire à tous.
Il n'est riens au monde plus doulx
Que paix, dont estes messager.
Qui vray dit ne se doibt changer.

« Se paix est telle que vous dictes,
Qui vous meut de la pourchasser?
Vous parlés et vous contredictes;
Paix ne se doit ainsi cercher.
Pour Dieu, vueillez vous empescher
De mieulx parler ou de vous taire.
C'est jeu d'enfant faire et deffaire. »

A ce fus contraint de repondre[3]
Et de deffendre mon honneur:
« Je croy assé[s], dis-je, qu'en Londre
A maint bon et vaillant docteur;
Mais ne doutés[4] et soyez seur
Qu'il n'y a qui ne contredise:
Verité n'a rien qui luy nuyse.

1. On prononçait *nient* en une seule syllabe.
2. Imp.: Je.
3. Imp.: ce foudre.
4. Imp.: boutés.

« Et, pour mieulx voir, que je ne faille,
Voyons la nature des bestes :
Entre elles toutes a bataille
Et se manguent et piedz et testes ;
Voiez les noises et tempestes
Que Nature a produit en elles ;
Nulle gent n'est qui n'ait querelles.

« Les chatz poursuivent les soris,
Les chiens persecutent les chatz,
Le loup mengue les brebis,
Le loutre poisson maigre ou gras ;
Le regnart [fait] plusieurs fatras
Pour decepvoir coq ou geline ;
Chascun a chose qui le myne.

« Esprivier quaile persecute,
Furon[1] suit après le connin ;
Le lyon contre l'ours s'abrite,
Et triacle het le venin,
Et l'eaue est contraire à bon vin ;
Le vent gaste la forte espice :
Qui n'est fort use de malice.

« En l'air les vents contraires sont ;
En mer ont guerre les poissons,
Et les estoilles au ciel ont
Qualité[s] de moult de façons ;
Feu, tonnoire, neige, glaçons,

1. Furon, qui ne se trouve ni dans Cotgrave, ni dans Nicot, veut évidemment dire furet.

Ont de planètes leur naissance;
Rien, fors Dieu, n'est sans dissonance.

« L'homme, mesmes, combien a il
D'ennemys qui luy font bataille?
Il en a plus de trente mil,
Comme pous et telle mardaille,
Puces, taons de grosse taille,
Fièvre, pierre, bosse[1] et colique;
Il n'est homme qui n'ait sa picque.

« Melancolie et vermoquant[2]
Rompent la teste tous les coups;
Ire et despit, le mal plaisant,
Luy font enfler vaines et poulz;
Amour le fait estre jaloux,
Dont frenisie le tempeste;
Plaisir n'y a en telle feste.

« Et que dirés vous de nous mesmes,
Qui mettons en nous le discort,
Quant on en voit tristes et blesmes[3]
Qui avec eulx n'ont paix n'acort;
L'ung est musart, l'autre se tort,
Et luy de luy se frappe et fiert;
Mal doit avoir qui son mal quiert.

« Or, puis donc qu'en tous endrois
Guerre se broulle et entremet,

1. Bubon de la peste. V. *Mémoires de Camplon*, p. 66.
2. La même chose que le ver coquin.
3. Imp. : blasmes.

Cuidons nous avoir aultres drois
Que Dieu et Nature n'ont fait ?
Ilz ont mis par tout leur effect
Pour estre en son temps convenable ;
Au besoing on s'aide du diable.

« Se pourfitable n'estoit guerre,
Jesucrist n'eust dit, ne n'eust peu,
Qu'il n'estoit point venu en terre
Pour mettre paix, mais glaive et feu ;
Volu a-que partout soit seu
Que paix mondaine n'est pas bonne ;
Qui scet et veult tout bien ordonne.

« Guerre est de mal preservative
Contre paix et oysiveté,
Et d'autre part est purgative
Des biens qu'on a mal acquesté ;
Par elle est homme exercité
En tout soing que mal ne l'acueille ;
Mal tourne à bien, mais qu'on le vueille.

« Tout ainsi que trop long repos
Remplit le corps de grans humeurs
Tant, qu'il fault par doze et syrops
Evacuer hors les douleurs,
Ainsi paix enfle les mileurs
Et les rent bouffis chascun jour ;
Santé n'est pas en ung sejour.

« Par guerre on met les [o]yseux
Aux armes pour les faire et duyre,

Qui autrement seroient hargneux
Et ne feroyent qu'au[x] bons nuyre;
Guerre fait les pecheurs reduyre
Et aux bons croist la Providence;
Du mal fait bon avoir science.

« Se tirant n'eust persécuté,
La gloire des sains fut ternie;
Des grans clers le nom n'eust esté
S'il n'estoit aucune heresie;
Chevalier n'aroit jalousie
En longue paix de porter lance;
Vaine picquée son sang lance

« Regardés mesme qu'en tous jeux
Les joueurs sont en diférence;
Chascun y est prompt et soigneux
Qu'il ait de gaigner apparence;
Coup contre coup; chacun s'avance
De peloter déz ou pelote;
Fol et sage y garde sa cotte.

« Au peril voit on qui est fort,
En grant mesaise pacience,
Entre deux trompeux qui a tort,
Entre estourdis la sapience,
En grant paour la confidence,
En argent d'aultruy le preudhomme;
Guerre fait prendre sobre somme.

« Comme blé de jarbe s'escout
Au flayau et sault hors de pail[l]e,

Ainsy l'endormy sault debout
S'il oyt bruyt ou cry de bataille;
Il craint [lors] que le debat ail[l]e
Autrement qu'il n'a le vouloir;
La fain fait eveiller le loir.

« Guerre est de Dieu le grant flaeil
Et le mailet de sa justice,
Qui est aux bons paix et conseil,
Et terreur au gourt et au nice;
Car par luy cueur qui dort en vice
Se reveille et vers Dieu retourne;
Bon fait mettre à son peché bourne.

« Guerre nous vault ung retraintif
Pour serrer nos affections,
Et pour reprimer le motif [1]
De nos folles conclusions.
Tost acoustre ses passions
Qui de disette attend l'assault;
Soussy chastie le cueur bauld.

« Quant Hanibal serroit les portes
De Romme et près des meurs estoit,
Moult de mal de diverses sortes
Cessa, qui devant s'i faisoit,
Pource qu'en paour nul ne pensoit
Que soy deffendre en diligence;
Paour amende la conscience.

1. L'émoi, le soulèvement.

« Or, puis doncques que elemens,
En terre partout et en mer,
Au ciel, ès estoilles, ès vens
Et en nous mesmes sans cesser,
Guerre règne et veult dominer;
Quelle paix querons nous avoir?
En grant riotte e[s]t povre avoir.

« Guerre est partout et contredit,
Vous l'entendés par mes raisons;
D'elle fault faire son profit
Et des mulles en leurs saisons;
Guerre a fait de bonnes maisons
Et eslevé plusieurs chetifz;
Tout vault à ceulx qui sont soutilz. »

Sestre lors fort s'esmerveilla
Et me dist comme mal content :
« Celluy très mal se conseilla
Qui vous fist estre de sa gent;
Vous avés propre mandement
De paix, et vous querés discort;
Tel rit duquel le parler mord.

« S'il est ainsi que guerre vaille,
Guerre soit, boutons par tout feu;
Mourir je ne vueil qu'en bataille,
Maison n'auray, ne feu ne lieu;
Car puisque Dieu nous a pourveu
De vivre, en debat combatons;
Pour soy bien sauver combat homs. »

— « Sestre, Sestre, se luy respon-ge,
Prenez mes ditz par bon endroit;
J'ay dit et enco[res] le dis-je
Qu'il est de pais de mal endroit,
En laquelle homme ne vauldroit,
Sinon estre heureux et gaudir;
L'or n'est bon d'ont vient desplaisir.

« Paix avoir avec ses pechés
Est une paix très dommagable;
Elle rent les faulx empeschés
Qui ont le cueur abhominable;
De ceste paix suis veritable,
Quant peché plaist et Dieu ennuye;
Bon est que telle paix on fuye.

« Je desprise paix par laquelle
On veut avoir bien temporéz;
La paix de Sodome fut telle,
Qui ot tant de biens preparés
Que par desirs desordonnés
Avec Gomorre s'engloutist;
Payne suyt après le delit.

« Paix qui donne l'occasion
De soy nourrir en ort plaisir,
De complaire à sa passion
Autant que corps y peut fournir,
Se[1] doit despriser et fouyr,
Car elle est de vertu maratre;
Plus nuyt flateur que qui veut battre.

1. Imp. : si.

« Paix qui fait l'homme transgresseur [1]
N'est paix sinon pour decepvoir;
Debat en tel cas est milleur
Et seroit plus sens guerre avoir.
Ainsi j'entens, à dire voir,
Que riotte vaulx mieux que paix;
Seurement marche qui a fès.

« Quatre [paix] sont, dont je n'ay eure :
La première est avec le dyable,
Car il est menteur et parjure,
Grant barateur et non creable,
Envieux de bien pardurable,
Et ennemy d'humain lignage;
Du diable ne vueil foy ne gage.

« De luy sont sors et ars magiques,
De luy sont sorciers et vauldrois [2]
Charmes, enchanteurs heretiques,
Espris familiers quelques foys,
Divinations, faulx explois,
Nygromance et ydolatrie;
Sage est qui de telz maulx se trie.

« La secunde est trop familière;
C'est de la char, qui doulce amye,
Laquelle est si doulce chamberière
Qu'elle veult qu'on la seigneurie;
Mais peu à peu par flaterie

1. Imp. : trasguer.
2. Vaudois.

En doux desirs nous assommeille ;
Mal couvert plus qu'aultre travaille.

« Ceste mignone [1] jangleresse
Nous sert de tous joyeux plaisirs,
Boire, menger, vivre en sa gresse,
Prendre et user de tous desirs,
Hanter femmes à grans soupirs,
Abuser des biens de nature ;
De paix de char n'est rien qu'ordure.

« La tierce paix qui est du monde,
Est plaine de maulx bien hydeux ;
Orgueil le haultain y abonde
Avec Bobanc le glorieux ;
Le Trichierre [2] malicieux
Y est avec sa sœur Rapine ;
Le monde à moult de maulx encline.

« Vaine-gloire y vole à grans elles ;
Si fait Despit de son prochain,
Puis Povreté, Langeur et Fain,
Crainte, Paour, Ire sans frain,
Dur Desespoir et Mort-soudaine ;
Paix ne vault où tant a de peine.

« La quarte paix n'a rien d'honneste,
C'est des ribleurs mauvais garsons,
Qui n'ont paix fors pour mener feste

1. Cest mignoge.
2. Imp. : treicherre.

Ou estre meurdriers ou larrons ;
Ilz font guet en rue et cantons
Et quièrent de mal l'achoison ;
Pour plume avoir, plum'on l'oison.

« Qui à telz gens prent accoi[n]tance,
Il s'en treuve mal adoubé ;
Il pert tout à dez ou à chance ;
Il desrobe ou (il) est desrobé ;
De vin ou femme est attrapé,
Et le plus souvent du gibet :
Le jeu vault tant comme on y met.

« Avec telz quatre ennemys
J'ayme mieulx guerre que la paix,
Car, quoy que disent tel[z] amys,
Ilz n'ont que traveil à jamais ;
Le plus qu'ilz ayent sont soub[j]ès
Ou effroy de leurs demerites :
Tel est le gain que les merites.

« Et, se vous voulés demander
Quelle paix je quiers et attens,
Difficile est de la trouver
Selon le cours de nostre temps ;
Toutesfois, Dieu conduit les gens
Pour le mieulx ainsi qui lùy plaist :
Qui a bon juge a peu de plaist.

« Justice et Paix sont seurs germaines,
Filles de Dieu tout d'ung aage,
Si très conjointes et prochaines

Qu'entr'elles n'a sort ne partage.
Justice plane le passage
Par lequel[1] Paix va, vire et vient.
Sans justice paix ne se tient.

« Justice garde equalité
Et rend à chascun sa desserte;
Elle fait en tort esquité,
Et recompense où y a perte.
Par ce point la porte est ouverte
Pour entrer Paix et converser:
En chemin plain fait seur aller.

« Justice garde ville et bourgs,
Royaulmes regit et empires.
Sans elle tout va à ribours;
Tousjours sans elle sommes pires;
Elle congnoist de toutes tires
Qui cloche du pied ou va droit:
Terre est en paix où y a droit.

« Justice est tant fort necessaire
Que sans elle tout tumbe et fault;
Les injustes en ont affaire;
Le larron sans elle ne vault.
Car, s'il ne partist comme il fault
Aux siens le butin, on le laisse:
Justice mène tout en leesse.

« Ayons Justice, Paix viendra.

1. Imp.: laquel.

N'entreprenons rien sur aultruy;
Rendons, s'aucun de nous en a,
Et plus tost hier qu'aujourd'huy;
Nul ne face mal nesqu'à luy;
Gardons l'ordre de charité:
Paix ayme partout equité.

« Telle paix est bien à priser
Qui sans mal engin se poursuit,
Qui veult, sans plus parfont puisser
Ce qui au commun sert et duit;
Mais, quant avarice conduit
Ce que vertu doit pourchasser,
Honneur pour prendre veult chasser.

« Paix est si bonne de sa part
Qu'elle veult qu'on l'ayme et la prise,
Sans y querir glic ne hasart
Que de vertu en elle[1] assise.
Celluy qui en fait marchandise
Abesse trop fort son honneur:
Chiche[2] marchant pert tost son eur.

« Telle paix que j'ay dit naguères
Se peut dire bonne à merveille,
Quise et amée d'anciens pères
Comme chose qui n'a pareille.
Repos et amour appareille
L'ung avec l'autre en seureté:
Où paix a n'y a povreté.

1. Imp.: en elle est.
2. Imp.: chysse.

« Bien nous appert de ses louanges
Et des grans biens dont elle est plaine,
Quant Dieu la mist en ses bons anges
Et depuis en nature humaine,
Lorsque par amour souveraine
Fist la paix du mors de la pomme :
Pour bien de paix Dieu se fist homme.

« L'ange que sa venue nunça
Luy mist à nom prince de paix,
Et, quant la Vierge l'enfanta
De nuyt en moult povre palais,
Les anges, de Dieu bons varlès,
Crièrent la paix hault et cler :
Paix vault mieulx que targe ou boucler.

« Jhesus en temps de paix naquist
Pour monstrer que paix luy plaisoit;
Il la prescha et si la quist
Par tous les lieux où il aloit,
Car, à l'entrer, dire faisoit :
« Paix soit partout en cest hostel !
Qui le veult suivir face autel. »

« Du salut de paix salua
Tousjours ses apostres et amis,
Et par se bien nous enseigna
De faire ainsi en tous pays.
Cellui qui foy luy a promis
Ne luy doit en rien contredire :
Serviteur doit aymer son sire.

« Paix nous reconseille avec Dieu,
Duquel nous tenons tout nostre estre;
Paix met repos en chascun lieu
Et si fait l'homme se congnoistre;
Elle maintient moynes en cloistre,
Vielle à filler, chèvre aux champs :
Paix paist le riche et les meschans.

« Paix fait florir bois et prarie,
Bestes paistre en val et en mont.
Par elle on va seur en Surye
Et çà et là par tout le mond;
Marchans par mer et terre vont
Communiquer les biens de terre :
Fol est qui paix ne veult acquerre.

« Par paix les villes et cités
N'ont que faire de clorre porte;
Povre et riche de tous costés
Y vient, à toute heure apporte.
Le povre mengue sa torte[1],
Ses aux [et] oingnons sans cremeur :
Pain sec en paix a grant saveur.

« Villes florissent en justice;
Chascun a le sien sans argu;
L'Eglise fait à Dieu service;
Le larron est prins et pendu;

1. Cotgrave et Nicot cataloguent torteau et tourteau comme une sorte de pain bis; Ducange donne le mot même de torte pour pain commun fait avec du seigle. Voy. *Panis tortus*.

Droit est gardé et deffendu ;
Sainte parolle y est oye :
Qui paix n'ayme nẽ s'ayme myc.

« On y voit maisons reparer,
Eglises faire et hospitaulx,
Donner au povre et aumosner,
Subgès obéir et vassaulx ;
On y congnoist les biens des maulx ;
Verité s'i monstre et descœuvre :
En paix voit-on qui fait bonne œuvre.

« Mariages et aliances
Se procurent pour amys faire ;
Les souspeçons et deffiances
N'ont en tel temps aucun repaire ;
On n'y oit ne crier ne braire ;
Chascun donne secours aux siens :
Telz furent les premiers anciens.

« Estudes et clercs y florissent ;
Savoir[1] y a, bruit et honneur ;
Bas et moyens les sages prisent ;
On n'y congnoist nul hoqueleur[2] ;
On tient ès cours[3] bonne rigueur ;
Pratique n'y a jour ne delay :
En paix congnoist-on clerc du lay.

« Les princes font jeux et tournois

1. Imp. : Gavoir.
2. Chicaneur, disputeur.
3. Cours de justice.

Pour exerciter leur noblesse;
Ilz font editz et justes loix,
De paour que l'ung l'autre ne blesse;
Ilz ne souffrent debat ne presse
Estre commise à leurs subgès :
Tous par bon roy sont soulagé[s].

» Par ce moyen, il est permis
Aler gayement par les boys
Corner, chasser dains et connis,
Oyr du rossignol la voix,
Voler[1] perdrix et tendre roiths[2]
Pour prendre cane et cormorans;
Il n'est plaisir que par bon temps.

» On besogne en plaisant repos,
On se repose en labourant;
On sert[3] Dieu à chascun propos,
On acquiert grace en desservant;
Il n'y a maistre ne servant
Qui n'ait paix en sa conscience :
Qui paix a assés a chevance.

» Dieu n'est jamais mieux honnoré
Ne servi qu'en temps pacifique;
Le cueur y est mieux preparé,
Et volentiers à bien s'aplique;
L'Eglise est noble et magnifique

1. Chasser avec des faucons ou des éperviers.
2. Rets, filets.
3. Imp. scert.

De bons prestres et d'ornemens :
Paix est tresor de saintes gens.

» Tel temps jadis fut appellé
L'Age Doré pour sa valeur;
Jamais n'y fut mal appellé;
Nully n'y proposa erreur;
Saturne estoit roy et seigneur,
Paisible à merveille et bon roy :
Bon prince met tout en arroy. »

A ces paroles, je vis Sestre
Qui sousrist ung peu, et puis dit :
« Vous me menés où je veul estre
Et parlés à mon appetit,
Car jamais Dieu œuvre ne fist
Meileure que paix, se me semble :
Paix comprent tous les biens ensemble.

» Or, j'ay plusieurs fois entendu
Que l'omme, entre autre creature,
Fut produit au monde tout nu,
Sans cornes, bec, ongle n'armure,
Pour ce qu'il a sa garniture
D'entendeme[n]t et de raison :
Sens conduict l'homme en sa maison.

» A ceste cause luy est force
De aymer Dieu et son prochain,
Garder que son voisin n'esforce
Et ne luy face aucun mehain,
Qu'il mette aussi pour lui la main

Comme il voudroit bien qu'on luy feist :
Charité dur cueur adoucist.

» Mais, s'il vous plaist, ne vous soit grief,
Puis que Paix est si bonne mère,
De nous parler ung peu à brief
D'ont nous vient la dure misère
Que en nostre vie tant amère
Dieu ne nous donne ceste paix :
A foible espaule legier fès. »

» — Sestre, luy dis-je[1], mon amy,
Vostre doubte n'est pas petite ;
Peu de gens sont pour le jour d'huy
Qui s'en peussent bien faire quitte,
Ne moy aussi, sans contredicte,
N'en puis les causes bien sçavoir :
En lieu obscur ne peut-on veoir.

» Toutes fois, selon qu'on congnoist
Des secrès de Dieu disonant,
Dieu nous chasse et nous descongnoist
Par nos grans pechés sans souvent,
Lesquelz, quant on est negligent
De punir, Dieu s'en mal contente ;
Justice ayme ame penitente.

» Je croy aussi que grant planté
Et habondance de richesse
Cause et fait la malheureté

1. Imp. : dist-je.

Que paix nous fuit[1] et nous delesse.
Où il y a de biens largesse
Orgueil se boute et esmeut noise ;
Car chault à fol où le bruit voise.

» En tel cas le dyable se mesle,
Duquel l'homme point ne se doubte ;
Il y souffle ire et entremesle
De courroux la despite route ;
L'homme par fureur n'y voit goutte,
Il se veult venger ou accroistre ;
Dyable esmeut bien debat en cloistre.

» On voit aussi le plus des jours
Que de Dieu nous ne faisons conte ;
Nous sommes aveugles et sours
Quant quelque ung ses lois nous racompte ;
Nous n'avons point volenté prompte
D'acomplir ce qui mande et veult ;
Qui n'obeist paine l'acœult.

» Avec ce nous sommes insensés
Et ne savons considerer
Les doubtes dont y a assés
En la guerre qu'on veult mener ;
Car qui scet bien examiner
Combien doubteuse en est l'issue,
S'il n'est tout fol, le fronc luy sue.

» Cresus s'en scet bien où tenir,

1. Imp. : fait.

Qui. pour croistre sa seigneurie,
Fist de son lieu son ost partir
Oultre Haly, fleuve d'Asye [1];
Il perdit luy et sa maygnie
Et fut serf de son ennemy;
En hasart tout met l'estourdy.

» De vieux exemples a assés,
Mais les nouveaulx ont plus de foy,
Et vous certes assez congnoissés
Les fais de Richart vostre roy [2];
D'autres aussi bien je congnoy
Qui furent cause de leur chute.
Fort à fort sans danger de lutte.

» Quatre ducs furent Bourguignons [3],
Dont assez fresche est la memoire,
Desquelz les ungz sont sages et bons;
Les autres ont eu tant de gloire
Et d'entreprinse transitoire,
Que leur maison en est confuse:
Eaue qui trop croist ront son escluse.

1. L'Haly de Gaguin, c'est le fleuve Halys, qui formoit la frontière de la Lydie, et, lorsque Crésus voulut entrer sur les terres des Perses, il le fit passer à son armée, soit sur des ponts, soit, selon le récit des Grecs, en creusant un second lit au fleuve, qui, ainsi partagé en deux bras, devint guéable dans l'un et dans l'autre. (Hérodote, Clio, § lxxvj.)

2. Richard Cœur-de-Lion.

3. Philippe-le-Hardi, Jean-sans-Peur, Philippe-le Bon, Charles-le-Téméraire.

» Par ceste coquarde imprudence
Nous ne pensons point aux dommages
Ne aux lourdes et grandes despences
Que guerre fait, ne les oultraiges.
Tout y va, corps, âme, biens, gaiges :
Là où y branle et nostre estat
Ung seul coup donne eschec et mat.

» Telle entreprise est de victoire
Pour pugnir le mal, se dit on;
Je dis, moy, que c'est vaine gloire,
Et pour aultre ne combat on;
Ars et trousses nous eslevons
Et nous mirons au lustre d'armes;
Les mignons y sont les mains fermes.

» Tel cuide bien guerir la plaie
Qui peut estre l'empire fort;
Tel s'esmeut, rechine et abaye
Qui reveille le chat qui dort;
Tel dit avoir droit qui a tort;
Tel se tue qui rien ne gaigne;
Tel fiert autruy qui se meshaigne.

» Oloferne bien le congneut
Quant Jherusalem assiega;
La noble Judic le deceut
Qui la teste luy emporta.
Catiline aussi dueil porta
De soy eslever contre Tulles [1]:
Garde toy que tu ne reculles.

1. Marcus Tullius Cicero.

» Sombresset aussi, le feu conte,
Au dernier siege d'Orleans [1]
Eut à son [c]osté mauvais compte,
Qui fut tué d'ung cop leans;
Ses gens, qui là estoient seans,
Se departirent tous confus;
Les plus rouges y sont deceups [2].

» Or prenés, comme plusieurs pensent,
Qu'ilz ayent assez juste querelle;
S'ilz sont sages, il contrepensent
Que mal en seuffre leur servelle;
Souvent leur vient autre nouvelle
Qui n'ont peu croire ne sçavoir:
Mal non preveu fait moult douloir.

» Qui estime son adversaire
Foible en armes ou mal acoustré,
Se voit par son cuider deffaire;
Plusieurs l'ont autres fois monstré;
Ilz ont plus dur qu'eux rencontré,
Qui leur a foncé leurs hayaulmes [3]:
Guerre fait perdre mains royaulmes.

1. Celui que le secours de Jeanne d'Arc força les Anglois à lever (1429).

2. Cf. ce volume même, p. 223, à la note.

3. Qui a défoncé leurs armures de tête. L'orthographe est moins bizarre en réalité qu'elle ne le paroît au premier abord, puisqu'elle arrive comme prononciation, ce qui est la grande affaire, au même son, hai-aulmes, hé-aulmes, et la rime reste très riche, car on a vu plusieurs fois dans ce recueil la forme *réaulmes*.

» Prince qui à guerre se meut,
Foulle son peuple de grans tailles;
Le fort et le foible s'en deult
En biens, en argent, en vitailles,
Et tel n'a blanc, escus ne mailles
A qui on oste lit et couche :
On a vu roy porter la pouche [1].

» S'il marche avant, dedans Paris,
Tout y va de croq et de hanche [2];
Il n'y a buffet ne chalis,
Maison, n'eglise qui soit franche;
Femme y seuffre force et grevance;
L'espée espant sang par fureur;
Le pire en guerre est le mileur.

» Justice est de prendre et rober;
Tout y est permis et licite;
Le meurdrier a beau parler [3];
Chascun à mal l'ung l'autre incite;
S'en telle guerre estoit hermite;
Il pilleroit femme et enfans.
Chat enragé mengue ses fans.

» Feu par tout se boute et alume;
Villages ardent jusques aux fons;
Il destruit chasteaux et consume
Les lieux et places des barons;

1. C'est-à-dire la besace.
2. Tout va mal. La vieille expression n'aller que d'une fesse est dans le même sens.
3. A la parole en main, fait ce qu'il veut.

Rien ne demeure aux environs
Que les saquements [1] tiennent sainct ;
Vilain cueur aultruy dueil ne plaint.

» Peuple s'en fuit, terre est deserte ;
Il n'y a paille, vin ne pain ;
Tantost en guerre on voit la peste ;
On crie au meurdre et à la f[a]in ;
La mère pleine de mehain
Y a cuit et mengé son filz [2],
Tant est cueur famileux louvis [3].

» Entre tant de maulx et d'injures
Nul n'y a qui bien se contente ;
Les vainqueurs ont de grans murmures ;
Car ils n'en ont point mieulx de rente ;
Ilz ont perdu bagues [4] et rentes ;
De prendre harnoys et chevaulx ;
Pour neant porte fol tant de maulx.

» Pour ceste cause [5] les gendarmes

1. Saqmenter, c'est sacager, mettre à sac. On voit par là le sens de saquements.

2. A deux siècles d'intervalle, le Journal d'un bourgeois de Paris et le journal de l'Etoile redisent ces épouvantables horreurs ; il a fallu la Ligue pour revenir aux plus mauvais jours de l'occupation anglaise.

3. Famileux, souffrant de la faim, est tout proche de son original *fames ;* louvis, impitoyable comme un loup.

4. Imp. : baques.

5. Imp. : causi.

Ce combatent souvent par piles[1];
Ilz font entre eulx de grans vaquarmes
Et esmeuvent guerres civiles;
Ilz destruisent eulx et leurs villes;
L'ung[2] tue, l'autre bat, l'autre grynce;
Tout le bon eur n'est pas au prince.

» Par vous mesmes le povés veoir;
Le temps passé vous en fait sage;
Vous avés eu moult beau miroir
Depuis ving ans sur ce passage;
Vous avez tins piteux maisnaige
De changer et rechanger roys[3];
Prince n'est seur en telz destrois.

» En tel desarroy l'homme oublie
Soy mesmes et sa condition;
Il prent fière et cruelle vie
Et laisse humaine affection;
Sans espoir de condition[4],
Il cuide estre en cest estat né;
Guerre fait l'homme forsené.

1. C'est le sens du latin *pilatim*, en colonnes serrées.

2. Imp. : l'une.

3. Allusion aux guerres civiles de la rose rouge et de la rose blanche.

4. Gaguin prend la condition dans le sens de bonne condition, bon état, comme, pour signifier la richesse, nous disons la fortune, qui peut aussi bien être mauvaise que bonne.

» Nonnain despite froc[1] et faile[2],
Le chartreux y devient farouche,
Il ne chault au clerc comme il aille,
Vertu luy est à grant reproche;
Il n'a rien à mettre en sa bouche,
Il se fait vil et est soulart;
Grant povreté fait le paillart.

» Après cette vie, à grant paine
On remet les choses en ordre;
On a beau mettre gens en gayne[3],
Frapper de verges et detordre,
Nul ne veult son mal fait remordre[4],
Coustume les a mis en train;
Lyon farouche ne prent frain.

1. Imp. : forc.

2. Par la rime il est évident que Gaguin veut dire faille. Le faille est un morceau d'étoffe carré long qu'on pose en manière de voile sur la tête nue; il descend par derrière jusqu'à la ceinture, et on le serre par devant avec les deux bras; par la façon dont il cache le haut du corps, il est facile de comprendre l'application de ce terme à propos de religieuses. Il y a six ans j'ai encore vu quelques rares vieilles femmes du peuple porter la faille brune dans les faubourgs de Bruxelles. On doit en voir tous les jours diminuer le nombre, et bientôt ce dernier souvenir de la domination espagnole, encore vivante dans ce détail du costume, aura complétement disparu.

3. Il faut prononcer *gêne*, comme s'il y avoit *gehenne*, prison.

4. Se repentir, avoir du remords de ses méfaits.

» Tant de maulx à paix comparés
Font congnoistre que paix proufite ;
Point n'avés tort se desirés
De paix le bon et hault merite ;
Elle est des autres biens l'eslite
Qui en use selon droicture ;
Sans paix ne dure creature.

» Prince qui change paix pour guerre
Est cause des maulx qui en viennent ;
Il fait orphelins leur pain enquerre,
Par luy grans pechés s'entretiennent,
Par luy garsons[1] grans se soustiennent,
Et faucile devient banière.
Prince doit mettre en tout[2] manière[3].

» Car, posé ores qu'il conqueste,
En aultruy terre, bourg ou place,
Venir peult en telle tempeste
Que force sera qu'il desplace ;
Ung temps vient, comme l'autre passe,
Qu'on boute regnart du perthuys ;
Dyable n'est pas tousjours à l'uis.

» Que proffite à vos precesseurs
Le bruyt qu'ilz orent en la France ?
Que proffite aux autres seigneurs
Avoir vaincu gens à oultrance ?

1. Ce que nous appellerions *les méchants gars*.
2. Imp. : toute.
3. La mesure, dans le sens de *modus*.

Il n'ont pas fait grant demorance
Es païs par eux conquestés ;
Biens mal acquis sont tost ostés.

» Les François jadis ès Itales
Furent seigneurs près de cent ans
Et ès parties principalles
De Judée furent moult puissans[1] ;
Mais tost après par cours de temps
Il n'y lessèrent que leur nom ;
L'on prent bien, aussi le rent on.

» Car on voit par experience
Que nulle gent sur autre règne,
Que tantost en grant deffidence
Le vaincu ne treuve sa renne
Et son courage ne reprengne
Tant qu'il recœuvre liberté ;
Fait de guerre n'est point arté[2].

» Les Dannois jadis et Saxons,
A vous, Anglois, firent grans armes,
Il n'y gagneront deux oygnons
Non obstant leurs grans vuaquarmes ;
Car après vos pleurs et vos larmes,
Ilz vous laisserent[3] telz que quelz ;
Fort ennuyr n'est pas conquestz.

1. Allusion à la branche d'Anjou, qui régna à Naples de 1252 à 1435, et au royaume franc de Jérusalem.

2. N'est point définitif, n'est point arrêté. Cette prononciation abrégée a subsisté dans certaines provinces.

3. Imp. : laisseront.

» Que vault aux Normans maintenant
Se Guillaume le duc vous prist?
Je croy qu'en la guerre faisant,
En son païs maint povre fist,
Et, combien qu'alors vous conquist,
Vous n'esties Normans, n'eulx Anglois;
Chascun païs garde ses lois.

» Vous dictes avoir plusieurs tiltres,
Et ainsi vous le querellés,
Que France, par drois non sinistres,
Vos compète et que vos l'arrés;
Je croy, quant bien vos contérés
Vos mises, peu vauldra le jeu;
Bien assailly bien deffendu [1].

» Sanglier pris à trop de levriers
N'est pas gaigné, car trop il couste;
On y pert mâtins et limiers,
Et souvent celluy qui s'i boute.
Très mauvaise est la malle couste
Dont le recepveur pert ses gages;
Gardés l'ostel, vous serés saiges.

» Lessons le monstier où il est;
Qui est Anglois pour tel se tienne,
Qui est François le soit de fait;
L'ung bon voisin l'autre soustienne;
Paix soit faicte et ne nous souvienne,

1. On connoît sur ce thème deux jolis rondeaux, l'un du roi Réné d'Anjou, l'autre de Charles d'Orléans. Voy. éd. de M. Guichard, p. 249-50.

De bruict, de noise, ne de guerre ;
Vive France, vive Engleterre.

» Jamais Françoys bien ne saura
Jurer *bi God*, ni *brelaré* [1],
By my trost [2], m'y pourfitera,
Ne maistre milord ne seré ;
Anglois aussi, tant soit curé [3],
Ne formera bien Pinqueny [4] ;
Nature a bien tout deparly.

» Pour ce, s'aucun vous veult mouvoir,
Sachés qu'il joue au malcontent [5],
Et qu'il veult à son cas pourvoir
Combien qu'il n'en face semblent ;
Mais il se monstre bien voulant
Que de [6] vos mains [il] se veult croistre ;
Il fait bon le mauvais congnoistre.

» Deux voisins avoient jadis
Ung puissant homme leur voisin,
Auquel estoient ennemys,
Et luy menoient grant hutin ;
L'ung et l'autre queroit butin,

1. *By God* est tout clair ; *brelaré* n'est pas de l'anglois, si mal prononcé qu'on le suppose ; ce doit être le *frelore* du refrain de Jannequin. (Cf. notre tome VI, p. 96, note 3.)
2. *By my trust*, par ma foi.
3. *Curé*, instruit, soigné, *curatus*.
4. Ne prononcera bien le nom de Picquigny.
5. Rabelais l'a cité dans sa liste des jeux.
6. Imp. : Et.

Disant que le riche avoit tort;
Envye ne meurt jamais ne dort.

» L'ung s'en vinst à l'autre et luy dist
Qu'il s'esmerveilloit grandement
Que son grant père tant conquist,
Et il estoit si negligent
Qu'il ne s'adouboit autrement
De si grant tresor recouvrer;
Qui quiert richesse, il doit ouvrer.

» Chascun dit qu'il est en tel lieu
Bien avant soubz une croix blanche;
Vous estes assez près du lieu,
Fouyr y povés à puissance;
Dictes que pelles on avance
Et qu'on besche en terre parfont;
Plusieurs en parlent, moult en peu font.

» Mais, pour en tout mieulx besongner,
Commencés y de vostre grace;
L'autre crut et fist assayer
Dès le fondement de sa place;
Il feist un trou de grant espace
Pour d'illec aller au tresor;
Plusieurs sont plains de vain espoir.

» Moult de gens furent empeschés,
Car, en mynant, pierres tumboient;
Les ungs droit, les autres couchés,
En mynant tousjours cheminoient;
Bien leur sembloit jà qu'il avoient

Percé jusqu'au pié de la croix ;
Mal cherce qui ne sçait les endrois.

» Le voisin, qui conseil donna
Y envoya aide et secours,
Mais depuis il contrepensa
Les hurs [1] de Fortune et les tours;
Il vient souvent tout le rebours
De ce que homme pense et revasse ;
Très mal estraint qui trop embrasse.

» En regardant la myne large,
Il se doubta de grant ruyne,
Et se recula de la charge
En faisant tousjours bonne myne ;
Or, comme il advient qu'on devine
Son malheur, l'autre eut deffiance;
Seur n'est qui prent d'autruy fiance.

» Or, tout soudain comme ils minoient,
De la croix sort bruit espantable,
Tant qu[e] à peu tous y a[i]doient,
Y avoir perte trop comptable;
Pour perdre brochet trop couste able;
Le voisin s'en trouva trompé;
Tousjours pert qui est attrapé.

» Il vit son voisin le lesser
Et au riche faire aliance;
Il véoit pierres trébucher

1. Les heurts, les coups.

Çà et là par folle ordonnance;
De sa part il vit grant muance,
Et entre ses gens grant desroy;
En grant bruyt mal seur est le roy.

» De leurs mines furent boutés
Les pyonniers et s'enfouyrent;
Ils furent plus contens qu'assez
Que corps et vie n'y perdirent,
Et depuis entre eulx guerre firent,
Où y tuèrent roys et ducz;
Fol est qui quiert tresors perdus.

» Le riche, à qui fut la croix blanche,
A tous deux fut depuis rejoint,
Et tant qu'après longue souffrance
L'autre en sa terre fut rejoint. »
Sestre entendist de point en point
Que je diz pure verité;
Avoir doit qui l'a merité.

» Cest exemple nous admoneste
De pou chercher chose mal seure,
Car celluy doit tousjours de reste
Qui derober aultruy labeure;
Jamais la prinse ne demeure
Qui ne soit d'aultruy recouverte;
Denier ne vault d'ont s'ensuit perte.

» Et, s'il advient, comme on a veu,
Que tel part et laisse son estre
Qui à son retour n'est reçeu

Et qu'en son lieu à aultre maistre,
Trop mieux vault donc de s'en [1] remettre
D'estre content de sa qu'on a;
A droit rent qui à tort prins a.

» Le Roy Arnoul, qui fist la disme,
Que vous, Anglois, paiez [2] à Romme,
Il partist plus que luy centiesme
Veoir les sains lieux comme preud'homme;
Il s'en repentist, le saint homme,
Car son filz usurpa son sepstre;
S'en filz n'a foy, où peult-elle estre [3]?

» Celluy est sage reputé
Qui son estat conduit et garde,
Qui n'est convoiteux n'aheurté
De prendre à trop de lieux moustarde [4],
Qui soingne que sa maison n'arde,
Content de sa bonne fortune;
Trop quiert qui veult happer la lune.

1. Imp. : sent.
2. Imp. : paier.
3. Il n'y a pas de roi d'Angleterre du nom d'Arnoul. Matthieu Paris, dans sa *Vita Offæ secundi*, raconte un voyage à Rome du roi Offa, où, pour expier le meurtre d'Ethelred, il promit au pape un tribut annuel sur l'Angleterre, levé à raison d'un penny par maison (Ed. de Wats, 1684, in-fol., p. 985). C'est bien la dîme dont parle Gaguin; mais le fils d'Offa, Egfrith, ne détrôna pas le moins du monde son père, et, quant au voyage d'Offa lui-même, si Hume l'accepte et le défend, Lingard le conteste par des raisons bien plus fortes.
4. Imp. : monstarde.

» Ung chien passoit sur une planche,
Portant en sa gueulle du lart[1];
Il en vit l'umbre et eut creance

1. M. Robert, dans son édition de La Fontaine (Paris, 1825, t. 2, p. 49) et M. Loiseleur-Deslongchamps (*Essai sur le roman des sept Sages*, Paris, 1838, p. 52, à la note) ont réuni un grand nombre d'indications d'auteurs où se retrouve ce sujet. C'est d'après eux que dans ses *Etudes sur l'antiquité* (Paris, Amyot, 1847, in-12, p. 37) M. Philarète Chasles a écrit l'histoire de cette fable. Voici, avec les strophes de Gaguin, quelques indications à ajouter à celles de ces deux savants : Loqman, traduit de l'arabe par J.-J. Marcel, 2e éd., augmentée de quatre fables inédites, Paris, 1803, in-18, fable 39, *le Chien et le Milan*, p. 125; c'est la deuxième des inédites. — Fables en vers du 13e siècle, publiées par M. Gratet-Duplessis, Chartres, 1834, in-8, p. 13, *Dou Chien qui passa le fleuve*. — Une rédaction en vers provençaux du 14e siècle, tirée d'un manuscrit inédit des *Leys d'amors*, et publiée dans l'Annuaire de la Société de l'histoire de France, année 1836, p. 154. — Dans les fables latines de Gilbert Cousin, *De cane carnes ferente*, p. 19. — Le mot de Lesage dans *Gil Blas* (livre 10, ch. 1) : « Je lui montrai vainement qu'il laissoit l'os pour courir après l'ombre. » — Une note de Rigault à son édition de *Phèdre* indique qu'elle se trouve « apud Simeonem Settum, libro de regni gubernatione animalium exemplo. » C'est la traduction grecque de Colila et de Dimna. — Passant à un autre art, j'ai vu à l'hôtel des Jeûneurs, à une vente du 1er février 1848, un beau dessin de Decamps, mêlé de pastel et de crayon noir, représentant le chien sur le pont fatal et regardant tristement dans le ruisseau le morceau de chair qu'il vient de laisser tomber.

Que ce fust beaucoup meilleur part ;
A luy en vint mauvais hasart,
Car en laschant l'une il n'eut rien ;
Tel quiert l'autruy qui pert le sien.

» Nous avons raison toute clère
Que paix vault mieulx que guerre ouverte,
Car après guerre vient misère,
Et terre en est toute deserte ;
Paix fault avoir, soit gaigne ou perte
Tant au vainqueur comme au vaincu ;
Arc ne dure tousjours tendu.

» Pour avoir paix, beste s'enfuyt
En forest et quiert les buyssons ;
Oyseau par nature se duyt
De hault voller, et les poissons
Descendent en l'eaue bien parfont,
Vers en terre, araigne en sa telle ;
Paix est de chascun la tutelle.

» Or, Dieu nous vueille paix donner,
Peu vault paix qui de Dieu ne vient ;
De se ne puis plus raisonner ;
Au palais entrer nous convient ;
Si j'ay tenu halle[1] de neant,
Vous en estes trop consentens ;
A neant faire vous passés temps. »

Sestre humblement me mercia

1. Tenir halle, tenir marché ouvert, débiter.

De mon parler qui fort luy plut,
Et très instamment me pria
Que je prinse temps quelque peu
Escripre tout le contenu
De nos devises et raisons;
Bien fait sert en toutes saisons.

En attendant nostre depesche
Et responce de nostre maistre,
Je prins bien en gré ceste empesche
Sans trop m'endormir ne repaistre;
Ennuy fait l'homme pasle et flestre;
Pour ce je me suis occupé
Au *Passe-temps d'oisiveté.*

Explicit le Passe-temps d'oysiveté fait à Londres par maistre Robert Gaguin.

Question meue entre François, Monsieur de Luxembourg, et maistre Robert Gaguin, ambassadeurs du Roy de France; est assavoir d'ont procède vertu, ou de necessité, ou de honnesteté.

Après qu'on eust hier clos les portes
Et qu'on eut ung peu esbatu,
Deux y eut de diverses sortes
Qui devisèrent de vertu;
Par l'ung fut dit et debatu

Que necessité l'enfanta;
Par l'autre fut fort deffendu
Qui au contraire replica.

« Necessité, dist le premier,
Esveille l'homme et son courage;
En guerre voit-on chevalier,
Au besoing le fol et le sage;
Necessité en chascun aage
Fait les hommes charrier droit;
Necessité fait labourage;
En courroux voit-on qui est froit.

Vertu gist entre deux contraires,
L'ung est trop et l'autre trop peu,
Et qui bien se veult sobre faire,
Il n'est trop jeun ne trop repeu,
Necessitié dont tient le neu
Qui duit vertu en son office,
Car, si desmarche de son deu,
Il pert son nom et tourne en vice. »

L'autre dist et confessa bien
Que besoing fait vielle trotter,
Mais pour cela ne s'ensuit rien
Que besoing puist trop engendrer;
Se le vent fait poudre voler,
Il n'est pas dit qu'il en soit père;
Pouldre à canon fait pierre aller[1],
Disons nous que pouldre en soit mère?

1. Les premiers boulets étoient de pierre, et rien de

Se l'ennemy me fait assault,
Et par vertu je le deboute,
La vertu point de luy ne sault;
Elle procède de moy toute;
De bon cueur d'homme vient la route
De vertu et vraye naissance;
Mais, quant nécessité le boute,
Vertu luy monstre sa puissance.

Celuy que grant povreté chasse
N'est pas tousjours dit vertueux;
Car combien qu'il quère et pourchasse,
Si est-il mauvais souffreteux;
Mais humble, qui est diseteux,
Doutant de peu sans qu'il replique,

plus fréquent que d'en retrouver aux pieds des anciennes fortifications. Puisque ceci nous reporte à l'ancienne artillerie, je signalerai à mes lecteurs deux petits canons très anciens récemment découverts et qu'on peut voir au musée de Rouen. Comme l'un d'eux est complet, l'on comprend à merveille l'ancien mécanisme et la façon dont ils se chargeoient par la culasse. Le canon est, comme toujours, un tube entouré de cercles de fer, mais sa partie postérieure est complète. On y trouve un cadre de fer à trois côtés dans lequel on mettoit un cylindre fermé à son bout postérieur, garni d'une poignée pour le mettre et l'ôter, et contenant la charge. Cela étoit très simple, mais la solidarité entre cette chambre mobile et l'âme du canon devoit bien souvent n'être pas complète, et alors des accidents s'ensuivoient, ce qui n'ôte rien à l'intérêt archéologique de ces canons de Rouen.

Et en vertu très glorieux,
Sans ce que nécessité le picque.

Oultre je dis que moult en a
Traveillez de necessité,
Qui vont et viennent çà et là
Pour bouter hors chetiveté ;
Mais, pour en dire vérité,
Ce n'est [là] vertu, mais contrainte,
Car, selon très bonne equité,
Vertu naist de cueur sans esprainte.

S'il n'estoit vertu qu'au besoing,
Qui constraint les rois de juner,
Qui constraint riche homme avoir soing
De prier Dieu et soy pener,
Estamine et haire porter,
Faire quelque secrète aumosne?
C'est vertu qui [sçait] dominer
Sans qu'aucun luy tolle ou luy donne.

En paix donc, en aise et esbas,
Sans necessité ne [sans] gayné [1],
Vertu porte lance et harnoys
Et règne par tout et domine;
Car elle est de si franche myne,
S'elle tombe en cueur d'homme honneste,

1. Sans gêne, sans contrainte. Ces deux premiers vers sont les premiers d'une strophe absente ou sont corrompus, car *gêne* ne rime pas avec *domine*, ni *esbas* avec *harnois*.

Qu'elle va dehet et tout myne
En quelque endroit qu'elle se mette.

C'est honnesteté d'ont procède
La vertu, sans aultre aguyllon ;
Et pour cela point ne concède
Que de necessité naisse, non[1] :
Car, si besoing fait le larron
Convertir en meilleure vie,
Il n'est digne d'en prendre nom
Ne qu'en vertu se glorifie.

Je dis donc que necessité
Amandrit vertu et l'abesse :
Car vertu par sa dignité
Sans besoing monstre sa prouesse[2].
Or, beau sire, quel humeur esse
D'arester tant que besoing meuve[3] ;
Bon cueur n'a cure qu'on le fesse ;
Il est prest avant qu'on le preuve.

Or, affin que nous n'abusons
De ce mot si *honnesteté*,
Honnesteté nous appellons
Honneur de nette volonté :
Car estre d'or ou argent[é],
C'est habillement corporel
Duquel [le] corps [en] prent gaytté,
Soit gresle ou lourt, soit let ou bel.

1. Imp. : nom.
2. Imp. : promesse.
3. Imp. : besoing vous moeusve.

Vertu n'a point telle parure;
Elle gist en fleur de courage,
Qui à toute heure vault et dure,
Soit jeune, moyen, ou viel aage;
C'est habit et le vray parage
De cueur vaillant et d'homme noble,
Qui mieulx vaut que grand vasselage
D'or, d'azur, de sable ou sinople.

Le premier ne fut assouvy,
Et dit que vertu sans besoing
Estoit ung harnois mal poly,
Duquel on use loing à loing,
Et tout ainsi qu'on clost le poing
Pour necessité de frapper,
Tout ainsi vertu en grant soing
Se parforce d'elle monstrer.

Que profite argent sans usage?
Que vault sans chasse le levrier?
Que vault navire qui n'a nage[1]?
Que vault sans guerre l'armurier?
Que vault hors doubte conseiller?
En effect besoing chascun boutte;
Besoing fait vertu esveiller,
Et par tout on fait son escoute.

L'autre respondit et fut ferme
Et dit que vertu estoit lige,

1. Aviron, rame. Que vaut sans rames une barque ou une galère?

Sans ce que nul à temps ne à terme
Le constraigne, ne presse, n'oblige.
La racine d'elle et la tige
Sont d'honnesteté seulement.
« Je prie, dist il, qu'on redige
« Par escript mon entendement. »

Posons le cas que quelc'un aye
De fortune toute saveur,
Duquel rien n'y ait que delaye
Le plaisir, l'aise[1], ne bon eur;
S'il est homme qui ayme honneur,
De vertu fera son chastel:
Car il n'a besoing de maleur
Qui le constraingne à estre tel.

Adam, notre premier parent,
S'il n'eust à Dieu desobéy,
Il fust demouré inocent,
De vertu comble et assouvy;
Tout estoit en luy accomply;
Necessité nulle n'avoit,
Et neantmoins vertu l'eust suyvy
Selon que Dieu créé l'avoit.

Qui contraint plusieurs de vouer[2]
Chasteté et religion,
Sinon qui fait bien à louer
Liberté et devocion:

1. Imp. : laisse.
2. Imp. : veoir.

Car, s'il y a coaction
De paine ou de necessité,
Ce n'est que simulation;
La vertu ne l'a incité.

Necessité, pourrés vous dire,
Et dur labeur trouva les ars.
On pourroit à ce contredire,
Car plusieurs oyseux et musars
Ne quicteroient point leurs pars
D'en avoir trouvé biens notables;
Palamades et ces soudars
Eschy trouva, [et] déz et tables.

Ayse a trouvé plusieurs mestiers
Qui ne sont que pour la plaisance,
Comme sont frians cuysiniers
Et trop d'autres, qui bien y pense;
Telz engins viennent de la pense
Sans necessité ou besoing;
Vertu a en soy suffisance;
Son plaisir est repos de soing[1].

Il n'est force que plus j'en die;
Honnesteté produit vertu;
Necessité est ennemye
Qui plusieurs à plat a batu.
Se cueur d'homme n'est entendu
D'amer honneur, vertu n'aura.
Tel se voit pouleux et tout nu
Qui de querir mieux vouloir n'a.

1. Imp.: repos au besoing.

S'il estoit que necessité
Fist les gens estre vertueux,
Il en seroit grant quantité,
Veu qu'il est tant de souffreteux;
Mais nanin; il est moins de preux
Et de vertueux que de sos;
Car tousjours des plus precieulx
Il est mendre nombre et plus los. »

Telles devises[1] pleurent moult
Aux presens qui les escoutèrent;
Je me hastay d'escripre tout
Ce qu'eulx deux dirent et notèrent;
Et, combien que plus ils parlèrent,
Que ne me peut pas souvenir;
Toutes fois assés disputèrent
Pour memoire au temps advenir.

Explicit.

1. Imp. : devisans.

La louenge et beauté des Dames[1].

Mesdisans, crevez de douleur,
Oyans la louenge des dames;
A vous n'appartient rien du leur;
Mauditz soyez de corps et d'âmes.
Fuyez vous en, paillars infâmes.

1. In-4 de 10 feuillets, sous la signature A, 24 lignes à la page; le dernier verso est blanc. Sur le recto et le verso du premier feuillet se trouve répété un bois représentant quatre femmes groupées deux à deux; à gauche une reine couronnée et tenant à la main, en guise de sceptre, une sorte de bourdon; à ses pieds deux petits enfants. La seconde, dont la tête est nue et les cheveux épars, tient d'une main une quenouille et de l'autre la *fusée*. La troisième, qui porte une coiffe, tient dans sa main un rouleau, sur lequel sont A, B, C, D, E, premières lettres de l'alphabet; c'est la Grammaire ou la Rhétorique. Enfin la dernière, dont les cheveux sont retenus dans un filet, tient un pinceau et un panneau cintré sur lequel est dessiné un personnage drapé et debout. Par les deux premières femmes sont représentées Noblesse et Marchandise, et par les deux autres les Arts libéraux. — Nous donnons cette pièce d'après l'exemplaire possédé par M. Cigongne, et qui provient de la collection de Nodier.

Car, comme la cire au feu fond,
Aussi la grant vertu des femmes
Vos malices art et confond.

Dames sont le jardin fertile,
Racine d'umaine nature,
L'arbre convenable et utile
De terrienne nourriture.
Dames font la doulce pasture
Où il convient tout homme paistre,
Et toute humaine creature
Loger, fructifier et naistre.

Dames font l'entretenement
Du monde et tout le secours,
Ung pillier, ung soustenement,
Ung très melodieux recours.
Dames sont fleuves de doulceurs,
Une mer de toute plaisance,
Le tresor des riches amours
Et le vivier de souffisance.

Dames sont bijoubs et joye
Des hommes et tout le plaisir,
La clarté que leurs yeulx esjoye,
Le ray qui les met à desir;
C'est ce qui fait l'homme saisir
En espoir de grant bien avoir,
Et que fait trop meilleur choisir
Que nulle richesse ou avoir.

Dames sont le desduit des princes,

La règle à tous bons chevalliers,
L'onneur et l'estat des provinces,
L'espoir aux vaillants bataillers,
L'enseignement des seculiers,
La discipline de noblesse,
Vergoigne à tous irrèguliers,
Crainte à celluy qui honneur blesse.

Dames sont secours de vaillance,
Richesse et tresor de vaillans,
Clef de toute benivolence,
Huile et repos des travaillans,
Force et vergoigne aux défaillans,
Cause de toute autre entreprinse,
Et l'eschelle aux assaillans [1],
Confort en leur blesseure on prinse.

Dames sont cause de biens faitz
Du monde et de tout noble affaire,
Perfection des imparfaitz,
Et qui n'ont vouloir de bien faire;
Dames n'ont povoir de meffaire,
Mais adresser [2] tout cueur parfait,
Et de tout imparfait parfaire
Et l'anoblir d'euvre et de fait.

Dames sont le trosne d'onneurs,
Rabbat de toute villennie,

1. Imp. : defaillans; *assaillans*, ceux qui montent à l'assaut d'une ville, est indiqué par l'idée d'échelle.
2. Mettre dans le droit chemin.

Instructions de bonnes mœurs,
Vergoigne de noblesse honnie,
L'amour de toute baronnie,
Reboutement de toute ordure,
Chastiement de felonnie
Et de tout qui a tant laidure.

Dames sont la doulce rosée
Qui tout ire et fureur estaint,
Une pluye bien composée,
Dont trop plus vault quant qu'elle attaint;
Dames sont la doulceur où maint
Toute bonté qui amolist,
Par qui le feu de douleur maint
Se radoulcist et abelist.

Dames sont cause de tous jeux
De jennesse, d'abileté,
Ravallement des orgueilleux,
Enseignement d'umilité,
Le rosier de fertilité,
L'odeur de florissant olive,
La forme de stabilité,
Et le droit fruit de saveur vive.

Dames sont assises sur fermes
Roches de toute loyauté,
Fontaine de piteuses lermes,
Parfonde nuée de pitié,
Palaix de toute netteté,
Donjon garny de grans vertuz

Plein de doulceur et de beauté,
Et de bonté encores plus.

Dames sont doulceur immortelle,
Une richesse inestimable,
Chief de plaisance temporelle,
Une liesse incomparable,
Ung avoir cher et delectable,
Ung très melodieux tresor,
Ung parement plus honnourable,
Une précieuse pierre en or.

Dames sont ung soleil rayant,
Dont tout cueur d'omme s'esclarcist,
Ung miroir les bons agrayant[1],
Ung roy qui les mauvais occist,
Une estoille que Dieu assist
En cestuy monde tenebreux,
Affin que lumière en yssist
Pour l'entretenement des preux.

Dames sont l'esbat des seigneurs,
Les haultz soulas des creatures,
Reclam de long-temps voyageurs[2],
Ressort de bonnes aventures.
Reconfort des fortunes dures,
Le doulx recueil des estrangiers,

1. Agréant, faisant agréer.
2. Ce qu'appellent ceux qui sont depuis long-temps en voyage.

L'espargne des richesses pures,
Alegement en tous dangiers.

Dames sont ung patron en terre
De toutes mondaines doulceurs,
Le peurpris où chascun peut querre
Perfection de tous honneurs,
Le vivier des dignes humeurs,
Fleuve dont toutes vertuz yssent,
Parfonde mer de tous honneurs
Où toutes bontez se nourrissent.

Dames sont anges de visage
En leur maintien celestiennes,
Déesses en faitz de corsage,
En parler plus que terriennes,
En leurs œuvres cothidiennes,
Doulces comme chant de seraine,
De tant de haultz biens gardiennes
Que chascune veult estre royne.

Dames sont ung ciel de liesse,
Ung paradis de courtoisie,
Ung droit abisme de largesse,
Ung doulx vergier de noble vie,
Ung manoir plein de melodie,
Ung mur de ferme contenance,
La vie de pitié fleurie,
De foy, d'amour et d'astinence.

Dames sont, plus que nulle rien,
Maintenans leur vie en sobresse,

Adressans leur courage en bien,
Et leur vie parfaite humblesse
A devocion, à simplesse,
Et à compassion piteuse
Vers ceulx qui vivent en destresse
Par fait de fortune doubteuse.

Dames sont d'un savant parler,
D'un doulx penser, d'un net courage,
D'un beau maintien sans chanceller,
D'un amoureulx et doulx language,
Où Nature par heritage
Honte et crainte a fait loger,
Hardiesse de cueur volage
Sur tout d'entr'elles esloigner.

Bouche ne peut monstrer ne dire,
Entendement ne sens comprendre,
Ne cueur penser, ne main escrire,
Ne parchemin, ne livre prendre,
Ne nul hault chemin entreprendre,
Sentement ne science d'ame,
Ne tous les clercs du monde aprendre,
La valeur d'une vaillant dame.

C'est ce qu'on ne peut trop louer
Ne trop cherir sans nul amer,
Ne trop priser ne advouer,
Ne trop ne assés reclamer,
Trop exaulcer ne trop clamer,
Ne trop honnorer en tous lieux,
Ne trop servir ne trop aimer,
Après Dieu et les saintz des cieulx.

Dames valent mieux mille fois
Que Tulles[1] en son beau language,
Ne que Hector le Troyannois,
Ne Hercules en vaisselage,
Ne que Absalon en son courage,
Ne que Priam en sa richesse,
Ne qu'en sens Salomon le sage,
Ne qu'Alixendre en sa largesse.

Se ung hom avoit la bonté
De David et magnificence,
Et de Narcisus la beauté,
Et d'Abraham l'obedience,
Et de Job la grant pacience,
Et d'Achilles[2] le hault vouloir,
Pour avoir sa benevolence,
A peine le pourroit valoir.

Dames sont ung tresor itel
Que, si Dieu, qui est immortel
Et en puissance tant abonde,
Mille fois plus bel en son estre
Que n'est le paradis terrestre,
Tant que tout le lymon de terre
Qui soubz les cieulx s'amasse et serre,
Qui est gros, rude, vil et dur,
Fust tout vermeillon et azur,
Et tout quant qu'il y a dessoubz,
Roches, pierres et cailloux,

1. Ciceron.
2. Imp. : d'Archilles.

Fussent rubiz et dyamans,
Et perles, et tous les aimans
Gros escharboucles et saphirs,
A chascun selon ses desirs;
Et chascune menue herbette,
Portast ou rose ou violette,
Sans jamais secher ne fenner,
Palir, destaindre ne grever;
Et toutes roses et espines,
Puantes herbes et peu dignes,
Orties et le jonc marin,
Fussent lavande et romarin;
Et, pour plus joyeusement vivre,
Tout metail, fer, estaing et cuivre,
Fust tout converty en or fin
Et durast à jamais sans fin;
Et tous arbres dont feuilles yssent,
Et qui fruit portent et fleurissent;
A plumes de paon ressemblassent,
Et fleur et fruit d'or fin portassent,
Qui sentist et savourast mieulx
Que la manne qui cheut des cieulx;
Et toute meschante vermine
Fust une martre ou hermine;
Et tous les vaultours [1] et corbeaulx
Fussent trestous rossignolz beaux;
Et que tout le bestial du monde
Fust de beauté si très parfonde,
Qu'onques fust couleur cramoisine
Qui ressemblast à leur peau fine,

1. Imp. : voultours.

Leur sang et leur chair et leur corne
Fust digne[1] comme la licorne ;
Et tous les moutons qui sont or
Portassent une toison d'or
Comme celle que Jason prist
En Colquos[2], où il la conquist ;
Et tous les loupz et les leopars,
Qui sont par tout le monde espars,
Fussent blancz serfz privés et doulx,
A cornes de corail trestous ;
Et ours et singes et taissons
Fussent trestous privéz lions,
Couronnez par dessus leur teste ;
Et que toute meschante beste
Qui court par champ et par chemin
Fust ou vert livre ou blanc connin ;
Et toute beste venimeuse
Fust saine à homme et vertueuse ;
Et les mousches et papillons
Fussent gentilz esmerillons ;
Et la pluye ne fust que basme
Pour le refreschement de l'ame ;
Et la nège ne fust que soye ;
Et la glace que or ou monnoye ;
La gresle, qui les gens esfronte,
Toutes grosses perles de conte[3] ;

1. Sainte, pure. On sait la réputation de pureté donnée, dans les bestiaires du moyen âge, à la licorne, qui ne se laissoit prendre que par une vierge.
2. Imp. : Calquos.
3. Non pas comte, mais compte ; dignes d'être comp-

Et l'eaue qui en mer repose
Fust très pure et clere eau rose;
Et trestouz les petits poissons
Fussent dauphins et esturgeons;
Et les rivières fussent vin
Et ypocras jusqu'à la fin;
Et les estangz qui sont ès plaines
Fussent sources et grans fontaines
A grans tuaulx d'or et d'argent
Pour arroser toute la gent;
Et que par toute region
N'y eust que paix et union;
Et qu'il n'y eust en nulles isles,
Que fortz chasteaulx et bonnes villes
De jaspe toutes massonnées,
Et de rubiz environnées,
Toutes maisons d'un pris esgal,
D'un cler besicle ou de cristal,
A tiles[1] de fin or parées;
Et toutes hystoires gravées,
Eslevées et entaillées[2],
Fussent d'or et bien esmaillées;
Et jamais il ne fist trop chault
Ne trop grant froit, qui autant vault,
Ne vent, ne gresle, ne tempestes;
Ne jours ouvrables, mais que festes,

tées, assez nombreuses pour être désignées par leur nombre.

1. Tuiles.

2. Gravées en creux, sculptées en ronde bosse et demi-relief.

Et jamais ne fust pouvreté,
Fors toute abondance et planté;
Ne fortune, ne maladie,
Mais tout bon heur et melodie,
Trestout ainsi qu'en paradis,
Et que le jour durast tous dis
Sans faire nuyt ne oscurté;
Et tout cueur d'omme sans durté,
Sans cruaulté, sans tricherie;
Tous vestemens d'orfevrerie,
De drap d'or et d'argent aussi,
De pourpre ou de cramoisy,
De damas de toutes couleurs,
A chascun selon les valeurs;
Et tous les litz dessoubs les cieulx
Fussent de parenté itieulx;
Tout linge fust toile de Rains,
De Cambray, ou Nivelle au moyns;
Et tout fust bon qui est mauvais,
Et toute haine vraye paix;
Et grans aers et toutes nuées
Sentissent comme les fumées
D'encens fondu ou autre gomme;
Ne jamais s'envieillist homme;
Et les estoilles reluisissent
De jour, et toutes se montrassent
Si bien comme fait le soleil;
Et chascun vesquist sans travail,
Sans ennuy, sans soucy, sans soing,
Et tout ce qui luy est besoing
Luy venist tantost par souhait:
Quant Dieu auroit tout cecy fait

Pour enrichir l'omme et complaire,
Et femme luy voulsist soustraire,
Il en despriseroit sa vie,
Et plustost luy prendroit envie
De la mort ou de n'avoir riens
Que d'estre roy de tant de biens
Sans avoir femme en sa richesse,
Qui est le tout de sa liesse,
Et son corpz vault mille foys plus
Que tout ce qui est dit dessus.

Cy fine la Louenge des Dames.

S'ENSUIT LA BEAUTÉ DES FEMMES.

Belle femme doit avoir

Troys longs :
Longues [cuisses],
Longz bras
Et long corsage.

Troys noirs :
Noirs sourcilz,
Noir penil
Et noires paupières.

Troys courtz :
Courtes tettes,
Courtes fesses
Et courtz talons.

Troys gros :
Grosse gorge,
Grosses cuisses
Et gros con.

Troys blans :
Blanches dens,
Blanche chair
Et le blanc des yeulx.

Troys gresles :
Gresles doiz,
Gresle corps
Et gresles bras.

Troys durs :

Dures tettes,
Dures fesses
Et dur ventre.

Troys grans :

Grans yeulx,
Grant front
Et grande grève.

Troys molz :

Molz cheveulx,
Molz genoulx
Et molles mains.

Troys bas :

Basse risée,
Bas esternuer
Et bas regard.

Troys joinctz :

Jointz doiz,
Jointz arteilz
Et jointe entrée.

Troys traittiz :

Traittiz yeulx,
Traittiz sourcilz
Et tractisses mains.

Troys larges :

Larges yeulx,
Larges mammelles
Et larges rains.

Troys fosseluz :

Fosselu menton,
Fosselues joues
Et fosselues les jointes des mains.

Troys haultz :

Hault front,
Haulte poittrine
Et hault enconnée.

Troys avant :

Avant-pas,
Avant-pys
Et avant-jambe.

Troys gras :

Gras corsage,
Grasse gorge
Et gras avant-bras.

Troys petis :

Petites aureilles,
Petite bouche
Et petiz piéz.

Troys simples :

Simple manière,
Simple response
Et simple aleure.

Troys dangereux :

Dangereux parler,
Dangereux regard
Et dangereux octroyer[1].

Cy fine la Beauté des Femmes.

1. Dans l'article 3 du troisième discours des Dames galantes de Brantôme (éd. de la Haye, 1740, p. 348-50), il cite les trente beautés de la femme qu'une dame espagnole lui dit une fois dans Toledo. Une note dit qu'ils sont pris d'un vieux livre françois intitulé *De la louange et beauté des Dames*. Ce n'est toujours pas du nôtre, puisqu'au lieu de trente beautés il en demande soixante. L'auteur de la note ajoute que François Cornniger les a mises en dix-huit vers latins, et Vincentio Calmeta en vers italiens, qui commencent par *Dolce Flaminia*. Ce sont celles de l'espagnol plutôt que les nôtres.

Le Debat de l'Homme et de l'Argent. Nouvellement translaté d'italien en rime françoyse [1].

Or, messeigneurs, qui ce livre lisez,
C'est le Debat de l'Homme et de l'Argent.
En bien lisant leurs estrifz entendez;
L'Argent se dit aymé de mainte gent,
Et l'Homme est à luy contredisant,

1. M. Brunet (t. 2, p. 30) indique trois éditions gothiques de cette plaquette : l'une de Paris, chez Jean de Saint-Denis; l'autre aussi de Paris, chez Alain Lotrian; et l'autre de Lyon, chez la veuve de Barnabé Chaussard. Le cabinet de M. Cigongne nous a mis à même de nous servir d'un exemplaire de cette dernière, la seule que nous ayons eue entre les mains. C'est un in-4° de 12 ff., sous les signatures A-C, à 31 lignes par page pleine; le titre est encadré par plusieurs bois mis ensemble. Dans le texte se trouvent sept petits bois en largeur, dont deux seuls sont répétés, ce qui donne neuf illustrations. On y voit, sur le devant, un homme à mi-corps, et dans le fond un pavé ou un dessus de table formé de carreaux alternativement

Et je dy, moy, que c'est ung grand plaisir
Que d'en avoir tousjours à son desir.

Qui a de quoy tousjours est honnoré
De toute gent en chascune saison,
Car devant tous il sera preferé;
Sans *de quibus* il va à reculon.
Je conclus donc par ma solution

noirs et blancs, et sur lequel est posée sur le cordon une pièce de monnoie; celle-ci offre de profil une tête d'homme du temps, coiffé de la toque, et en légende le mot italien DENARO, le *Dan Denier* de nos fabliaux du treizième siècle. L'édition de Saint-Denis, petit in-8 de 24 ff., offre à toutes les pages, au dire de M. Brunet, une vignette analogue. Quant à l'édition d'Alain Lotrian, M. Brunet a fait le premier une remarque curieuse, c'est qu'à la fin du prologue en prose, qu'on va lire, on trouve ces lignes, disparues de l'édition de Lyon : « Laquelle disputation moy frère Claude « Platin, religieux de l'ordre de Monseigneur S. An« thoine, ay translatté de langaige italien en ryme « françoise.» Cette édition ne paroît cependant pas avoir été donnée par l'auteur lui-même, si l'on en juge par ce détail, relevé par M. Brunet, qu'on lit sur le titre un huitain commençant :

Pource que povreté me pince,

qui est signé au bas : *De bien en mieux*, devise connue du poëte Maximien. Par la présence de cette pièce d'un étranger, il y a donc lieu de conclure à l'existence d'éditions antérieures qui ne sont ni celle de Jean de Saint-Denis, ni celle de Lyon, où la mention du nom de Platin a été retranchée, ce qui, dans les habitudes des libraires du temps, est presque toujours une preuve

Que par argent de grans biens sont parfaitz,
Et bien souvent plusieurs maulx en sont faitz.

Argent faict tout
Et bien faire passe tout.

On les vend à Lyon, par la veufve feu Barnabé Chaussard, demeurant en rue Mercyère.

de postériorité. Quant à frère Claude Platin, La Croix du Maine, ni du Verdier, ni Goujet, n'en parlent; mais M. Brunet (II, 402) a relevé son nom sur un autre livre gothique, dont les trois éditions catalogués par lui sont également de Lyon, l'histoire de Giglan, fils de messire Gauvain. Voici son extrait du prologue : « Moi, frère Claude Platin, humble religieux de l'ordre de monseigneur sainct Anthoine, en une petite « librairie, là où j'estoye, trouvay ung gros livre de par- « chemin bien vieil, escript en rime espaignole assez « difficile à entendre, auquel livre je trouvay une pe- « tite hystoire, laquelle me sembla bien plaisante, qui « parloit de deux nobles chevaliers... Ay voulu trans- « latter ladicte hystoire de cette rime espaignole en « prose françoise. » C'étoit donc un homme versé dans les langues que le frère Platin; malheureusement nous n'avons rien à dire sur l'original italien qu'il a suivi dans son *Débat de l'Homme et de l'Argent*. On ne pouvoit chercher un pareil renseignement que dans Mazzuchelli, et son admirable ouvrage ne va malheureusement pas plus loin que le B; la suite existe-t-elle en manuscrit? Si elle est conservée, il n'est pas un gouvernement italien qui ne devroit tenir à honneur d'élever à l'histoire de la littérature italienne ce monument prodigieux du travail et de l'érudition.

Sainct Paul, docteur de verité, dit que avarice est commencement et racine de tout mal; toutesfoys les hommes, au temps present, y sont merveilleusement enclins; car de tous estatz, depuis le plus grand jusques au moindre, tous estudient en avarice, et tous desirent avoir or et argent, et, pour icelluy avoir, travaillent nuyt et jour par mer et par terre, cuidans en luy trouver repos; mais non feront, car en luy n'a jamais aulcun repos, car tant plus en a l'homme et plus en veult avoir, car avarice de sa nature est insatiable, ainsi que le dit le saige au V de l'Ecclesiaste, que l'homme avaricieux n'est jamais rassasié; et Orace, poëte, dit que l'homme avaricieux a tousjours faim; et saint Hieronyme dit que l'amour des biens mondains est insatiable; et Boëce, au tiers Consolation, dit que, si l'homme avaricieux avoit tout le monde en domination, si ne seroit-il pas content, car tousjours desireront avoir des biens mondains, et principallement l'argent, lequel ne seroit point nuysable à l'homme, se n'estoit l'avarice, laquelle art les gens; car Dieu a creé l'argent aussi bien que les aultres choses pour le service de l'homme, et luy a fait tout subject; mais, s'il appète avoir l'argent aultrement que par droict et raison, c'est avarice, laquelle domine en l'homme par dessus la raison, et appert ainsi que celle qui deust estre subjecte domine, qui est ung grant aveuglement à l'homme, et par ainsi

l'argent est maistre de l'homme, et l'homme luy est subject, et en est si abusé qu'il faict plus pour luy que pour son Dieu ne pour le salut de son âme. Et, pour demonstrer plus à plain que les hommes sont enclins à amasser argent, et consequemment sont subjectz à luy, j'ay icy voulu mettre une question entre l'Homme et l'Argent, comme verrez cy-après.

L'ARGENT *commence.*

Vous humains, qui tenez honneur[1]
Des biens mondains la jouissance,
Venez à moy, qui ay valeur
Et suis de grant magnificence.
Argent, je suis plein de puissance,
De tout hault faict le conducteur;
Chascun si veult mon accointance
Parce qu'à tous porte bonheur.

Il n'y a vilain ni seigneur
Qui ne desire de m'avoir;
C'est à cause de ma haulteur
Et de mon excellent pouvoir;
Nul n'a puissance ne sçavoir
De mettre à fin chose de pris
Sans moy, [et] cela est tout vray:
Qui n'a argent souvent est pris.

1. Imp.: O vous humains qui tenez à honneur.

L'HOMME *respond* :

Tu monstres bien, à ton parler,
Qu'es plein de presumption;
Ton cas si ne gist qu'en vanter,
Argent, plein de deception,
De toute malediction;
L'homme suis, qui le prouveray
Par vraye approbation;
En toutes loix le trouveray.

A tes faulx ditz je respondray :
De tout mal es le fondement;
Tu metz l'homme à damnement [1],
Car de t'avoir il est ardant;
Il faulse Dieu et son prochain;
Larron devient le plus souvent,
Et puis pendu : voilà le gaing.

L'ARGENT.

Alors l'Argent a respondu :
Homme, tu parles follement;
Ton sens n'est pas bien entendu
Ne bien rassis pour le present;
Des maulx de moy tu vas disant,
Comme se je t'avoye meffait;
De disputer te vas vantant;
Dis, et je respondray au faict.

1. Il manque un vers avant celui-ci.

Se tu regardes bien mon faict,
Cil qui ne m'a tousjours est triste ;
De desplaisir est tout deffait
Et bien souvent est fantastique.
Il voit denrées en boutique
Et n'a de quoy les acheter ;
Alors devient melancolique,
De douleur ne se peult oster.

L'HOMME.

Tu dis assez, qui te croiroit;
Pour vray, tu ne faitz que mentir ;
Celluy bien abusé seroit
Qui amour te vouldroit tenir.
Chascun pour vray te doit fuir,
Pour vivre liberallement [1]
Et sans soucy s'entretenir ;
Hayr te fault plus qu'ung serpent.

Par toy se fait parjurement,
Rapine, usure, tromperie,
Et banque routte bien souvent [2],
Deception, desrobement,
Et puis subitement mourir,
Et l'ame s'en va meschamment :
C'est ce qu'on a de t'acquerir.

L'ARGENT.

Lors dit l'Argent : Tu parles mal.

1. C'est-à-dire en liberté.
2. Il manque un vers après celui-ci.

Celluy qui m'a si a honneur;
Par tout, à pied et à cheval,
Chascun l'appelle monseigneur,
Et, [si] fust il ung laboureur
Et aussi fol que Triboulet [1],
Tous si le tiendront pour docteur
Et luy osteront le bonnet.

Il est tenu pour ung varlet
Qui n'a argent à grant foison;
Chascun si le montre au det [2];
L'on dit que ce n'est qu'ung poltron;
Eust-il le sens de Salomon
Et aussi saige que sainct Pol,
Sans *de quibus* le tiendra l'on
Comme meschant, malheureux, fol.

L'HOMME.

« Si je n'avoye entendement,
Dist l'homme, sens avec raison,
Par ton hardy blasonnement
Et ta folle presumption,
Je seroye en variation
De croire ce que tu me dis;

1. Par là il est certain que frère Claude Platin n'écrivoit pas cette pièce avant Louis XII, puisque celui-ci fut le premier qui ait eu Triboulet à ses gages.

2. Nouvelle preuve que l'*oi* se prononçoit *è* ou *ai*, et quand le 17e siècle a fait rimer François avec loix, il mutiloit, en changeant son *o* en *a*, la vieille prononciation, qui a subsisté, mais qui n'avoit rien de nouveau pour l'oreille.

Mais par juste reprobation
Je confondray tous tes faulx ditz.

J'ay pensé des foys plus de dix
En toy, très faulse creature;
Plusieurs si ont esté maulditz
Par toy en la saincte Escripture,
Car trop ont aymé ta figure
Et desiré ton acointance,
Et l'ame va à l'adventure
Bien souvent en decheance.

L'ARGENT.

Lors dit l'Argent: Entens mes ditz.
Je suis cause de plusieurs biens;
Par moy fut edifié Paris,
Où il habite tant de gens,
Rouen, Bourges et Orleans,
Dijon, Chalons, Tours et Lyon,
Arras, Tournay et Amiens,
Qui sont citez de grant renom[1].

Aussi Vienne, cité de nom,
Naples, Romme, Suze, Florence,
Venise, Millan, Avignon;
Toutes sont villes d'excellence.
Je suis donc excellent en ce
Que toutes les villes du monde
Sont faictes par ma grant puissance,
Si grant com il est à la ronde.

1. Voilà des noms de villes qui ne devoient pas être dans l'original italien.

L'HOMME.

Ha, la grande abusion!
Par toy n'ont esté construictes,
Mais par la malediction
Plusieurs ont esté destruictes;
Mais les humains, par leurs conduytes
Et leur grande subtilité,
Et aussi par leurs grans poursuytes,
Ont faict mainte ville et cité.

Tu n'en a pas cause esté;
Mais eulx, par leurs sens très habille,
Ilz t'ont fabriqué et forgé
De la terre, matière ville.
Toy qui te dis si très utille,
Ce que tu n'es, mais dangereux,
Tu as faict perdre mainte ville,
Par toy plusieurs sont malheureux.

L'ARGENT.

Ores tu erres grandement,
D'ainsi me vouloir debouter;
Tu n'as pas fort bon sentement
Quant si fort me veulx reprouver;
Tant de gens me veullent aymer
Et me desirent en leur cueur,
S'esjouissans de me trouver,
Disans que leur porte bon heur.

Tu scez que le hault plasmateur

L'homme de terre voulut faire,
Puis de tout le fist gouverneur;
Après, dont ne me vueil taire,
L'homme si me voulut pourtraire
De la terre dont il fut fait;
Pas ne me doibs estre contraire;
Tous de terre sommes extrait.

L'HOMME.

Argent, ce que tu dis est vray,
Disant que Dieu l'homme forma
De terre; ainsi je le croy;
Après l'ame il luy donna,
[Présent] tant noble, où grant don a,
Et puis il luy donna raison,
Par laquelle se gouverna
Et luy et toute sa maison.

Mais toy, tout plein de desraison,
Certes, Dieu oncques ne te fist;
Mais l'homme, par l'instigation
De Sathan, qui ad ce l'instruit.
Alors tout bien si se deffit,
Par quoy plusieurs en sont perdus,
Et maint bon royaulme destruit,
De tout bien banny et forclus.

L'ARGENT.

Tu as tort d'ainsi me blasmer.
Je confesse tout pleinement

Que Dieu si a voulu former
L'homme des quatre elements,
Et l'homme moy semblablement
Pour soy aider à son affaire,
En vivant raisonnablement
Soy contregardant de mal faire.

Quant Dieu si le voulut faire,
Franc arbitre il luy donna,
Affin qu'à bien se voulsist traire,
Et que occasion luy bailla
Que le bien prist, le mal laissa;
Mais, s'il en usa follement,
Quant à mal faire s'adonna,
Je n'en suis cause nullement.

L'HOMME.

Respond l'Homme : Entens à moy,
Argent mauldit, fait en despit
Du droit, aussi de toute loy;
Alors que l'homme si te fit,
Le monde doré [1] se deffit;
[Lors] que les hommes si changeoient
Leurs denrées pour leur proffit;
Sans argent d'elles [ilz] vivoyent.

Leurs marchandises [ilz] bailloyent
L'une pour l'autre simplement;
Sans barat biens communs estoyent,

1. L'âge d'or.

Tresors n'aymoyent aulcunement;
Ilz vivoyent joyeusement,
Et sans aulcune convoitise
De toy, qui en ce temps present
Ars les hommes et les attise.

L'ARGENT.

Tu veux dire par tes parolles
Que l'ung l'autre ne surmontoit;
Il n'est pas vray, si sont frivolles;
L'ung plus que l'autre hault montoit
Et plus grant maistre se tenoit;
Il appert au vieil Testament
De Nembrot, qui si grant estoit
Qu'il dominoit une grant gent.

Par quoy failloit que moy, Argent,
Fusse trouvé pour secourir
Tout homme, fust roy ou regent[1],
Et leur estat entretenir
En punissant les delinquans,
Car pour chascun en paix tenir
Leur fault serviteurs et sergens.

L'HOMME.

Tu ne vas pas le droit chemin,
Mais te forvoye grandement
De dire par ton faulx engin
Que justice soit par argent

1. Il manque ici un vers.

Faicte, tu mens evidemment;
Mais par [de] très saiges legistes
Et gens de haut entendement,
Bien lettréz et bons juristes.

Mais par toy ilz sont ethroclites
Du sens, car indirectement
Renversent et loix et registres;
Justice pervertie souvent
En prononçant faulx jugement,
Au pouvre font du droit le tort
Par toy, Denier, qui ars la gent;
Tu es cause de maint discort.

L'ARGENT.

Alors l'Argent si luy respond :
Je consens ad ce que tu dis,
Disant que les droitz si se font
Par gens saiges de sens rassis;
Mais qui obeira à leurs ditz?
S'ilz n'ont de quoy, entens-tu bien;
Ilz fauldront à leurs intenditz;
Qui n'a de quoy, son fait n'est rien.

Certes, celluy qui a du bien
Est obéy comme un seigneur;
Chascun luy donne et luy dit : « Tien »,
Autant le grant que le mineur.
Et tous si luy portent honneur,
Heureux il est qui a de quoy;
De sa vie il est tout seur;
Sans soucy est et sans esmoy.

L'HOMME.

Or voy-je ton parler très faulx :
Car, pour t'avoir à son desir,
L'homme endure plusieurs maulx.
Par mons, par vaulx, il veult courir;
Jamais n'a ung jour de plaisir ;
La haulte mer il veult passer,
Où luy survient maint desplaisir,
Et maint dangier fault endurer.

Qui bien au long y veult penser,
C'est une chose merveilleuse;
De servir Dieu il fault cesser
Par toy, Pecune oultrageuse.
Certes, tu es plus dangereuse
Que le venin plein de douleur;
La personne est malheureuse
Qui en toi si boute son cueur.

L'ARGENT.

Si l'homme avoit suffisance
Et fust content de son avoir,
Certes, il vivroit sans nuisance
Et sans tant de peine avoir;
Heureux de m'avoir il seroit[1]
Pour tousjours vivre à plaisir,
Et, si ainsi se gouvernoit,
Jamais il n'auroit desplaisir.

1. Impr. : il seroit de m'avoir.

Mais contant ne se peult tenir;
Plusieurs travaulx si luy fault prendre,
Pour les grans tresors obtenir,
Sans à nul repos vouloir tendre.
A tout travail il se veult rendre,
Pour ce qu'il congnoist mon povoir.
A m'acquerir il veult entendre
Et d'assembler fait tout devoir.

L'HOMME.

Qui de t'avoir est desirant,
Il est mauldit plus que Judas;
Tousjours en dueil et en tourment
Est son affaire et son cas;
Il a des vices ung grant tas,
Comme orgueil et avarice;
Sans tricherie il n'est pas,
Et usure, la faulse lice.

Il n'a en luy loy ne pollice;
De bien faire il n'a loisir;
A aulcun bien il n'est propice,
Sinon à richesses saisir;
De tous vices se veult garnir
Pour acquerir biens à foison,
Desquelz ne se veult dessaisir;
Pouvres sont mis à l'abandon.

L'ARGENT.

Il semble, à t'ouïr parler,
Que nul ne fait peché sans moy.
Si fait; vueilles moy escouter:

Sathan n'est cause, pour tout vray,
Quant l'homme si adjouste foy
A sa faulse tentation,
Et puis il consent à sa loy
Par faulse persuasion.

Or entens bien à ma raison :
Le premier homme fut Adam,
Lequel par sa rebellion
Trespassa le commandement
Du Createur totallement;
Cayn son frère mist à mort;
Fait je n'estoye aulcunement;
De moy charger tu as grant tort.

L'HOMME.

Ton excuse n'a point de lieu;
Infinis maulx sont faitz par toy,
Trespassant le vouloir de Dieu,
Desobéissant à sa loy;
Chascun si te tire à soy
Par barat et par tromperie;
Le pouvre est foulé par toy
Tant que souvent faut qu'il mendie.

Entre les grans tu metz envye,
Par quoy sont royaulmes destruitz,
Mainte bonne cité perie;
Tous vices sont par toy construitz;
Les hommes à mal tu instruis;
A tous pechez chascun s'applique;
Par toy sont tous crimes compris;
En cela n'a nulle replique.

L'ARGENT.

Si replicquer je ne sçavoye,
Mon fait iroit fort mallement;
Si tant de maulx en moy j'avoye,
Que par ton parler vas disant,
Tu auroys [le] droit voirement;
Mais l'homme est si miserable,
Que de nul bien il n'est content,
Car tousjours est insatiable.

Par la tentation du diable,
Très fort est avaricieux;
En ses faitz il est variable,
Et bien souvent sedicieux,
Et, qui pis est, luxurieux,
Moy consommant lubriquement,
Par quoy il devient souffreteux
Et malheureux le plus souvent.

L'HOMME.

Qui à toy vouldroit condescendre,
Tu seroys [très] loyal et bon;
Non es, si bien le scay entendre;
Femmes souvent à l'abandon
Se mettent pour t'avoir, glouton;
Sans regarder quoy ne comment
Plusieurs vont à perdition
Pour t'attraper, mauldit argent.

Leur mariage bien souvent

Brisent pour avoir les estas ;
Aussi, pour faire leur corps gent
Fault avoir des robes ung grant tas,
Que leurs maris gaigné n'ont pas,
Cotte, ceincture, chaperon,
Et par cela passent le pas
Pour fournir leur intention.

L'ARGENT.

Je te respons apertement
Que ton parler n'est pas estable ;
Je ne suis cause nullement
Si la femme, tant variable,
Fait mal par son sens tant muable ;
Deux choses sont occasion
De son vouloir si decepvable,
Aussi de sa damnation.

La premiere est tentation
De l'ennemy si fort habille,
Et après leur ambition.
Femmes si ont le cueur fragille,
Legier et tousjours mobile,
Prest à bailler consentement
A toute chose inutile,
Sans regarder quoy ne comment.

L'HOMME.

Argent, tu es bien malheureux ;
Tu fus de male heure trouvé ;

Par toy furent trouvez les jeux
Dont souvent Dieu est offensé,
Par toy tous les jours blasphemé;
Par toy se font pechez sans fin;
Par toy l'homme si est dampné,
Et par toy va à male fin.

Tu monstre aux hommes le chemin
Par lequel Dieu est renyé;
On oublie le roy divin
Et le bien faire ont delaissé;
Par toy le simple est trompé,
Par toy s'en va perdre le monde,
Par toy tout va à vilité,
Par toy tout prent voye immonde.

L'ARGENT.

Tu as tort d'ainsi me blasmer
Et dire tant de mal de moy,
De mon cas si fort blasonner;
Regarde ung peu, par ta foy,
Si tu verras rompre la loy,
En blasphémant le createur,
A gens estans dignes de foy :
Nenny, mais à quelque trompeur.

Homme qui ayme son honneur,
Jamais [il] ne blasphemera
Ni jurera Nostre-Seigneur,
Mais très bien il s'en gardera;

Ung coquin peint n'y visera,
Mais jurera Dieu tout à plein
En tous lieux où se trouvera,
Autant aujourd'hui que demain.

L'HOMME.

Argent, tu es gentil suppos;
Tu veulx dire par ton parler,
Qui consentiroit ton propos,
Que tu ne faitz Dieu offenser;
Si faitz, et aussi courroucer,
Le jour des foys ung milion;
A tes ditz ne fault arrester,
Car ilz sont pleins de fiction.

Or respons à ma question,
Denier, qui tant cuides valoir,
Et me rens la solution:
De toy je vouldroye sçavoir
La valeur et le beau povoir
Que tu as, et[1] quelle bonté;
Je te prie, dis m'en le voir;
De le sçavoir ay voulenté.

L'ARGENT.

J'entens très bien ta demande
Et aussi ton intention,

1. Imp.: et aussi.

Laquelle si n'est pas fort grande,
Mais de petite extimation;
Tu demandes assavoir mon
Quel povoir j'ay, et ma valeur;
Saiches que suis de grant renom,
Aymé du grant et du mineur.

L'eglise du hault Redempteur
En est servie et honnorée,
Les pouvres ostez de douleur
Par aulmosne à eulx donnée,
Mainte fille est mariée,
Et tout cela par moy se fait,
Puis mainte eglise edifiée
Et maint edifice parfait.

L'HOMME.

Tu veulx remonstrer par tes ditz
Que nul bien si n'est fait sans toy;
A tout cela je contreditz,
Car tu n'es pas digne de foy,
Mais desloyal, de faulx aloy,
Plein de tout mal, d'iniquité,
Plusieurs tu metz en faulx arroy
Et en grande perplexité.

Tu dis par ta perversité
Que l'homme saulvé ne seroit
Si de toy il n'a l'amytié;
Icy toute raison fauldroit.
Plusieurs dampnez l'on trouveroit

Par toy et par ton acointance ;
Plus de saulvez il y auroit,
S'ilz laissoyent ton alliance.

L'ARGENT.

Homme [1], regarde bien comment
De moy je ne puis riens faire
Sans toy et ton gouvernement ;
Mais, si par moy te veulx distraire
De bien ouvrer et de bien faire,
Ta coulpe est, et non à moy ;
Moy bien conduyre est fort afaire,
Et pour ce, prens garde à toy.

Par moy on a faict maint grant roy,
Le pape, qui est gouverneur
Des crestiens et de leur loy,
Par moy couronné l'empereur,
Duc, conte et aultre seigneur,
Maint cardinal, maint, archevesque,
Prevost, bailly et gouverneur,
Prieurs, abbez, doyen, evesque.

L'HOMME.

O vain Argent, je suis tout esperdu
Quant je congnoys tes grandes faulsetez,
Qui sont cause que le monde est perdu.

1. Imp. : l'homme.

Les hommes sont tous plains de vanitez,
En ville, en bourgs, en chasteaulx et citez;
Mais par cela ne laissent de mourir,
Le corps s'en va en la terre pourrir.

Tu te vantes par grande arrogance
Que par argent sont baillez les estatz.
Que proffite d[e] estre roy de France,
Ou empereur ayant plusieurs ducatz,
Et prisonnier ensemble à grant tas?
La mort si print Cesar, aussi Pompée,
Charles-le-Grant et le bon Machabée.

L'ARGENT.

Pour remettre en toy entendement
Et radresser ton parler en raison,
Je te diray : Adam premièrement
Immortel fut par sa creation,
Mais puis après sa varication[1],
Il fut mortel et tous ses successeurs;
Cela est vray, nous en sommes tous seurs.

La mort par luy print sa possession
De tous humains à perpetuité,
Qui fut à tous grande subjection,
Car à la mort sommes tous invitez,
Qui est à tous grande calamitez,
Sur les humains, laquelle durera
Tousjours jusques fin le monde prendra.

1. Nous disons encore *prévarication*.

L'HOMME.

Tu dis assez; ores te confondray;
Par toy le monde est presque tout perdu,
Et note bien ce que je te diray :
Par toy Jesus aux Juifz si fut vendu,
Et puis en croix tout nud fut estendu.
N'est-il pas vray? Tu ne le peulx nyer;
Judas le fist pour t'avoir, faulx Denier.

Ne fus-tu pas de malle heure trouvé
Quant par toy fut ung tel crime commis?
Mieulx eust valu à cela n'estre né,
Car par cela en enfer il fut mis
Avec Sathan et tous nos ennemys,
Où il sera perpetuellement
Et toy aussi après le jugement.

L'ARGENT.

Tu me diffames par tes ditz laschement,
Me reprochant que fut trahy par moy
Le Redempteur par Judas le meschant;
Tu entens mal; ton parler n'est pas vray;
La verité ores je t'en diray;
Troys si furent la cause de sa mort;
Par trahison il fut vendu à tort.

Et puis les Juifz, par leur faulse envye,
Du faulx trahistre le voulurent acheter,

Par faulseté de tout bien ennemye ;
Puis à Pilate le voulurent livrer,
Qui à grant tort si l'alla condampner,
C'estoit de peur de perdre son office ;
Plusieurs grans maulx sont faitz par avarice.

L'HOMME.

Je ne sçay tant contre toy disputer
Que tu ne trouves ton absolution ;
A tous mes ditz as bien sceu replicquer
Et as baillé vraye approbation
Si par raison tu es bien gouverné,
Par toy l'homme ne sera point dampné.

Si l'homme est de soy insatiable,
Voulant avoir des biens oultre raison,
Certes il est plus que [très] miserable,
Et est tout plein d'abomination ;
Avoir argent si fait l'homme joyeulx,
Mais qu'il ne soit de luy très convoiteux.

L'ARGENT.

Troys choses sont pires que le venin
Quant ensemble l'homme vont assaillir ;
C'est vieillesse qui maine l'homme à fin,
Et maladie qui le corps fait pallir,
Toute la force aux membres fait faillir ;
Si pouvreté aux aultres deux s'assemble,
Ces bestes sont très cruelles ensemble.

Je dis doncques par ma conclusion :
Qui a argent tousjours sera joyeulx,
Hors de dangier et sans subjection ;
Qui n'a de quoy est melancolieux,
Car pouvreté fait l'homme vitieux,
Par quoy il fine meschantement sa vie ;
Bon fait avoir affin qu'on ne mendie.

L'HOMME.

Bon fait avoir des biens souffisamment
Pour subvenir à sa necessité,
S'ilz sont acquis selon droit justement ;
De Dieu servir ne soit point delaissé ;
En acquerant ne soit point faulseté ;
Contre le droit ne soyent les biens tenus
Et les pouvres toujours soyent soustenus.

Pour son avoir nul ne soit orgueilleux ;
En ses habitz ne soit suppellatif,
Mais par raison, sans estre trop pompeux,
De trop despendre nul ne soit trop hastif;
Mains sont meschans pour estre excessif,
Amasse donc et despens par raison ;
Par tel moyen l'argent est tousjours bon.

Explicit.

RONDEAU.

Qui a argent heureux se peult tenir;
Chascun luy faict reverence et honneur,
Le redoubtant comme maistre et seigneur,
Car toutes gens si le veullent servir;
Tous desirent son amour desservir;
Il est prisé du grand et du mineur.

Qui a argent, etc.

Maisons, chasteaulx, à son gré peult bastir;
Ensuyvre doibt toutes gens de valeur;
Par ce moyen montera en haulteur,
Et malgré tous fera à son plaisir.

Qui a argent, etc.

Cy finist le Debat de l'Homme et de l'Argent, nouvellement imprimé à Lyon, par la veufve feu Barnabé Chaussard, demourante en rue Mercyère, près Nostre-Dame de Confort.

TABLE DES PIÈCES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

146. De la louange et excellence des bons facteurs qui bien ont composé en rime, tant deçà que delà les monts (par Pierre Grognet) 7

147. Les ventes d'amour divine. 13

148. Discours de la vermine et prestraille de Lyon, dechassée par le bras fort du Seigneur, avec la retraicte des moines après la sommation à eux faicte, regrets, deploration, mort et epitaphe du pape, ensemble les louanges données au Seigneur pour les grandes merveilles qu'il ha fait voir au peuple de sa bergerie et à la consolation de tous vrays fidèles; par J. P. C. Avec l'epigramme du dieu des papistes. MDLXII 42

149. Noël nouveau de la description ou forme de la messe, sur le chant de Hari Bouriquet. 1561. 46

150. La polymachie des marmitons, ou la gendarmerie du pape, en laquelle est amplement descrit l'ordre que le pape veut tenir en l'armée qu'il veut mettre sus pour l'accompagnement de la marmite; avec le nombre des capitaines et soldats qu'il veut mettre en campagne. A Lyon, par Jean Saugrain. 1563. 51

151. La letanie des bons compaignons. 66

152. Des villains, villenniers, vilnastres et doubles vilains. 70

153. Les regrets et complaintes des gosiers alterez pour la desolation du pauvre monde qui n'a croix. Nouvellement imprimé à Paris. 7

154. La complainte douloureuse de l'âme dampnée (par Rouge Belot?) 91

— Note sur le Conseil de volentiers morir, imprimé en 1532, par Julien Fosselier, prêtre d'Ath en Hainaut. 119

155. Le trophée d'Antoine de Croy, prince de Portian, souverain des terres d'outre et deçà Meuze, comte d'Eu, marquis de Reynel, baron de la Faulche et Moncornet lez Ardennes, Mauru, Parguy et Longvy au Perche, pair de France et chevalier de l'ordre du roy, par Ubert Philippe de Villiers, secretaire dudit sieur prince. A Lyon, par Jean Saugrain. 1567. Avec permission 124

— Chanson satirique sur Antoine de Bourbon. . 137

156. La desolation des frères de la robe grise, pour la perte de la marmite qu'est renversée. A Lyon, MDLXII. 140

157. Chanson piteuse composée par frère Olivier Maillard en pleine predication, au son de la chanson nommée Bergeronnette savoysienne, et chantée à Thoulouze, environ la Penthecouste, par ledict Maillard, luy estant en chaire de predication, l'an mil cinq cens et deux, et bien tost après trespassa. 143

158. Le plaisant boutehors d'oysiveté (1550) . . . 153

159. La prise et deffaicte des Angloys par les Bretons, devant la ville de Barfleu, près La Hogue, en Normandie [avec une chanson nouvelle de la prinse des Angloys amenez à Ardres]. Nouvellement imprimé à Paris. Mil cinq cens quarante trois. Avec congé. 198

160. Le Kalendrier en petis vers, composé par maistre Jehan Molinet. Imprimé à Paris par Nicollas Buffet, près le collége de Reims. . . . 204

161. Le debat du jeune et du vieulx amoureux. . . 211

162. S'ensuyt le passe-temps d'oysiveté de maistre Robert Gaguin, docteur en droit, ministre et general de l'ordre Saincte Trinité et Redemption des captifz, pour le temps qu'il estoit à Londres, en ambassade avec noble et puissant seigneur François monseigneur de Luxembourg pour le roy de France, attendant le retour de noble homme Walleren de Saint, bally de Senlis, lequel estoit retourné en France devers ledit seigneur pour certains articles touchans la charge de l'ambassade. Mil CCCC IIII^{xx}IX, au moys de decembre. 225

163. Question meue entre François monsieur de Luxembourg et maistre Robert Gaguin, am-

bassadeur du roy de France; est assavoir d'où procède vertu, de necessité ou de honnesteté. . 278

164. La louenge et beauté des dames. 287

165. Le debat de l'homme et de l'argent. Nouvellement translaté d'italien en rime françoyse (par frere Claude Platin). 302

FIN DU TOME SEPTIÈME.

CATALOGUE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE

ELZEVIRIENNE

Et des autres ouvrages

DU FONDS DE P. JANNET

A PARIS

Chez P. JANNET, Libraire

Rue de Richelieu, 15

—

Juin 1857

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Avertissement.	3
Théologie.	7
Morale.	8
Beaux-Arts.	9
Belles-Lettres :	
I Linguistique.	10
II Poésie.	10
III Théâtre.	22
IV Romans.	29
V Contes et Nouvelles.	30
VI Facéties.	32
VII Polygraphes et Mélanges.	34
Histoire :	
I Voyages.	46
II Histoire de France (*Collection générale de Chroniques et Mémoires*).	46
III Histoire étrangère.	48
Ouvrages de différents formats.	49
La Propriété littéraire et artistique, Courrier de la librairie.	53
Manuel de l'amateur d'estampes.	54
Recueil de Maurepas.	54
La *Muse historique* de Loret.	55
Library of old authors.	56

Tous les volumes de la *Bibliothèque elzevirienne* se vendent reliés en percaline, non rognés et non coupés, sans augmentation de prix.

Il a été tiré de chaque volume quelques exemplaires sur *papier fort*, qui se vendent le double du prix des exemplaires ordinaires.

AVERTISSEMENT (Août 1856).

Au mois de septembre 1852, je fis imprimer un prospectus dans lequel je disais :

« Pour un très grand nombre de personnes — et de personnes instruites — la littérature française se compose des ouvrages d'une vingtaine d'auteurs du XVIIe siècle et du XVIIIe ; la poésie française commence avec Boileau, le théâtre avec Corneille, le roman avec Le Sage. Tout ce qui est antérieur est dédaigné comme produit d'une époque barbare.....

« En fixant ainsi au milieu du dix-septième siècle l'origine de notre littérature, on supprime précisément ce qu'elle a de spontané, de vraiment national. A partir de cette époque, en effet, nos écrivains, familiarisés avec les lettres grecques et latines, ne songent plus qu'à imiter les modèles d'Athènes et de Rome, et l'on voit tomber dans un oubli profond tout ce qui constitue notre littérature du moyen âge, si riche et si variée, ces légendes naïves, ces épopées chevaleresques, ces mystères, et, enfin, ces poésies légères ou satiriques, ces contes, ces facéties, partie d'autant plus importante de notre littérature

qu'elle représente plus essentiellement le côté saillant de l'esprit national.

« Si ces richesses littéraires sont généralement ignorées, ce n'est pas, il faut être juste, qu'on n'ait rien fait pour les tirer de l'oubli : quelques écrivains de la fin du siècle dernier y ont travaillé avec plus de bonne volonté que de bonheur. Plus tard, d'importantes publications ont eu lieu ; mais il s'en faut que la mine soit épuisée. Ajoutons que la plupart des ouvrages du moyen âge publiés dans ces derniers temps ont été tirés à petit nombre, se vendent fort cher, et ne sont pas réellement à la portée du vrai public.

« Aujourd'hui cependant l'élan est donné. Le public veut connaître cette époque ignorée et si long-temps calomniée, le moyen âge. »

Ce prospectus annonçait une Revue mensuelle qui devait paraître à partir du mois de janvier 1853, et reproduire les principaux monuments de la littérature du moyen âge. Mais je ne tardai pas à abandonner le projet de cette publication périodique. Je pensai qu'il valait mieux publier chaque ouvrage séparément, en volumes d'un format commode, dignes de tous par leur exécution matérielle, à la portée de tous par la modicité de leur prix. Le plan de la *Bibliothèque elzevirienne* était trouvé, du moins quant à la partie matérielle. Au point de vue littéraire, il fallait le compléter. Il ne s'agissait plus exclusivement du moyen âge : avec ma nouvelle combinaison, il devenait possible d'étendre considérablement mon cadre, et de reproduire une foule d'ouvrages postérieurs au moyen âge, mais précieux pour l'étude des mœurs, de la littérature et de l'histoire ; de pla-

cer dans un nouveau jour, au moyen de travaux consciencieux, les chefs-d'œuvre de notre littérature classique.

Je me mis immédiatement à l'œuvre. En donnant à ma collection le titre de *Bibliothèque elzevirienne*, je m'imposais des obligations difficiles à remplir. Les petits volumes sortis des presses des Elzevier sont imprimés avec une perfection qui fera toujours l'admiration des connaisseurs. La netteté des caractères, l'élégance des ornements, la qualité du papier, tout concourt à faire de ces volumes des livres admirables. La typographie a fait d'immenses progrès depuis deux siècles sous le rapport des moyens d'exécution; mais quant aux résultats, il n'en est pas de même. Les plus beaux livres de notre époque sont imprimés dans un format peu commode, sur du papier très blanc, brillant, glacé, satiné, mais brûlé, cassant et d'une qualité déplorable, avec des caractères mal proportionnés et difficiles à lire. Rien de tout cela ne pouvait me convenir. Je n'eus pas grand'peine à trouver le format : c'est celui des Elzevier un peu agrandi, avec cette différence que la feuille est tirée in-16, ce qui donne des volumes plus réguliers que l'in-12 des Elzevier. Le papier, il fallut le faire fabriquer, car on ne fait plus guère de papier de fil; le filigrane, qui reproduit mon nom, prouve la destination de celui que j'emploie. Quant aux caractères, je fis faire des fontes de ceux qui me parurent les plus convenables, en attendant qu'il me fût possible d'employer ceux que je devais faire graver. Les ornements furent copiés par M. Le Maire, un graveur habile, sur ceux dont se servaient les El-

zevier. Les imprimeurs se prêtèrent à des modifications qui assuraient la régularité du tirage. Tout cela prit beaucoup de temps, et les neuf premiers volumes de la *Bibliothèque elzevirienne* furent mis en vente seulement au mois d'août 1853.

Ma collection fut accueillie avec faveur. Le public se chargea de prouver qu'elle répondait à un besoin. La critique se montra d'une extrême bienveillance. Bref, le succès de la *Bibliothèque elzevirienne* fut assuré dès l'appparition des premiers volumes, et depuis il ne s'est pas démenti.

Je n'ai pas voulu jusqu'ici donner un catalogue détaillé des ouvrages qui doivent composer la *Bibliothèque elzevirienne*. Je craignais de fournir des indications utiles à des concurrents peu scrupuleux. C'est un fait malheureusement trop connu que, lorsqu'une nouvelle combinaison de librairie réussit, chacun se croit autorisé à marcher dans la voie de l'inventeur. Mais, pour moi, le danger s'amoindrit chaque jour : le nombre des volumes déjà publiés et des volumes prêts à paraître, le matériel dont je dispose, l'affection des érudits qui veulent bien concourir à l'accroissement de ma collection, et, enfin, la bienveillance du public, tout tend à me rassurer contre les résultats d'une concurrence déloyale. Aussi je n'hésite plus à donner le plan de la *Bibliothèque elzevirienne*, plan qui n'est pas absolument définitif, mais qui, s'il n'annonce pas tous les volumes que je dois publier, n'en comprend guère sur lesquels il n'ait déjà été fait pour mon compte des travaux préparatoires, et qui ne doivent voir le jour dans un délai plus ou moins rapproché.

P. JANNET.

CATALOGUE[1]

THÉOLOGIE[2]

Légendes en prose, du XIIIe siècle, recueillies et annotées par M. L. MOLAND. 2 vol. 10 fr.

Légendes en vers, recueillies et annotées par MM. Ch. D'HÉRICAULT et L. MOLAND. 2 vol. 10 fr.

* *L'Internelle Consolation*, première version françoise de l'Imitation de Jesus-Christ. Nouvelle édition, publiée par MM. L. MOLAND et Ch. D'HÉRICAULT. 1 vol. 5 fr.

Les Pensées de PASCAL. Edition de M. Prosper FAUGÈRE. 2 vol. 10 fr.

Les Provinciales de PASCAL. Edition de M. Prosper FAUGÈRE. 2 vol. 10 fr.

1. Les ouvrages déjà publiés sont désignés par un astérisque *. Ceux dont le titre n'est pas précédé de ce signe sont sous presse ou en préparation.

2. La partie religieuse de ce catalogue est encore fort incomplète, mais elle ne tardera pas à recevoir d'assez grands développements.

MORALE.

Les *Essais de Michel de* MONTAIGNE. Edition revue et annotée par M. le Dr J.-F. PAYEN. 4 vol. 20 fr.

La Sagesse, de CHARRON. 1 vol. 5 fr.

* *Réflexions, Sentences et Maximes morales* de LA ROCHEFOUCAULD. Nouvelle édition, conforme à celle de 1678, et à laquelle on a joint les Annotations d'un contemporain sur chaque maxime, les variantes des premières éditions et des notes nouvelles, par G. DUPLESSIS. Préface par SAINTE-BEUVE. 1 vol. 5 fr.

Les *Annotations d'un contemporain* sur les *Maximes* de La Rochefoucauld ont été attribuées à Mme de La Fayette. Elles paraissent ici pour la première fois. Quelques unes seulement avaient été publiées par Aimé Martin.

* *Les Caractères* de THÉOPHRASTE, traduits du grec, avec les *Caractères ou les mœurs de ce siècle*, par LA BRUYÈRE. Nouvelle édition, collationnée sur les éditions données par l'auteur, avec toutes les variantes, une lettre inédite de La Bruyère et des notes littéraires et historiques, par Adrien DESTAILLEUR. 2 volumes. 10 fr.

Cette édition est le fruit de plusieurs années de travail. M. Destailleur s'est attaché à reproduire toutes les variantes des éditions données par l'auteur. Il a indiqué avec soin les passages des moralistes anciens et modernes qui se sont rencontrés avec La Bruyère. Il a fait assez pour que M. S. de Sacy ait pu dire : « Voilà enfin un La Bruyère auquel il ne manque rien. »

OEuvres complètes de VAUVENARGUES.

Le livre du chevalier de la Tour Landry pour l'enseignement de ses filles; publié d'après les manuscrits de Paris et de Londres, par M. Anatole de MONTAIGLON, membre résidant de la Société des Antiquaires de France. 5 fr.

Ce livre, œuvre d'un gentilhomme du XIVe siècle, contient de précieux renseignements sur les mœurs du moyen âge. Les sentiments du chevalier sur l'éducation des filles, déduits avec une naïveté, une liberté d'expressions qui paraissent étranges aux lecteurs de notre époque, sont appuyés du récit d'aventures empruntées à la Bible, aux chroniques et aux souvenirs personnels du chevalier de la Tour, récits souvent piquants et toujours gracieux, qui assignent à son livre une place distinguée parmi les œuvres des conteurs français.

BEAUX-ARTS.

* *Memoires pour servir à l'Histoire de l'Academie royale de peinture et de sculpture*, depuis 1648 jusqu'en 1664, publiés pour la première fois, d'après le manuscrit de la Bibliothèque Impériale, par M. Anatole DE MONTAIGLON, 2 volumes. 8 fr.

Epuisé.

* *Le livre des peintres et graveurs*, par Michel DE MAROLLES, abbé de Villeloin. Nouvelle édition, revue par M. Georges DUPLESSIS. 1 vol. 3 fr.

Epuisé.

BELLES-LETTRES.

I. LINGUISTIQUE.

Recueil des Grammairiens français du XVIe siècle, avec introduction et notes par M. GUESSARD. 3 volumes. 15 fr.

II. POÉSIE.

1. *Poétique.*

Recueil d'anciens traités de poétique française, avec introduction et notes par M. SERVOIS. 2 vol. 10 fr.

2. *Poèmes chevaleresques.*

* *Gerard de Rossillon*, chanson de geste publiée en provençal et en français, d'après les manuscrits de Paris et de Londres, par M. FRANCISQUE-MICHEL. 1 vol. 5 fr.

* *Floire et Blanceflor*, poèmes du XIIIe siècle, publiés d'après les manuscrits, avec une Introduction, des Notes et un Glossaire, par M. Edelestand DU MÉRIL. 1 vol. 5 fr.

Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dôle, en vers, du XIIIe siècle, publié pour la première fois d'après le manuscrit unique du Vatican, par M. Gustave SERVOIS. 1 vol. 5 fr.

3. *Poésies de différents genres.*

Recueil général des Fabliaux et Contes des poètes françois, revus sur les manuscrits et annotés par M. A. DE MONTAIGLON.

Ce Recueil formera quatre volumes à 5 fr.

* *Le Dolopathos*, recueil de contes en vers, du XIIe siècle, par HERBERS, publié d'après les manuscrits par MM. Ch. BRUNET et A. DE MONTAIGLON. 1 vol. 5 fr.

Poésies du Roi de Navarre. 2 vol. 10 fr.

Poésies de Marie de France. 2 vol. 10 fr.

OEuvres complètes de RUTEBEUF. 2 vol. 10 fr.

Le Roman de la Rose, par Guillaume DE LORRIS et Jean DE MEUNG. 2 vol. 10 fr.

* *Chansons, ballades et rondeaux de Jehannot de* LESCUREL, poète françois du XIVe siècle, publiés d'après le manuscrit unique par M. A. DE MONTAIGLON. 1 vol. 2 fr.

Dans sa préface, l'éditeur s'est attaché à faire ressortir l'importance de ces poésies, d'ailleurs très remarquables, comme spécimen de la langue du XIVe siècle, « langue plus claire, plus intelligible, plus voisine « de notre langue actuelle que celle de bien des œuvres « postérieures ».

Poésies de Jean FROISSART. 2 vol. 10 fr.

Poésies de Christine DE PISAN. 2 vol. 10 fr.

Poésies d'Eustache DESCHAMPS. 2 vol. 10 fr.

Poésies d'Alain CHARTIER. 1 vol. 5 fr

Poésies de Charles D'ORLÉANS. 1 vol. 5 fr.

* *Œuvres complètes de* François VILLON. Nouvelle édition, revue, corrigée et mise en ordre, avec des notes historiques et littéraires, par P. L.-JACOB, bibliophile. 1 vol. 5 fr.

* *Recueil de poésies françoises des XVe et XVIe siècles,* morales, facétieuses, historiques, réunies et annotées par M. A. DE MONTAIGLON. Tomes I à V. Chaque volume : 5 fr.

Dans ce recueil figureront les pièces anonymes piquantes et devenues rares, les œuvres de poètes qui n'ont laissé que peu de vers, les pièces les plus remarquables d'écrivains féconds, mais qu'on ne peut réimprimer en entier.

Le premier volume contient :

1. Le Debat de l'homme et de la femme (par frère Guillaume Alexis).
2. Le Monologue des Nouveaulx Sotz de la joyeuse Bende.
3. Les Tenèbres de Mariage.
4. Les Ditz de maistre Aliborum, qui de tout se mesle.
5. S'ensuit le mistère de la saincte Lerme, comment elle fut apportée de Constantinople à Vendosme.
6. Les Regretz de messire Barthelemy d'Alvienne, et la Chançon de la defense des Venitiens.
7. La Patenostre des Verollez.
8. Varlet à louer à tout faire (par Christophe de Bordeaux, Parisien).
9. Chambrière à louer à tout faire (par le même).
10. S'ensuyvent les Regretz et Complainte de Nicolas Clereau, avec la mort d'iceluy (par Gilles Corrozet).
11. Dyalogue d'ung Tavernier et d'un Pyon, en françoys et en latin.
12. Le Pater noster des Angloys.
13. Le Doctrinal des nouveaux mariés.
14. La piteuse desolation du monastère des Cordeliers de Maulx, mis à feu et bruslé.
15. Discours joyeux des Friponniers et Friponnières, ensemble la Confrairie desdits Friponniers et les Pardons de ladite Confrairie.

16. La vraye medecine qui guarit de tous maux et de plusieurs autres.

17. La medecine de maistre Grimache, avec plusieurs receptes et remèdes contre plusieurs et diverses maladies, toutes vrayes et approuvées.

18. La grande et triumphante monstre et bastillon de six mille Picardz, faicte à Amiens, à l'honneur et louenge de nostre sire le Roy, le XX juing mil cinq cens XXXV.

19. La Replicque des Normands contre la Chanson des Picardz.

20. Les Contenances de table.

21. Le Testament de Martin Leuther.

22. Sermon joyeulx de la vie Saint Ongnon, comment Nabuzardan, le maistre cuisinier, le fit martirer, avec les miracles qu'il faict chacun jour.

23. Les Commandements de Dieu et du Dyable.

24. La Complaincte du nouveau marié, avec le Dit de chascun, lequel marié se complainct des extenciles qui luy fault avoir à son mesnaige, et est en manière de chanson, avec la Loyauté des hommes.

25. De la Nativité de Monseigneur le Duc, filz premier de Monseigneur le Dauphin.

26. Sermon joyeulx d'un Ramonneur de cheminées.

27. Eglogue sur le retour de Bacchus, en laquelle sont introduits deux vignerons, assavoir : Colinot de Beaulne et Jaquinot d'Orleans, composé par Calvi de la Fontaine.

28. Les Ditz des bestes et aussy des oiseaulx.

29. La legende et description du Bonnet carré, avec les proprietez, composition et vertus d'icelluy.

30. Le Discours du trespas de Vert Janet.

31. Le Blason des Basquines et Vertugalles.

32. Les Souhaitz du monde.

Le second volume contient :

33. Sermon nouveau et fort joyeulx auquel est contenu tous les maulx que l'homme a en mariage. Nouvellement composé à Paris.

34 Le Doctrinal des filles à marier.

35. Nuptiaux virelays du mariage du roy d'Escosse et de madame Magdeleine, première fille de France, ensemble une ballade de l'apparition des trois deesses, avec le Blazon de la cosse en laquelle a tousjours germiné la belle fleur de lys. Faict par Jean Leblond, sieur de Branville.

36. La Loyaulté des femmes, avec les Neuf preux de gour-

mandise et aussi une bonne recepte pour guerir les yvrongnes.

37. Les moyens d'eviter merencolie, soy conduire et enrichir en tous estatz par l'ordonnance de Raison, composé nouvellement par Dadouville.

38. Le Courroux de la Mort contre les Angloys, donnant proesse et couraige aux François.

39. La Pronostication des anciens laboureurs.

40. Les sept marchans de Naples, c'est assavoir : l'adventurier, le religieux, l'escolier, l'aveugle, le villageois, le marchant et le bragart.

41. S'ensuit le Sermon fort joyeux de saint Raisin.

42. La Complainte de Nostre-Dame, tenant son chier filz entre ses bras, descendu de la croix.

43. Les droits nouveaulx establis sur les femmes.

44. S'ensuyt le Doctrinal des bons serviteurs.

45. S'ensuyt ung Sermon fort joyeulx pour l'entrée de table.

46. La Complaincte de Monsieur le Cul contre les inventeurs des vertugalles.

47. La Prinse de Pavie par Monsieur d'Anguien, accompaigné du duc d'Urbin et plusieurs capitaines envoyez par le Pape.

48. La Boutique des usuriers, avec le recouvrement et abondance des vins, composé par M. Claude Mermet, notaire de Sainct-Rambert en Savoye, 1574.

49. Bigorne qui mange tous les hommes qui font le commandement de leurs femmes.

— Note sur Bigorne et sur Chicheface.

50. La Remembrance de la Mort.

51. Le Blason des barbes dé maintenant, chose très joyeuse et recreative.

52. La Reformation des tavernes et destruction de Gormandise, en forme de dialogue.

53. La Plaincte du Commun contre les boulengers et ces brouillons taverniers ou cabaretiers et autres, avec la Desesperance des usuriers.

54. La Doctrine du père au fils.

55. Monologue nouveau et fort joyeulx de la Chambrière desproveue du mal d'amours.

56. La Folye des Angloys, composée par Me L. D.

57. Apologie des Chambrières qui ont perdu leur mariage à la blancque.

58. L'Heur et guain d'une Chambrière qui a mis son ma-

riage à la blanque pour soy marier, repliquant à celles qui y ont le leur perdu.

59. Le Banquet des chambrières fait aux Estuves le jeudy gras, 1541.

60. Prosa cleri parisiensis ad ducem de Mena, post cædem regis Henrici III. — Prose du clergé de Paris addressée au duc de Mayne après le meurtre du roy Henry III, traduite en françois par Pierre Pighenat, curé de Saint-Nicollas-des-Champs, 1589.

61. Le Debat de la Vigne et du Laboureur.

62. La Vie de saint Harenc, glorieux martir, et comment il fut pesché en la mer et porté à Dieppe.

Le tome III contient :

63. Sermon joyeulx d'ung fiancé qui emprunte ung pain sur la fournée à rabattre sur le temps advenir.

64. Le monologue des sots joyeulx de la nouvelle bande, la declaration du preparatif de leur festin, mis en lumière par le seigneur du Rouge et Noir, adressant à tous joyeux sotz et aultres.

65. Epistre envoyée par feu Henry, roy d'Angleterre, à Henry, son fils, huytiesme de ce nom, à presant regnant audict royaulme (1512).

66. Le danger de se marier, par lequel on peut cognoistre les perils qui en peuvent advenir, tesmoins ceux qui ont esté les premiers trompez.

67. Le grant testament de Taste-Vin, roy des pions.

68. Le debat et procès de Nature et de Jeunesse, à deux personnages, c'est assavoir Jeunesse, Nature. Avec les joyeulx commandemens de la table et plusieurs nouveaulx ditiés.

69. Les Omonimes, satire des mœurs corrompues de ce siècle, par Antoine du Verdier, homme d'armes de la compagnie de monsieur le seneschal de Lyon (1572).

70. L'art de rhetorique pour rimer en plusieurs sortes de rimes.

71. La resolution de Ny Trop Tost Ny Trop Tard Marié.

72. Les souhaitz des hommes.

73. Les souhaitz des femmes.

74. La voye de paradis, avec aucunes louanges de Nostre-Dame.

75. Le jaloux qui bat sa femme.

76. Les secrets et loix de mariage, par Jehan Divry.

77. Le songe doré de la Pucelle.

78. Les presomptions des femmes mondaines.

79. La deploration des trois Estatz de France sur l'entreprise des Anglois et Suisses, par Pierre Vachot (1513).

80. Sermon joyeux de la patience des femmes obstinées contre leurs marys, fort joyeux et recreatif à toutes gens.

81. L'epistre du Chevalier gris à la très noble et très superillustre princesse et très sacrée vierge Marie, fille et mère du très grant et très souverain monarche universel Jesus de Nazareth.

82. Deploration et complaincte de la mère Cardine de Paris, cy-devant gouvernante du Huleu, sur l'abolition d'iceluy.

83. L'Enfer de la mère Cardine.

Le tome IV contient :

84. La complainte douloureuse du Nouveau Marié.

85. La fontaine d'Amours et sa description. Nouvellement imprimé.

86. La singerie des huguenots, marmots et guenons de la nouvelle derrision Theodobezienne, contenant leurs arrests et sentences par jugement de raison naturelle. Composée par Me Artus Desiré (1574).

87. La doctrine des princes et des servans en court.

88. Pronostication generalle pour quatre cens quatre vingt-dix-neuf ans, calculée sur Paris et autres lieux de mesme longitude. Imprimée nouvellement à Paris, mille cinq cens soixante et un.

89. L'Aigle qui a fait la poule devant le Coq à Landrecy. Imprimé à Lyon, chez le Prince, près Nostre-Dame de Confort (par Claude Chapuis, 1543).

90. La deffaicte des faulx monnoyeurs, par Dadonville.

91. Les estrennes des filles de Paris, par Jean Divry.

92. Le sermon de l'Endouille.

93. La deploration de la cité de Genefve sur le faict des heretiques qui l'ont tiranniquement opprimée.

94. Le debat du Vin et de l'Eau (par Pierre Jamec).

95. La venue et resurrection de Bon-Temps, avec le bannissement de Chière-Saison. A Lyon, par Grand Jean Pierre, près Nostre Dame de Confort.

96. Les moyens très utiles et necessaires pour rendre le monde paisible et faire revenir le Bon-Temps.

97. Le debat de la Dame et de l'Escuyer (par maître Henri Baude).

98. Epistre envoiée de Paradis au très chrestien roy de

France François premier du nom, de par les empereurs Pepin et Charlemagne, ses magnifiques predecesseurs, et presentée audit seigneur par le Chevallier Transfiguré, porteur d'icelle (1515).

99. Le testament d'un amoureux qui mourut par amour. Ensemble son epitaphe, composé nouvellement.

100. Le *De profundis* des amoureux.

101. La fuitte des Bourguignons devant la ville de Bourg en Bresse, le quinziesme d'octobre mil cinq cens cinquante sept, regnant Henry roy de France, second du nom (1557).

102. Le triomphe de très haulte et puissante dame Verolle, royne du Puy d'Amours, nouvellement composé par l'inventeur des menus plaisirs honnestes. Lyon, François Juste, 1539.

103. Le pourpoinct fermant à boutons.

104. Description de la prinse de Calais et de Guynes, composée par forme et stile de procès par M. G. de M... A Paris, chez Barbe Regnault.

105. Hymne à la louange de Monseigneur le duc de Guyse, par Jean de Amelin. A Paris, en la boutique de Federic Morel, 1558.

106. Epitaphe de la ville de Calais, faicte par Anthoine Fauquel, natif de la ville d'Amiens, plus une chanson sur la prinse dudict Calais (par Jacques Pierre, dit Château-Gaillard). A Paris, par Jean Caveiller, 1558.

107. Le discours du testament de la prinse de la ville de Guynes, composé par maistre Anthoine Fauquel, prebstre, natif de la ville et cité d'Amiens. A Paris, à l'imprimerie d'Olivier de Harsy, 1558.

108. Ballade sur la mode des haulx bonnets.

Le tome V contient :

109. Le Debat de la Demoiselle et de la Bourgoise, nouvellement imprimé à Paris, très bon et joieulx.

110. La Complainte de France. Imprimé nouvellement. 1568.

111. Ode sacrée de l'Eglise françoyse sur les misères de ces troubles huictiesmes depuis vingt-cinq ans en çà. Imprimée nouvellement. 1586.

112. Les trois Mors et les trois Vifz, avec la Complaincte de la Damoyselle.

113. Le Caquet des bonnes Chamberières, declairant aulcunes finesses dont elles usent envers leurs maistres et

maistresses. Imprimé par le commandement de leur secretaire maistre Pierre Babillet, avec la manière pour connoistre de quel boys se chauffe Amour.

114. La presentation de mes seigneurs les Enfants de France, faicte par très haulte princesse madame Allenor, royne de France, avec l'accomplissement de la paix et proufitz de mariage. Avec privilége (1530).

115. La Complainte du commun peuple à l'encontre des boulangers qui font du petit pain et des taverniers qui brouillent le bon vin, lesquelz seront damnez au grant diable s'ilz ne s'amendent. Avec la louange de tous ceux qui vivent bien et la chanson des brouilleurs de vin. A Paris, pour Nicolas le Heudier, rue Saint Jacques, près le collége de Marmontier.

116. Le Dict des pays, avec les Conditions des femmes et plusieurs autres belles balades.

117. La Complainte de Venise (1508).

118. L'Amant despourveu de son esperit, escripvant à sa mye, voulant parler le courtisan, avec la reponse de la dame. On les vend à Paris en la rue Neufve Notre-Dame, à l'ansaigne Sainct Nicolas.

119. Le grand regret et complainte du preux et vaillant capitaine Ragot, très scientifique en l'art de parfaicte belistrerie (avec une note historique de l'éditeur sur Ragot).

120. Le testament de Jehan Ragot.

121. Dialogue plaisant et recreatif entremeslé de plusieurs discours plaisans et facetieux en forme de coq à l'asne.

122. Le rousier des Dames, sive le Pelerin d'amours, nouvellement composé par Messire Bertrand Desmarins de Masan.

123. Les Ditz et ventes d'amours.

124. La Prognostication des prognostications, non seulement de ceste presente année M.D.XXXVII, mais aussi des aultres à venir, voire de toutes celles qui sont passées, composée par maistre Sarcomoros, natif de Tartarie, et secretaire du très illustre et très puissant roy de Cathai, serf de vertus. M.D.XXXVII

125. Deploration sur le trespas de très noble princesse Madame Magdelaine de France, royne d'Escoce. Au Palais, par Gilles Corrozet et Jehan André, libraires. Avec privilége (1537).

126. La Deploration de Robin (1556).

127. Le debat de deux Damoyselles, l'une nommée la Noire et l'autre la Tannée.

128. La grant malice des Femmes.

129. Les Merveilles du monde selon le temps qui court, une ballade Francisque, et une aultre ballade de l'esperance des Hennoyers.

Le tome VI est sous presse.

OEuvres de Jehan REGNIER. 1 vol. 5 fr.

Le Livre de Matheolus et le Rebours de Matheolus. 2 vol. 10 fr.

Poésies de MARTIAL DE PARIS *dit* D'AUVERGNE. 1 vol. 5 fr.

* *OEuvres de Guillaume* COQUILLART, revues et annotées par M. Charles D'HÉRICAULT. 2 volumes. 10 fr.

Poésies de Guillaume CRETIN. 1 vol. 5 fr.

OEuvres complètes de Pierre GRINGORE, avec des notes par MM. Anatole DE MONTAIGLON et Charles D'HÉRICAULT. 4 vol. 20 fr.

* *OEuvres complètes de* ROGER DE COLLERYE. Edition revue et annotée par M. Charles D'HÉRICAULT. 1 vol. 5 fr.

* *Poésies de Bonaventure* DES PERIERS, suivies du *Cymbalum mundi*, revues sur les éditions originales et annotées par M. Louis LACOUR. 1 vol. 5 fr.

Voyez page 35 de ce catalogue.

OEuvres de Clément MAROT, de Jean MAROT et de Michel MAROT, avec variantes et notes par M. Georges GUIFFREY. 4 vol. 20 fr.

Poesies d'Etienne DOLET. 1 vol. 5 fr.

OEuvres complètes de MARGUERITE D'ANGOULÊME, reine de Navarre. 2 vol. 10 fr.

Voy. page 35 de ce catalogue.

Poésies de FRANÇOIS Ier. 1 vol. 5 fr.

OEuvres de Jacques TAHUREAU. 2 vol. 10 fr.

OEuvres de MELLIN DE SAINT-GELAIS, avec un commentaire inédit de Bernard DE LA MONNOYE. 2 vol. 10 fr.

OEuvres de Joachim DU BELLAY, revues et annotées par M. J. BOULMIER. 2 vol. 10 fr.

Poésies d'Olivier DE MAGNY. 2 vol. 10 fr.

OEuvres de Louise LABÉ. 1 vol. 5 fr.

Poésies de Jacques GREVIN. 2 vol. 10 fr.

Poésies de Jacques PELLETIER, du Mans. 2 volumes. 10 fr.

Poésies de Remy BELLEAU. 2 vol. 10 fr.

Poésies d'Amadis JAMYN. 2 vol. 10 fr.

* *OEuvres complètes de* RONSARD, avec variantes et notes par M. Prosper BLANCHEMAIN. Chaque volume. 5 fr.

L'édition formera six volumes à 5 fr. Les tomes I et II sont en vente.

OEuvres de J. A. DE BAÏF. 2 vol. 10 fr.

OEuvres de Philippe DESPORTES. 2 vol. 10 fr.

OEuvres de VAUQUELIN DE LA FRESNAYE. 2 vol. 10 fr.

OEuvres de BERTAUT. 2 vol. 10 fr.

* *OEuvres de Mathurin* REGNIER, avec les commentaires revus et corrigés, précédées de l'*Histoire de la Satire en France*, pour servir de discours préliminaire, par M. VIOLLET LE DUC. 1 vol. 5 fr.

Le travail de M. Viollet Le Duc, publié pour la première fois en 1822, a été revu et modifié par lui pour

la nouvelle édition. L'*Histoire de la satire* a reçu des additions.

* *Les Tragiques*, de Théodore-Agrippa D'AUBIGNÉ. Edition annotée par M. Ludovic LALANNE. 1 vol. 5 fr.

* *Œuvres complètes de* THÉOPHILE, revues et annotées par M. ALLEAUME. 2 vol. 10 fr.

Œuvres complètes de MALHERBE. 2 vol. 10 fr.

Œuvres de MAYNARD. 1 vol. 5 fr.

Poésies de SARAZIN. 1 vol. 5 fr.

* *Œuvres complètes de* SAINT-AMANT, revues et annotées par Ch. L. LIVET. 2 vol. 10 fr.

Cette édition est le résultat d'un travail de plusieurs années. M. Livet a réuni dans ces deux volumes tous les ouvrages de Saint-Amant, imprimés et inédits. De nombreuses notes expliquent les allusions, éclaircissent les passages difficiles, et font connaître les nombreux personnages nommés dans ces œuvres.

Poésies de maître Adam BILLAUT. 2 vol. 10 fr

* *Œuvres complètes de* RACAN, revues et annotées par M. TENANT DE LATOUR. 2 vol. 10 fr.

Poésies du chevalier de CAILLY. 1 vol. 5 fr.

* *Extrait abrégé des vieux Memoriaux de l'abbaye de Saint-Aubin-des-Boys, en Bretagne.* 1 vol. 2 fr.

Epuisé.

* *Œuvres de* CHAPELLE *et de* BACHAUMONT. Nouvelle édition, revue et corrigée sur les meilleurs textes, notamment sur l'édition de 1732, précédée d'une notice par M. TENANT DE LATOUR. 1 vol. 4 fr.

Poésies de FURETIÈRE. 1 vol. 5 fr.

Œuvres de SEGRAIS. 2 vol. 10 fr.

**Œuvres complètes de* LA FONTAINE, revues et annotées par M. MARTY-LAVEAUX. Tome II (Contes et nouvelles). 5 fr.

L'édition formera quatre volumes.

Œuvres de BOILEAU, commentées par les collaborateurs de la *Bibliothèque Elzevirienne*.

**Œuvres choisies de* SENECÉ, revues sur les diverses éditions et sur les manuscrits originaux, par M. E. CHASLES et P. A. CAP. 1 vol. 5 fr.

**Œuvres posthumes de* SENECÉ, publiées d'après les manuscrits autographes, par M. Emile CHASLES et P. A. CAP. 1 vol. 5 fr.

La Fleur des Chansons, d'après les livres manuscrits et imprimés.

Recueil des Noels composés dans les divers idiomes de la France, par M. Albert de la FIZELIÈRE. 3 vol. 15 fr.

III. THÉATRE.

Recueil de pièces relatives à l'histoire du théâtre en France. 1 vol. 5 fr.

* *Ancien théâtre françois*, ou Collection des ouvrages dramatiques les plus remarquables depuis les mystères jusqu'à Corneille, publié avec des notices et éclaircissements. 10 volumes. Chaque vol. 5 fr.

Les trois premiers volumes sont la reproduction d'un recueil unique, conservé au Musée Britannique, à Londres, contenant 64 pièces, dont voici les titres :

TOME I.

1. Le Conseil du Nouveau marié, à deux personnages, c'est assavoir : le Mary et le Docteur.

2. Farce nouvelle, très bonne et fort joyeuse, du Nouveau marié qui ne peult fournir à l'appoinctement de sa femme, à quatre personnages, c'est assavoir : le Nouveau Marié, la Femme, la Mère et le Père.

3. Farce nouvelle, très bonne et fort joyeuse, de l'Obstination des femmes, à deux personnaiges, c'est assavoir : le Mari et la Femme.

4. Farce nouvelle, très bonne et fort joyeuse, du Cuvier, à troys personnages, c'est assavoir : Jaquinot, sa Femme et la Mère de sa femme.

5. Farce nouvelle, très bonne et fort joyeuse, à troys personnages, c'est assavoir : Jolyet, la Femme et le Père.

6. Farce nouvelle, à cinq personnaiges, des Femmes qui font refondre leurs maris, c'est assavoir : Thibault, Collart, Jennette, Pernette et le Fondeur.

7. Farce nouvelle et fort joyeuse du Pect, à quatre personnages, c'est assavoir : Hubert, la Femme, le Juge et le Procureur.

8. Farce nouvelle, très bonne et fort joyeuse, des Femmes qui demandent les arrerages de leurs maris, et les font obliger par *nisi*, à cinq personnages, c'est assavoir : le Mary, la Dame, la Chambrière et le Voysin.

9. Farce nouvelle d'ung Mary jaloux qui veult esprouver sa femme, à quatre personnages, c'est assavoir : Colinet, la Tante, le Mary et sa Femme.

10. Farce moralisée, à quatre personnaiges, c'est assavoir : deux Hommes et leurs deux Femmes, dont l'une a malle teste et l'autre est tendre du cul.

11. Farce nouvelle et fort joyeuse, à quatre personnages, c'est assavoir : le Mary, la Femme, le Badin qui se loue et l'Amoureux.

12. Farce nouvelle, très bonne et fort joyeuse, de Pernet qui va au vin, à troys personnaiges, c'est assavoir : Pernet, sa Femme et l'Amoureux.

13. Farce nouvelle, très bonne et fort joyeuse, d'un Amoureux, à quatre personnages, c'est assavoir : l'Homme, la Femme, l'Amoureux et le Médecin.

14. Colin qui loue et despite Dieu en ung moment à cause de sa femme, à troys personnages, c'est assavoir : Colin, sa Femme et l'Amant.

15. Farce nouvelle, très bonne et fort joyeuse, à quatre personnaiges, c'est assavoir : le Gentilhomme, Lison, Naudet, la Damoyselle.

16. Farce nouvelle à troys personnages, c'est assavoir : le Badin, la Femme et la Chambrière.

17. Farce nouvelle, très bonne et fort joyeuse, de Jeninot qui fist un roy de son chat, par faulte d'autre compagnon, en criant : Le roy boit ! et monta sur sa maistresse pour la mener à la messe, à troys personnaiges, c'est assavoir : le Mary, la Femme et Jeninot.

18. Farce nouvelle de frère Guillebert, très bonne et fort joyeuse, à quatre personnages, c'est assavoir : Frère Guillebert, l'Homme vieil, sa Femme jeune, la Commère.

19. Farce nouvelle, très bonne et fort joyeuse, de Guillerme qui mangea les figues du curé, à quatre personnaiges, c'est assavoir : le Curé, Guillerme, le Voysin et sa Femme.

20. Farce nouvelle, très bonne et fort joyeuse, de Jenin filz de rien, à quatre personnaiges, c'est assavoir : la Mère et Jenin, son fils, le Prestre et ung Devin.

21. La Confession Margot, à deux personnaiges, c'est assavoir : le Curé et Margot.

22. Farce nouvelle, très bonne et fort joyeuse, de George le Veau, à quatre personnaiges, c'est assavoir : George le Veau, sa Femme, le Curé et son Clerc.

Tome II.

23. Sermon joyeux de bien boire, à deux personnaiges, c'est assavoir : le Prescheur et le Cuysinier.

24. Farce nouvelle, très bonne et très joyeuse, de la Résurrection de Jenin-Landore, à quatre personnaiges, c'est assavoir : Jenin, sa Femme, le Curé et le Clerc.

25. Farce nouvelle, fort joyeuse, du Pont aux Asgnes, à quatre personnages, c'est assavoir : Le Mary, la Femme, Messire *Domine de* et le Boscheron.

26. Farce nouvelle, très bonne et fort joyeuse, à troys personnages, d'un Pardonneur, d'un Triacleur et d'une Tavernière, c'est assavoir : le Triacleur, le Pardonneur et la Tavernière.

27. Farce nouvelle du Pasté et de la Tarte, à quatre personnaiges, c'est assavoir : deux Coquins, le Paticier et sa Femme.

28. Farce nouvelle de Mahuet, badin, natif de Baignolet, qui va à Paris au marché pour vendre ses œufz et sa cresme, et ne les veult donner sinon au pris du marché, et est à quatre personnages, c'est assavoir : Mahuet, sa Mère, Gaultier et la Femme.

29. Farce nouvelle et fort joyeuse des Femmes qui font escurer leurs chaulderons et deffendent que on ne mette la

pièce auprès du trou, à troys personnages, c'est assavoir : la première Femme, la seconde et le Maignen.

30. Farce nouvelle, très bonne et fort joyeuse, à troys personnages, d'un Chauldronnier, c'est assavoir : l'Homme, la Femme et le Chauldronnier.

31. Farce nouvelle, très bonne et fort joyeuse, à trois personnaiges, c'est assavoir : le Chaulderonnier, le Savetier et le Tavernier.

32. Farce joyeuse, très bonne et recreative pour rire, du Savetier, à troys personnaiges, c'est assavoir : Audin, savetier ; Audette, sa Femme, et le Curé.

33. Farce nouvelle d'ung Savetier nommé Calbain, fort joyeuse, lequel se maria à une savetière, à troys personnaiges, c'est assavoir : Calbain, la Femme et le Galland.

34. Farce nouvelle, à quatre personnaiges, c'est assavoir : le Cousturier, Esopet, le Gentilhomme et la Chambrière.

35. Farce nouvelle, très bonne et fort joyeuse, à trois personnaiges, c'est assavoir : Maistre Mimin le Gouteux, son varlet Richard le Pelé, sourd, et le Chaussetier.

36. Farce nouvelle d'ung Ramoneur de cheminées, fort joyeuse, à quatre personnaiges, c'est assavoir : le Ramoneur, le Varlet, la Femme et la Voysine.

37. Sermon joyeux et de grande value
A tous les foulx qui sont dessoubz la nue,
Pour leur monstrer à saiges devenir,
Moyennant ce que, le temps advenir,
Tous sotz tiendront mon conseil et doctrine,
Puis congnoistront clerement, sans urine,
Que le monde pour sages les tiendra
Quand ils auront de quoy : notez cela.

38. Sottie nouvelle, à six personnaiges, c'est assavoir : le Roy des Sotz, Triboulet, Mitouflet, Sottinet, Coquibus, Guippelin.

39. Sottie nouvelle, à cinq personnages, des Trompeurs, c'est assavoir : Sottie, Teste Verte, Fine Mine, Chascun et le Temps.

40. Farce nouvelle, très bonne, de Folle Bobance, à quatre personnaiges, c'est assavoir : Folle Bobance, le premier Fol, gentilhomme ; le second Fol, marchant, et le tiers Fol, laboureux.

41. Farce joyeuse, très bonne, à deux personnaiges, du Gaudisseur qui se vante de ses faictz, et ung Sot qui lui respond au contraire, c'est assavoir : le Gaudisseur et le Sot.

42. Farce nouvelle, très bonne et fort recreative pour rire, des cris de Paris, à troys personnaiges, c'est assavoir : le premier Gallant, le second Gallant et le Sot.

43. Farce nouvelle du Franc Archier de Baignolet.

44. Farce joyeuse de Maistre Mimin, à six personnaiges, c'est assavoir : le Maistre d'escolle ; Maistre Mimin, estudiant ; Raulet, son père ; Lubine, sa mère ; Raoul Machue, et la Bru Maistre Mimin.

45. Farce nouvelle, très bonne et fort joyeuse, à troys personnaiges, de Pernet qui va à l'escolle, c'est assavoir : Pernet, la Mère, le Maistre.

46. Farce nouvelle, très bonne et fort joyeuse, à troys personnaiges, c'est assavoir : la Mère, le Filz et l'Examinateur.

47. Farce nouvelle de Colin, filz de Thevot le Maire, qui vient de Naples et amène ung Turc prisonnier, à quatre personnaiges, c'est assavoir : Thevot le Mère, Colin son filz, la Femme, le Pelerin.

48. Farce nouvelle, à trois personnaiges, c'est assavoir : Tout Mesnaige, Besogne faicte, la Chamberière qui est malade de plusieurs maladies, comme vous verrez ci dedans, et le Fol qui faict du medecin pour la guarir.

49. Le Debat de la Nourrice et de la Chamberière, à troys personnaiges, c'est assavoir : la Nourrisse, la Chamberière, Johannes.

50. Farce nouvelle des Chamberières qui vont à la messe de cinq heures pour avoir de l'eaue beniste, à quatre personnaiges, c'est assavoir : Domine Johannes, Trousse-queue, la Nourrice et Saupiquet.

Tome III.

51. Moralité nouvelle des Enfans de Maintenant, qui sont des escoliers de Jabien, qui leur monstre à jouer aux cartes et aux dez et entretenir Luxures, dont l'ung vient à Honte, et de Honte à Desespoir, et de Desespoir au gibet de Perdition, et l'aultre se convertist à bien faire. Et est à treize personnages, c'est assavoir : le Fol, Maintenant, Mignotte, Bon Advis, Instruction, Finet, premier enfant ; Malduict, second enfant ; Discipline, Jabien, Luxure, Honte, Desespoir, Perdition.

52. Moralité nouvelle, contenant
Comment Envie, au temps de Maintenant,
Fait que les Frères que Bon Amour assemble
Sont ennemys et ont discord ensemble,

Dont les parens souffrent maint desplaisir,
Au lieu d'avoir de leurs enfans plaisir.
Mais à la fin Remort de conscience,
Vueillant user de son art et science,
Les fait renger en paix et union
Et tout leur temps vivre en communion.

A neuf personnaiges, c'est assavoir : le Preco, le Père, la Mère, le premier Filz, le second Filz, le tiers Filz, Amour fraternel, Envie, et Remort de conscience.

53. Moralité nouvelle d'ung Empereur qui tua son nepveu qui avoit prins une fille à force; et comment, ledict Empereur estant au lict de la mort, la sainte Hostie luy fut apportée miraculeusement. Et est à dix personnaiges, c'est assavoir : l'Empereur, le Chappelain, le Duc, le Conte, le Nepveu de l'Empereur, l'Escuyer, Bertaut et Guillot, serviteurs du Nepveu; la Fille violée, la Mère de la Fille, avec la sainte Hostie qui se présenta à l'Empereur.

54. Moralité ou histoire rommaine d'une Femme qui avoit voulu trahir la cité de Romme, et comment sa Fille la nourrit six sepmaines de son lait en prison, à cinq personnaiges, c'est assavoir : Oracius, Valerius, le Sergent, la Mère et la Fille.

55. Farce nouvelle, fort joyeuse et morale, à quatre personnaiges, c'est assavoir : Bien Mondain, Honneur spirituel, Pouvoir Temporel et la Femme.

56. Farce nouvelle, très bonne, morale et fort joyeuse, à troys personnaiges, c'est assavoir : Tout, Rien et Chascun.

57. Bergerie nouvelle, fort joyeuse et morale, de Mieulx que devant, à quatre personnaiges, c'est assavoir : Mieulx que devant, Plats Pays, Peuple pensif et la Bergière.

58. Farce nouvelle moralisée des Gens Nouveaulx qui mangent le monde et le logent de mal en pire, à quatre personnaiges, c'est assavoir : le premier Nouveau, le second Nouveau, le tiers Nouveau et le Monde.

59. Farce nouvelle, à cinq personnaiges, c'est assavoir : Marchandise et Mestier, Pou d'Acquest, le Temps qui court et Grosse Despense.

60. La vie et l'histoire du Maulvais Riche, à traize personnaiges, c'est assavoir : le Maulvais Riche, la Femme du Maulvais Riche, le Ladre, le Prescheur, Trotemenu, Tripet, cuisinier; Dieu le Père, Raphaël, Abraham, Lucifer, Sathan, Rahouart, Agrappart.

61. Farce nouvelle des Cinq Sens de l'Homme, moralisée et fort joyeuse pour rire et recréative, et est à sept

personnaiges, c'est assavoir : l'Homme, la Bouche, les Mains, les Yeulx, les Piedz, l'Ouye et le Cul.

62. Debat du Corps et de l'Ame.

63. Moralité nouvelle, très bonne et très excellente, de Charité, où est demontré les maulx qui viennent aujourd'huy au Monde par faulte de Charité, à douze personnaiges : le Monde, Charité, Jeunesse, Vieillesse, Tricherie, le Pouvre, le Religieux, la Mort, le Riche Avaricieux et son Varlet, le Bon Riche vertueux et le Fol.

64. Le Chevalier qui donna sa Femme au Dyable, à dix personnaiges, c'est assavoir : Dieu le Père, Nostre Dame, Gabriel, Raphael, le Chevalier, sa Femme, Amaury, escuyer; Anthenor, escuyer; le Pipeur et le Dyable.

Le tome IV contient les œuvres dramatiques d'Etienne Jodelle; les *Esbahis*, de Jacques Grevin; la *Reconnue*, de Remy Belleau. — Les tomes V et VI contiennent les huit premières comédies de Pierre de Larivey. La dernière pièce fait partie du tome VII, qui contient en outre *les Contens*, par Odet de Tournebu; *les Neapolitaines*, par François d'Amboise; *les Déguisez*, par Jean Godard; *la nouvelle Tragi-comique* du Capitaine Lasphrise. — Le tome VIII contient *Tyr et Sidon*, par Jean de Schelandre; *les Corrivaux*, par Pierre Troterel, sieur d'Aves; *l'Impuissance*, par Veronneau; *Alizon*, par L. C. Discret. — Le tome IX contient la *Comédie des proverbes*, la *Comédie de chansons*, la *Comédie des comédies*, la *Comédie des comédiens*, de Gougenot, le *Galimatias* de Deroziers-Beaulieu. — Le tome X et dernier contient un Glossaire.

Recueil général des farces qui ne font point partie de l'*Ancien théâtre français*, publié d'après les manuscrits et les imprimés par M. A. DE MONTAIGLON. 5 vol. 25 fr.

Mystère de la Passion, par Arnoul GRÉBAN, publié d'après les manuscrits par MM. C. d'HÉRICAULT et L. MOLAND. 3 vol. 15 fr.

* *Les Comédies de Pierre de* LARIVEY, Champenois. 2 vol. 20 fr.

Ces deux volumes contiennent les neuf comédies de Pierre de Larivey. C'est un tirage à part, à cent

exemplaires, avec titre particulier, des tomes V et VI et de partie du tome VII de l'*Ancien théâtre françois*.

**Histoire de la vie et des ouvrages de* CORNEILLE, par M. J. TASCHEREAU. 1 vol. 5 fr.

Introduction aux *Œuvres complètes de Pierre* CORNEILLE.

Œuvres complètes de Pierre CORNEILLE, publiées d'après le système orthographique de l'auteur et annotées par M. J. TASCHEREAU. 6 vol. 30 fr.

Le tome Ier paraîtra incessamment.

Œuvres complètes de MOLIÈRE, revues et annotées par M. J. TASCHEREAU. 4 vol. 20 fr.

Œuvres complètes de Jean RACINE, revues et annotées par M. Emile CHASLES. 2 vol. 10 fr.

Théâtre historique, ou Recueil de pièces anciennes relatives à l'histoire de France, avec des notes. 2 vol. 10 fr.

IV. ROMANS.

* *Melusine*, par Jehan d'Arras; nouvelle édition, publiée d'après l'édition originale de Genève, 1478, in-fol., par M. Ch. BRUNET. 1 vol. 5 fr.

* *Le Roman de Jehan de Paris*, publié d'après les premières éditions, et précédé d'une notice par M. Emile MABILLE. 1 vol. 3 fr.

**Le Roman bourgeois*, ouvrage comique, par Antoine FURETIÈRE. Nouvelle édition, avec des notes historiques et littéraires par M. Edouard FOURNIER, précédée d'une Notice par M. Ch. ASSELINEAU. 1 vol. 5 fr.

Le *Roman bourgeois*, décrié au XVIIe siècle par les

ennemis de l'auteur, mal réimprimé au XVIIIe, était à peine connu au XIXe. L'édition publiée par MM. Asselineau et Fournier a révélé à nos contemporains un des livres les plus sensés, les plus amusants, les mieux écrits, du siècle de Louis XIV, le plus précieux peut-être pour l'étude des mœurs bourgeoises et littéraires à cette époque.

* *Le Roman comique,* par SCARRON, revu et annoté par M. Victor FOURNEL. 2 vol. 10 fr.

* *Histoire amoureuse des Gaules,* par BUSSY-RABUTIN, revue et annotée par M. Paul BOITEAU, suivie des Romans historico-satiriques du XVIIe siècle, recueillis et annotés par M. C.-L. LIVET. 3 vol. 15 fr.

Deux volumes sont en vente.

* *Six mois de la vie d'un jeune homme* (1797), par VIOLLET LE DUC. 1 vol 4 fr.

Les Aventures de Don Juan de VARGAS, racontées par lui-même, traduites de l'espagnol, sur le manuscrit inédit, par Charles NAVARIN. 1 vol. 3 fr.

A tort ou à raison, on regarde généralement cet ouvrage comme un livre apocryphe, un pastiche, une imitation des romans de Le Sage et des contes de Voltaire. Ajoutons qu'on déclare l'imitation très heureuse; partant, le livre d'une lecture agréable et facile, écrit avec beaucoup d'esprit et de talent.

V. CONTES ET NOUVELLES.

* *Hitopadésa,* ou l'Instruction utile, recueil d'apologues et de contes, traduit du sanscrit, avec des notes historiques et littéraires et un Appendice contenant l'indication des sources et des imitations, par M. Ed. LANCEREAU, membre de la Société Asiatique. 1 vol. 5 fr.

On trouve dans ce volume beaucoup de fables et de

contes qui ont passé dans les littératures modernes, particulièrement dans la nôtre.

**Nouvelles françoises en prose*, du XIIIe siècle, avec Notices et notes par MM. MOLAND et Ch. D'HÉRICAULT. 1 vol. 5 fr.

Nouvelles françoises en prose, du XIVe siècle, publiées par les mêmes. 1 vol. 5 fr.

Nouvelles françoises en prose, du XVe siècle, publiées par les mêmes. 1 vol. 5 fr.

**Le Livre du chevalier de la Tour Landry*, pour l'enseignement de ses filles, publié par M. A. DE MONTAIGLON. 1 vol. 5 fr.

Voyez page 9 de ce catalogue.

Le Violier des histoires romaines, ancienne traduction françoise des *Gesta Romanorum*. 2 volumes. 10 fr.

**Les Cent nouvelles nouvelles*, publiées d'après le seul manuscrit connu, avec introduction et notes par M. Thomas WRIGHT, membre correspondant de l'Institut de France. 2 vol. 10 fr.

Recueil de petits contes latins, tirés des manuscrits et annotés par M. Thomas WRIGHT, 1 vol. 5 fr.

*MORLINI *novellæ*, *fabulæ et Comœdia*. Editio tertia, emendata et aucta. 1 vol. 5 fr.

Ouvrage peu connu, par suite de l'extrême rareté des éditions précédentes, et précieux pour l'histoire des contes et des fables. La *Comédie* a trait à l'expédition envoyée par Louis XII à la conquête du royaume de Naples.

Les Contes de Pogge, Florentin. Traduction française du XVe siècle. 1 vol. 5 fr.

* *Les nouvelles recreations et joyeux devis* de Bonaventure DES PERIERS, revus sur les éditions originales et annotées par M. Louis LACOUR. 1 vol. 5 fr.

Tome II des Œuvres. Voy. page 35.

L'Heptameron de la reine de Navarre. 2 volumes. 10 fr.

Voy. page 35 de ce catalogue.

Propos rustiques, Baliverneries, contes et discours d'Eutrapel, par Noel DU FAÏL, sieur DE LA HÉRISSAYE. 2 vol. 10 fr.

Les Serées de Guillaume Bouchet. 3 vol. 15 fr.

Le Decameron de Boccace, traduction d'Antoine LE MAÇON. 2 vol. 10 fr.

* *Les facetieuses nuits du seigneur Straparole*, traduites par Jean LOUVEAU et Pierre DE LARIVEY. 2 vol. 10 fr.

La Philosophie fabuleuse, par Pierre DE LARIVEY, édition revue et annotée par M. Ed. LANCEREAU. 1 vol. 5 fr.

VI. FACÉTIES.

* MORLINI *novellæ, fabulæ et comœdia.* Editio tertia, emendata et aucta. 1 vol. 5 fr.

Voy. page 31 de ce catalogue.

* *Les quinze Joyes de mariage.* 2e édition, de la Bibliothèque elzevirienne, conforme au manuscrit de la Bibliothèque publique de Rouen, avec les variantes des anciennes éditions et des notes. 1 vol. 3 fr.

Cet ouvrage si remarquable, qu'on attribue à l'auteur du *Petit Jehan de Saintré*, Antoine de la Sale, a toujours eu de nombreux admirateurs, au nombre des-

quels se trouvent Rabelais et Molière. Il a été imprimé plusieurs fois ; l'éditeur a reconnu l'existence de quatre textes différents, tous plus ou moins tronqués. En s'aidant des anciennes éditions et du manuscrit de la Bibliothèque publique de Rouen, il est parvenu à rétablir le texte tel qu'il a dû sortir de la plume de l'auteur. Les variantes recueillies à la fin du volume justifient pleinement ce travail, et les notes placées au bas des pages rendent l'intelligence du texte facile aux personnes même les moins versées dans la connaissance de notre littérature du moyen âge.

* *Les Evangiles des Quenouilles*. Nouvelle édition, revue sur les éditions anciennes et les manuscrits, avec Préface, Glossaire et Table analytique. 1 vol. 3 fr.

« Ceci n'est pas seulement un livre amusant : c'est « encore un des livres les plus précieux pour l'histoire « des mœurs, des opinions et des préjugés... C'est le « répertoire le plus curieux des croyances, des erreurs « et des préjugés répandus au moyen âge parmi le peu- « ple. » (*Extrait de la Préface.*)

* *La Nouvelle Fabrique des excellens traits de verité*, par Philippe D'ALCRIPE, sieur de Neri en Verbos. Nouvelle édition, augmentée des *Nouvelles de la terre de Prestre Jehan*. 1 volume. 4 fr.

Cet ouvrage, de la fin du XVIe siècle, est le type et la source de ces nombreuses histoires où l'exagération joue un si grand rôle. De ce volume viennent en droite ligne les *Facetieux devis et plaisans contes du sieur du Moulinet*, les histoires de M. de Crac et de sa famille, et les célèbres *Aventures du baron de Münchhausen*. En somme, c'est un livre fort amusant, et qui fait connaître un des côtés de l'esprit railleur de nos pères.

OEuvres de RABELAIS, seule édition conforme aux derniers textes revus par l'auteur, avec les variantes des anciennes éditions, des notes et un Glossaire. 2 vol. 10 fr.

Les Contes de Pogge, florentin, traduction française du XVe siècle. 1 vol. 5 fr.

Voy. page 31 de ce catalogue.

Les Bigarrures et touches du seigneur des Accords, avec les contes du sieur GAULARD et les Escraignes dijonnoises. 2 vol. 10 fr.

Tabarin, 2 vol. 10 fr.

Bruscambille. 2 vol. 10 fr.

* *Recueil general des Caquets de l'Accouchée.* Nouvelle édition, revue sur les pièces originales et annotée par M. Edouard FOURNIER, avec une Introduction par M. LE ROUX DE LINCY. 1 vol. 5 fr.

Dans cet ouvrage, les mœurs, les usages, les abus du premier quart du XVIIe siècle, sont passés en revue avec autant de liberté que de malice. Grâce aux notes dont cette édition est accompagnée, ce livre facétieux sera désormais un de ceux que l'on consultera avec le plus de fruit sur l'histoire du temps.

**Le Dictionnaire des Pretieuses,* par le sieur de Somaize. Nouvelle édition, augmentée de divers opuscules du même auteur relatifs aux Précieuses, et d'une clef historique et anecdotique par M. C. L. LIVET. 2 vol. 10 fr.

VII. POLYGRAPHES ET MÉLANGES.

OEuvres complètes de Pierre DE BOURDEILLES abbé de BRANTHOME, et d'André de BOURDEILLES, son frère aîné, publiées pour la première fois selon le plan de l'auteur, augmentées de nombreux fragments inédits, et annotées par M. Prosper MÉRIMÉE, de l'Académie

française, et M. Louis LACOUR, archiviste paléographe.

OEuvres complètes de MARGUERITE D'ANGOULÊME, reine de NAVARRE. 4 vol. 20 fr.

Œuvres diverses, 2 vol. — Heptameron, 2 vol.

OEuvres françaises de Bonaventure DES PERIERS, revues sur les éditions originales et annotées par M. Louis LACOUR. 2 vol. 10 fr.

Tome I : Poésies, *Cymbalum Mundi*, Opuscules. — Tome II : Nouvelles Recreations et joyeux devis.

OEuvres complètes de la Fontaine, revues et annotées par M. MARTY-LAVEAUX. 4 volumes. 20 fr.

Le tome I contiendra les *Fables*, le tome II les *Contes*, les tomes III et IV le Théâtre et les autres œuvres.

Croniques des Samedis de Mlle de Scudéry, recueillies par CONRART, annotées par PELLISSON-FONTANIER, et publiées par M. F. FEUILLET DE CONCHES. 1 vol. 5 fr.

* *Variétés historiques et littéraires*, recueil de pièces volantes rares et curieuses, en prose et en vers, avec des notes par M. Edouard FOURNIER. Tomes I à VII. Le volume, 5 fr.

Le 1er volume contient :

1. Ensuit une remonstrance touchant la garde de la librairie du Roy, par Jean Gosselin, garde d'icelle librairie.

2. Le Diogène françois, ou Les facetieux discours du vray anti-dotour comique blaisois.

3. Histoires espouvantables de deux magiciens qui ont esté estranglez par le diable, dans Paris, la semaine saincte.

4. Discours faict au parlement de Dijon sur la presentation des Lettres d'abolition obtenues par Helène Gillet, condamnée à mort pour avoir celé sa grossesse et son fruict.

5. Histoire veritable de la conversion et repentance d'une courtisane venitienne.

6. Les singeries des femmes de ce temps descouvertes, et particulièrement d'aucunes bourgeoises de Paris.

7. La Chasse et l'Amour, à Lysidor.

8. Dialogue fort plaisant et recreatif de deux marchands : l'un est de Paris et l'autre de Pontoise, sur ce que le Parisien l'avoit appelé Normand.

9. Discours prodigieux et espouvantable de trois Espaignols et une Espagnolle, magiciens et sorciers, qui se faisoient porter par les diables de ville en ville.

10. Histoire admirable et declin pitoyable advenu en la personne d'un favory de la cour d'Espagne.

11. Examen sur l'inconnue et nouvelle caballe des frèyes de la Rozée-Croix.

12. Role des presentations faictes au Grand Jour de l'Eloquence françoise.

13. Recit veritable du grand combat arrivé sur mer, aux Indes Occidentales, entre la flotte espagnole et les navires hollandois, conduits par l'amiral Lhermite, devant la ville de Lyma, en l'année 1624.

14. Discours veritable de l'armée du très vertueux et illustre Charles, duc de Savoye et prince de Piedmont, contre la ville de Genève.

15. Histoire miraculeuse et admirable de la contesse de Hornoc, flamande, estranglée par le diable, dans la ville d'Anvers, pour n'avoir trouvé son rabat bien godronné, le 15 avril 1616.

16. Discours au vray des troubles naguères advenus au royaume d'Arragon.

17. Recit naïf et veritable du cruel assassinat et horrible massacre commis le 26 aoust 1652, par la Compagnie des frippiers de la Tonnellerie, en la personne de Jean Bourgeois.

18. Les Grands Jours tenus à Paris par M. Muet, lieutenant du petit criminel.

19. La revolte des Passemens.

20. Ordonnance pour le faict de la police et reglement du camp.

21. Combat de Cyrano de Bergerac avec le singe de Brioché, au bout du Pont-Neuf.

22. La prinse et deffaicte du capitaine Guillery.
23. Le bruit qui court de l'Espousée.
24. La conference des servantes de la ville de Paris.
25. Le triomphe admirable observé en l'aliance de Betheleem Gabor, prince de Transilvanie, avec la princesse Catherine de Brandebourg.
26. La descouverture du style impudique des courtisannes de Normandie à celles de Paris, envoyée pour estrennes, de l'invention d'une courtisanne angloise.
27. La Rubrique et fallace du monde.
28. Plaidoyers plaisans dans une cause burlesque.
29. Les merveilles et les excellences du Salmigondis de l'aloyau, avec les Confitures renversées.

Le second volume contient:

1. Mémoire sur l'état de l'Académie françoise, remis à Louis XIV vers l'an 1696.
2. Le Miroir de contentement, baillé pour estrenne à tous les gens mariez.
3. Le Patissier de Madrigal en Espagne, estimé estre Dom Carles, fils du roy Philippe.
4. Discours sur l'apparition et faits pretendus de l'effroyable Tasteur, dédié à mesdames les poissonnières, harengères, fruitières et autres qui se lèvent le matin d'auprès de leurs maris, par l'Angoulevent.
5. La Destruction du nouveau moulin à barbe.
6. Dissertation sur la veritable origine des moulins à barbe.
7. Les cruels et horribles tormens de Balthazar Gerard, Bourguignon, vray martyr, souffertz en l'execution de sa glorieuse et memorable mort, pour avoir tué Guillaume de Nassau, prince d'Orenge.
8. Histoire des insignes faussetez et suppositions de Francesco Fava, medecin italien.
9. Histoire veritable et divertissante de la naissance de mie Margot et de ses aventures.
10. Le caquet des poissonnières sur le departement du roy et de la cour.
11. La Moustache des filous arrachée, par le sieur du Laurens.
12. Accident merveilleux et espouvantable du desastre arrivé le 7 mars 1618 d'un feu inremediable lequel a bruslé et consommé tout le Palais de Paris.
13. Ordonnances generales d'amour.
14. L'Adieu du plaideur à son argent.

15. Rencontre et naufrage de trois astrologues judiciaires, Mauregard, J. Petit et P. Larivey, nouvellement arrivez en l'autre monde.

16. Discours de l'inondation arrivée au fauxbourg S.-Marcel-lez-Paris, par la rivière de Bièvre, 1625.

17. La Permission aux servantes de coucher avec leurs maistres, ensemble l'Arrest de la part de leurs maistresses.

18. La muse infortunée contre les froids amis du temps.

19. Remonstrance aux nouveaux mariez et mariées et ceux qui desirent de l'estre, ensemble pour cognoistre les humeurs des femmes.

20. Le Tocsin des filles d'amour.

21. Plaisant galimatias d'un Gascon et d'un Provençal, nommez Jacques Chagrin et Ruffin Allegret.

22. Particularitez de la conspiration et la mort du chevalier de Rohan, de la marquise de Villars, de Van den Ende, etc.

23. Cartels de deux Gascons et leurs rodomontades, avec la dissection de leur humeur espagnole.

24. Le hazard de la blanque renversé et la consolation des marchands forains.

25. Sermon du cordelier aux soldats, ensemble la response des soldats au cordelier.

26. L'ouverture des jours gras, ou l'entretien du carnaval.

27. Histoire veritable du combat et duel assigné entre deux demoiselles sur la querelle de leurs amours.

28. L'innocence d'amour, à Lysandre.

Le tome III contient:

1. Placet des amans au roy contre les voleurs de nuit et les filoux.

2. Reponse des filoux (par Mlle de Scudery).

3. Recit veritable de l'attentat fait sur le precieux corps de N.-S. Jesus-Christ entre les mains du prestre disant la messe, le 24 mai 1649, en l'église de Sannois.

4. Histoire prodigieuse du fantome cavalier solliciteur qui s'est battu en duel le 27 janvier 1615, près Paris.

5. La chasse au vieil grognard de l'antiquité. 1622.

6. L'Onophage, ou le mangeur d'asne, histoire veritable d'un procureur qui a mangé un asne.

7. Les Regrets des filles de joie de Paris sur le subject de leur bannissement.

8. Histoire joyeuse et plaisante de M. de Basseville et

d'une jeune demoiselle, fille du ministre de St-Lo, laquelle fut prise et emportée subtilement de la maison de son père.

9. L'ordre du combat de deux gentilshommes faict en la ville de Moulins, accordé par le roy nostre sire.

10. La Response des servantes aux langues calomnieuses qui ont frollé sur l'ance du panier ce caresme; avec l'advertissement des servantes bien mariées et mal pourveues à celles qui sont à marier, et prendre bien garde à eux avant que de leur mettre en mesnage.

11. Nouveau reglement general sur toutes sortes de marchandises et manufactures qui sont utiles et necessaires dans ce royaume, par de la Gomberdière.

12. Le Trebuchement de l'ivrongne, par G. Colletet.

13. Lettres nouvelles contenant le privilége et l'auctorité d'avoir deux femmes.

14. Règles, Statuts et Ordonnances de la caballe des filous reformez depuis huict jours dans Paris, ensemble leur police, estat, gouvernement, et le moyen de les cognoistre d'une lieue loing sans lunettes.

15. Privilège des Enfans Sans-Souci, qui donne lettre patente à madame la comtesse de Gosier Sallé.... pour aller et venir par sous les vignobles de France.

16. La Rencontre merveilleuse de Piedaigrette avec maistre Guillaume revenant des Champs-Elizée, avec la genealogique des coquilberts.

17. Le Ballieux des ordures du monde.

18. Discours veritable des visions advenues au premier et second jour d'aoust 1589 à la personne de l'empereur des Turcs, sultan Amurat, en la ville de Constantinople, avec les protestations qu'il a fait pour la manutention du christianisme.

19. Le Pasquil du rencontre des cocus à Fontainebleau.

20. Exemplaire punition du violement et assassinat commis par François de La Motte, lieutenant du sieur de Montestruc, en la garnison de Metz en Lorraine, à la fille d'un bourgeois de ladite ville, et executé à Paris le 5 décembre 1607.

21. Le Satyrique de la cour, 1624.

22. Les Estranges tromperies de quelques charlatans nouvellement arrivez à Paris, descouvertes aux despens d'un plaideur, par C. F. Duppé.

23. La Pièce de cabinet, dédiée aux poètes du temps (par E. Carneau).

24. Priviléges et reglemens de l'Archiconfrérie vulgai-

rement dite des Cervelles emouquées ou des Ratiers.

25. Advis de Guillaume de la Porte, hotteux ès halles de la ville de Paris.

26. Les Misères de la femme mariée, où se peuvent voir les peines et tourmens qu'elle reçoit durant sa vie, mis en forme de stances par Mme Liebault.

27. Les Priviléges et fidelitez des Chastrez, ensemble la responce aux griefs proposez en l'arrest donné contre eux au profit des femmes.

28. Le Pont-Neuf frondé.

29. La Tromperie faicte à un marchand par son apprenty, lequel coucha avec sa femme, qui avoit peur de nuict, et de ce qui en advint, avec le testament du martyr amoureux.

30. Legat testamentaire du prince des Sots à M. C. d'Acreigne, Tullois, pour avoir descrit la defaite de deux mille hommes de pied, avec la prise de vingt-cinq enseignes, par Monseigneur le duc de Guyse.

31. Oraison funèbre de Caresme prenant, composée par le serviteur du roy des Melons andardois.

Le tome IV contient :

1. Brief discours de la reformation des mariages.
2. Les jeux de la cour.
3. Songe.
4. Le tableau des ambitieux de la cour, nouvellement tracé par maistre Guillaume à son retour de l'autre monde.
5. Lettre d'ecornifierie et declaration de ceux qui n'en doivent jouir.
6. L'estrange ruse d'un filou habillé en femme, ayant duppé un jeune homme d'assez bon lieu soubs apparence de mariage.
7. Le passe-port des bons beuveurs.
8. Factum du procez d'entre messire Jean et dame Renée.
9. Le purgatoire des hommes mariez, avec les peines et les tourmentz qu'ils endurent incessamment au subject de la malice et mechanceté des femmes.
10. Memoire touchant la seigneurie du Pré-aux-Clercs, appartenant à l'Université de Paris, pour servir d'instruction à ceux qui doivent entrer dans les charges de l'Université.
11. Histoire horrible et effroyable d'un homme plus qu'enragé qui a esgorgé et mangé sept enfans dans la ville

de Chaalons en Champagne. Ensemble l'execution memorable qui s'en est ensuivie.

12. L'entrée de Gaultier Garguille en l'autre monde, poème satyrique.

13. Les estrennes du Gros Guillaume à Perrine, presentées aux dames de Paris et aux amateurs de la vertu.

14. La lettre consolatoire escripte par le general de la compagnie des Crocheteurs de France à ses confrères, sur son restablissement au dessus de la Samaritaine du Pont-Neuf, narratifve des causes de son absence et voyages pendant icelle.

15. Les plaisantes ephemerides et pronostications très certaines pour six années.

16. Epitaphe du petit chien Lyco-phagos, par Courtault, son conculinaire et successeur en charge d'office, à toutes les legions des chiens academiques, par Vincent Denis Perigordien.

17. La grande cruauté et tirannie exercée par Mustapha, nouvellement empereur de Turquie, à l'endroit des ambassadeurs chrestiens, tant de France, d'Espaigne et d'Angleterre. Ensemble tout ce qui s'est passé au tourment par luy exercé à l'endroit de son nepveu, lui ayant fait crever les yeux.

18. Le different des Chapons et des Coqs touchant l'alliance des Poulles, avec la conclusion d'yceux.

19. Recit en vers et en prose de la farce des Precieuses.

20. Histoire miraculeuse de trois soldats punis divinement pour les forfaits, violences, irreverences et indignités par eux commises avec blasphèmes execrables contre l'image de monsieur saint Antoine, à Soulcy, près Chastillon-sur-Seine, le 21e jour de juin dernier passé (1576).

21. Le fantastique repentir des mal mariez.

22. Le grand procez de la querelle des femmes du faux-bourg Saint-Germain avec les filles du faux-bourg de Montmartre, sur l'arrivée du regiment des Gardes. Avec l'arrest des commères du faux-bourg Saint-Marceau intervenu en ladicte cause.

23. Les contre-veritez de la court, avec le dragon à trois testes.

24. Le coq-à-l'asne, ou le pot aux roses, adressé aux financiers.

25. Traduction d'une lettre envoyée à la reine d'Angleterre par son ambassadeur, surprise près le Moüy par la garnison du Havre de Grâce, 15 juin 1590.

26. Remonstrance aux femmes et filles de la France. Extrait du prophète Esaye, au chapitre III de ses propheties.

27. Histoire veritable du combat et duel assigné entre deux demoiselles sur la querelle de leurs amours.

28. L'Innocence d'amour, à Lysandre.

Le tome V contient :

1. Les Triolets du temps. 1649.

2. Discours sur la mort du chapelier.

3. Reglement d'accord sur la preference des savetiers cordonniers.

4. L'Œuf de Pasques ou pascal, à M. le lieutenant civil, par Jacques de Fonteny.

5. Catechisme des Courtisans, ou les Questions de la cour, et autres galanteries.

6. Exil de Mardy-Gras.

7. Ordre à tenir pour la visite des pauvres honteux.

8. L'Anatomie d'un Nez à la mode, dedié aux bons beuveurs.

9. Extrait de l'inventaire qui s'est trouvé dans les coffres de M. le chevalier de Guise, par Mlle d'Entraigue, et mis en lumière par M. de Bassompierre.

10. Les nouvelles admirables lesquelles ont envoyées les patrons des gallées qui ont esté transportées du vent en plusieurs et divers pays et ysles de la mer, et principalement ès parties des Yndes.

11. Le Gan de Jan Godard, Parisien.

12. Discours de deux marchants fripiers et de deux tailleurs, avec les propos qu'ils ont tenus touchant leur estat.

13. Discours admirable d'un magicien de la ville de Moulins qui avoit un demon dans une phiole, condamné d'estre bruslé tout vif par arrest de la Cour de Parlement.

14. Vraye Pronostication de Me Gonin pour les malmariez, plates-bourses et morfondus, et leur repentir.

15. La misère des apprentis imprimeurs, appliquée par le detail à chaque fonction de ce penible estat.

16. Arrest de la Cour de Parlement qui fait deffenses à tous pastissiers et boulangers de fabriquer ni vendre, à l'occasion de la feste des Rois, aucuns gasteaux.

17. La Maltote des Cuisinières, ou la Manière de bien ferrer la mule.

18. Cas merveilleux d'un bastelier de Londres, lequel, sous ombre de passer les passans outre la rivière de Thames, les estrangloit.

19. Les de Relais, ou le Purgatoire des bouchers, poulayers, paticiers, cuisiniers, joueurs d'instrumens, comiques et autres gens de mesme farine.

20. Discours de la mort de très haute et très illustre princesse madame Marie Stuard, royne d'Escosse.

21. L'Onozandre, ou le Grossier, satyre.

22. Le Conseil tenu en une assemblée des dames et bourgeoises de Paris.

23. Vengeance des femmes contre les hommes.

24. Ballet nouvellement dansé à Fontaine-Bleau par les dames d'amour. Ensemble leurs complaintes adressées aux courtisanes de Venus à Paris.

25. Satyre contre l'indecence des questeuses.

26. Les contens et mescontens sur le sujet du temps.

27. Vers pour Monseigneur le Dauphin au sujet d'une aventure arrivée entre lui et le petit Brancas.

28. La Vraye Pierre philosophale, ou le moyen de devenir riche à bon conte.

Le tome VIe contient :

1. Les estranges et desplorables accidens arrivez en divers endroits sur la rivière de Loire et lieux circonvoisins par l'effroyable desbordement des eaux et l'espouvantable tempeste des vents, le 19 et 20 janvier 1633. Ensemble les miracles qui sont arrivez à des personnes de qualité et autres qui ont esté sauvées de ces perilleux dangers.

2. Le feu royal, faict par le sieur Jumeau, arquebusier ordinaire de Sa Majesté.

3. Histoire veritable du prix excessif des vivres de la Rochelle pendant le siège.

4. La grande proprieté des bottes sans cheval en tout temps, nouvellement descouverte, avec leurs appartenances, dans le grand magazin des esprits curieux.

5. Les estrennes de Herpinot, presentées aux dames de Paris, desdiez aux amateurs de la vertu, par C. D. P., comedien françois.

6. Harangue de Turlupin le souffreteux, 1615.

7. Sommaire traicté du revenu et despence des finances de France, ensemble les pensions de nosseigneurs et dames de la Cour, escrit par Nicolas Remond, secretaire d'Estat.

8. Quatrains au roy sur la façon des harquebuses et pistolets, enseignans le moyen de recognoistre la bonté et le

vice de toutes sortes d'armes à feu et les conserver en leur lustre et bonté, par François Poumerol, arquebusier.

9. Zest-Pouf, historiette du temps.

10. Catechisme des Normands.

11. Edit du roy portant suppression des charges de capitaines des levrettes de la chambre du roy.

12. Histoire veritable de la mutinerie, tumulte et sedition faite par les prestres Sainct-Medard contre les fidèles, le samedy XXVIIe jour de decembre 1561.

13 Les choses horribles contenues en une lettre envoyée à Henry de Valois par un enfant de Paris le vingt-huitième de janvier 1589.

14. Le Cochon mitré, dialogue.

15. Stances sur le retranchement des festes, en 1666.

16. Le Pont-Breton des procureurs.

17. La plaisante nouvelle apportée sur tout ce qui se passe en la guerre de Piedmont, avec la harangue du capitaine Picotin faicte au duc de Savoye sur le mescontentement des soldats françois.

18. Le Carquois satyrique.

19. L'estrange et veritable accident arrivé en la ville de Tours, où la royne couroit grand danger de sa vie sans le marquis de Rouillac et de M. de Vignolles, le vendredy vingt-neufviesme janvier 1616.

20. Arrest notable donné au profit des femmes contre l'impuissance des maris, avec le plaidoyé et conclusion de Messieurs les gens du roy.

21. Satyre sur la barbe de M. le president Molé.

22. Recit veritable de l'execution faite du capitaine Carrefour, general des voleurs de France, rompu vif à Dijon le 12e jour de decembre 1622.

23. Brief dialogue, exemplaire et recreatif, entre le vray soldat et le marchand françois, faisant mention du temps qui court.

24. La musique de la taverne et les propheties du cabaret, ensemble le Mepris des Muses.

Le tome VII contient :

1. Manifeste et prédictions des plus véritables affaires qui se doibvent passer en France cette année 1620, par le sieur de La Bourdanière.

2. La faiseuse de mouches.

3. Les plaisantes ruses et cabales de trois bourgeoises de Paris.

4 L'Archi-Sot, écho satyrique.

5. Sur les revenus des Pasteurs.

6. La Requeste présentée à Nosseigneurs du Parlement... pour la diminution d'une demie année des loyers des maisons, chambres et boutiques (19 juin 1652).

7. Reproches du capitaine Guillery faits aux carabins, picoreurs et pillards de l'armée de messieurs les Princes.

8. Manifeste de Pierre du Jardin, capitaine de la Garde, prisonnier en la Conciergerie du Palais.

9. Histoire du poète Sibus.

10. Discours sur les causes de l'extresme cherté qui est aujourd'hui en France (1586).

11. Le May de Paris.

12. Le pot aux rozes decouvert du plaisant voyage fait par quelques curieux au bois de Vincennes, à dessein de voir Jean de Werth.

13. Edict du Roy pour contenir les serviteurs et servantes en leurs devoirs.

14. Discours de la deffaicte qu'a faict M. le duc de Joyeuse et le sieur de Laverdin contre les ennemis du Roy à La Motte Sainct-Eloy.

15. Lettre de Calvin, apportée des enfers par l'esprit du sieur Groyer, aux pasteurs du petit Troupeau.

16. Discours de la prinse du capitaine Chapeau et du capitaine la Callande, ensemble l'exécution qui en a esté faicte à Montargy.

17. Sur l'enlèvement des reliques de saint Fiacre, apportées de la ville de Meaux pour la guérison du derrière du C. de R.

18. Institution de l'Ordre des Chevaliers de la Joye, établi à Mézières.

19. La grande division arrivée ces derniers jours entre les femmes et les filles de Montpellier.

20. Discours de la fuyte des impositeurs italiens.

21. Les ceremonies faites dans la nouvelle chapelle du chasteau de Bissestre le 25 aoust 1634.

22. Discours nouveau de la grande science des femmes, trouvé dans un des sabots de maistre Guillaume.

23. Les amours du Compas et de la Règle, et ceux du Soleil et de l'Ombre.

24. Ennuis des paysans champestres.

25. Le plaisir de la noblesse, sur la preuve certaine et profict des estauffes et soyes..., par B. de Laffémas.

26. Conspiration faite en Picardie (1576).

27. La nouvelle defaitte des Croquans en Quercy, par M. le mareschal de Themines.

28. Les vertus et propriétés des Mignons.
29. Passage du cardinal de Richelieu à Viviers.
30. Le vray Discours des grandes processions qui se font depuis les frontières de l'Allemagne jusques à la France (1584).
31. Le Canard qui mange cinq de ses frères et qui est mangé à son tour par un colonel.

HISTOIRE.

I. VOYAGES.

* *Histoire notable de la Floride*, contenant les trois voyages faits en icelle par certains capitaines et pilotes françois, descrits par le capitaine LAUDONNIÈRE; à laquelle a été ajousté un *Quatriesme voyage, fait par le capitaine* GOURGUES. 1 volume. 5 fr.
Epuisé.

Mémoires des Voyages du sieur Demarez, revus sur le seul exemplaire connu de l'édition originale, et annotés par M. Charles NAVARIN. 1 vol. 4 fr.

* *Relation des trois ambassades* du comte de Carlisle, de la part de Charles II, vers Alexey Michailowitz, czar de Moscovie, Charles, roy de Suède, et Frederic III, roy de Danemarck. Nouvelle édition, avec préface, notes et glossaire par le prince Augustin GALITZIN. 1 volume. 5 fr.

II. HISTOIRE DE FRANCE.

Collection générale de Chroniques et Mémoires relatifs à l'histoire de France. 200 vol.

Cette collection comprendra les ouvrages qui font partie des diverses collections publiées jusqu'à ce jour, et plusieurs autres imprimés ou inédits. Chaque ouvrage, revu sur les manuscrits et les éditions anciennes, accompagné de notes et d'une table des matières, se vendra séparément. Il n'y aura ni faux-titre, ni indication quelconque qui puisse obliger les amateurs à prendre les volumes dont ils n'auraient pas besoin. Les ouvrages divers ne seront rattachés entr'eux que par le plan de la collection et la *Table générale des matières.*

De cette collection feront partie :

* *Les Aventures du baron de Fœneste,* par Théodore-Agrippa D'AUBIGNÉ. Edition revue et annotée par M. Prosper MÉRIMÉE, de l'Académie françoise. 1 vol. 5 fr.

Mémoires de la Reine MARGUERITE, suivis des *Anecdotes tirées de la bouche de* M. DU VAIR. Notes par M. Ludovic LALANNE. 1 vol. 5 fr.

* *Mémoires de* Henri DE CAMPION, suivis d'un choix des *Lettres* d'Alexandre DE CAMPION. Notes par M. C. MOREAU. 1 vol. 5 fr.

* *Les Courriers de la Fronde en vers burlesques,* par SAINT-JULIEN, annotés par M. C. MOREAU. 2 vol. 10 fr.

* *Mémoires et Journal du marquis* D'ARGENSON, ministre des Affaires Etrangères sous Louis XV, annotés par M. le marquis D'ARGENSON. Tomes I et II. Le volume à . . . . . 5 fr.

L'ouvrage formera 5 volumes.

* *Mémoires de la Marquise de Courcelles,* écrits par elle-même, précédés d'une Notice et accompagnés de notes par M. Paul POUGIN. 1 vol. 4 fr.

* *Mémoires de Madame de la Guette.* Edition revue et annotée par M. C. MOREAU. 1 vol. 5 fr.

Souvenirs de madame de Caylus. 1 vol.

Mémoires de l'abbé de Choisy, suivis de l'*Histoire de la Comtesse des Barres*, avec préface et notes par M. Gustave DESNOIRESTERRES. 1 vol. 5 fr.

OEuvres complètes de Branthome.

Voyez page 34 de ce catalogue.

Chroniques des Samedis de Mlle de Scudéry, recueillies par CONRART, annotées par PELLISSON-FONTANIER, et publiées par M. F. FEUILLET DE CONCHES. 1 vol. 5 fr.

III. HISTOIRE ÉTRANGÈRE.

* *Histoire notable de la Floride.* 1 vol. 5 fr.

Voyez page 46 de ce catalogue.

* *Relation des trois ambassades du comte de Carlisle.* 1 vol. 5 fr.

Voyez page 46 de ce catalogue.

* *Histoire du Pérou*, traduite de l'espagnol sur le manuscrit inédit du P. Anello OLIVA, par M. H. TERNAUX-COMPANS. 1 vol. 3 fr.

OUVRAGES DE DIFFÉRENTS FORMATS

Qui font partie du Fonds de P. JANNET.

Bibliographie lyonnaise du XVe *siècle*, par M. A. PÉRICAUD aîné. Nouv. édit. *Lyon*, imprimerie de Louis Perrin, 1851, in-8. 1re partie. 7 50
2e partie. 4 »
3e partie. 2 »

Catalogue de la bibliothèque lyonnaise de M. Coste, rédigé et mis en ordre par Aimé VINGTRINIER, son bibliothécaire. *Lyon*, 1853, 2 vol. gr. in-8. (18,641 articles.) 12 »

Catalogue des livres imprimés, manuscrits, estampes, dessins et cartes à jouer composant la bibliothèque de M. C. Leber, avec des notes par le collecteur. Tome IV, contenant le supplément et la table des auteurs et des livres anonymes. *Paris*, 1852, in-8, avec 6 grav. 8 »
Grand papier, fig. col. 25 »
Grand papier vélin, fig. col. 30 »

Choix de fables de La Fontaine, traduites en vers basques par J.-B. ARCHU. *La Reole*, 1848, in-8. 7 50

Chronique et hystoire faicte et composee par reverend pere en Dieu TURPIN, contenant les prouesses et faiciz darmes advenuz en son temps du tres magnanime Roy Charlemaigne et de son nepveu Raouland. (*Paris*, 1835,) in-4 goth. à 2 col., avec lettres initiales fleuries et tourneures. 20 »
Pap. de Hollande. 25 »

Dialogue (*Le*) *du fol et du sage*. (*Paris*, 1833,) pet. in-8 goth. 9 »
Pap. de Holl. (à 10 exempl.). 12 »
Pap. de Chine (à 4 exempl.). 15 »

Dialogue facetieux d'un gentilhomme françois se complaignant de l'amour, et d'un berger qui, le trouvant dans un bocage, le reconforta, parlant à luy en son patois. Le tout fort plaisant. *Metz*, 1671 (1847), in-16 oblong. 9 »

Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques grecs

et latins, tant sacrés que profanes, par Fr. SABBATHIER. *Paris*, 1815, in-8. (Tome 37e et dernier.) 6 »

Dit (*Le*) *de Menage*, pièce en vers du XIVe siècle, publié, pour la première fois par M. G.-S. TREBUTIEN. (*Paris*, 1835,) in-8 goth. 2 50
Pap. de Holl. 4 »

Dit (*Un*) *d'aventures*, pièce burlesque et satirique du XIIIe siècle, publiée pour la première fois par M. G.-S. TREBUTIEN. (*Paris*, 1835,) in-8 goth. 2 50

Essai synthétique sur l'origine et la formation des langues (par Copineau). *Paris*, 1774, in-8. 4 »

Histoire des campagnes d'Annibal en Italie pendant la deuxième guerre punique, suivie d'un abrégé de la tactique des Romains et des Grecs, par Fréd. GUILLAUME, général de brigade. *Milan*, de l'impr. royale, 1812, 3 vol. gr. in-4 et atlas de 49 planches gr. in-fol. 20 »

Histoire du Mexique, par don Alvaro TEZOZOMOC, trad. sur un manuscrit inédit par H. TERNAUX-COMPANS. *Paris*, 1853, 2 vol. in-8. 15 »

Lai d'Ignaurès, en vers, du XIIe siècle, par RENAUT, suivi des lais de Melion et du Trot, en vers, du XIIIe siècle, publiés pour la première fois par MM. MONMERQUÉ et Francisque MICHEL. *Paris*, 1832, gr. in-8, pap. vél., avec deux *fac-simile* color. 9 »
Pap. de Holl. 15 »
Pap. de Chine. 15 »

Lettre d'un gentilhomme portugais à un de ses amis de Lisbonne sur l'exécution d'Anne Boleyn, publiée par M. Francisque MICHEL. *Paris*, 1832, br. in-8, pap. vélin. 3 »

Manuel du libraire et de l'amateur de livres, par M. Jacq.-Ch. BRUNET, quatrième édition originale. *Paris*, 1842-1844, 5 vol. in-8 à deux colonnes. 200 »

Moralité de la vendition de Joseph, filz du patriarche Jacob; comment ses frères, esmeuz par envye, s'assemblèrent pour le faire mourir... *Paris*, 1835, in-4 goth. format d'agenda, pap. de Holl. 36 »

Moralité de Mundus, Caro, Dæmonia, à cinq personnages. — Farce des deux savetiers, à trois personnages. *Paris*, Silvestre, 1838, in-4 goth. format d'agenda. 12 »

Moralité nouvelle du mauvais riche et du ladre, à douze personnages. (*Paris*, 1833,) petit in-8 goth. 9 »

Pap. de Holl. (à 10 exempl.). 12 »
Pap. de Chine (à 4 exempl.). 15 »

Moralité très singulière et très bonne des blasphémateurs du nom de Dieu. *Paris*, 1831), pet. in-4 goth. format d'agenda, pap. de Holl. 36 »

Mystère de saint Crespin et de saint Crespinien, publié pour la première fois par L. DESSALLES et P. CHABAILLE. *Paris*, 1836, gr. in-8 orné d'un *fac-simile*. 14 »
Pap. de Holl. (*fac-simile* sur VÉLIN). 30 »
Pap. de Chine. 30 »

PAYEN (Dr J. F.). — **Publications relatives à Montaigne.**

1° *Notice bibliographique sur Montaigne.* Paris, 1837, in-8. (*Epuisée.*)

2° *Documents inédits ou peu connus sur Montaigne.* Paris, 1847, in-8, portrait, *fac-simile.* (*Epuisés.*)

3° *Nouveaux documents inédits ou peu connus sur Montaigne.* 1850, in-8, *fac-simile.* 3 fr.

4° *De Christophe Kormart et de son analyse sur les Essais de Montaigne.* Paris, 1849, in-8. (*Epuisé.*)

5° *Documents inédits sur Montaigne*, n° 3. — Éphémérides, Lettres, et autres Pièces autographes et *inédites* de Montaigne et de sa fille Eléonore. *Paris*, Jannet, 1855, in-8, *fac-simile.* 3 fr.

6° *Recherches sur Montaigne, documents inédits*, n° 4. — Examen de la Vie publique de Montaigne, par M. Grün. — Lettres et remontrances nouvelles. — Bourgeoisie romaine. — Habitation et tombeau à Bordeaux. — Vues, plans, cachets, *fac-simile.* — R. Sebon. *Paris*, 1856, in-8. 5 r.

Poésies françoises de J.-G. Alione (d'Asti), composées de 1494 à 1520, avec une notice biographique et bibliographique par M. J.-C. BRUNET. *Paris*, 1836, pet. in-8 goth. orné d'un *fac-simile.* 15 »

Proverbes basques, recueillis (et publiés avec une traduction

française) par ARNAULD OIHÉNART. *Bordeaux*, 1847, in-8. 10 »

Recueil de réimpressions d'opuscules rares ou curieux relatifs à l'histoire des beaux-arts en France, publié par les soins de MM. T. ARNAULDET, Paul CHÉRON, Anatole DE MONTAIGLON. In 8, papier de Hollande. (Tirage à 100 exemplaires.)

I, Ludovicus Henricvs Lomenius, Briennæ comes, de pinacotheca sua. 1 50

II. Vie de François Chauveau, graveur, et de ses deux fils, Evrard, peintre, et René, sculpteur, par J.-M. Papillon. 3 50

Relation des principaux événements de la vie de Salvaing de Boissieu, premier président en la chambre des comptes de Dauphiné, suivie d'une critique de sa généalogie et précédée d'une Notice historique, par Alfred DE TERREBASSE. *Lyon*, impr. de Louis Perrin, 1850, in-8, fig. 7 »

Roman de Mahomet, en vers, du XIIIe siècle, par Alex. DU PONT, et livre de la loi au Sarrazin, en prose, du XIVe siècle, par Raymond LULLE ; publiés pour la première fois et accompagnés de notes par MM. REINAUD et Francisque MICHEL. *Paris*, 1831, gr. in-8 pap. vél., avec deux *fac-simile* coloriés. 12 »

Roman de la Violette ou de Gérard de Nevers, en vers, du XIIIe siècle, par GIBERT DE MONTREUIL, publié pour la première fois par M. Francisque MICHEL. *Paris*, 1834, gr. in-8 pap. vél. avec trois *fac-simile* et six gravures entourées d'arabesques et tirées sur papier de Chine. 36 »

Pap. de Chine. 60 »

Roman (*Le*) *de Robert le Diable*, en vers, du XIIIe siècle, publié pour la première fois par G.-S. TRÉBUTIEN. *Paris*, 1837, pet. in-4 goth. à deux col., avec lettres tourneures et grav. en bois. 20 »

Pap. de Holl. 30 »

Pap. de Chine. 36 »

Roman du Saint-Graal, publié pour la première fois par Francisque MICHEL. *Bordeaux*, 1841, in-12. 4 »

Table des auteurs et des prix d'adjudication des livres composant la bibliothèque de M. le comte de La B*** (La Bédoyère). Gr. in-8, pap. vél. 2 50

Table des prix d'adjudication des livres composant la bibliothèque de M. L*** (Libri). *Paris*, 1847, in-8. 1 50

Table des prix d'adjudication des livres de M. I. m. d. R. (du Roure). *Paris*, 1848, in-8. 1 25

Trésor des origines, ou Dictionnaire grammatical raisonné de la langue française, par Ch. POUGENS. *Paris*, imprimerie royale, 1819, in-4. 6 »

Manuel-Annuaire de l'imprimerie, de la librairie et de la presse, par F. GRIMONT, avocat, s. Chef du bureau de la librairie au Ministère de l'intérieur. In-12. 4 »

Sous presse le *Manuel* pour 1857, complément de la 1re édition, avec tables analytiques de toutes les matières contenues dans les deux volumes.

LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

COURRIER DE LA LIBRAIRIE

Ce Journal paraît tous les samedis. Il contient les documents officiels concernant l'imprimerie, la librairie, et tout ce qui s'y rattache, — une Chronique judiciaire, — le Catalogue, d'après les documents officiels, des livres, cartes, estampes, œuvres de musique, etc., imprimés en France. — A titre de prime, les abonnés reçoivent : 1° le *Catalogue général de la librairie française au XIXe siècle*, par M. Paul Chéron, ouvrage exclusivement imprimé pour eux, et qui ne sera pas mis dans le commerce ; 2° un bon de *vingt francs* de livres à prendre dans la *Bibliothèque Elzevirienne*, à leur choix. — Prix de l'abonnement pour un an : Paris, 20 fr.; départements, 22 fr.; Etranger, 20 fr., et le port en sus.— Bureaux, à Paris, rue de Richelieu, 15 ; à Leipzig, chez T. O. Weigel ; à Londres, chez John Russell Smith. — Rédacteur en chef, P. Boiteau. Propriétaire-Gérant, P. Jannet.

MANUEL

DE

L'AMATEUR D'ESTAMPES

PAR M. CH. LE BLANC

OUVRAGE DESTINÉ A FAIRE SUITE AU

Manuel du Libraire et de l'Amateur de Livres

PAR M. J.-CH. BRUNET

Conditions de la Publication.

Le *Manuel de l'Amateur d'Estampes* sera publié en 16 livraisons, composées chacune de dix feuilles, ou 160 pages gr. in-8, à deux colonnes, imprimées sur papier vergé, avec monogrammes intercalés dans le texte. Le prix de chaque livr. est fixé à 4 fr. 50 c.; il est tiré quelques exempl. sur *papier vélin* au prix de *huit francs* la livraison.

LES 8 PREMIÈRES LIVRAISONS (**A-Melar**) SONT EN VENTE

Ces livraisons forment deux volumes, la moitié de l'ouvrage.

La 9e livraison paraîtra le 15 juin 1857, les suivantes dans un délai rapproché.

RECUEIL

DE

CHANSONS, SATIRES, ÉPIGRAMMES

Et autres poésies relatives à l'histoire des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles

CONNU SOUS LE NOM DE

RECUEIL DE MAUREPAS

PUBLIÉ PAR M. ANATOLE DE MONTAIGLON

Ancien Élève de l'Ecole des Chartes
Membre résidant de la Société des Antiquaires de France.

Le **Recueil de Maurepas** sera publié en six forts volumes grand in-8° à 2 colonnes, imprimés sur beau papier vergé, en caractères neufs. Il paraîtra un volume tous les deux mois. Le prix est fixé à 25 fr. par volume, ou 150 fr. pour l'ouvrage complet. Chaque volume sera payé au moment de la livraison. Il ne sera tiré que 300 exemplaires. La souscription sera close prochainement, et le prix sera augmenté pour les personnes qui n'auront pas souscrit.

LA MUSE HISTORIQUE

ou

RECUEIL DES LETTRES EN VERS

CONTENANT LES NOUVELLES DU TEMPS, ÉCRITES A SON ALTESSE MADEMOISELLE DE LONGUEVILLE, DEPUIS DUCHESSE DE NEMOURS (1650 — 1665);

Par J. LORET.

Nouv. édition, revue sur les manuscrits et sur les éditions originales et augmentée d'une table générale des matières, par ED. V. DE LA PELOUZE *et* J. RAVENEL.

Les Lettres en vers de Loret sont assurément un des ouvrages les plus curieux à consulter, une des sources les plus abondantes en précieux renseignements auxquelles il soit possible de puiser, pour quiconque veut étudier avec soin l'histoire politique ou littéraire de la France pendant la période de temps qu'embrasse cette gazette rimée. Pour seize années de la vie du grand siècle, on y trouve, en effet, outre la relation de tous les actes importants de la minorité et des premiers jours du règne de Louis XIV, le récit détaillé de ces mille petits faits divers qui préparent, qui expliquent les grands événements; qui ont passé presque inaperçus des contemporains eux-mêmes, et dont les plus pénibles et les plus minutieuses recherches n'amèneraient pas toujours l'historien à saisir la trace ailleurs. Là, toutefois, ne se borne pas le mérite de la *Muse historique*. Un certain attrait nous pousse tous, plus ou moins, à rechercher les particularités intimes de la vie des personnages que l'histoire fait poser devant nous; cette curiosité est, ici, très amplement satisfaite. Bruits de la ville, nouvelles de la cour, entrées princières, fêtes publiques, festins royaux, représentations théâtrales, bals et ballets, mystères de la ruelle et parfois de l'alcôve, Loret tient note de tout, révèle tout, décrit tout en vers abondants et faciles, spirituels et naïfs, burlesques mais pleins de bon sens, libres mais non effrontés, empreints toujours d'un profond respect pour la vérité.

Ces qualités, aujourd'hui bien reconnues, et le haut prix qu'atteignent dans les ventes publiques les exemplaires même imparfaits de la *Muse historique*, nous ont décidé à réimprimer ce livre. Les éditeurs, indépendamment de ce qu'il leur a été possible de se procurer des lettres originales imprimées, ont fort utilement consulté deux manuscrits des bibliothèques Impériale et de l'Arsenal. Un troisième, inappréciable volume relié aux armes de Fouquet et de la comtesse de Verrue, auxquels il a successivement appartenu, a été mis à leur disposition avec la plus gracieuse obligeance par son possesseur actuel, M. Grangier de la Marinière, le zélé bibliophile. Ces diverses communications, la dernière surtout, ont permis de faire disparaître presque entièrement les voiles souvent bien épais que, lors de l'impression de sa gazette, Loret a jetés, par prudence, sur un grand nombre de figures de son musée historique.

Rien n'a été négligé, sous le rapport des soins littéraires, pour que cette nouvelle édition soit digne des amateurs auxquels elle est destinée. L'exécution matérielle sera dirigée de manière à satisfaire les plus difficiles.

L'ouvrage, sous presse, se composera de 4 forts volumes grand in-8 à 2 colonnes. — Prix de chaque volume : 15 fr.

LIBRARY OF OLD AUTHORS.

M. John Russel Smith, libraire à Londres, publie une collection destinée à prendre en Angleterre la place occupée en France par la *Bibliothèque elzevirienne*. Plusieurs ouvrages sont en vente ou sous presse. Tous les volumes sont imprimés uniformément et avec soin, avec des fleurons et lettres ornées, reliés en percaline, et se vendent à des prix modérés. Voici la liste des premières publications.

En vente :

The Dramatic and Poetical Works of JOHN MARSTON. Now first collected and edited by J. O. Halliwell. 3 vols. cart. en toile. 22 5o

The Vision and Creed of PIERS PLOUGHMAN. Edited by Thomas Wright; a new edition, revised, with additions to the Notes and Glossary. 2 vols. cart. 15 »

JOHN SELDEN'S Table Talk. A new and improved Edition, by S. W. SINGER. 1 vol. 7 5o

Francis Quarle's Enchiridion. 1 vol. cart. 4 5o

INCREASE MATHER'S Remarkable Providences of the Earlier Days of American Colonization. With Introductory Preface by GEORGE OFFOR. Portrait. 7 5o

The Poetical Works of WILLIAM DRUMMOND of Hawthornden. Edited by W. B. Turnbull. Portrait. 7 5o

GEORGE WITHER'S Hymns and Songs of the Church. 7 5o

The Miscellanies of JOHN AUBREY, F. R. S. 6 »

The Miscellaneous Works of Sir THOMAS OVERBURY. 1 vol. 7 5o

The Poetical Works of the Rev. ROBERT SOUTHWELL. 1 v. 6 »

The Iliads and the Odysseys of HOMER, translated by GEORGE CHAPMAN. 2 vol. 18 »

Sous presse :

The Journal of a Barrister of the name of MANNINGHAM, for the years 1600, 1601 and 1602; containing Anecdotes of Shakespeare, Ben Johnson, Marston, Spenser, Sir W. Raleigh, Sir John Davys, etc. Edited from the ms. in the British Museum, by Thomas Wright.

The Rev. JOSEPH SPENCE'S Anecdotes of Books and Men, about the time of Pope and Swift. A new Edition by S. W. Singer.

The Prose Works of GEOFFREY CHAUCER, including the Translation of Boethius, the Testament of Love, and the Treatise on the Astrolabe. Edited by T. Wright.

King JAMES' Treatise on Demonology. With Notes.

The Poems, Letters and Plays of Sir JOHN SUCKLING.

THOMAS CAREW'S Poems and Masque.

Dépôt à Paris, chez P. JANNET, *éditeur de la Bibliothèque Elzevirienne, rue Richelieu*, 15.

7402. — Imprimerie Guiraudet et Jouaust, 338, r. .-Honoré.

THE NEW YORK PUBL
REFERENCE DEPA

This book is under no cir
taken from the L

JUN - 6 1916
JUN - 7 1916